



HAL
open science

L'Association des Femmes Journalistes (AFJ)

Bérénice Orain

► **To cite this version:**

| Bérénice Orain. L'Association des Femmes Journalistes (AFJ). 2014. hal-01070772

HAL Id: hal-01070772

<https://hal.science/hal-01070772v1>

Submitted on 2 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'ASSOCIATION DES FEMMES JOURNALISTES
1981-1999
Un réseau féminin de professionnelles

2012-2014

Bérénice Orain

Sous la direction de : Martine Cocaud



Université Rennes 2 – UFR Sciences Sociales - Département d'Histoire
MASTER 2 – HISTOIRE, SOCIÉTÉS ET CULTURES

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche pour ses encouragements et sa disponibilité pendant ces deux années de travail. Mes remerciements s'adressent aussi aux témoins qui ont accepté d'échanger avec moi sur leur expérience de l'Association des Femmes Journalistes.

Enfin un très grand merci à tous ceux qui m'ont aidée pour la relecture de ce mémoire : Delphine Bouillo, Julian Buchoux, Lucie Corgne, Magalie Courtin, Raphaël Juldé, Anne Rayer, Romaric Rousseau, Jérôme Roussillon, et pour son aide diverse et précieuse, Jean-Charles Roussillon.

*

AVERTISSEMENT

Ci-joint à ce mémoire un CD contenant la base de données constituée pour le dépouillement et la lecture des bulletins de l'AFJ ainsi qu'un extrait vidéo de l'entretien réalisé auprès de Marie-Odile Fargier, première présidente de l'association.

SOMMAIRE

Principaux acronymes.....	4
Introduction	5
PARTIE 1 – L’AFJ : une association féminine parisienne de journalistes.....	22
Chapitre 1 : La création de l’AFJ : se construire et rassembler	23
Chapitre 2 : Les afjistes.....	43
Chapitre 3 : Le bulletin, outil de compréhension de l’histoire de l’AFJ.....	67
PARTIE 2 - L’AFJ : une association professionnelle féministe au sein d’un large réseau.....	87
Chapitre 4 : Quelles actions pour quels engagements ?.....	88
Chapitre 5 : Les sociabilités de l’association	110
Chapitre 6 : L’AFJ : une association féministe ? Quel féminisme ?	133
Conclusion	153
Index des encadrés.....	160
Index des tableaux	161
Index des graphiques.....	162
Table des illustrations.....	162
Table des annexes.....	163
Sources	188
Entretiens.....	192
Bibliographie	217
Table des matières	224

PRINCIPAUX ACRONYMES

AFCJ	Association Française des Femmes des Carrières Juridiques
AFDU	Association des Femmes Diplômées des Universités
AFFM	Association Française des Femmes Médecins
AFJ	Association des Femmes Journalistes
AFP	Agence France presse
APAC	Association des professionnelles africaines de la communication
CAF	Centre des archives du féminisme
CFJ	Centre de formation des journalistes
CFPJ	Centre de formation et de perfectionnement des journalistes
CGT	Confédération Générale du Travail
CNIDFF	Centre Nationale d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
DATAR	Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
FIFF	Festival international de films de femmes
INA	Institut National de l'Audiovisuel
IVG	Interruption Volontaire de Grossesse
MLF	Mouvement de libération des femmes
OFFP	Observatoire des femmes professionnelles
RFI	Radio France internationale
RSF	Reporters Sans Frontières
SFT	Société Française des Traducteurs
SJPP	Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique
SNJ	Syndicat National des Journalistes

INTRODUCTION

La place des femmes dans l'information reste encore aujourd'hui problématique. En France, en 2009, l'enquête mondiale sur les médias (Global Media Monitoring Project) a révélé que les femmes apparaissent seulement dans 27% des nouvelles et ne représentent que 22% des experts interrogés. D'après les chiffres plus récents du rapport Reiser/Grésy de la commission sur l'image des femmes dans les médias de 2011 « sur les expertes », leur taux de présence a chuté à 18%. Aujourd'hui il y a seulement 27% des directrices de rédaction, 32,5% de rédactrices en chef et 37,2% de cheffes de service. La question de la représentation des femmes dans les médias est donc toujours centrale.

En France, ce combat pour une égalité médiatique entre les genres a été porté par l'Association des Femmes Journalistes. Basée à Paris, celle-ci fut une organisation active de 1981 à 2012. Fondant son action sur la mise en lumière du traitement de l'information-femmes et sur l'image des femmes donnée par les médias, elle multiplia la mise en place d'évènements en tout genre : rencontres avec des personnalités, débats, remises de prix... Ce travail de recherche mené dans le cadre du master 2 Histoire, Sociétés et Cultures se concentre sur le fonctionnement et les mobilisations de l'Association des Femmes Journalistes entre 1981 et 1999. Cette association parisienne au rayonnement international a placé ses archives au Centre des Archives du Féminisme d'Angers. Ne souhaitant pas s'insérer dans une histoire locale, la distorsion spatiale de l'AFJ nous convenait parfaitement. Notre recherche nous a donc menée de Rennes à Angers en passant par Laval et Paris.

Dans un dossier consacré aux sources pour l'histoire des femmes et des médias, la revue d'Histoire *Le Temps des médias* mentionne les archives de l'association comme un fonds historique en sommeil¹. Ces archives inexplorées nous ont semblé être une bonne opportunité pour une apprentie chercheuse s'intéressant à l'Histoire des femmes. L'AFJ n'ayant encore fait l'objet d'aucune recherche historique, la prise de connaissance de l'association et sa découverte ont nécessité beaucoup de temps. Afin de comprendre au mieux l'AFJ, nous nous sommes attardée, dans ce mémoire, sur une large phase de présentation de celle-ci en recueillant et organisant de conséquentes bases de données. Ce travail a pour ambition de

¹« Medianet », *Le Temps des médias*, N° 12, 2009, p. 257-260.

pouvoir servir de point de départ pour quiconque souhaite s'intéresser à l'Association des Femmes Journalistes. Il s'agit d'en établir et d'en transmettre l'histoire car l'AFJ fut un acteur de l'histoire des femmes. Le choix de la chronologie (1981-1999) renvoie à la naissance de l'association et à sa première partie de vie. La période définie, la fin du XX^e siècle, constitue par ailleurs un ensemble à la fois cohérent et riche eu égard aux différents thèmes que se propose d'aborder ce mémoire. De plus, ces années correspondent à celles des archives de l'AFJ disponibles au Centre des Archives du Féminisme d'Angers. Cette chronologie est également tout à fait adaptée dans une recherche historique sur un objet encore non étudié puisqu'elle englobe sa genèse.

Une étude de l'association ne pourrait être réalisée sans être replacée dans un contexte plus large, politique et social et celui de l'histoire des femmes à la fin du XX^e siècle. Trois entrées peuvent être prises en compte : l'environnement politico-féministe, le contexte de l'évolution des associations féminines ainsi que la situation de la profession journalistique. L'AFJ voit le jour en 1981 au moment de l'arrivée de la gauche au pouvoir. C'est pour le féminisme une période ambiguë. Les femmes ont acquis de nombreux droits pendant les années 1960-1970.

**Encadré n°1 : Chronologie des dispositions en faveur de l'égalité
des hommes et des femmes**

1965 : Loi de réforme des régimes matrimoniaux qui autorise les femmes à exercer une profession sans autorisation maritale et à gérer leur biens propres.

1967 : Loi Neuwirth qui autorise la contraception.

1970 : Le congé maternité est indemnisé à 90% par l'Assurance maternité.

Création d'un congé parental d'éducation et suppression de la notion de « chef de famille ».

1972 : Le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.

1973 : La mère peut transmettre sa nationalité à son enfant légitime ou naturel.

1975 : Instauration du divorce par consentement mutuel.

Obligation de la mixité scolaire.

La loi Veil autorise l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) pour une période probatoire de 5 ans

1979 : Une nouvelle loi sur l'IVG rend définitive les dispositions de la loi de 1975.

Les questions de l'égalité entre les hommes et les femmes entrent au gouvernement avec la création du ministère des Droits de la Femme occupé par Yvette Roudy. Mais si d'un côté le féminisme s'institutionnalise, le mouvement connaît une perte de vitesse s'incarnant notamment dans la dissolution du MLF au début de l'année 1982. Après l'obtention des droits, la phase de mise en place de ces mesures révèle rapidement ses limites. Les

mouvements et les actions féministes prennent alors de nouvelles formes et tâchent de contrôler la bonne application des lois comme celle de l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes. L'Association des Femmes Journalistes symbolise bien ce nouveau féminisme cherchant la mise en place d'une égalité effective entre les hommes et les femmes et concentrant son action sur quelques domaines spécifiques.

Pour l'AFJ il s'agit de la défense de la place des femmes dans les médias. Pour comprendre l'association, le contexte de la professionnalisation des femmes journalistes est donc également important. Le XX^e siècle correspond à une période de grande évolution puisque la part de femmes journalistes passe de 2% dans les années 1930 à 15% dans les années 1960. Mais même si les femmes arrivent à se faire une place dans des rubriques qui leur étaient jusqu'alors fermées, le journalisme féminin se trouve essentiellement concentré à Paris et beaucoup de femmes occupent des emplois précaires de pigistes. Face à une conquête encore imparfaite de la profession journalistique, l'association se positionnait en défenseur des droits des femmes journalistes.

Le XX^e siècle correspond à une période d'essor des associations féminines "professionnelles" qui commencent à se développer essentiellement à la fin de la première guerre mondiale. L'accès des femmes à l'enseignement secondaire et supérieur, doublé de leur arrivée dans certains secteurs professionnels, contribuent au développement des associations "professionnelles" féminines. L'émergence de ces associations est le signe d'un nombre suffisant de femmes présentes dans les mêmes secteurs². Ainsi l'Association des Femmes Diplômées des Universités (AFDU) voit le jour en 1919, l'Association Française des Femmes Médecins (AFFM) en 1923 et l'Association Française des Femmes des Carrières Juridiques (AFCJ) en 1952. De leur côté, les mouvements féministes de la deuxième vague refusent le modèle associatif jugé trop pacifique et proche du pouvoir masculin. Mais ce rejet de la forme associative s'estompe à la fin du XX^e siècle avec comme élément déclencheur la déclaration, par la tendance "Psy et Po", d'une association de loi de 1901 du Mouvement de Libération des Femmes. Pour les mouvements féministes, ce dépôt du sigle MLF « lèvera les interdits sur l'institutionnalisation. »³ Le choix de revêtir une forme associative donne aussi aux féministes, tout comme à l'AFJ, la possibilité de devenir un interlocuteur du gouvernement et de prétendre à diverses subventions.

² RENNES Juliette, *Le Mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige*. Paris, Fayard, 2007, p. 77.

³ FAYET-SCRIBE Sylvie, « Femmes et Associations », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, N°11, 1984, p.10.

L'association agissait pour remplir un double objectif : celui de la défense des femmes journalistes et du traitement de l'information femme. Nous axerons notre travail de manière à mettre en évidence les relations, les représentations, les valeurs véhiculées par l'AFJ en liaison avec les enjeux politiques et sociaux de la fin du XX^e siècle, liées aux rapports de sexe ou à la question des femmes dans les médias. Il s'agira de voir comment l'AFJ s'est positionnée face aux problématiques de son époque. Quel était le fonctionnement de l'association et qui étaient ses adhérentes ? Pourquoi ont-elles choisi de se regrouper au sein de l'AFJ, que venaient-elles y chercher ? Que mirent-elles en place et quels furent les impacts de leurs actions ? Le caractère "professionnel" de l'association nous amène à nous demander si l'AFJ portait des engagements féminins se rapprochant du féminisme ou si elle était plus nettement centrée sur les seuls problèmes des journalistes. Quelle place occupait-elle au sein du réseau national des mouvements associatifs féminins ? Afin de prendre en compte l'évolution de l'association, nous adopterons, en filigrane, un point de vue diachronique. L'ensemble de ce questionnement aura pour but d'appréhender pleinement l'Association des Femmes Journalistes en la replaçant dans son contexte et de répondre à la problématique suivante : dans quelles mesures l'Association des Femmes Journalistes peut-elle être considérée comme une association professionnelle à caractère féministe ?

En plus de concerner des champs vastes comme l'histoire culturelle, l'histoire politique ou l'histoire sociale, l'analyse de l'Association des Femmes Journalistes (AFJ) relève aussi de quatre champs bien précis. Il s'agit de l'histoire du genre de par, entre autres, les critères d'entrée de l'association, de l'histoire du féminisme de par ses actions et engagements, de l'histoire du travail des femmes et de l'histoire du rapport des femmes aux médias de par les fonctions occupées par ses adhérentes ainsi qu'en tant que cause défendue par l'association.

Pour mener cette étude, nous avons évidemment bénéficié de l'essor récent de l'histoire du genre. Contrairement à l'histoire des femmes qui étudie les femmes en tant que sphère séparée, l'histoire du genre cherche à relier l'histoire des femmes à l'Histoire et à mettre en évidence les rapports entre les genres. Bien que l'AFJ fût une association complètement féminine et que nous ne ferons aucune mention d'hommes au sein de ce mémoire, notre recherche s'insère tout de même dans une approche genrée de l'histoire dans le sens où l'AFJ n'a de raison d'être qu'en s'érigant contre la trop grande place occupée par les hommes au sein des médias. L'histoire du genre a deux prérogatives principales que résume Michèle Riot-Sarcey sous la définition suivante : « le genre [est] un outil pour analyser l'organisation

sociale de la différence des sexes et un concept pour penser la domination hommes/femmes. »⁴ Comme le souligne l'historien Ollivier Hubert :

« le genre s'est révélé plus largement capable de nourrir une réflexion originale sur la détermination culturelle des identités et des relations sociales. En histoire, le concept de genre permet en particulier d'identifier un perpétuel travail de réinvention du monde selon un partage féminin/masculin et d'analyser les usages sociaux que les acteurs et les actrices historiques ont pu faire de telles représentations bipolaires du réel. »⁵

L'historienne Michèle Riot-Sarcey propose une historiographie chronologique de l'histoire du genre dans un article paru en 2000 et intitulé « L'historiographie française et le concept de "genre" »⁶. Elle met en évidence les trois étapes qui ont marqué la recherche de l'histoire du genre. À savoir une première étape dite de "victimisation" où les historiens se sont essentiellement consacrés à pointer du doigt les malheurs des femmes et leur domination par les hommes. La deuxième étape a été franchie suite au colloque de St Maximin⁷ en 1984 et a consisté en l'étude des sociabilités féminines, de leurs lieux et de leurs pratiques. Enfin une troisième étape historique cherche à rendre compte des activités des femmes, de leurs rôles, et de leurs métiers.

En partant du constat que l'histoire a été monopolisée par les hommes et que les femmes en sont quasi absentes, de nombreux historiens ont tenté d'écrire une histoire des femmes⁸. Cette démarche n'a pas pour but de nier les hommes mais de redonner aux femmes une place dans l'histoire dans un souci de transmission de la mémoire collective. Ainsi pour Florence Rochefort, « la construction d'une identité collective passe par l'appropriation d'une mémoire propre, et par l'inscription des femmes et du féminisme dans l'histoire de l'humanité. »⁹ Comme le souligne Fabrice Virgili, l'histoire des femmes est arrivée à un moment où

⁴RIOT-SARCEY Michèle, in BARD Christine, BAUDELLOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent, Genre et pouvoir*, Paris, Editions de la Martinière, 2004, p. 19.

⁵HUBERT Ollivier, « Féminin/Masculin : l'histoire du genre », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, N°57, 2004, p. 479.

⁶RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de "genre" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, N°47, 2000, p. 805-814.

⁷ Ndlr : Ce colloque a joué un rôle fondateur dans la manière dont les problématiques de l'histoire des femmes ont été posées en France en permettant, entre autre, de sortir du dolorisme dans lequel baignait l'histoire des femmes depuis son apparition. Si l'initiative en revient à Alain Paire, Michelle Perrot y a joué un rôle fondamental en sa qualité de chercheuse française pionnière sur la question du genre. Elle a contribué à l'émergence de l'histoire des femmes et du genre tout en s'intéressant à l'histoire du féminisme et à l'étude du travail des femmes (voir : PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984, p.8-10.)

⁸ Sur ce thème voir notamment : DUBY Georges, PERROT Michèle, *L'Histoire des femmes en Occident*, Paris, Perrin, 1991-1992 ; BARD Christine, *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2004.

⁹ROCHEFORT Florence, in SOHN Anne-Marie, THELAMON Françoise (dir.), *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1997, p. 196.

l'histoire connaissait une multiplication de ses champs d'investigation et une ouverture vers d'autres disciplines¹⁰. C'est donc un champ de recherche historique qui touche d'autres enseignements comme la sociologie, l'anthropologie, les sciences politiques ou encore la psychologie. *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir en est une parfaite illustration puisque la philosophe utilise aussi bien la biologie, la sociologie ou la psychanalyse pour appuyer son analyse de la femme et du féminin¹¹.

Brigitte Studer et Françoise Thébaud distinguent deux moments clés dans l'écriture de l'histoire du féminisme¹². La première étape, qui commence dans les années 1970, consiste à mettre en avant de grandes figures du féminisme à l'aide de biographies¹³. La deuxième, dans laquelle l'étude de l'AFJ s'insère parfaitement, est celle de l'analyse des mouvements nationaux et de leur insertion dans la société de leur temps. Ces deux phases sont résumées ainsi par Françoise Thébaud dans la conclusion de *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?* : « Quant à l'histoire du féminisme, elle a toujours été une dimension essentielle de l'histoire des femmes, évoluant en France de la recherche des beaux textes et des "premières" à une histoire plus complexe, à la fois politique et culturelle, des mouvements et de leur insertion dans la société de leur temps. »¹⁴

De nombreuses publications retracent l'histoire du féminisme et l'histoire de l'émancipation des femmes. Pour avoir une dimension globale de l'histoire du féminisme en France de la Révolution jusqu'aux années 2000, le livre de Michèle Riot-Sarcey, *Histoire du féminisme*¹⁵, paru dans la collection Repères en 2002 est une référence utile. L'ouvrage collectif dirigé par Eliane Gubin, Catherine Jacques et Florence Rochefort, *Le siècle des féminismes*, dresse un bilan du féminisme au XX^e siècle dans tout l'Occident. Fruit du travail de vingt-sept auteurs de dix nationalités différentes, il cherche à mesurer ce que les féministes ont changé dans l'histoire du XX^e siècle. Par l'appellation « Le siècle des féminismes », les auteurs inscrivent deux constats : le siècle du féminisme est le XX^e siècle et le féminisme est

¹⁰VIRGILI Fabrice, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, N°75, p.8.

¹¹ Sur l'approche pluridisciplinaire du genre voir notamment : BOURDIEU Pierre, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998 ; GUIONNET Christine et NEVEU Erik, *Féminins/Masculins, sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2009 ; LAUFER Jacqueline, MARRY Catherine, MARUANI Margaret (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

¹²STUDER Brigitte et THEBAUD Françoise, « Entre histoire et mémoire », in GUBIN Eliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, *et al.*, (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2004, p. 27-46.

¹³ Voir notamment la collection « Mémoire des femmes » chez Syros.

¹⁴THEBAUD Françoise, in SOHN Anne-Marie, THELAMON Françoise (dir.), *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1997, p. 396.

¹⁵RIOT-SARCEY Michèle, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte / Repères, 2002.

pluriel. Leur volonté est de refléter la complexité des mouvements tout en proposant un éclairage historique pour en finir avec les idées reçues. En s'ancrant dans le XX^e siècle et en soulignant la dimension internationale qu'a revêtue depuis la fin du siècle dernier le féminisme, cet ouvrage est essentiel pour appréhender l'Association des Femmes Journalistes.

Il ressort des recherches existantes sur le féminisme, un manque d'analyses sur le féminisme de la fin du XX^e siècle. Par exemple *Le siècle des féminismes* ne fait en réalité l'étude du féminisme que de 1900 à 1980. De même, l'ouvrage des sociologues Christine Guionnet et Erik Neveu, *Féminins/Masculins, sociologie du genre*, ne relate que l'histoire du féminisme en France jusqu'aux années 1970, alors que l'ouvrage est pourtant paru en 2009. Christine Bard fait, quant à elle, mention du féminisme post années 1970 dans *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*. Elle y souligne la baisse des mobilisations dans une partie intitulée « Les vicissitudes du militantisme (1981-2000) »¹⁶. Christine Bard met en avant le déclin des investissements dans les mouvements féministes à l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. Elle étudie ensuite les différentes formes d'engagements féministes de la fin du XX^e siècle en se concentrant surtout sur les années 1990 qui voient l'affirmation du mouvement lesbien et du combat pour la parité. L'année 1995 marque un réveil du féminisme avec la conférence mondiale de Beijing, le retour de la droite au pouvoir et les réponses à apporter aux actions des commandos anti-IVG. Cette analyse du féminisme de 1980 à 2000 est précieuse pour l'étude de l'AFJ puisqu'elle va permettre d'analyser l'association à la lumière du féminisme de l'époque. La fin de la deuxième vague du féminisme au début des années 1980, n'est pas synonyme de fin du féminisme. Celui-ci a juste muté, rendant son analyse plus complexe comme le soulignent Brigitte Studer et Françoise Thébaud : « On parlait [dans les années 1980] de la mort du féminisme. On évoque aujourd'hui une troisième vague. Il y a sans doute plus de continuité d'une vague à l'autre que les oublis de la mémoire le laissent croire. »¹⁷ Sans parler pour autant de troisième vague, Michelle Perrot dans *Le siècle des féminismes* en 2004, se demande sans équivoque « Que sera la prochaine vague ? »¹⁸ L'étude de l'Association des Femmes Journalistes s'insère donc dans une partie peu traitée de l'histoire du féminisme. Il s'agit de mettre en lumière un féminisme du creux de la vague et de montrer ce que fut la suite du mouvement.

¹⁶BARD Christine, *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 174-176.

¹⁷STUDER Brigitte et THEBAUD Françoise, « Entre histoire et mémoire », *Op. cit.*, p. 38.

¹⁸PERROT Michelle, in GUBIN Eliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, *et al.*, (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2004, p. 10.

En étudiant l'AFJ nous rencontrons forcément la thématique du travail des femmes et ce de deux manières distinctes. Premièrement c'est une association de professionnelles, des femmes dont le dénominateur commun est la profession de journaliste. Et deuxièmement le travail des femmes, dans ses multiples combats pour l'égalité, a été un des fers de lance de l'Association des Femmes Journalistes. L'historiographie du travail des femmes est relativement faible de même que l'histoire du travail des femmes reste peu étudiée¹⁹. Il s'agit d'un champ en renouvellement qui emprunte souvent de nouvelles problématiques à la sociologie²⁰. Pendant longtemps le travail des femmes fut invisible et les historiens ne se penchèrent pas sur cette question. Des pans entiers d'activités féminines ont encore été peu étudiés comme les paysannes ou le travail à domicile. L'historienne Sylvie Schweitzer avance deux explications à l'invisibilité du travail des femmes au cours de l'histoire²¹. Premièrement, au milieu du XIX^e siècle la conception du travail change puisque celui-ci devient synonyme de citoyenneté à la place de la propriété. Les femmes, n'ayant pas le droit de vote et étant donc exclues de la citoyenneté nouvelle, se trouvent tout naturellement exclues de la conception du travail. Deuxièmement, ce phénomène est amplifié par la volonté, à la même époque, de séparer la sphère privée de la sphère publique, or les femmes furent reléguées à la sphère privée. Afin d'appréhender au mieux l'accès des femmes au travail, il convient de mettre l'histoire du travail des femmes en lien avec l'histoire politique mais aussi avec celle du droit car les femmes ont été longtemps dépourvues, par exemple, du droit à l'enseignement, ce qui eut des conséquences directes dans l'emploi féminin. L'étude du travail des femmes tend alors souvent vers l'histoire des inégalités hommes-femmes au travail : « Analyser les transformations de l'activité féminine, c'est donc encore et toujours traquer les différentes formes d'inégalités, leurs reconfigurations, leurs reconductions et leurs disparitions. »²² La mise en lumière de ces inégalités fut l'un des combats de l'AFJ pour la défense des femmes journalistes.

¹⁹ Sur le thème du travail des femmes voir notamment : « Travaux de femmes : de la nourrice à l'employée », *Mouvement social*, N°105, 1978, coord. PERROT Michelle ; « Métiers de femmes », *Mouvement social*, N°140, 1987, coord. PERROT Michelle ; TILLY Louise A., SCOTT Joan W., *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Payot, 2002 ; SCHWEITZER Sylvie, « Les enjeux du travail des femmes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, N°75, 2002, p. 21-33 ; SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.

²⁰ Voir notamment les travaux de la sociologue Margaret MARUANI : *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2011 ; *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, (dir.), Paris, La Découverte, 1998.

²¹ SCHWEITZER Sylvie, « Les enjeux du travail des femmes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, N°75, 2002, p. 21-33.

²² MARUANI Margaret, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2011, p. 3.

L'Association des Femmes Journalistes est un groupe de femmes exerçant une même profession : le journalisme. Leur rapport avec ce métier est double puisqu'il s'agit à la fois de leur point commun et du moyen choisi par ses adhérentes pour exprimer leurs opinions féministes en analysant et dénonçant l'image de la femme dans les médias d'une part et la place des femmes journalistes d'autre part. C'est pourquoi nous aborderons les médias dans leur sens large : journalisme et représentations. Un point historiographique sur les femmes et les médias est réalisé par Béatrice Damian-Gaillard, Cégolène Frisque et Eugénie Saitta dans l'ouvrage *Le journalisme au féminin : assignations, inventions, stratégies*²³. Comme pour l'étude du travail des femmes, la recherche sur les femmes et le journalisme a été grandement enrichie par les sociologues du travail et de la famille. La recherche a connu un fort renouvellement dans les années 1990 durant lesquelles des études anglo-saxonnes et scandinaves ont analysé simultanément les rapports genrés dans les rédactions, leur organisation et leurs productions. Cela a permis de mettre en évidence les modalités de productions des inégalités entre les hommes et les femmes au sein des rédactions. Les travaux des historiens français sont, quant à eux, souvent fragmentaires et n'abordent pas de manière croisée la promotion des femmes dans les médias et les transformations du journalisme. Il est intéressant de noter que l'Association des Femmes Journalistes a rédigé l'un des seuls ouvrages professionnels sur la question : *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*²⁴.

Beaucoup de travaux historiques existent sur le journalisme mais ceux-ci n'intègrent pas forcément la question des femmes. Il ne s'agit pas d'un véritable champ de recherche contrairement aux études sur la place des femmes dans la politique ou dans l'espace public. L'ouvrage de Bernard Voyenne, *Les Journalistes français*, est l'un des rares comprenant dans son analyse un chapitre sur l'histoire de la féminisation de la profession intitulé « Les femmes s'imposent avec peine »²⁵. Ce n'est en effet que vers 1750 qu'apparaissent les premiers journaux rédigés pour des femmes et par des femmes tels que *Les spectatrices* de Mlle Barbier ou *Le journal des Dames* de Mme de Maisonneuve. Bernard Voyenne pointe les deux exceptions au monopole masculin : la presse féminine et la presse féministe. Il retrace de manière chronologique l'arrivée des femmes au journalisme jusqu'en 1985, date de parution de son ouvrage. La presse féministe a fait l'objet de nombreuses études historiques,

²³DAMIAN-GAILLARD Béatrice (dir.), FRISQUE Cégolène (dir.), SAITTA Eugénie (dir.), *Le journalisme au féminin : assignations, inventions, stratégies*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 261-265.

²⁴BARRE Virginie, DEBRAS Sylvie, HENRY Natacha, TRANCART Monique, *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*, Paris, CFD, 2000.

²⁵VOYENNE Bernard, *Les Journalistes français*, Paris, CFPJ-Retz, 1985, p. 214-222.

notamment centrées sur les dissidentes saint simoniennes ou le journal *La Fronde* de Marguerite Durand²⁶.

Les recherches sur les femmes et les médias sont encore surtout le fruit de colloques ou de rapports administratifs ou parlementaires présentés devant l'ONU et l'Union Européenne. Cela est révélateur d'une réelle préoccupation institutionnelle concernant l'image des femmes dans les médias. L'ouvrage collectif *Le journalisme au féminin : assignations, inventions, stratégies*²⁷, est le fruit d'un colloque international « Genre, journalisme et presse écrite » tenu à Rennes en 2008. À l'origine de ce colloque, la constatation de la persistance des inégalités entre les hommes et les femmes dans le métier de journaliste. Les femmes sont plus souvent au chômage, plus souvent pigistes et moins souvent directrices de publications... Les chercheurs tentent d'émettre des explications au maintien de ces inégalités et de souligner le rôle des femmes dans la durée de ces écarts. L'ouvrage regroupe plusieurs textes de nombreux chercheurs et donne diverses pistes de recherche.

Nous aborderons également l'histoire de la sociologie des associations françaises, féminines et professionnelles qui reste un domaine de recherche encore peu étudié. Pourtant ce champ d'étude est d'un intérêt certain pour l'histoire des femmes puisque « l'association a souvent été le creuset de l'innovation sociale, de la défense des individus, d'une culture autre. Et les femmes, qui rarement avaient accès aux grands appareils (Etat, partis, syndicats, chambre des métiers, direction d'entreprise...) connaissaient déjà ce seul –et parfois unique– moyen de s'exprimer socialement. »²⁸ C'est pour ces raisons que Sylvie Chaperon, auteure d'une thèse sur les mouvements de femmes de 1945 à 1970, considère que de nombreuses associations féminines mériteraient de faire l'objet de recherches historiques²⁹.

Comme le souligne Sylvie Chaperon, si « l'histoire interne des associations, de leurs statuts ou de leurs dirigeantes reste largement à faire », « pour ce faire, les sources ne font pas défaut. »³⁰ En effet, l'histoire des associations peut s'écrire via trois sources de nature différentes : les archives publiques, les archives privées et les sources orales. Notre principale

²⁶ Sur la presse féministe voir notamment : ADLER Laure, *A l'aube du féminisme : les premières journalistes, 1830-1850*, Paris, Payot, 1979 ; ROBERTS Mary Louise, « Copie subversive : Le journalisme féministe en France à la fin du siècle dernier », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, N°6, 1997, p. 230-249 ; LEVEQUE Sandrine, « Femmes, féministes et journalistes : les rédactrices de La Fronde à l'épreuve de la professionnalisation journalistique », *Le Temps des médias*, N° 12, 2009, p. 41-53.

²⁷ DAMIAN-GAILLARD Béatrice (dir.), FRISQUE Cégolène (dir.), SAITTA Eugénie (dir.), *Op.cit.*

²⁸ FAYET-SCRIBE Sylvie, *Op. cit.*, p.5.

²⁹ CHAPERON Sylvie, *Les années Beauvoir 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000, p.14.

³⁰ CHAPERON Sylvie, *Le creux de la vague, mouvements de femmes et féminisme, 1945-1970*, Thèse de doctorat, Florence, Institut universitaire européen, 1996, p. 38.

source, de par sa densité, furent les archives privées de l'AFJ qui sont consignées au Centre des Archives du Féminisme d'Angers implanté à la Bibliothèque Universitaire d'Angers. Ce fonds a été constitué en 2002 à l'initiative de Christine Bard, présidente de l'Association des Archives du Féminisme, et de Virginie Barré, membre de l'Association des Femmes Journalistes. Alors que « les associations sont souvent des structures fragiles, aléatoires, parfois même éphémères, et que leurs archives, ne figurant pas au premier plan de leurs préoccupations immédiates d'action, sont éminemment “périssables” »³¹, l'Association des Femmes Journalistes à quant à elle effectué un réel travail de conservation et d'archivage de l'ensemble de ses documents. Ainsi les sources de l'association représentent trente-six boîtes archivistiques et couvrent les années 1981 à 2002. Elles sont rassemblées sous la cote archivistique 7AF. Ces documents correspondent à tous les dossiers constitués au fil du temps par les présidentes successives de l'AFJ qui les conservaient alors à leur domicile. Virginie Barré, qui avait été présidente de l'association de 1995 à 1996, possédait une grande partie des archives de l'AFJ puisque Florence Montreynaud lui avait remis ses propres archives sur les débuts de l'association. Afin de constituer un fonds des plus complets, les archives des anciennes présidentes, Monique Perrot-Lanaud (1991 à 1994), Natacha Henry (1997 à 1998) et Isabelle Fougère (1999 à 2000), furent également collectées³².

Le fonds 7AF a été entièrement classé selon les normes archivistiques en vigueur par Alexia Bernier en 2003 dans le cadre de la réalisation de sa maîtrise d'histoire option archives sous la direction de Valérie Poinssotte³³. L'inventaire réalisé avec différentes notices et plans de classement, constitue une avancée précieuse pour une étude historique de l'association. En mars 2005, la présidente de l'AFJ Sonia Bressler effectua un dépôt complémentaire de documents couvrant la période 2004 à 2005. Ces documents, peu nombreux et disparates, furent ajoutés au fonds 7AF selon le classement préétabli en 2003 par Alexia Bernier.

On trouve dans ce fonds archivistique les statuts et règlements, les comptes-rendus des assemblées générales, des correspondances, des coupures de presse, divers articles, etc. La liste des membres et leur nombre n'y sont malheureusement pas toujours clairement établis. Il s'agit essentiellement de sources écrites dont une part importante est constituée de documentations collectées par les membres de l'association qui forment donc une source secondaire contrairement au reste du fonds qui est une source primaire. Toutefois cette

³¹ DIEBOLT Evelyne, DOUYERE-DEMEULENARE Christiane (dir.), *Un siècle de vie associative : Quelles opportunités pour les femmes ?*, colloque, Femmes et Associations, 2001, p.159.

³² Voir BERNIER Alexia, *Répertoire numérique détaillé du fonds de l'Association des Femmes Journalistes (AFJ), 7AF*, Maîtrise d'histoire option archives, Université d'Angers, 2003.

³³ *Ibid.*

documentation de travail forme une clé de compréhension des intérêts de l'association tout en nous donnant une base d'études sur les thématiques féministes de l'époque. Ce fonds contient également des sources audiovisuelles (56 cassettes audio et une cassette vidéo), des sources iconographiques (148 photographies et 42 diapositives) et des sources informatiques (5 disquettes et 3 CD-Rom). L'ensemble du fonds est en bon état mise à part la détérioration des documents faxés qui, heureusement peu nombreux, ne sont maintenant plus lisibles que par jeu de transparence. Le fonds contient très peu de documents relatifs au lancement de l'association et est disparate à partir des années 2000. Afin de compléter les lacunes de ces archives concernant les débuts de l'association (moment crucial que nous nous devons d'étudier), nous avons convoqué d'autres sources. Ainsi, suite à une demande auprès du service des archives de la Préfecture de police de Paris nous avons pu obtenir divers statuts de l'association. Nous avons eu accès à la déclaration de l'association à la préfecture en juillet 1981 avec ses statuts et la liste des membres du bureau. Nous avons aussi pu connaître le compte rendu de l'Assemblée Générale de novembre 1982 et la composition du bureau de 1982-1983.

Devant la densité des sources archivistiques disponibles, nous avons choisi de nous consacrer uniquement aux bulletins mensuels envoyés par l'association entre 1981 et 1999. Ceux-ci n'ayant pas été conservés pour l'année 2001 et les années ultérieures à 2004, cela a appuyé la délimitation temporelle déjà évoquée. L'ensemble des bulletins de l'AFJ sont contenus dans deux boîtes archivistiques (7AF112-113 et 7AF114-117) et couvrent la période de février 1982 à mai 2002. Nous étudierons ceux de février 1982 jusqu'à décembre 1999 soit 181 bulletins moins 5 manquants, soit 176 bulletins. L'intérêt de ces documents est multiple. En tant qu'organe de l'association, ils permettent tout d'abord de rendre compte de ses activités. Ils sont un objet d'étude fondamental car ils sont la vitrine de l'organisation et reflètent ses forces et faiblesses. Les bulletins, en tant que discours officiel et policé, permettent d'étudier le fonctionnement de l'AFJ et ce qu'elle cherche à mettre en valeur. Enfin ils permettent d'analyser en creux les valeurs et les présupposés des dirigeantes et des rédactrices, en ce qui concerne le féminisme, les journalistes, la politique... Les bulletins ont pour rôle d'informer les adhérentes et de permettre une publicité de leurs actions. Ils constituent un fonds riche puisqu'aux comptes-rendus des activités de l'association se mêlent des articles qui portent sur le thème du journalisme, du travail des femmes, de la représentation des femmes dans les médias... On relèvera néanmoins au fil de l'étude qu'aussi précieux qu'ils puissent être, comme tout bulletins officiels, ceux de l'AFJ sont également à

mettre à distance du fait d'un discours consensuel et policé, ne rendant pas forcément compte des divergences ou des difficultés rencontrées.

Une étude approfondie de ce corpus dense ne pouvait se faire sans la mise en place d'une méthodologie précise. Les 176 bulletins ont été photographiés au Centre des Archives du Féminisme à Angers. Une lecture active de ces documents a ensuite été effectuée pour aboutir à la réalisation de trois feuilles Excel qui constituent notre base de données. Un premier tableau Excel intitulé "Bulletins" recense les aspects externes pratiques : pour chaque numéro est renseigné sa date de réalisation, le nombre de pages, le nom de sa ou ses rédactrice(s) et la présidente en place à cette période. La feuille Excel nommée "Articles" détaille pour chaque numéro de bulletin la liste des articles contenus. Un numéro leur est attribué suivi du titre de l'article, du nombre de lignes approximatives et du nom de son auteur. Ensuite, un type d'information est attribué à l'article en fonction de son contenu. Pour que cette base de données permette une recherche aisée, il a fallu constituer une liste figée de types d'informations possibles afin d'éviter qu'un trop grand nombre de mots clés ou des synonymes soient utilisés. Suite à la lecture de quelques bulletins cette liste a été réalisée via cinq entrées :

Tableau 1 : Liste des types d'informations utilisés pour caractériser les articles des bulletins

Informations	Mots clés inscrits dans le tableau de lecture Excel
Liées à l'AFJ	-Administrative (réunion, cotisation, local, nouveaux membres...) -Projet (idées d'activités à mettre en place) -Activités (de l'AFJ, débats, prix, commissions...) -Adhérentes (petites annonces, entraide, actualité des adhérentes...) -Promotion de l'AFJ
Liées à l'actualité	-Actualité nationale -Actualité internationale -Actualité professionnelle
Liées à la culture	-Promotion revue / livre / articles -Culture (expo, cinéma...) -Culture scientifique (colloque, recherche...)
Liées aux relations	-Info autres associations -Relation internationale -Relation nationale
Liées au positionnement	-Réaction sexisme (misogynie, féminisme...) -Soutien (à une cause, à une personne...)

Enfin, les deux dernières colonnes de cette page Excel prennent en compte la double orientation de l'AFJ : le journalisme et le féminisme. Ainsi pour chaque article, en plus du mot clé concernant le type d'informations véhiculées, il est notifié si l'article concerne une information féministe et / ou une information en lien avec la profession journalistique. L'intérêt de cette catégorisation s'est trouvé limité par sa dichotomie ne laissant pas de place aux nuances. La troisième feuille Excel, intitulée "Contenu", est un listing par numéro de bulletin et par numéro d'articles des différents thèmes relatifs au contenu de l'article en question. Pour faciliter la recherche une liste des mots clés les plus utilisés a été constituée au fur et à mesure afin de ne pas utiliser de synonymes qui rendraient ensuite laborieuse une recherche au sein de la base de données. Les mots clés des articles sont très diversifiés, allant de noms propres aux termes du quotidien. Cette méthode s'est révélée très utile pour retrouver facilement un article abordant une question précise ou pour sélectionner l'ensemble des articles mentionnant l'implication d'une adhérente en particulier, etc.

Cinq autres feuilles Excel aux angles d'approches plus spécifiques ont été créées. Tout d'abord la lecture des bulletins nous a permis de collecter la liste des membres des bureaux successifs, excepté pour les années 1984 et 1985. Une deuxième liste recense les noms des adhérentes pour les années 1982, 1986 et 1987. L'une des activités principales de l'AFJ étant l'organisation de rencontres-débats, une attention particulière a été apportée à ces informations. Une troisième feuille Excel recense les différentes rencontres avec des personnalités. Lorsqu'ils sont disponibles, les éléments suivants y sont consignés : un numéro a été attribué à chaque rencontre, sa date, la personnalité invitée, le nom de l'adhérente de l'AFJ à l'origine de l'organisation de cette rencontre, les fonctions de l'invité(e), sa nationalité et le thème de la rencontre. Enfin, un double tableau a été constitué pour lister les débats organisés par l'AFJ (numéro du débat, intitulé, date) d'une part et de l'autre les invités participant à ces événements.

Comme nous l'avons déjà souligné, les bulletins de l'association sont un outil interne à l'AFJ qui ne reflète que la parole officielle de l'association. Evelyne Diebolt considère que ces sources émanant des associations elles-mêmes sont à percevoir comme un discours interne, « à savoir le discours que l'association tient sur elle-même [...]. Ces textes ont donc tendance à enjoliver les choses et à masquer les tensions, les clivages et les exclusions. »³⁴

³⁴ DIEBOLT Evelyne, « Archives d'associations : une mémoire "émiettée", une mémoire "étouffée", Etat des lieux », in DIEBOLT Evelyne, DOUYERE-DEMEULENARE Christiane (dir.), *Un siècle de vie associative : Quelles opportunités pour les femmes ?*, colloque, Paris, Femmes et Associations, 2001, p.175.

Afin de ne pas baser notre recherche uniquement sur des discours internes et donc restrictifs, nous avons décidé de compléter ces sources archivistiques par des sources orales.

Pour aborder les sources orales et appréhender la méthodologie à utiliser, nous nous sommes appuyés sur l'ouvrage du sociologue Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, et celui de l'historienne Florence Descamps, *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*. Nous avons également utilisé les techniques de conduite et de traitement d'entretiens tels qu'ils nous sont présentés dans le master 1 en sociolinguistique que nous effectuons en double cursus.

Dans l'introduction de son ouvrage, Florence Descamps explique que les sources orales sont « des paroles humaines “provoquées”, c'est-à-dire suscitées a posteriori par rapport aux faits dont elles témoignent, dans un but patrimonial, culturel, scientifique ou pédagogique. »³⁵ Si nous avons rencontré spontanément en premier Marie-Odile Fargier, en tant que présidente initiale de l'association, les autres personnes questionnées l'ont été sous recommandations des interviewés. Comme l'expliquent Stéphane Beaud et Florence Weber, notre enquête s'est donc élaborée par contacts successifs, par « arborescence »³⁶. Pour mener à bien ce travail de recherche, nous avons réalisé cinq entretiens dont trois avec des anciennes présidentes de l'AFJ (Marie-Odile Fargier, Katie Breen et Florence Montreynaud), un avec la présidente actuelle (Pascale Colisson) et un autre avec une ancienne adhérente (Martine Storti). Nous avons donc questionné seulement cinq témoins de l'AFJ. Même si cela ne constituait pas un frein réel, le fait que les personnes à interroger résidaient pour la plupart à Paris a tout de même limité la quantité d'entretiens réalisés. Mais compte tenu de la densité de nos sources archivistiques et du fait qu'il ne s'agissait pas de collecter des statistiques sur l'association mais plutôt de faire parler la mémoire d'anciennes affjistes afin d'éclairer certaines zones d'ombre des archives, comme la création de l'association, notre démarche s'insérait davantage dans une enquête qualitative que quantitative. La question du nombre d'adhérentes à interviewer n'a alors que peu d'importance dans une enquête qualitative car « l'objectif est de comprendre les situations, non pas d'estimer des valeurs dans une population d'enquête.

³⁵DESCAMPS Florence, *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, 2006, p. 7.

³⁶BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010, p. 125.

[...] Pour des entretiens biographiques ou dans une étude exploratoire, quelques cas particulièrement illustratifs suffiront. »³⁷

Ces entretiens ont revêtu des formes diverses. Martine Storti a répondu à une liste de questions que nous lui avons transmise par mail. Il s'agissait donc d'un entretien directif avec une dizaine de questions. Ce type d'entretien n'a été utilisé qu'avec Martine Storti car celle-ci se trouvait en déplacement et avait peu de temps à accorder à un entretien de visu. De plus son engagement au sein de l'AFJ fut très bref et surtout concentré aux prémises de l'association. Les quatre présidentes de l'AFJ ont quant à elles fait l'objet d'un entretien semi-directif, qui, comme le rappelle le sociolinguiste Philippe Blanchet, est un entretien « constitué de questions ouvertes auxquelles l'informateur peut répondre tout ce qu'il souhaite, l'enquêteur se contentant de le suivre dans le dialogue. »³⁸ Dans une enquête semi-directive, l'enquêteur organise son discours à sa convenance à partir du thème proposé par l'enquêteur.

Compte tenu de l'emploi du temps de trois des présidentes interrogées et de leur lieu de résidence, il a été décidé d'effectuer des entretiens téléphoniques. Il s'est révélé, contrairement à ce que nous pensions de prime abord, que ces entretiens furent très constructifs et abondants. En effet, l'anonymat du téléphone, le fait de ne pas voir son correspondant ni ses réactions, ont contribué à éliminer toute forme de gêne et l'entretien a revêtu l'aspect d'une séance d'introspection où l'interviewée s'exprimait librement avec très peu d'interventions du chercheur. Ces conversations téléphoniques ont duré entre quinze minutes et un peu plus d'une demi-heure. La première présidente de l'AFJ, Marie-Odile Fargier, a quant à elle fait l'objet d'un entretien qui s'est déroulé à son domicile parisien. Ces quelques expériences diverses de collecte de sources orales nous ont permis, en plus de se familiariser avec une méthodologie particulière, de prendre conscience de l'importance du lieu et du cadre de l'entretien.

Lors de ces entretiens nous nous sommes attachées à comprendre les raisons qui avaient poussées ces journalistes à adhérer, voir à créer, l'AFJ. Nous les avons questionnées sur leur engagement au sein de l'association et leur rôle en tant que présidente. Leur vision et leur ressenti sur l'AFJ ont également fait l'objet de questions. Mais nous nous sommes surtout concentrées sur les éléments que nous ne trouvions pas au sein des archives c'est-à-dire concernant la création de l'association mais aussi, pour l'entretien avec Pascale Colisson, des

³⁷BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 176.

³⁸BLANCHET Philippe, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 51.

questions sur la situation actuelle de l'AFJ. Les personnes interrogées ont toutes montré un vif intérêt à parler de l'histoire de l'association. Il s'agissait pour elles d'un souvenir fort et d'un élément important de leur vie. Certaines d'entre elles nous ont même fait parvenir leurs archives privées sur l'AFJ : statuts de l'association, dossiers réalisés par l'AFJ... Florence Montreynaud nous a également envoyé un extrait de son nouvel essai dans lequel elle mentionne sa prise de contact avec l'association.

Pour réaliser ce mémoire nous avons donc bénéficié d'une importante quantité de sources que nous avons pu croiser ensemble et sans lesquelles il ne nous aurait pas été possible d'écrire l'histoire de l'AFJ.

Nous avons choisi d'étudier l'histoire de l'Association des Femmes Journalistes dans deux parties distinctes. La première sera consacrée à la présentation de l'association. Pour commencer, nous nous intéresserons à sa genèse en tant que point de départ de son histoire. Ensuite, nous nous focaliserons sur les différents acteurs de l'AFJ : ses adhérentes mais aussi ses présidentes successives. Enfin, un chapitre sera consacré à la présentation de notre source principale : les bulletins de l'association. La deuxième partie de notre mémoire abordera l'AFJ par trois approches différentes. Nous nous arrêterons tout d'abord sur ses actions et engagements. Ensuite nous replacerons l'association au sein de ses réseaux, c'est-à-dire que nous nous intéresserons aux sociabilités de l'AFJ. Ces deux chapitres se focaliseront davantage sur le côté professionnel de l'association. Nous nous demanderons si en se constituant en tant qu'expertes sur les questions des femmes dans les médias, les adhérentes ont pu organiser autour d'elles un véritable réseau. Enfin, à la lumière des points d'analyses déjà évoqués, nous nous poserons la question de la part d'engagement féministe de l'association. L'enjeu de ce dernier chapitre sera de déterminer dans quelles mesures l'AFJ fut un outil de défense catégoriel genré portant une forme de féminisme.

PREMIERE PARTIE

L'AFJ : Une association féminine parisienne de journalistes

« À la fin du XIX^e siècle, l'idée associative est une des idées-force de la vie politique et sociale. La chute de l'Empire et l'avènement de la république rendent possible l'installation du combat pour l'émancipation féminine dans une perspective de longue durée. [...] L'association est le cadre indispensable pour regrouper, afin de lutter et réfléchir ensemble, tous les individus préoccupés par la question des femmes. »³⁹

En revêtant une forme associative, l'Association des Femmes Journalistes ancre sa création dans une volonté de regrouper les femmes journalistes sous un statut officiel. Qui étaient les actrices de l'AFJ et quelles étaient leurs motivations pour créer et faire vivre l'association ? Le bulletin d'information diffusé auprès des adhérentes constitue un moyen de communication très fréquemment utilisé par les associations. L'ensemble de notre recherche s'est fortement appuyé sur cet organe de l'AFJ.

Cette première partie entend apporter une présentation complète de la structure de l'association en abordant sa création, ses créatrices et ses adhérentes avant d'aborder les bulletins mensuels de l'AFJ dans leur ensemble.

³⁹ KLEJMAN Laurence, ROCHEFORT Florence, « Les associations féministes en France de 1871 à 1914 », in. « Femmes et Associations », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, N°11, 1984, p.147.

Chapitre 1 : La création de l'AFJ : se construire et rassembler

L'Association des Femmes Journalistes a été créée en juin 1981 comme l'atteste le premier texte de ses statuts se trouvant dans le dossier 7AF1. Ce chapitre se propose de retracer les étapes de la construction interne de l'AFJ en revenant sur les origines de l'association et ses enjeux puis en mettant en lumière ses créatrices.

A. Les contextes d'une histoire de l'AFJ : le choix de la structure associative

L'analyse du contexte entourant la naissance de l'AFJ doit se faire sur plusieurs pôles correspondant à ses préoccupations. Nous mettrons en relation la création de l'association avec l'environnement politico-féministe, l'évolution des associations féminines françaises ainsi que la situation des femmes dans la profession journalistique.

1. Continuer la lutte dans un environnement politico-féministe apaisé

Le début des années 1980 correspond à une phase d'institutionnalisation du féminisme. Au niveau européen, le féminisme entre directement dans la sphère politique. Yvette Roudy, élue députée européenne en 1979, fonde avec d'autres députées féministes et avec l'appui de Simone Veil, alors présidente du Parlement, une commission *ad hoc* sur « Les droits des femmes et l'égalité des chances ». Par ailleurs, en 1981, le Parlement adopte une résolution sur la « situation des femmes dans la communauté européenne ».

Au cours de la V^e République, la France a connu différentes instances chargées de promouvoir l'égalité hommes-femmes. La plupart étaient liées à l'apparition des questions des droits des femmes au programme présidentiel. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981, les questions féministes s'invitent à l'Élysée. Un ministère délégué aux droits de la femme est créé. Dirigé par Yvette Roudy, il bénéficia d'un budget propre et d'une certaine influence sur les prises de décision au sein du gouvernement. Cet organe gouvernemental symbolise le passage de la notion de « libération des femmes » à celui du « droit des femmes ». La lutte pour l'égalité des sexes n'est plus le fait de quelques mouvements, mais devient un sujet public en occupant une place au gouvernement et dans les mesures politiques.

Mais après le combat pour l'obtention des droits, la phase de mise en place effective de ces mesures révèle rapidement ses limites. Le ministère délégué aux droits de la femme peine à mettre en place de véritables changements égalitaires au sein de la société. Les mouvements et les actions féministes se réorganisent et prennent alors de nouvelles formes en tâchant de contrôler la bonne application des lois. Il est significatif que l'Association des Femmes

Journalistes se soit créée à cette période. L'AFJ symbolise bien ce nouveau féminisme moins "rageur", cherchant la mise en place d'une égalité effective entre les hommes et les femmes et concentrant son action sur quelques domaines spécifiques (les médias, l'égalité salariale...).

Malgré sa prise de notoriété, le féminisme perd de son militantisme révolutionnaire et s'essouffle comme le symbolisent bien la dissolution du MLF et la montée de l'antiféminisme. Son institutionnalisation et le fait que François Mitterrand se soit prononcé clairement pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes, semblent rendre toutes luttes féministes non politiques sans réel intérêt.

Si la source archivistique 7AF ne contient aucune information concernant la réflexion qui a pu pousser à la création de l'association, l'entretien mené auprès de Marie-Odile Fargier, première présidente de l'AFJ, s'est révélé très important pour cerner l'état d'esprit dans lequel l'association fut fondée. Ainsi l'AFJ a été créée en lien direct avec ce contexte politique favorable au développement des questions femmes au sein du gouvernement :

« En 1981, quand François Mitterrand a été élu, on s'est dit qu'il ne faut pas que parce que la gauche arrive au pouvoir, -qui avait voté jusqu'ici toutes les mesures antidiscriminatoires ou favorables à la contraception, à l'avortement, à la pilule-, il ne faut pas que l'impression se généralise que maintenant il n'y a plus rien à faire, que tout est fait. Donc nous au départ on avait créé l'Association des Femmes Journalistes dans l'idée de rester en contact, de continuer à travailler sur les inégalités, les ségrégations, les violences, le viol, de ne pas se laisser un peu anesthésier par le fait que certainement les choses allaient quand même avancer. C'était ça l'idée de départ. »⁴⁰

La création de l'AFJ se fit donc en réaction directe à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Étant journalistes, ses créatrices avaient conscience que l'élection de François Mitterrand pourrait aussi signifier une baisse d'intérêt de la part des médias sur les questions sociales puisque celles-ci seraient directement traitées par le gouvernement.

Mais, pour Katie Breen, trésorière de l'association en 1982, l'élection de François Mitterrand était le symbole d'une certaine ouverture du débat : « Et donc on s'est dit, en tout cas moi je me suis dit, ça y est tout est possible, on va pouvoir parler des sujets femmes, on va pouvoir faire monter cette information dans les journaux. »⁴¹ Pour les femmes cette élection représentait un énorme espoir de changement. Ce que Katie Breen et l'équipe de rédaction de la rubrique "Femmes" de *Marie-Claire* ont illustré par une rubrique du numéro de juin 1981

⁴⁰ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q1.

⁴¹ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-a.

titrée « Elles ont gagné ! » mais qui pour Katie Breen signifiait que « toutes les femmes avaient gagné. »⁴²

L'Association des Femmes Journalistes est née d'un double constat face au contexte politique. D'un côté celui d'une ouverture sociale et d'une facilité d'expression des questions féministes : « L'arrivée de toutes ces femmes socialistes-féministes nous a donné un vrai coup de boost. »⁴³ Et d'un autre côté celui de la nécessité de surveiller le bon état des avancées sociales promises par la gauche. L'AFJ s'est à la fois appuyée sur un contexte favorable créé par le gouvernement en même temps qu'elle s'est érigée auprès de celui-ci en tant qu'organe de veille afin de lui rappeler les priorités féministes et ses promesses en matière d'égalité hommes-femmes.

2. Se constituer en association, un moyen de se positionner comme interlocuteur privilégié du gouvernement ?

Depuis la loi de 1901 le nombre d'associations n'a cessé d'augmenter en France. En 1982, on en dénombre 40 000. Mais comme le souligne Sylvie Fayet-Scribe :

« “Association” et “féminisme” sont deux termes qui ne semblent pas toujours avoir fait bon ménage. En effet à la fin du XIX^e siècle, le féminisme désireux de s'imposer comme force politique a besoin d'une désignation plus combative qu'“association” et préfère adopter les dénominations de “ligue”, “groupe”, “union”... même si le fonctionnement interne n'en est pas moins fortement structuré (bureau, comité et réunions...). »⁴⁴

Les associations apparaissent aux féministes comme une prise de pouvoir par un groupe et comme une volonté de se rapprocher du pouvoir masculin. Les associations féministes qui se constituèrent malgré tout au XX^e siècle furent clairement dénigrées par leurs pairs. L'association Choisir créée en 1971 pour défendre les signataires du Manifeste des 343 fut considérée comme un lieu de pouvoir individuel au fonctionnement non démocratique. De même la Ligue du droit des femmes, fondée en 1974, fut accusée de “collaborer” en voulant se rapprocher des institutions⁴⁵.

Pour les mêmes raisons, le MLF « à ses débuts, comme le Women's Lib, a rejeté l'organisation hiérarchique, l'inscription des militantes, les cotisations. »⁴⁶. Mais très vite le

⁴² *Ibid*, Q1-b.

⁴³ *Ibid*.

⁴⁴ FAYET-SCRIBE Sylvie, « Femmes et Associations », *Op. cit.*, p.8.

⁴⁵ *Ibid*, p.9.

⁴⁶ GARCIA GUADILLA Naty, « De la confiance à l'association : l'évolution du MLF depuis 1968 », *in* « Femmes et Associations », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, N°11, 1984, p.154.

sigle MLF, bien que création extérieure des médias, devint un enjeu que se disputèrent les différentes tendances féministes du mouvement. Si bien que le 18 octobre 1979, “Psy et Po” déposa auprès de la Préfecture de Police le sigle MLF en tant qu’association de loi 1901. Pour Sylvie Fayet-Scribe, paradoxalement, c’est cet acte « qui lèvera les interdits sur l’institutionnalisation »⁴⁷ et qui eut pour conséquence la prolifération des associations féministes. Beaucoup de groupes, jusqu’alors informels, firent le choix de revêtir une structure officielle. Dans un article paru dans la revue *Pénélope, pour l’histoire des femmes*, en 1984, Naty Garcia Guadilla étudie l’évolution du MLF en France depuis 1968 comme « illustration frappante de la transformation (peut-être inévitable) de structures informelles et de relations interpersonnelles fondées sur la confiance, en des structures formelles (sinon bureaucratique) et des relations inter-groupales de plus en plus soumises au droit. »⁴⁸ Elle y recense trois phases chronologiques dans l’histoire du MLF : le stade des structures informelles (1968-1973), le stade de l’organisation (1974-1978) et le stade de la pétrification institutionnelle (à partir de 1979).

Le cadre associatif n’inclut pas forcément une « pétrification institutionnelle », il offre aussi de nombreux avantages. Il permet tout d’abord un regroupement facile de toutes les personnes concernées par une même question telle que le droit des femmes. Ce que corroborent les propos de Marie-Odile Fargier : « Nous, au départ, on avait créé l’Association des Femmes Journalistes dans l’idée de rester en contact [...]. »⁴⁹ L’association est donc un moyen d’action dont le premier rôle est la réunion de personnes aux sensibilités identiques sur un sujet donné. Pour Françoise Picq, l’engouement des groupes féministes à se constituer en tant qu’association s’explique aussi par le fait que « pour éditer et diffuser un bulletin, pour recevoir des fonds... il fallait déposer des statuts et respecter des obligations légales. »⁵⁰ D’un point de vue pratique la structure associative offre donc un cadre légal plus épanouissant. Mais surtout le fait de revêtir une structure formelle permet aux associations d’exister pour les instances gouvernementales. Ainsi « la volonté de se constituer comme interlocuteur par rapport au nouveau pouvoir incita les féministes à repenser la forme associative. »⁵¹ Le cadre associatif de l’Association des Femmes Journalistes lui offrait donc la possibilité de se

⁴⁷ FAYET-SCRIBE Sylvie, « Femmes et Associations », *Op. cit.*, p.10.

⁴⁸ GARCIA GUADILLA Naty, « De la confiance à l’association [...] », *Op. cit.*, p.154.

⁴⁹ Marie-Odile Fargier, entretien avec l’auteure, 22 avril 2013, Q1.

⁵⁰ PICQ Françoise, « Quelques étapes dans la constitution des associations féministes », *in*. « Femmes et Associations », *Pénélope, pour l’histoire des femmes*, N°11, 1984, p.203.

⁵¹ *Ibid.*

rapprocher du gouvernement et de pouvoir plus facilement s'exprimer sur la question des femmes et des médias.

3. L'émergence des associations professionnelles féminines

Grâce à la loi de 1901, les associations féminines se multiplient. Elles ont été, pour les femmes, le moyen d'entrer et d'agir dans la sphère publique. Au début du XX^e siècle, « les femmes se sont regroupées [dans des associations] autour de deux pôles : le catholicisme et le protestantisme. »⁵² C'est le cas, par exemple, du Mouvement Jeunes Femmes créé en 1946 dont les « motivations étaient fondées sur des conceptions éthiques issues du protestantisme »⁵³ et qui s'impliqua sur des sujets très larges comme l'éducation des femmes, le travail, la parité, les violences faites aux femmes... Dans *Les filles de Marianne*, l'historienne Christine Bard souligne que les associations féminines connurent un regain de vitalité à la suite de la Première Guerre mondiale, animées par l'effort de reconstruction, avant de décliner à partir du début de la Seconde Guerre mondiale⁵⁴.

La profession journalistique était au centre de l'AFJ de par son terrain d'action et le fait que seules les femmes journalistes pouvaient y adhérer. L'association peut alors être qualifiée d'association professionnelle. Cette imbrication entre le féminin, le professionnel et l'associatif s'est largement répandue au sein des associations en France à partir des années 1920. Comme l'explique Sylvie Fayet-Scribe : « Les associations de femmes ou les associations dans lesquelles se trouvent des femmes suivent la tendance plus générale qui se dessine pour l'ensemble des associations : elles sont de plus en plus liées au secteur productif. Aussi s'efforcent-elles de concilier la notion “d'entreprise” et celle de “mouvement social”. »⁵⁵ Ainsi en 1923 se crée l'Association Française des Femmes Médecins (AFFM), en 1952 l'Association Française des Femmes des Carrières Juridiques (AFCJ), en 1971 l'Association Française des Femmes Pilotes ou encore en 1982, l'Association des Femmes Ingénieurs (FI).

Avec le développement de l'enseignement secondaire pour les femmes et l'ouverture de plusieurs secteurs professionnels, qui leur étaient jusque là fermés, les femmes ressentent le besoin de se regrouper au sein d'associations professionnelles catégorielles féminines. Elles

⁵² DIEBOLT Evelyne, « Introduction », in DIEBOLT Evelyne, DOUYERE-DEMEULENARE Christiane (dir.), *Un siècle de vie associative : Quelles opportunités pour les femmes ?*, colloque, Femmes et Associations, 2001, p.11.

⁵³ ALQUIER Annie, « Le Mouvement Jeunes Femmes », *ibid*, p.83.

⁵⁴ BARD Christine, *Les filles de Marianne*, Paris, Fayard, 2001, p.10.

⁵⁵ FAYET-SCRIBE Sylvie, « Femmes et Associations », *Op. cit.*, p.13.

cherchent à défendre leurs droits et obtenir l'égalité entre les hommes et les femmes qui bien qu'officielle, reste encore imparfaite. Le recours à la structure associative permet de se regrouper via un dispositif alternatif. Caroline More souligne cet élément d'explication de l'engouement des femmes pour les associations professionnelles :

« Si l'égalité intellectuelle entre les hommes et les femmes se fait progressivement tout au long du siècle, il n'en est pas de même de l'égalité professionnelle. Aussi les femmes, confrontées à une situation spécifique dans les sphères privée et publique, se regroupent dans des associations pour défendre leurs droits et s'écarter de la marginalité, et ce dès les années 1920. »⁵⁶

B. Les enjeux de la création de l'AFJ

Quelles furent les motivations de la naissance de l'AFJ ? La création de l'Association des Femmes Journalistes est le moyen d'action choisi par ses initiatrices pour agir sur deux domaines : la représentation des femmes dans les médias et la défense des femmes journalistes.

1. La situation de la profession journalistique

Le contexte de la professionnalisation des femmes journalistes est important pour comprendre la création de l'AFJ. Les femmes n'embrassèrent la profession journalistique que très tardivement. En effet, il faut attendre les années 1750 pour qu'apparaissent les premiers journaux rédigés à l'intention des femmes par des femmes (*Les spectatrices* de Mademoiselle Barbier, *Le journal des Dames* de Madame de Maisonrouve...). Au XIX^e siècle quelques auteures littéraires telles que George Sand ou Pauline de Meulan, collaborent à des journaux masculins. Les femmes n'étant pas admises dans les salles de rédaction et dans un souci de correspondre à un idéal littéraire viril, les femmes journalistes se dissimulèrent souvent sous des pseudonymes masculins comme la journaliste Séverine qui signa de "Séverin" son premier article.

Dans *Les journalistes français*⁵⁷, Bernard Voyenne pointe les deux exceptions au monopole masculin : la presse féminine, qui apparut à la fin du XVIII^e siècle, et la presse féministe. Cette dernière semble avoir été l'œuvre exclusive des femmes. L'exemple historique le plus célèbre est le quotidien *La Fronde* fondé par Marguerite Durand en 1897.

⁵⁶ MORE Caroline, *Pour une contribution à l'histoire des intellectuelles. L'Association Française des Femmes Diplômées des Universités des origines à nos jours*, Mémoire DEA Sciences de la Société. Sociétés occidentales. Sexe et sociétés, (dir.) THEBAUD Françoise, Paris 7, 2001, p.41.

⁵⁷ VOYENNE Bernard, *Les journalistes français*, Paris, CFPJ-Retz, 1985.

Ce journal était entièrement « dirigé, administré, rédigé et composé par des femmes ». À l'époque le journalisme reste assez flou, oscillant entre littérature et politique, mais sous l'impulsion, entre autres, de *La Fronde*, la profession connut, au tournant du XX^e siècle, une grande mutation en tendant vers le reportage et les faits.

La première partie du XX^e siècle est marquée par la grande absence des femmes journalistes. Même lors de la Première Guerre Mondiale elles ne réussirent pas à entrer dans les rédactions. Cantonnées aux chroniques, critiques ou œuvres d'imagination les femmes journalistes se contentaient d'envoyer leurs papiers à la rédaction laissant le champ de l'information aux hommes. Seules quelques femmes firent figures d'exception à l'instar d'Andrée Claudius-Jacquet, Geneviève Tabouis, Louise Weiss ou encore Dominique Auclères. L'apparition de la radio dans les années 1920 et son essor spectaculaire par la suite laissèrent les femmes sur le côté installant la figure du speaker masculin dont l'un des premiers fut Marcel Laporte. Dans les années 1930 les femmes journalistes ne représentaient que 2% de la profession et étaient complètement absentes de la presse de province.

La deuxième partie du XX^e siècle correspond à une période de grande évolution puisque la part de femmes journalistes en France passe de 15% dans les années 1960 à 38% en 1997⁵⁸. À la fin du XX^e siècle, les réticences face aux femmes journalistes sont toujours présentes et ce n'est que dans les années 1980 qu'elles réussirent à se faire une place dans des rubriques qui leur étaient jusqu'alors fermées (les sciences, le sport, l'hippisme...). Cette période correspond aussi au début de la médiatisation du métier de journaliste. À partir de la fin des années 1970 et avec l'enthousiasme pour l'audiovisuel, les journalistes commencent à être personnifiés et à devenir des "vedettes" à l'instar de Roger Gicquel ou Yves Mourousi. Mais de même que pour la radio, les femmes ne gagnent que timidement le journalisme télévisuel. Il faut attendre les années 1980, avec Christine Ockrent, pour que l'information télévisée ait son égérie féminine.

Pour autant à la fin du XX^e siècle des inégalités de représentations des femmes persistent toujours. Ainsi le journalisme féminin se trouve essentiellement concentré à Paris avec seulement 10% de femmes journalistes dans la presse de province en 1985. De plus la majorité des emplois précaires de pigistes sont occupés par des femmes.

⁵⁸ DAMIAN-GAILLARD Béatrice (dir.), FRISQUE Cégolène (dir.), SAIITA Eugénie (dir.), *Le journalisme au féminin : assignations, inventions, stratégies*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p.11.

La préoccupation de la situation des femmes journalistes et des inégalités dans les médias est rapportée par Marie-Odile Fargier, première présidente de l'AFJ, qui souligne : « J'ai commencé le journalisme en 1968, je crois qu'il y avait 5% de femmes titulaires d'une carte de presse à l'époque. [...] Ayant pris conscience de cette question, on avait l'impression qu'il ne fallait pas la laisser retomber. »⁵⁹

C'est donc dans ce contexte d'ouverture partielle du secteur du journalisme aux femmes, que l'AFJ a vu le jour. Sa création correspond à la volonté de défendre les intérêts des femmes journalistes en démontrant que la conquête de cette profession restait encore toute relative. L'association justifiait ses engagements en analysant les chiffres du secteur du journalisme au prisme de la différence hommes-femmes. Ces données furent largement diffusées par l'AFJ que ce soit au sein de ses bulletins mensuels, lors de discours public ou de conférences.

L'AFJ a donc été créée afin de combattre des inégalités. Il est difficile de trouver des chiffres sur la situation des femmes dans les médias à l'époque. Dans un dossier réalisé par l'association elle-même, il est notifié qu'en 1986, « les femmes constitu[aient] 25 % des journalistes salariés dans la presse, mais 42% des pigistes. »⁶⁰ En ce qui concerne l'information femme, les données sont absentes jusqu'à la fin du XX^e siècle. Il faut en effet attendre l'année 1994 avec la conférence internationale à Bangkok sur les femmes, pour que soit mis en place une grande enquête sur la représentation des femmes dans les médias. Ce projet, baptisé journée Mediawatch, consiste en l'analyse systématique, via une grille, d'un grand nombre de médias. En France, lors de la première édition, le 18 janvier 1995, il est apparu « qu'il n'y avait aucun sujet vraiment spécifique aux femmes parmi les 10 quotidiens, les 5 radios et les 5 télévisions [...] traités » et qu'« une femme [était] présente pour cinq hommes, soit 43 femmes pour 205 hommes, soit 17% de femmes. »⁶¹

⁵⁹ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q10.

⁶⁰ BRIERE Claire et LAUFER Danièle, *Femmes journalistes, ambitions et réalités*, Paris, Les dossiers de l'AFJ, 1986, p. 41.

⁶¹ TRANCART Monique, « La place et l'image des femmes dans les bulletins d'information et les articles d'actualité », in *Femmes et médias : actes du XV^e congrès de l'Union professionnelle féminine*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.147.

2. L'engagement syndical et féministe de l'AFJ

L'Association des Femmes Journalistes s'est largement consacrée à la défense des droits des femmes journalistes ainsi qu'à l'analyse de la place des femmes dans l'information. Ce double engagement constitue la raison-même de sa création et fut clairement notifié dans le premier texte de ses statuts et à chaque réécriture de ceux-ci en 1983, 1986, 1988 et 1995. L'article 2 des premiers statuts de l'AFJ en 1982 stipule donc :

Encadré n°2 : Article 2 des statuts de l'AFJ, 1982⁶²

- ART 2.
- 1) L'association a pour but de favoriser la distribution et la coordination des informations concernant les femmes. [...]
 - 2) L'association a pour but de lutter contre les discriminations qui frappent les femmes journalistes dans les organes de presse.

Le premier objectif de l'association évolua rapidement. En effet si en 1982 il est surtout question d'être un centre ressource des informations sur les femmes, l'AFJ, ne se contenta pas de collecter ces informations mais les analysa également. Les derniers statuts de l'AFJ de la période étudiée datent de 1995 et comprennent quelques modifications :

Encadré n°3 : Article 2 des statuts de l'AFJ, 1995⁶³

- ART 2. L'association a pour objectifs :
- 1) De favoriser le rééquilibrage :
 - De la présence des femmes à tous les niveaux de responsabilité dans les médias
 - De la représentation des femmes dans les médias ;
 - 2) De veiller au respect de la déontologie journalistique ;
 - 3) D'œuvrer à l'amélioration de la qualité de l'information et au respect des droits et de la dignité des personnes dans ces mêmes médias.

Dans cette dernière version des statuts de l'association, le double engagement de l'AFJ est toujours présent via l'article 2.1. Les objectifs numéro 2 et numéro 3 correspondent, quant à eux, à un élargissement des enjeux de l'AFJ et concernent l'ensemble de la profession journalistique. Mais de manière générale, l'activité de l'AFJ fut durant toute son existence, tournée vers deux objectifs complémentaires qui forment les deux piliers de l'engagement principal de l'association : la place et la représentation des femmes dans les médias. Ce que Florence Montreynaud résume ainsi : « Les fondatrices [de l'AFJ] ont deux ambitions, l'une

⁶² « Statuts de l'Association des Femmes Journalistes », 1982, dossier 7AF1, boîte 7AF1-4, CAF, Angers.

⁶³ « Statuts de l'Association des Femmes Journalistes », 1995, dossier 7AF2, boîte 7AF1-4, CAF, Angers.

d'ordre syndical – les droits des femmes journalistes pigistes- et l'autre féministe – les “sujets femmes” dans les médias. »⁶⁴

Le premier engagement de l'association relève d'un sentiment d'injustice professionnelle ressenti par les adhérentes. Les créatrices de l'association souhaitaient utiliser l'AFJ pour permettre de protéger et de promouvoir les femmes au sein des rédactions. L'engagement de l'AFJ pour défendre les femmes journalistes vient en réaction au quotidien et au vécu des créatrices et adhérentes.

Le second objectif de l'association concernait l'ensemble des femmes puisqu'il consistait à analyser et sensibiliser à l'image des femmes véhiculée par les médias que ce soit en termes de quantité (ex : faible place laissée aux femmes dans l'actualité...) ou de qualité (ex : faible nombre d'expertes femmes interviewées...). Cette préoccupation découlait d'un constat établi par plusieurs adhérentes et formulé avec ces mots par Evelyne Le Garrec : « Il y a une hiérarchie dans l'information. [Les hommes] sont au sommet puisqu'ils détiennent l'information politique, sociale, etc. »⁶⁵ L'AFJ, avec ce second objectif, s'attaquait à la représentation des femmes dans les médias et notamment aux stéréotypes véhiculés par ceux-ci. Il s'agissait, là encore, de dénoncer une réalité ressentie par les membres de l'association « qui se sont groupés pour s'entraider, et aussi pour obtenir que les médias traitent davantage des femmes, sous un angle féministe et non “féminin” au sens traditionnel, c'est-à-dire cuisine, enfants, recettes pour trouver un mari ou le retenir. »⁶⁶

Les deux préoccupations principales de l'AFJ étaient donc en lien direct avec la condition socio-professionnelle de ses adhérentes. L'association abordait la question des femmes dans les médias au sens large du terme puisqu'elle interrogeait à la fois la femme émettrice du message (la place des femmes journalistes) et de la femme en tant que contenu du message (la question de l'image des femmes donnée par les médias). Katie Breen résume cette approche ainsi : « l'objectif était double, il a toujours été double. Il était à la fois d'améliorer l'information femmes, c'est-à-dire qu'on parle des choses, qu'on ne mette pas les sujets sous le tapis, et d'autre part de soutenir les femmes dans la profession. »⁶⁷

L'association a donc vu le jour pour servir ce double engagement qui relève à la fois d'une dimension professionnelle et d'une cause féministe. Bien que l'AFJ ait évolué au fil des

⁶⁴ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde. Du MLF aux Chiennes de garde*, Paris, Eyrolles, 2014, p.291.

⁶⁵ DELACOUR Marie-Odile, LE GARREC Evelyne, STORTI Martine, « Femmes et journalisme », *Cahiers du Grif*, n°13, octobre 1976, p.49-54.

⁶⁶ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.291.

⁶⁷ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-c.

années (réorganisation interne, agrandissement, changements successifs de présidentes...) son combat principal ne changea pas. Dès lors, notre questionnement sous-jacent s'articulera autour de l'analyse de l'équilibre de cette dualité. Comment s'accordaient la partie professionnelle et la partie féministe de l'association ? Sous quelles formes se matérialisaient ces engagements ?

3. Agir en tant que femme et en tant que journaliste

Il est naturel que l'AFJ, en tant qu'association regroupant des femmes appartenant au même milieu professionnel, possède des objectifs en corrélation avec la profession journalistique. En souhaitant permettre la diffusion de l'information sur les inégalités hommes-femmes et défendre les femmes journalistes, les adhérentes de l'AFJ se positionnaient en tant que journalistes.

Leur profession de journaliste aida largement à porter la cause de l'association puisque, comme le rapporte Marie-Odile Fargier, l'AFJ « utilis[a] la force des médias pour ne pas laisser retomber le traitement par les journaux, par les médias en général, de questions qui nous paraissaient de premier plan. »⁶⁸ L'association cherchait à informer et à créer le débat au sein de la société. Pour cela elle s'appuyait sur ses adhérentes dont la profession journalistique fut un atout majeur qui lui permit d'agir aussi bien à l'échelle nationale qu'européenne et internationale.

L'AFJ souhaitait faire prendre conscience au plus grand nombre des stéréotypes véhiculés par les informations femmes : « À l'époque les féminins c'était pas comme aujourd'hui d'être sexy, d'être à la mode, etc... c'était beaucoup d'être une bonne mère, une bonne ménagère, une bonne épouse. »⁶⁹ De par la profession de ses membres, elle pouvait agir de l'intérieur : « Il fallait que les femmes journalistes se donnent de l'énergie, s'aident mutuellement, s'affirment dans des rubriques autres que société ou ailleurs que dans des magazines féminins [...]. »⁷⁰ et ainsi « développer dans toute la presse écrite ou audiovisuelle un point de vue non pas “de femme” mais de féministe et pas seulement sur les “sujets femmes” mais sur tous les sujets. »⁷¹

Le but de l'association était donc de regrouper un maximum d'adhérentes journalistes rejoignant l'engagement de l'AFJ pour la défense des femmes journalistes et de la

⁶⁸ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q10.

⁶⁹ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-b.

⁷⁰ Martine Storti, questionnaire de l'auteure, 25 septembre 2013, Q6.

⁷¹ *Ibid.*

représentation des femmes dans les médias. Ce double combat, parce qu'il concerne la condition féminine, a pu intéresser un certain nombre de journalistes féministes. Mais les convictions politiques et les positionnements des journaux des adhérentes étaient multiples. En effet, pour que l'engagement de l'AFJ soit le plus entendu possible il fallait réussir à toucher l'ensemble des journalistes. Marie-Odile Fargier rappelle ce souci d'hétérogénéité de l'association :

« Moi j'étais syndiquée CGT par exemple et dans l'association il y avait des femmes qui étaient même à droite parce qu'il y a des femmes féministes à droite. [...] L'idée c'était de créer un mouvement transversal pour maintenir la question des discriminations et des violences au premier plan de l'actualité dans le plus de titres possibles, du *Figaro* à *Libé...* »⁷²

Le combat de l'association était donc porté par des personnes avec seulement deux caractéristiques : des femmes et des journalistes. Le groupe se trouvait uni par le fait d'avoir des caractéristiques socio-professionnelles semblables et des combats qui relevaient de leur réalité quotidienne. Ces points communs entre afjistes sont soulignés par Florence Montreynaud dans un bulletin mensuel de 1986 :

« Au cours des dernières réunions, nous nous sommes interrogées sur l'identité de l'AFJ. Ne pensez-vous pas qu'une de nos forces est notre diversité et qu'à nous définir avec trop de précision, nous risquerions de perdre de cette richesse ? Une certitude fondamentale : **nous sommes femmes ET journalistes**, dans cet ordre. N'est-ce pas suffisant, aujourd'hui, pour nous définir ? Est-ce que cela ne rend pas bien compte de nos objectifs et de nos actions ? [...] »⁷³

C. Les “pionnières” de l'AFJ

Afin de cerner au mieux l'histoire d'une association, il nous faut porter une attention accrue aux personnes à l'origine de sa création. Sans rédiger pour autant des biographies complètes, nous ne pouvons étudier l'Association des Femmes Journalistes sans examiner le parcours de ses créatrices. En effet « au travers de leurs expériences et des sociabilités dans lesquelles elles évoluent, que celles-ci soient familiales, étudiantes, professionnelles, amicales ou militantes, il est possible de mieux cerner pourquoi, dès l'origine, telle ou telle direction a été choisie plutôt qu'une autre. »⁷⁴

⁷² Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q9.

⁷³ Bulletin n°36, art. 1, Florence Montreynaud, juin 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

⁷⁴ AUBERTIN Judith, *L'Association des Françaises Diplômées des Universités, 1919-1940, Un réseau féminin de solidarités nationales et internationales*, Mémoire Master Recherche Histoire, (dir.) ANDRIEU Claire, IEP Paris, 2008, p.42.

1. Les initiatrices de l'Association des Femmes Journalistes

Établir la liste des personnes à l'origine de la création de l'Association des Femmes Journalistes fut une entreprise difficile car nos sources archivistiques principales, que constitue le fonds 7AF du Centre des Archives du Féminisme à Angers, ne contiennent aucun document relatif à sa création.

Pour qu'une association puisse devenir une personne morale et ainsi avoir une capacité juridique, elle doit faire l'objet d'une déclaration administrative. Les statuts, modifications de statuts et déclarations relatifs aux associations parisiennes sont consignés à la Préfecture de Police de Paris. Nous avons pu obtenir du service des archives la liste des dix membres du premier bureau établi en juillet 1981 :

Tableau 2 : Les membres du 1^{er} bureau de l'AFJ, juillet 1981

Minou Azoulai	Marie-Odile Fargier (présidente)
Reggy Biffaud	Sylvie O'Dy
Katie Breen (trésorière)	Emmanuelle Plas
Arlette Chabot	Elisabeth Salvaresi
Françoise Cordier	Dominique Torrès

La lecture de cette source archivistique ne doit pas être exclusive et laisser entendre que seules ces dix journalistes furent à l'origine de l'association. En effet, une confrontation avec des sources orales diverses, nous laisse supposer que les créatrices de l'AFJ furent bien plus nombreuses. Lors du premier entretien, mené auprès de Marie-Odile Fargier en avril 2013, celle-ci mentionna une création collective, émanant d'un « groupe »⁷⁵, « un noyau de base pas négligeable »⁷⁶. Pour Marie-Odile Fargier, l'AFJ fut le résultat de la volonté de plusieurs autres journalistes, non membres du premier bureau, telles que : Danièle Granet, Nina Sutton, Martine Storti ou encore Florence Montreynaud. Dans un souci de confronter les mémoires, trois autres créatrices de l'AFJ ont été interrogées : Katie Breen, Martine Storti et Florence Montreynaud. Celles-ci nous ont à leur tour donné une liste de personnes qui leur semblent avoir été actives dans le lancement de l'AFJ.

Excepté pour la personne interrogée elle-même, une source orale ne peut à elle seule confirmer ou infirmer la participation d'une adhérente. S'agissant d'un évènement lointain, s'étant déroulé il y a plus de 32 ans, et éphémère ; puisque nous entendons par création de

⁷⁵ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q6.

⁷⁶ *Ibid*, Q4.

l'association, son lancement, sa réflexion, ce qui correspond aux temps de discussion qui ont précédé le dépôt des statuts de l'AFJ et ses toutes premières actions ; les sources orales sont, de manière générale, peu fiables car trop enclines aux défaillances de la mémoire. Lors des entretiens menés, les interviewées mentionnent leur incertitude : « Je pense qu'il y avait Moïra Sauvage, mais je ne suis pas sûre de ça. »⁷⁷, ne se souviennent plus de toutes les co-créatrices : « Là encore, je n'ai vraiment pas la liste des noms. »⁷⁸, et finissent, chacune, par nommer des personnes différentes.

Le croisement des diverses sources sollicitées permet d'établir une liste de vingt-et-un noms. Seule Marie-Odile Fargier fait l'unanimité dans les mémoires et est citée par toutes nos sources. Cela s'explique par son implication marquante aux débuts de l'association car elle fut la première présidente de l'AFJ et d'après Katie Breen, « la première assemblée constituante se passa dans [son] appartement. »⁷⁹

Minou Azoulai et Katie Breen sont nommées trois fois sur les quatre sources dont nous disposons. Les autres journalistes ne sont citées en tant que créatrices qu'une seule fois (dans quatorze cas) ou deux fois (pour seulement quatre d'entre elles). Ces résultats ne permettent aucune certitude, d'autant plus que Florence Montreynaud, bien que citée à deux reprises, rejette formellement toute implication dans le lancement de l'AFJ et n'aurait pris part à l'association que quelques temps après sa création :

« En juin 1981, dans l'euphorie qui suit la victoire de la gauche (le 10 mai, François Mitterrand est élu président), je lis dans *Le Monde* une brève qui change ma vie : on annonce la création de l'Association des femmes journalistes, avec mention d'une adresse à Paris. Ne doutant de rien, j'écris en proposant d'adhérer. »⁸⁰

2. Prosopographie partielle

Les divers entretiens menés ainsi que la liste du premier bureau nous ont permis de disposer de vingt noms de créatrices supposées de l'association (Florence Montreynaud ayant elle-même infirmé sa participation) :

⁷⁷ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q3.

⁷⁸ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q7.

⁷⁹ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q3.

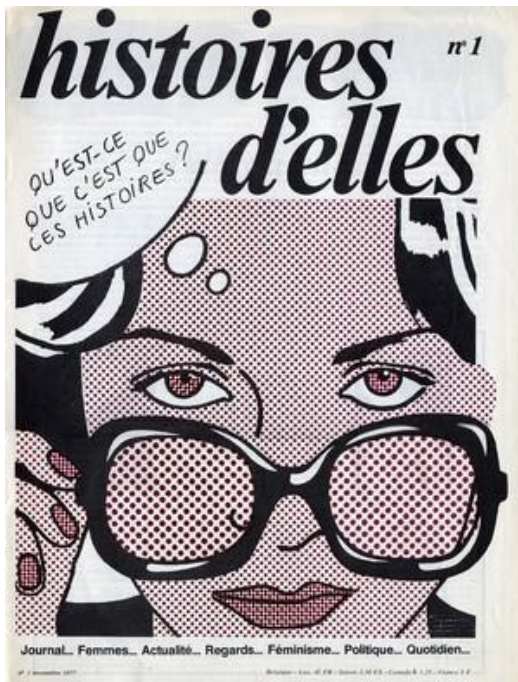
⁸⁰ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.290.

Tableau 3 : Créatrices (supposées) de l'AFJ

-AZOULAI Minou	-GRANET Danièle	-PLAS Emmanuelle
-BIFFAUD Reggy	-LAUFER Danièle	-RAVILLY Anne
-BREEN Katie	-LE FLOC'HMOAN Annick	-SALVARESI Elisabeth
-CHABOT Arlette	-LE GARREC Evelyne	-SAUVAGE Moïra
-CORDIER Françoise	-O'DY Sylvie	-STORTI Martine
-DELACOUR Marie-Odile	-PELLETIER-LATTES	-SUTTON Nina
-FARGIER Marie-Odile	Micheline	-TORRES Dominique

Cette liste brute des créatrices supposées de l'AFJ ne prend tout son sens qu'avec l'éclairage des liens professionnels, personnels ou idéologiques les unissant. En effet, si toutes étaient journalistes, il est intéressant de comprendre la constitution du groupe et de l'appréhender dans son individualité afin de souligner les imbrications et éventuels sous-groupes.

Le lieu de travail, par son rôle de socialisation et par son reflet de l'idéologie du travailleur, est le premier item de convergence que nous allons prendre en considération. Trois journaux se trouvent prédominants dans les emplois de ces journalistes au début des années 1980 : *Histoire d'Elles*, le supplément "Femmes" de *Marie-Claire* et *F Magazine*.



Photographie 1 : *Histoires d'Elles*, n°1, 1976

Histoire d'Elles était un mensuel féministe créé en juin 1976 que Martine Storti présente sous ces traits :

« Un journal fait par des femmes, mais pas un journal féminin pas même un journal dont le seul enjeu serait de traiter les "problèmes femmes" librement, [...] un journal qui parlerait des femmes, bien sûr, mais qui surtout traiterait de tous les problèmes du monde, un journal où les femmes pourraient dire ce qu'elles ont à dire sur la guerre, ou sur la politique, ou sur le nucléaire, ou sur la justice, ou sur le terrorisme, pourraient regarder le monde à leur façon, loin des "schémas masculins"... »⁸¹

⁸¹ STORTI Martine, *Un chagrin politique, De mai 68 aux années 80*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.152.

Ce mensuel fut créé par plusieurs amies dont Martine Storti, Marie-Odile Delacour, Evelyne Le Garrec, Hélène Bellour et Leïla Sebbar. Les trois premières journalistes citées furent également co-fondatrices de l'AFJ. *Histoires d'Elles* fut publié durant trois années. Ce journal rejoignait l'idéologie de l'AFJ dans sa volonté de promouvoir l'information femmes et de garantir la place des femmes journalistes. La participation à la création de l'AFJ de trois des co-fondatrices *d'Histoires d'Elles* coïncide avec l'arrêt de publication du journal. Leur engagement a donc trouvé en l'AFJ un nouveau terrain d'expression.

Trois créatrices de l'AFJ participèrent au supplément "Femmes" de *Marie-Claire* : Katie Breen, Micheline Pelletier-Lattès (photographe) et Annick Le Floc'Hmoan (pigiste). Créé en 1937, le magazine féminin *Marie-Claire*, est initialement teinté de religion catholique et arbore une ligne éditoriale plutôt conservatrice en matière familiale. Mais en 1974, *Marie-Claire* connaît un tournant idéologique. « À sa tête, Jacques Garai suit de près ce qui se fait en matière de presse féminine aux Etats-Unis et notamment l'apparition du journal féministe grand public, *Ms. Magazine*, en 1971. »⁸² Deux ans plus tard le supplément "Femmes" du magazine fut créé intégrant « la forme et le ton de la presse féministe militante. »⁸³

Le cahier "Femmes" de *Marie-Claire* abordait des thèmes variés tels que le travail, la contraception, le divorce. D'un format de seize pages, sans publicité, il fut d'après Katie Breen, « une rubrique très importante dans la construction du discours féminin-féministe dans la presse française. »⁸⁴ Katie Breen, qui fit partie de l'équipe de rédaction de *Marie-Claire* de 1980 à 2005, décrit ainsi cette rubrique innovante : « ça rappelle un peu ce que fait *Causette* aujourd'hui. C'est-à-dire qu'il y avait beaucoup d'humour, beaucoup de témoignages, on contestait énormément de choses du système. On était tout un groupe, quatre ou cinq journalistes, et on faisait un journalisme un petit peu impertinent. »⁸⁵

Enfin, *F Magazine* était une revue féministe qui parut de 1978 à 1982. Claude Servan-Schreiber en était la directrice de rédaction, secondée par Benoite Groult. Marie-Odile Fargier, première présidente de l'AFJ, fit également partie du comité de rédaction de *F magazine* qu'elle présente comme « un mensuel d'information féministe de la grande presse, c'est-à-dire édité par le groupe Expansion avec des moyens journalistiques tout à fait

⁸² PAVARD Bibia, « Contraception et avortement dans *Marie-Claire* (1955-1975) : de la méthode des températures à la méthode Karman », *Le Temps des Médias*, N°12, 2009, p.110.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-b.

⁸⁵ *Ibid.*



comparables à ceux des autres journaux [...]. »⁸⁶ Trois autres créatrices de l'AFJ travaillèrent à la rédaction de *F Magazine* : Reggy Biffaud, Martine Storti et Emmanuelle Plas.

Photographie 2 : *F Magazine*, n°1, 1978

Au total, ce sont neuf journalistes initiatrices de l'AFJ qui participèrent à la vie de ces trois journaux (Martine Storti ayant contribué à la fois à *F Magazine* et à *Histoire d'Elles*). L'engagement féministe affiché par ces trois médias est un signe de l'intérêt déjà important porté par ces neuf journalistes aux questions femmes. Il est à noter que Florence Montreynaud, bien que non créatrice de l'association, disposait du même réseau puisqu'en 1978 elle « propose au prestigieux mensuel féminin *Marie-Claire* de publier de petits articles sur [sa] région et quelques mois plus tard, [elle] fai[t] de même avec *F Magazine*, un mensuel féministe qui vient de se lancer. »⁸⁷

La collecte de sources orales nous a permis d'identifier deux événements féministes constituant un deuxième item de convergence entre les initiatrices de l'AFJ. Si l'un était national et l'autre international, ils se déroulèrent tous les deux en 1979, soit deux années à peine avant la création de l'association.

En Iran, en février 1979, Rouhollah Mousavi Khomeini, de retour d'exil, renversa le shah Mohammad Reza Pahlavi pour installer une République Islamique. Les femmes perdirent de nombreux droits et suite à l'institution de la loi islamique chiite, le port du tchador fut rendu obligatoire. Les iraniennes manifestèrent en grand nombre et pour les journalistes féministes parisiennes « ce fut un coup de cœur : les femmes iraniennes, qui avaient, comme les hommes, lutté contre le Shah n'acceptaient pas d'être les oubliées de la révolution. Pour la première fois, les femmes refusaient, après une lutte politique, générale, d'être renvoyées aux limbes de l'histoire. »⁸⁸

⁸⁶ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q1.

⁸⁷ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.289.

⁸⁸ STORTI Martine, « En Iran, mars et avril 1979 », extrait de son blog, www.martine-storti.fr/ecrits/en_iran_mars_et_avril_1979.html.

Afin de les soutenir et de rencontrer ces femmes, le Comité international du droit des femmes, présidé par Simone de Beauvoir, envoya une délégation en Iran en mars 1979. Celle-ci était composée d'une vingtaine de membres dont quatre initiatrices de l'AFJ : Marie-Odile Fargier, Martine Storti, Elisabeth Salvaresi et Micheline Pelletier-Lattès. Cette délégation aurait dû être reçue par Khomeini afin de s'entretenir sur les nouveaux [non] droits des femmes et en particulier sur le port du voile mais un dilemme éthique rendit cette rencontre impossible :

« L'Ayatollah Khomeiny acceptait de recevoir à Qom quelques-unes d'entre nous à condition qu'elles se couvrent les cheveux d'un voile, à tout le moins d'un fichu. Allions-nous accepter de porter ce fichu, alors que nous venions marquer notre solidarité et notre soutien aux iraniennes qui le refusaient, pour pouvoir, en substance, dire à Khomeiny ce que nous pensions de sa politique ? Ou bien allions nous refuser et le fichu et la rencontre ? »⁸⁹

Quelques mois après leur retour en France, un deuxième combat féministe s'engageait pour faire front aux remises en cause de la loi Veil. Des luttes pour sa pérennisation s'organisèrent. D'importantes manifestations eurent lieu auxquelles prirent part activement des groupes de femmes journalistes. Marie-Odile Fargier souligne leur forte mobilisation, et le fait qu'elles furent « un gros noyau de femmes journalistes [investit] dans la préparation de la manifestation et pas seulement dans sa couverture. »⁹⁰

Il nous est impossible de connaître le degré d'implication de chaque créatrices de l'AFJ sans devoir collecter de fastidieuses sources orales. La participation de Marie-Odile Fargier et d'Elisabeth Salvaresi sont quant à elles certifiées, respectivement, par l'intéressée elle-même et par des documents iconographiques. Quant à Martine Storti, elle se définit comme « une des co-organisatrices de la manifestation du 6 octobre 1979 pour la reconduction de la Loi Veil. »⁹¹



Photographie 3 : Simone de Beauvoir et Elisabeth Salvaresi à la fondation du Comité International du Droit des Femmes, Paris, mars 1979. Photo: Martine Franck. Magnum.

⁸⁹ STORTI Martine, « Derechef, bobards de Catherine Clément, cette fois en Iran en 1979 », www.martine-storti.fr/nouveautes/derechef_bobards_de_catherine_clement_cette_fois_en_iran_en_1979.html

⁹⁰ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q1.

⁹¹ STORTI Martine, questionnaire de l'auteur, 25 septembre 2013, Q5.



**Photographie 4 : Martine Storti, le 6 octobre 1979, manifestation pour la reconduction de la loi Veil.
Photo : Janie Gras.**

La défense des droits des femmes en Iran et le maintien de la Loi Veil ont mobilisé, au minimum, quatre initiatrices de l'AFJ. Cela montre bien leur réactivité sur les informations concernant les femmes et leur implication dans la lutte pour les droits des femmes aussi bien en France qu'à l'international.

Ces cinq connexions (*F Magazine*, *Histoire d'Elles*, le supplément "Femmes" de *Marie-Claire*, la délégation en Iran et les manifestations pour la Loi Veil) constituent des liens professionnels et idéologiques certains entre les initiatrices de l'AFJ. Mais d'autres liens à caractère personnel, plus difficiles à mettre au jour, ont certainement dû exister. Ainsi Katie Breen ne connaissait pas les initiatrices de l'AFJ avant les premières réunions de réflexion pour la création de l'association exception faite d'Annick Le Floc'Hmoan et de Micheline Pelletier-Lattès avec laquelle elle « travaillait beaucoup et [...] qui était très proche de Marie-Odile Fargier. »⁹² Katie Breen aurait rencontré Marie-Odile Fargier pour l'interviewer pour le supplément "Femmes" de *Marie-Claire* suite à la publication de son ouvrage *Le viol*⁹³. De même, Danièle Laufer serait « venue avec Minou Azoulai [...] à la première assemblée constituante »⁹⁴ car elles étaient amies.

Si comme nous l'avons déjà souligné, d'après Marie-Odile Fargier, les convictions politiques des créatrices de l'AFJ étaient très diverses, ces propos sont à nuancer par une vision différente proposée par Martine Storti qui fut très engagée au sein du MLF. D'après elle, ce sont ces convictions féministes de gauche qui ont rapproché les initiatrices de l'AFJ : « Nous nous connaissons parce que nous étions journalistes dans la presse gauchiste et militantes au MLF. » Les créatrices de l'AFJ sont en effet plusieurs à avoir travaillé dans des

⁹² Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q4.

⁹³ FARGIER Marie-Odile, *Le viol*, Paris, Grasset, 1976.

⁹⁴ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q3.

journaux de gauche ou d'extrême gauche à l'instar de Martine Storti au quotidien *Libération*, Evelyne Le Garrec et Marie-Odile Fargier à *Politique Hebdo*. Marie-Odile Fargier était syndiquée CGT⁹⁵ et Martine Storti, pour sa part, était déjà très engagée auprès du parti socialiste puisqu'elle fut chargée de mission au cabinet du Premier ministre Laurent Fabius de 1984 à 1986 et fit une allocution lors du meeting de Martine Aubry au palais des congrès de Lille le 13 octobre 2011.

Même si nous ne pouvons établir l'ensemble des liens unissant les créatrices, il semble que ce soit leur engagement sur les questions femmes qui ait constitué un premier point de rencontre et de cohésion de groupe. À l'instar de Marie-Odile Fargier et de Martine Storti, ces femmes étaient souvent très engagées dans la vie associative, politique ou syndicale. L'AFJ fut, pour elles, une forme d'engagement supplémentaire ou complémentaire.

⁹⁵ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q9.

Chapitre 2 : Les afjistes

Afin de comprendre l'Association des Femmes Journalistes il nous faut nous pencher sur les personnes qui la faisaient exister. Qui étaient-elles ? Comment et pourquoi choisirent-elles de rejoindre l'association ? En plus des simples adhérentes, se trouvaient des membres actifs au rôle prédominant et aux responsabilités importantes : les présidentes de l'association. Nous verrons aussi que l'AFJ attira également des adhérentes ne résidant pas dans la capitale mais en province ou même à l'étranger.

A. Être adhérente à l'AFJ

L'analyse des membres d'un groupe, en tant qu'éléments constituant sa force vive, nous donne des indices précieux sur le groupe lui-même. Cette partie entend donc comprendre qui étaient les adhérentes de l'AFJ. Comme son nom l'indique, l'association fut non mixte. Ce positionnement sera étudié dans le chapitre 6 de ce mémoire.

1. Les différents régimes d'adhésion

De par son terrain d'action -les médias- l'AFJ n'accueille dans ses rangs que des journalistes (de sexe féminin). Toutefois des exceptions étant prévues, plusieurs catégories d'adhérentes, aux cotisations et pouvoirs inégaux, furent créées.

Encadré n°4 : Article 6 des statuts de l'AFJ, 1995⁹⁶

Art 6 : MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association se compose :

- 1) D'ADHERENTES ACTIVES : les femmes exerçant une activité de journaliste qui versent annuellement une cotisation fixée par l'Assemblée générale. Leur voix est délibérative.
- 2) D'ADHERENTES STAGIAIRES : les étudiantes en journalisme. Leur cotisation est égale à la moitié de la cotisation des adhérentes actives. Leur voix est consultative.
- 3) D'ADHERENTES ASSOCIEES : les personnes non journalistes poursuivant des buts similaires à ceux de l'association et susceptibles de lui apporter leur concours. Elles versent une cotisation réduite. Leur voix est consultative.
- 4) D'ADHERENTES BIENFAITRICES-TEURS : des personnes physiques ou morales ayant fait un don à l'association supérieur à 10 ans du montant de la cotisation. Leur voix est consultative.
- 5) D'ADHERENTES HONORAIRES : membres depuis plus de 10 ans et à la retraite. Leur cotisation est égale à la moitié de la cotisation des adhérentes actives. Leur voix est consultative.
- 6) D'ADHERENTES D'HONNEUR

⁹⁶ Extrait de « AFJ, Statuts modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 1995 », dossier 7AF2, boîte 7AF1-4, CAF, Angers.

La majorité des membres de l'association fut bien sûr constituée de membres actifs. La notion "d'adhérente stagiaire" apparaît pour la première fois en 1990 : « Un tarif réduit de 200^F est créé pour les étudiantes et les adhérentes dans des situations particulières. »⁹⁷ Dans les années 1990, neuf étudiantes en journalisme rejoignirent l'association, deux d'entre elles venaient de province (Besançon et Tours). Il est intéressant de souligner que quatre restèrent plusieurs années au sein de l'AFJ et devinrent des adhérentes actives et impliquées : Geneviève Hesse, adhérente stagiaire en 1992 ; Sylvie Debras en 1996, Denise Close en 1997 et Monique Trancart en 1998.

Les femmes non journalistes, ne pouvant être des adhérentes actives, se trouvaient reléguées au statut de membres associés. Toutefois en 1993, en réaction à une baisse d'adhésion, l'association décida, sous la proposition de Florence Montreynaud et de Monique Perrot-Lanaud (alors présidente), de permettre aux documentalistes de presse de devenir des adhérentes actives de l'AFJ. Les bulletins de l'association recensent cinq autres cas d'adhérentes non journalistes. Exerçant un métier proche des médias, Anne Carré (attaché de presse du Prix AFJ de la Presse depuis 1994) et Louise Ernct (cameraman) rejoignirent l'AFJ respectivement en 1995 et en 1997. D'autre part, deux universitaires chercheuses sur les thématiques du genre, Françoise Thébaud et Christine Bard, ainsi que Valérie Lucas de l'espace Simone de Beauvoir à Nantes, adhèrent en 1999.

Nous n'avons pu trouver de traces d'adhérentes bienfaiteurs (faisant un don important à l'association) ni d'adhérentes honoraires (journaliste à la retraite). Mais entre 1981 et 2000, l'AFJ accueille trois adhérentes d'honneur. En effet en 1994, le bureau décida d'accorder le statut d'adhérente d'honneur à deux femmes journalistes faisant face à la guerre civile dans leur pays respectif : Nadja Bouzeghrane co-fondatrice du quotidien algérien *El Watan* et Zdenka Brajkovic d'*Oslobodjenje* en Bosnie-Herzégovine. La troisième adhérente d'honneur fut l'écrivaine féministe d'origine bangladaise, Taslima Nasreen. C'est le jury du Prix Séverine qui, après avoir recommandé la lecture de son recueil d'articles *Femmes, manifestez-vous*⁹⁸, rencontra Taslima Nasreen lors de son passage en France et lui proposa de rejoindre l'association. Elle fut adhérente d'honneur de l'AFJ de janvier 1995 à 1998. L'association rendit compte dans ses bulletins des diverses avancées de la situation et de la carrière de Taslima Nasreen victime d'une fatwa pour avoir critiqué l'Islam et défendu le droit des femmes. Dans les trois cas recensés dans l'histoire de l'association, les adhérentes d'honneur

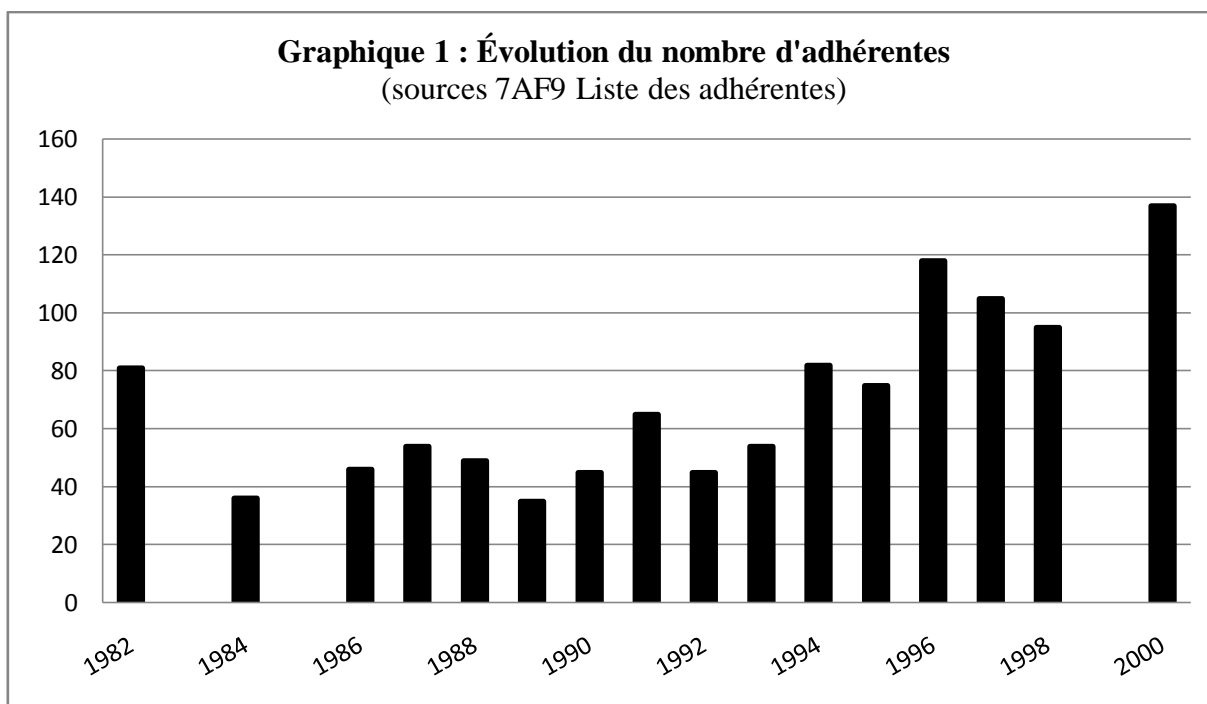
⁹⁷ Bulletin n°74, art. 2, Monique Perrot-Lanaud, février 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

⁹⁸ NASREEN Taslima, *Femmes, manifestez-vous*, Paris, Editions Des Femmes, 1994.

furent des femmes, journalistes ou défendant la cause des femmes, en proie à de grosses difficultés dans leur pays d'origine. Cette catégorie d'adhérentes a été créée pour pouvoir soutenir symboliquement des femmes aux préoccupations identiques à celles de l'AFJ : la place des femmes journalistes et la défense de l'image des femmes dans les médias.

2. Une évolution timide du nombre d'adhérentes

Grâce aux sources archivistiques, il nous est possible de chiffrer le nombre d'adhérentes de l'association par année. Toutefois, ces données sont absentes des archives pour les débuts de l'AFJ (de 1981 à 1983) et pour les années 1985 et 1999.



D'après Marie-Odile Fargier, le nombre d'adhérentes au départ devait osciller entre trente-cinq et quarante. Mais cette donnée reste très approximative ne se basant sur aucun document. La plupart des journalistes qui quittèrent l'association dans ses débuts continuèrent d'être des adhérentes passives à l'instar de Marie-Odile Fargier : « Même moi j'ai du continuer à payer ma cotisation quelques temps et puis après comme je ne militais plus du tout j'ai laissé tomber. »⁹⁹

Par la suite, le nombre d'adhérentes évolua de manière significative puisque si trois ans après sa création, l'AFJ comptait seulement 36 adhérentes, elle en recensait 95 en 1998. On remarque également une évolution significative du nombre de membres en 1996. Quarante-et-une adhérentes rejoignirent effectivement l'association suite aux divers moyens de

⁹⁹ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q4.

communication mis en place pour les quinze ans d'existence de l'AFJ. Cet engouement soudain explique la baisse du nombre d'adhérentes dans les années qui suivirent.

Cette évolution montre bien l'intérêt croissant qu'a pu susciter l'association. Toutefois ces chiffres sont peu élevés pour une association nationale touchant l'ensemble d'un domaine professionnel même si elle ne s'adresse qu'aux femmes. Au regard du nombre d'adhérentes au sein d'autres associations professionnelles féminines ou d'associations féministes, son développement aurait pu être plus important. Ainsi en 2007, l'Association Française des Femmes Diplômées des Universités (créées en 1920) comptait entre 800 et 1 000 membres, les Chiennes de Gardes (créées en 1999) avaient 150 adhérentes et La Meute (créée en 2000) comptait déjà 5 174 membres répartis dans 57 pays. Florence Montreynaud regrette ce manque de prise d'ampleur de l'association : « Malgré mes efforts, [...] l'AFJ reste une petite association, dont les effectifs atteignent au maximum une centaine d'adhérentes, presque toutes de la région parisienne. »¹⁰⁰

Pour Florence Montreynaud, trois raisons expliquent cette difficulté à trouver de nouvelles adhérentes. La première est le fait que l'AFJ soit restée concentrée sur la capitale et n'ait pas réussi à fédérer en province. Cela peut se justifier par le fait « qu'en France tout est centré à Paris. »¹⁰¹ La deuxième explication réside dans les difficultés financières rencontrées par beaucoup de femmes dans la profession : « la plupart des membres c'étaient des pigistes pas riches et que la cotisation de 400^F était cher. »¹⁰² Enfin, Florence Montreynaud blâme l'individualisme des journalistes : « [Celles] qui étaient en place et installées n'avaient pas forcément envie d'aider des jeunes journalistes. »¹⁰³ Les difficultés rencontrées par l'association pour recruter de nouvelles adhérentes l'empêcheront de se développer davantage car « il faut une taille critique pour faire quelque chose ». ¹⁰⁴

3. Esquisse du profil des adhérentes : une base militante à l'hétérogénéité relative

Les sources orales récoltées et les documents archivistiques consultés, nous permettent d'appréhender la figure de l'affjiste. Cette déclaration de Florence Montreynaud parue en 1986 dans le bulletin mensuel en est une première illustration :

¹⁰⁰ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.291.

¹⁰¹ Florence Montreynaud, entretien avec l'auteure, 26 juin 2014, Q2.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ *Ibid.*, Q1.

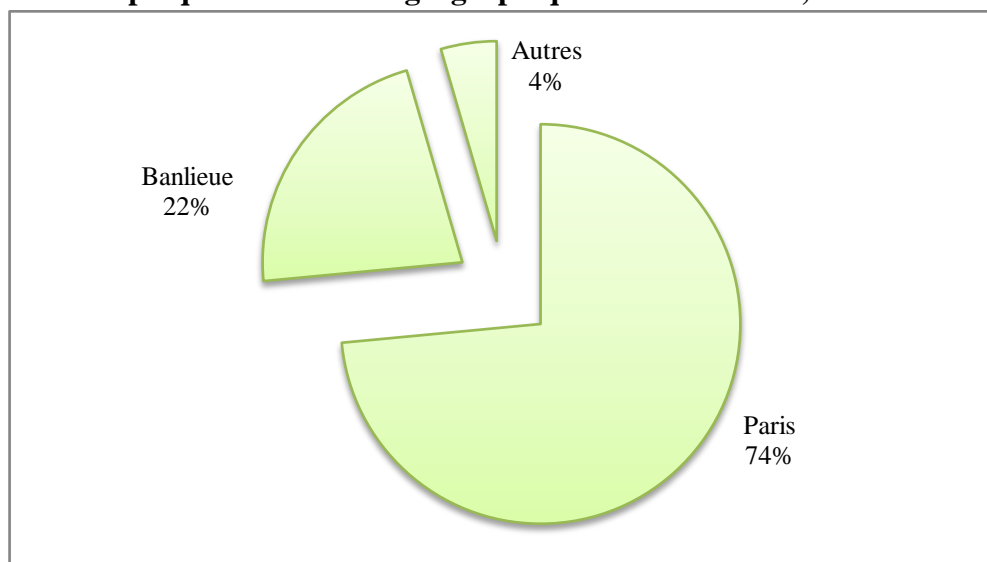
Encadré n°5 : Article 1 du bulletin n°36, 1986, Les affjistes¹⁰⁵

À l'AFJ, on trouve des Parisiennes, des provinciales et des étrangères ; des journalistes de presse, de radio, de télé, des reporters-photographes ; des pigistes et des titulaires ; des débutantes et des journalistes confirmées, voire chevronnées ; des femmes de la ville et une (demi-)rurale ; des journalistes à plein temps et des femmes qui font aussi un autre métier ; des journalistes de mensuel, d'hebdo, de trimestriels, de quotidiens ; des correspondantes de journaux de province ou de l'étranger ; des journalistes de presse générale ou spécialisée (féminine, médicale, sociale, etc.).

Le temps de recherche limité de ce mémoire ne nous a pas permis d'effectuer une réelle prosopographie des adhérentes beaucoup trop nombreuses sur l'ensemble de la période étudiée. Nous nous concentrerons donc sur deux variables de base : la situation géographique des adhérentes en tant qu'indice de poids et de notoriété de l'AFJ et leur situation professionnelle car cela constitue à la fois un vecteur d'identité et une clé de compréhension des intérêts de l'association et de son pouvoir.

Le bulletin n°32 de mars 1986 recense les éléments nécessaires à l'esquisse d'un profil des adhérentes basé sur ces deux variables puisqu'il comporte, placée en annexe, la liste des noms des membres de l'association ainsi que leur emploi et lieu de résidence. En nous basant sur cette liste de quarante-cinq adhérentes, nous arrivons aux proportions suivantes concernant leur lieu d'habitation :

Graphique 1 : Situation géographique des adhérentes, mars 1986¹⁰⁶



En 1986, 96% des adhérentes de l'AFJ habitaient à Paris ou dans la banlieue parisienne à l'exception de deux membres : Marie-Christine Hidalgo résidant à Déols dans l'Indre et

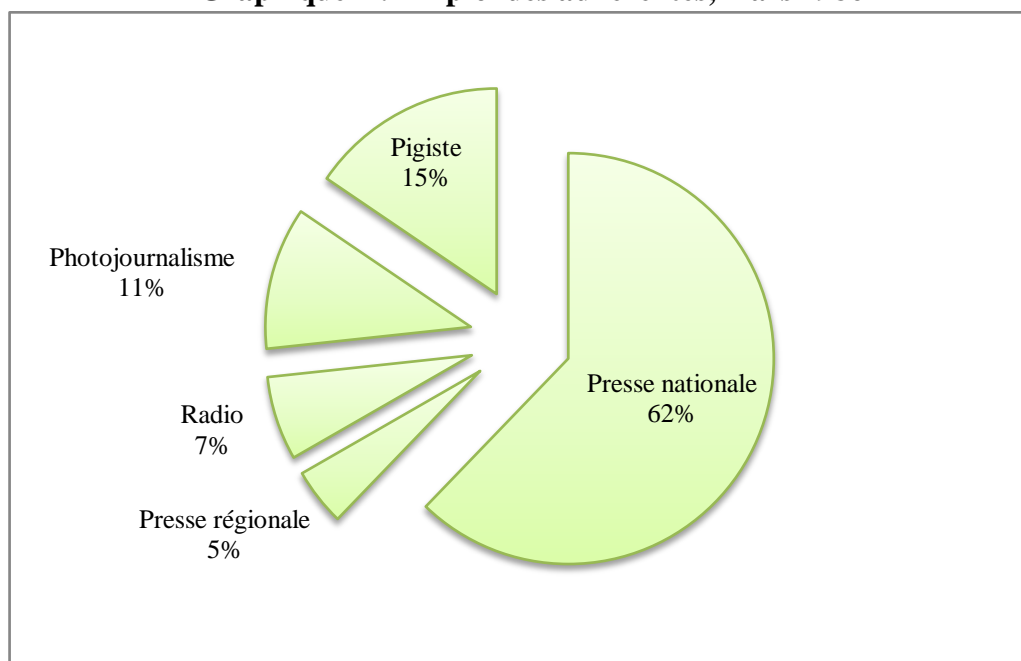
¹⁰⁵ Bulletin n°36, art. 1, Florence Montreynaud, juin 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁰⁶ Bulletin n°32, mars 1986, Florence Montreynaud, 7AF113, dossier 7AF112-113, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

Laurence Deonna à Genève (Suisse). La forte concentration de journalistes dans la capitale, et d'autant plus de femmes journalistes (seulement 10% de femmes journalistes en province en 1985), explique que c'est à Paris qu'un regroupement a été possible. L'AFJ fut donc une association de parisiennes même si cela reste à nuancer de par sa prise de dimension internationale, ses partenariats ou encore ses antennes en province. Pour autant, force est de constater que, comme nous l'a rapporté Florence Montreynaud, l'AFJ resta très centralisée sur Paris.

En ce qui concerne la variable de la situation professionnelle, les membres de l'association étaient présentes dans tous les médias, avec une prédominance pour la presse écrite non quotidienne. D'après un document de mars 1987 intitulé « AFJ mode d'emploi » « plus de la moitié des adhérentes [faisaient] partie de manière permanente de l'équipe d'un journal. D'autres, journalistes à plein temps, collabor[aient] à plusieurs médias. »¹⁰⁷ La liste du bulletin n°32 donne la répartition suivante :

Graphique 2 : Emploi des adhérentes, mars 1986¹⁰⁸



En 1986, sans prendre en compte les pigistes, les adhérentes de l'AFJ travaillant dans la presse représentaient 66% de l'association. 18% avaient un emploi dans la radio ou le photojournalisme. Il est intéressant de souligner qu'aucun membre de l'AFJ ne travaillait à la télévision mais 7% animaient des émissions de radio à l'instar de Nelly Trumel sur Radio Libertaire, Sophie Ekoué sur RFI ou encore Florence Montreynaud sur France Inter.

¹⁰⁷ « AFJ mode d'emploi », mars 1987, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁰⁸ Bulletin n°32, mars 1986, Florence Montreynaud, 7AF113, dossier 7AF112-113, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

L'absence de journalistes de télévision peut s'expliquer par le sentiment de réussite qu'un tel poste confère ce qui rend tout à fait négligeable une adhésion à une association défendant la place des femmes dans les médias. Cette hypothèse est corroborée par les propos de Katie Breen, présidente de l'association de janvier 1988 à janvier 1989, qui souligne que l'AFJ n'a jamais accueilli « de vedettes », « de femmes en position de pouvoir »¹⁰⁹ car elles traitaient les ambitions de l'association « par le mépris »¹¹⁰. Elle mentionne Arlette Chabot comme étant « l'une des rares des gros médias qui soit venue et qui y croyait vraiment. »¹¹¹ De plus les journalistes de télévision appartiennent généralement à un réseau différent de celui de la presse écrite ou radiophonique.

Les adhérentes pigistes correspondaient à 15% de l'AFJ, ce qui est relativement peu puisqu'en 1986, en France, si les femmes ne représentaient que 25% des journalistes salariés, elles étaient 42% des pigistes¹¹². Toutefois malgré cette proportion peu élevée, il se dégage des entretiens avec d'anciennes présidentes que ces journalistes pigistes occupaient une place prépondérante au sein de l'AFJ. Ainsi lorsque Florence Montreynaud rencontre les fondatrices de l'association elle les désigne comme étant « pour la plupart pigistes, c'est-à-dire des journalistes non permanentes, proposant des sujets à différents médias. »¹¹³ De plus, sept des neuf présidentes de l'AFJ entre 1981 et 1999 étaient pigistes au moment de leur prise de fonction. Marie-Odile Fargier confirme ce fait en désignant l'AFJ comme « une association de femmes pigistes. »¹¹⁴

Une enquête effectuée par le GEDISST en 1991 sur l'AFJ¹¹⁵ nous apporte un autre élément sociologique sur les membres de l'association. Sur les 65 adhérentes de 1991, seulement quinze étaient âgées de moins de 30 ans alors que le reste des membres avait entre 30 et 60 ans. La majorité des adhérentes de l'AFJ était donc constituée de femmes ayant déjà une expérience professionnelle considérable. En connaissant bien le fonctionnement des médias, elles rejoignaient l'association en connaissance de causes. Que venaient-elles chercher en rejoignant l'AFJ ?

¹⁰⁹ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-c.

¹¹⁰ *Ibid*, Q1-d.

¹¹¹ *Ibid*, Q3.

¹¹² BRIERE Claire et LAUFER Danièle, *Femmes Journalistes, ambitions et réalités*, Les dossiers de l'AFJ, 1986, p.41.

¹¹³ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, *Op. cit*, p.291.

¹¹⁴ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q3.

¹¹⁵ « Enquête GEDISST », s.d (1991-1994), dossier 7AF3, boîte 7AF1-4, CAF, Angers.

4. Motivations et démarches pour adhérer à l'AFJ

Le discours prononcé par la présidente Monique Perrot-Lanaud lors de la remise du 4^{ème} Prix AFJ de la Presse¹¹⁶, le 9 juin 1993, nous apporte quelques éléments de réponse. Nous pouvons classer ces facteurs d'engagement dans deux catégories. Premièrement, certaines adhérentes étaient attirées par la dimension professionnelle de l'AFJ. Elles étaient à la recherche d'un réseau de solidarité entre journalistes pouvant leur faciliter l'accès à des emplois ou des piges, ce que Katie Breen nomme « le networking »¹¹⁷. Les adhérentes étaient souvent des mères de famille et il leur était difficile de trouver le temps nécessaire pour faire des rencontres professionnelles, pour avoir « une activité sociale-professionnelle ». L'AFJ venait donc simplifier ces démarches. La deuxième raison d'adhésion consistait à rechercher en l'association un lieu de ressources donnant accès à des informations inédites sur les femmes en France et dans le monde. L'AFJ était perçue comme un lieu de réflexion sur l'image des femmes dans la presse et dans la publicité. Un endroit d'échanges d'idées sur les moyens à mettre en place pour permettre aux femmes journalistes d'accéder à tous les métiers du journalisme.

Lors d'une réunion mensuelle de l'AFJ en avril 1986, les adhérentes ont été amenées à s'exprimer sur leurs motivations à rejoindre l'association et leurs attentes en adhérant :

Encadré n°6 : Article 4 du bulletin n°34, 1986, Motivations des adhérentes¹¹⁸

De l'évocation de nos motivations en adhérant à l'AFJ, il ressort clairement que les principales sont d'ordre professionnel :

- Besoin d'échanger des informations, de se communiquer des expériences de travail.
- Désir de savoir comment ça se passe dans les autres rédactions, de nous désenclaver ; de mettre en commun nos réflexions sur des sujets d'actualité.
- Envie de parler de ce qu'on ne peut pas faire passer dans son journal ; évoquer une manière différente (avec une sensibilité de femme) de traiter les sujets du jour.
- Nécessité d'une AFJ, vu l'évolution actuelle préoccupante de la presse en général, et féminine en particulier.
- Recherche d'un lieu de formation permanente, d'élargissement de nos horizons habituels.
- Souhait de trouver une association qui soit un groupe de pression où des femmes expriment la sensibilité des femmes.

L'association apportait donc à ses membres à la fois une forme de solidarité professionnelle et la possibilité de réfléchir ensemble sur la manière d'améliorer la place des femmes journalistes et l'image de la femme dans les médias.

¹¹⁶ « 4^{ème} prix AFJ de la Presse, 9 juin 1993, Discours de Monique Perrot-Lanaud, présidente de l'AFJ », dossier 7AF51, boîte 7AF48-51, CAF, Angers.

¹¹⁷ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-c.

¹¹⁸ Bulletin n°34, art. 4, Florence Montreynaud, avril 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

L'admission au sein de l'AFJ se faisait sur examen de la candidature par le bureau de l'association. Toutes les candidates devaient être marrainées par une adhérente membre de l'association depuis plus d'un an. Ce procédé d'inscription avec marrainage ralentissait la croissance des adhésions mais, d'après Virginie Barré, présidente de l'AFJ de février 1995 à avril 1997, cela permettait également de « garantir mieux l'engagement des nouvelles adhérentes, et donc la réadhésion les années suivantes. Cela permettait aussi de conserver la convivialité de l'association en favorisant l'intégration en douceur des “nouvelles” au sein du groupe. »¹¹⁹ Les conditions d'entrée furent tout de même assouplies en 1995 et il devint possible d'adhérer à l'AFJ sans marraine à condition d'en trouver une dans un délai d'un an.

L'adhésion à l'association se faisait principalement par cooptation puisque les adhérentes proposaient régulièrement au bureau de l'AFJ des journalistes qui pourraient être intéressées pour rejoindre l'association et dont la participation serait bénéfique. Un courrier d'information leur était alors envoyé. En 1995, une commission Recrutement fut mise en place. Présidée par Chantal Millet, elle était chargée de prendre contact avec des adhérentes potentielles. Les personnalités invitées à des dîners-rencontres ou recevant un prix adhérent souvent par la suite à l'association : « Parfois on invitait des gens, mettons une journaliste qui sortait un livre on l'invitait et puis après elle trouvait notre association sympathique donc elle s'inscrivait voilà. On faisait grimper un peu comme ça le nombre d'adhérents. »¹²⁰ Les activités de l'AFJ étaient le meilleur moyen de faire connaître l'association.

B. Les présidentes de l'Association des Femmes Journalistes

Les dirigeantes associatives, c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, sont les personnes ayant le plus de responsabilités au sein de l'association. Nous centrerons ici notre analyse sur la fonction suprême de l'association, la présidente, car celle-ci, de par la taille restreinte de l'AFJ (moins de 100 adhérentes), occupa une place prépondérante au sein de l'association.

Qui étaient les présidentes de l'AFJ et quel fut leur rôle ? Est-il possible de dégager une covariance entre l'évolution de l'AFJ (en termes de nombre d'adhérentes, de rayonnement...) et la typologie de ses dirigeantes ? Dans un premier temps nous présenterons de manière générique la fonction de dirigeant associatif avant de s'attarder sur les présidentes successives de l'AFJ et de mettre en évidence leur typologie.

¹¹⁹ « Rapport d'activité 1995 », Virginie Barré, dossier 7AF4, boîte 7AF1-4, CAF, Angers.

¹²⁰ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q3.

1. Les dirigeants d'association : des acteurs puissants

Peu d'auteurs se sont penchés sur l'étude des dirigeants associatifs. On trouvera surtout des contributions de chercheurs étrangers en sociologie des organisations et de la gestion. Notre approche des dirigeants associatifs se basera sur l'article de la sociologue portugaise, Raquel Rego, intitulé « Une typologie de l'engagement des dirigeants associatifs ». Comme elle le souligne dès l'entrée de son article, « une association est, essentiellement, ce qu'en font ses dirigeants. »¹²¹ Bien que les assemblées générales soient en principe souveraines, le fait qu'elles soient souvent peu prisées par les simples adhérentes laisse les prises de décisions et les élections relever du groupe restreint des dirigeants, anciens, actuels et futurs. Seules les adhérentes les plus impliquées se rendent aux réunions de l'association. Par exemple, en 1995, alors que l'AFJ comptait 75 adhérentes, l'assemblée générale ne rassembla que 27 adhérentes munies de 18 pouvoirs¹²². Ainsi, les nouveaux statuts de l'association, le rapport d'activité et le budget 1994 et l'élection des 13 membres du nouveau conseil d'administration, relevèrent de décisions prises par seulement 36% des adhérentes. Pour que l'assemblée générale ait lieu, un quorum d'un tiers d'adhérentes avait été fixé dans les statuts de l'AFJ ce qui entraîna l'annulation de celle de 1997 qui n'accueillit que 30 membres (pouvoirs compris) sur 105 adhérentes à l'association.

Les dirigeants associatifs peuvent donc être perçus « comme une minorité ayant du pouvoir au sein du groupe social que constitue l'association, c'est-à-dire comme une élite sociale ou civile, vu qu'ils participent au processus délibératif. »¹²³ Mais si une majorité accepte la gouvernance d'une minorité, c'est qu'elle choisit ses dirigeants en fonction de leurs ressources (réseaux, art de gouverner, diplomatie, savoir-faire professionnel...). De fait, les dirigeants « appartiennent souvent à des couches sociales de statut élevé et très participatives. »¹²⁴

Judith Aubertin, dans son mémoire de recherche sur l'AFDU, mentionne également l'importance des ressources des dirigeants de l'association, notamment sur le plan du réseau social : « Les militantes de l'AFDU qui constitueront les instances dirigeantes du mouvement et seront les initiatrices de la plupart des décisions ne sont pas des femmes isolées des milieux qui pourront favoriser la bonne marche de leur action, c'est-à-dire les milieux universitaires et

¹²¹ REGO Raquel, « Une typologie de l'engagement des dirigeants associatifs », *SociologieS*, [en ligne] Théories et recherches, mis en ligne le 29 septembre 2010, consulté le 10 juin 2014. URL : <http://sociologies.revues.org/3240>.

¹²² Bulletin n°126, art. 1, Natacha Henry, février 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹²³ REGO Raquel, « Une typologie de l'engagement des dirigeants associatifs », *art. cit.*

¹²⁴ *Ibid.*

intellectuels. »¹²⁵ Nous verrons dans quelles mesures cette affirmation peut s'appliquer aux dirigeantes de l'AFJ pour les milieux médiatiques, intellectuels mais aussi politiques.

D'après les chercheurs Gaetano Mosca et Melissa Middleton, les dirigeants se distinguent des autres membres dans le sens où ils représentent l'association à l'extérieur. Ils ont un réel rôle de leaders car ils orientent bien souvent l'action du groupe. Parmi ces dirigeants, la présidente de l'AFJ avait des capacités d'influence (sa voix permettait de départager les indécisions), d'autorité et de représentation. Toutefois, l'implication de la présidente au sein de l'association est variable d'une présidente à une autre. C'est pourquoi nous allons maintenant nous attacher à présenter les différentes présidentes de l'AFJ.

2. Panorama des présidentes successives de l'AFJ de 1981 à 1999

Entre 1981 et 1999, neuf présidentes se succédèrent à la tête de l'association pour des mandats allant de 1 an à 4 ans :

Tableau 4 : Liste des présidentes de l'AFJ de 1981 à 1999

		Nombre de mandats :
1981	Marie-Odile Fargier	1
1982-1984	Minou Azoulai	2
1985-1987	Florence Montreynaud	3
1988	Katie Breen	1
1989-1990	Renée David	2
1991-1994	Monique Perrot-Lanaud	4
1995-1997	Virginie Barré	2
1997-1998	Natacha Henry	2
1999-2000	Isabelle Fougère	2

La présidente était désignée tous les ans par les adhérentes lors de l'assemblée générale. La durée moyenne des mandats des présidentes de l'AFJ entre 1981 et 1999 fut de deux années. Le fait que peu d'entre elles furent reconduites plus de deux ans dans leur fonction montre une certaine instabilité de l'association. Seules Florence Montreynaud et Monique Perrot-Lanaud effectuèrent des mandats de longues durées, signe de leur forte implication.

¹²⁵ AUBERTIN Judith, *L'Association des Françaises Diplômées des Universités*, Op. cit, p.46.

Deux d'entre elles, Marie-Odile Fargier et Katie Breen, ont eu des mandats très courts (environ un an). Pour l'une comme pour l'autre, cette fonction a été acceptée par défaut. Marie-Odile Fargier a été élue car son agenda professionnel suggérait qu'elle possédait du temps libre et donc pourrait s'occuper au mieux de l'association :

« En 1981, en plus j'étais freelance. J'avais quitté *F Magazine* pour, entre autres, écrire un bouquin mais pas seulement. [...] Donc j'étais supposée avoir plus de temps. Ce qui n'est pas vrai parce que quand on est freelance on n'a pas de temps du tout, on prend beaucoup d'articles. [...] Mais j'avais une plus libre disposition de mes plages horaires. Je crois que c'est pour cela que l'on m'a demandé de le faire, et je l'ai fait. Tout simplement. »¹²⁶

Si Katie Breen a été également fortement sollicitée pour prendre la présidence de l'association, elle disposait quant à elle de peu de temps à consacrer à sa nouvelle fonction :

« Je dirai qu'on m'a beaucoup poussé à devenir présidente. Il n'y avait pas beaucoup de volontaires et puis je me suis dit pourquoi pas. Mais sincèrement... en 1988-1989, j'avais trois enfants, j'étais à la fois reporter et rédactrice adjointe. Je n'arrêtais pas de travailler. Et sincèrement je crois que j'étais une présidente nulle parce que j'avais juste pas le temps. [...] Je n'aurais pas du le faire. »¹²⁷

L'une des principales raisons qui amena les présidentes à quitter leur fonction fut le peu de temps que leur laissait leur situation professionnelle ou familiale chargées. Ce fut aussi le cas de Renée David qui en succédant à Katie Breen émit des doutes sur son engagement pour la durée totale d'un mandat :

« Très sollicitée par ses multiples activités professionnelles, familiales et syndicales, Katie n'a pas souhaité renouveler sa candidature à la présidence. C'est Renée David qui lui succède. Renée, toutefois, tient à préciser qu'elle risque de ne pas pouvoir mener son mandat à terme. Elle a un projet de livre touchant l'Europe et attend une subvention pour pouvoir se lancer. Si elle devait abandonner ses fonctions en cours d'année, une AG extraordinaire serait convoquée pour élire une nouvelle présidente. »¹²⁸

Si contre toute attente Renée David ne démissionna pas et enchaina même deux mandats, la direction de l'AFJ était très chronophage. Ainsi, lorsque Monique Perrot-Lanaud souhaita quitter ses fonctions à la fin de son premier mandat au début de l'année 1993, personne ne se positionna pour la remplacer. Un accord fut alors passé avec Maria Grazia Tajé qui devait la relever dans ses fonctions au milieu de l'année 1993. Une assemblée générale extraordinaire eut donc lieu en juin 1993 pour procéder à de nouvelles élections. Mais finalement « Maria Grazia Tajé, trop prise par ses activités professionnelles, ne put pas remplacer Monique

¹²⁶ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q3.

¹²⁷ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q5.

¹²⁸ Bulletin n°64,5, art. 2, Françoise Gailliard, février 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Perrot-Lanaud comme cela avait été envisagé. [Celle-ci ne voulait] pas risquer de “décevoir” l’association à cause de son manque de disponibilité. »¹²⁹

Il fut donc parfois difficile pour l’AFJ de trouver une volontaire pour accepter la fonction de présidente. C’est pourquoi l’implication des présidentes au sein de l’association fut très variable d’une personne à une autre. Certaines, souvent par manque de temps, s’investirent dans une moindre mesure là où d’autres furent très présentes à l’instar de Florence Montreynaud qui nous confiait avoir « bossé comme une dingue pour cette association pendant des années, pratiquement un mi-temps. »¹³⁰ Notre source de recherche principale, la lettre interne de l’association, permet un bon aperçu de l’implication de la présidente. On remarque par exemple que Katie Breen fut la seule d’entre elles à ne rédiger aucun bulletin et que son nom n’y est mentionné qu’à seulement trois reprises. Quant à Marie-Odile Fargier et Minou Azoulai, les bulletins correspondant à la période de leur mandat ne sont pas signés. Il ne nous est donc pas possible de savoir si elles furent rédactrices. À l’inverse, Florence Montreynaud et Monique Perrot-Lanaud furent des présidentes très actives au sein de la lettre interne, en rédigeant à elles deux plus d’une soixantaine.

3. Typologie diachronique des présidentes de l’AFJ

L’implication des dirigeants ne peut se comprendre qu’à la lumière de l’association. En nous appuyant sur les travaux menés par Albert Meister, nous nous poserons la question de savoir si l’engagement des présidentes de l’AFJ changea avec l’évolution de l’association. Pour cela nous identifierons les différents types d’engagement des présidentes de l’association afin de concevoir les éventuelles relations entre engagement et évolution de l’AFJ.

Les associations tendent à s’agrandir ce qui creuse davantage l’écart entre les dirigeants et les simples adhérents : « En recherchant une action plus efficiente et adaptée à leur environnement, les associations se bureaucratisent, se spécialisent, s’institutionnalisent, bref ; se professionnalisent. »¹³¹ C’est le cas de l’AFJ pour laquelle les années 1995-1996 forment une période charnière. L’association célébrait alors ses 15 ans d’existence et vit son nombre d’adhérentes dépasser le seuil de la centaine. De nouveaux statuts furent votés lors de l’assemblée générale du 28 janvier 1995 qui lui donnèrent une toute autre ampleur. Le bureau s’agrandit passant de 5 à 7 adhérentes et un conseil d’administration composé de 6 membres fut mis en place. Celui-ci, élu par l’assemblée générale, désignait en son sein les membres du

¹²⁹ Bulletin n°109, art. 2, Geneviève Hesse, juillet 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹³⁰ Florence Montreynaud, entretien avec l’auteure, 23 juin 2014.

¹³¹ REGO Raquel, « Une typologie de l’engagement des dirigeants associatifs », *art. cit.*

bureau. Cette période correspond à une phase de semi-professionnalisation de l'association. Les tâches sont davantage réparties entre les différents membres et les présidentes assurent une fonction de représentation. L'association est alors composée de nombreuses commissions : pas moins de 8 en 1995 et 11 en 1999. Les présidentes ne se chargeaient donc plus qu'essentiellement de coordonner les actions et surtout d'établir des contacts pour pouvoir faire évoluer l'AFJ en obtenant, par exemple, des subventions.

Tout en préservant l'individualité, nous tâcherons de voir s'il est possible de regrouper les présidentes de l'AFJ sous une typologie. Pour cela nous suivrons la proposition de Raquel Rego qui distingue quatre grands types d'engagement : le type associatif, le spécialiste, le politique et le professionnel. Nous laisserons de côté le profil professionnel puisqu'il concerne les personnes rémunérées par l'association et qu'aucune présidente de l'AFJ ne fut salariée de l'association. Nous ajouterons à ces trois types celui de la militante car le militantisme fut un élément important de la création de l'association qu'il est donc normal de retrouver dans la typologie de ses présidentes.

Afin de ne pas effectuer une typologie cloisonnante et réductrice, nous pensons qu'une même personne peut intégrer plusieurs caractéristiques de typologies différentes. De plus il sera difficile d'apposer un caractère propre à chacune des présidentes puisque nous n'avons pu rencontrer que quatre d'entre elles. Or cette approche étant qualitative, des entretiens avec chacune des neuf présidentes auraient été nécessaires. Nous nous focaliserons donc essentiellement sur les présidentes ayant fait l'objet d'un entretien.

- La spécialiste

« Les spécialistes sont les individus dotés de compétences techniques dans un domaine faisant l'objet de l'action de l'association, ou au moins proche de son champ d'intervention. »¹³² L'association représente un espace alternatif pour l'exercice de leur activité professionnelle et leur engagement leur permet alors de gagner en notoriété. Ce type d'engagement s'applique à l'ensemble des présidentes de l'AFJ puisque celles-ci, pour pouvoir adhérer à l'association, étaient déjà journalistes. Au moment de leur prise de fonction sept d'entre elles travaillaient en tant qu'indépendantes. Il semble donc que la disponibilité de l'adhérente était privilégiée à sa position professionnelle ce que corrobore le fait que Florence Montreynaud ait pu être présidente pendant 3 années alors qu'elle débutait dans le journalisme (son premier article fut publié dans *Marie-Claire* en 1978) et était davantage auteure et féministe :

¹³² *Ibid.*

« Par contre une chose qui a été très sympathique, ça été surtout à partir du moment où Florence Montreynaud a été présidente. Elle a été présidente pendant de nombreuses années et elle faisait ça très bien. Mais elle était, si vous voulez, plus écrivain que journaliste, elle n'était pas dans une rédaction. Mais par contre elle dirigeait très bien l'association. »¹³³

- Le type associatif

Les types associatifs vivent pleinement leur engagement dans l'association comme une riche expérience personnelle. Ils cherchent à faire coopérer les membres, à fédérer autour d'eux. « Ils sont prêts à faire pour l'association ce qui est à leur portée, y compris la soutenir matériellement. Ils sont capables d'assurer des fonctions de représentation extérieure au plus haut niveau, mais ils exercent aussi des tâches simples. »¹³⁴ Ce type de dirigeants est davantage présent dans les débuts de l'association lorsque le travail associatif demande une forte polyvalence. On y trouve des présidentes telles que Marie-Odile Fargier qui organisa chez elle les premières réunions de l'AFJ comme se le remémore Katie Breen : « Je revois la scène, c'était dans l'appartement de Marie-Odile Fargier. »¹³⁵ Marie-Odile Fargier faisait partie, et fait encore partie, de nombreuses associations :

« La vie associative, oui. Je participe à l'élaboration du journal *Le 18^e du Mois* qui est fait par une association, je suis aussi dans une association qui s'occupe d'une maison d'enfants¹³⁶, d'une association de musique dans le quartier... Enfin oui, l'engagement associatif ça fait parti un peu de ma vie. »¹³⁷

Florence Montreynaud fait également partie de ces présidentes dévouée à une cause collective, y consacrant son temps libre et s'impliquant grandement : « Cette expérience change ma vie. Comme j'y assume beaucoup de responsabilités, j'apprends à organiser un groupe à une autre échelle que celle de ma famille ou de l'association autour de la revue dont je m'occupe. »¹³⁸ De nombreuses réunions de commissions eurent ainsi lieu chez elle. Elle n'hésita pas non plus à avancer l'argent nécessaire pour le lancement d'une « lettre des livres » (sorte de supplément à la lettre interne de l'AFJ). Par la suite initiatrice de nombreuses associations, telles que les Chiennes de Garde ou Encore féministe !, elle nourrissait de grands espoirs pour l'AFJ : « Trésorière, puis présidente, je suis la cheville ouvrière de cette association : je voudrais qu'elle acquière une importance comparable à celle de ses

¹³³ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-c.

¹³⁴ REGO Raquel, « Une typologie de l'engagement des dirigeants associatifs », *art. cit.*

¹³⁵ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q3.

¹³⁶ *Ndlr* : Il s'agit de la Maison des enfants de Cerçay, CFJ.

¹³⁷ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q8.

¹³⁸ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, *Op. cit.*, p.293.

homologues aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne. »¹³⁹ Pour atteindre ces objectifs, elle n'hésita pas à consacrer énormément de temps à l'association :

« Franchement c'est pas mon genre de me vanter mais quand même, je vais vous dire, j'ai tenu cette association à bout de bras pendant des années. Si je n'avais pas été là à faire ce travail de cheville ouvrière, de contact entre les gens, ce bulletin... personne ne me demandait d'en faire autant, d'ailleurs j'ai été bête d'en faire autant. Mais j'ai fait l'équivalent d'un tiers de temps pour l'AFJ pendant des années et des années. Depuis que j'y suis arrivée, dès la création, en 1981 et je m'y suis vraiment investie à partir de janvier 1983 jusqu'à 2000, pratiquement, je crois que j'ai fait, vraiment, au moins 12 heures par semaine, au moins, pour cette association. Enfin je ne cherche pas à le revendiquer d'une manière immémoriale mais c'est la pure vérité. »¹⁴⁰

- La politique

Cette typologie s'applique à des dirigeants utilisant l'association de manière à se faire connaître du monde politique et ainsi stimuler leur carrière politique. Mais si Raquel Rego présente ce type d'engagement comme des dirigeants n'ayant que peu d'intérêt envers l'objet de l'association, ne cherchant qu'à s'insérer dans des milieux de pouvoirs, il n'en est rien à l'AFJ. En effet, les adhérentes étant forcément cooptées pour pouvoir intégrer l'association et devant obligatoirement être journalistes, leurs convictions rejoignaient automatiquement celles de l'AFJ. Leur engagement s'exprimait principalement par la représentation de l'association ce qui leur permettait dans le même temps de se constituer un réseau social. C'est ce que fit notamment Florence Montreynaud qui entretenait déjà des liens avec le domaine du politique puisqu'en 1977 elle fut la première femme élue conseillère municipale de Fresnoy-le-Luat (commune de l'Oise). L'année suivante, elle fut la première candidate aux élections législatives dans sa circonscription avec le mouvement féministe Choisir. Sa visibilité médiatique était importante et l'AFJ se confondait parfois avec elle. Par exemple, en 1989, alors même qu'elle n'était plus présidente, sa signature à titre personnel d'un appel à un meeting fut associée à l'AFJ :

« L'association Choisir, présidée par Gisèle Halimi, a publié dans Libération du 27 novembre un encart appelant au meeting sur le voile le 28 novembre à la Mutualité. Le nom de l'Association des Femmes Journalistes, en toutes lettres, a été associé à celui des signataires, sans l'autorisation d'aucune d'entre nous. Florence Montreynaud, qui avait accepté de signer l'appel, avait pourtant précisé que c'était à titre personnel. »¹⁴¹

¹³⁹ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.291.

¹⁴⁰ Florence Montreynaud, entretien avec l'auteur, 26 juin 2014, Q4.

¹⁴¹ Bulletin n°72, art. 3, Monique Perrot-Lanaud, décembre 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

- La militante

L'engagement militant fut très important pour les créatrices de l'association et se retrouve aussi chez ses présidentes. Ainsi si Florence Montreynaud a donné autant de temps pour servir l'association c'est par conviction réelle avec les engagements de l'AFJ : « Je m'identifiais totalement aux objectifs de l'association. »¹⁴² Florence Montreynaud fut très impliquée auprès de nombreuses autres associations engagées. De même, Marie-Odile Fargier fut une grande militante. Ayant fait partie de la délégation française en Iran en 1979, elle fut rédactrice au journal *Combat*, active lors des luttes pour l'avortement et membre du Mouvement de Libération des Femmes, elle était également syndiquée à la CGT. Cette envie de fédérer et de se regrouper pour agir et être plus fortes en groupe, fait partie des caractéristiques des présidentes de l'AFJ.

S'il est difficile de cerner les présidentes de l'AFJ sans avoir pu toutes les rencontrer, cette première approche nous montre bien la diversité des formes que prit leur engagement. En adoptant une perspective diachronique, nous pouvons constater une implication différente des présidentes au cours de l'évolution de l'AFJ : passant d'un engagement militant associatif à celui plus politique et professionnel.

C. Les adhérentes minoritaires : l'AFJ en province et les adhérentes étrangères

À plusieurs reprises dans l'histoire de l'Association des Femmes Journalistes, un développement national de l'association fut envisagé. Cela passa à la fois par la création d'une filiale en province, d'adhésions de journalistes non parisiennes ou d'actions hors capitale. Après avoir présenté les différentes sections de l'association au niveau national, nous verrons quelle place ces adhérentes plus lointaines réussirent à occuper au sein de l'association. Enfin nous verrons qu'il existait une autre catégorie minoritaire d'adhérentes : les adhérentes étrangères.

1. Les sections locales de l'AFJ

Une seule section locale vit le jour : l'AFJ Marseille-Provence, à la fin de l'année 1990. Cette création, relatée dans le bilan moral de la même année¹⁴³, est le résultat de plusieurs contacts établis par l'AFJ. Il est intéressant de noter que l'AFJ semble avoir gagné une

¹⁴² Florence Montreynaud, entretien avec l'auteure, 26 juin 2014, Q5.

¹⁴³ « Bilan moral 1990 », Renée David, dossier 7AF4, boîte 7AF1-4, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

notoriété suffisante pour qu'un groupe de femmes souhaite la rejoindre plutôt que de créer sa propre association. C'est la multiplication de ses activités qui lui a permis de se faire connaître : « La publicité faite autour du Prix Presse nous a valu des adhésions en province, ce dont nous nous réjouissons. »¹⁴⁴

L'AFJ entretenait de bonnes relations avec le CODIF de Marseille (Centre d'Orientation, de Documentation et d'Information des Femmes) qui dès mars 1989 faisait mention de l'association dans son mensuel *Femmes Informations*. L'AFJ Marseille-Provence est donc née d'un attrait mutuel entre l'AFJ parisienne et les journalistes du Sud. Ainsi si en octobre 1990 « une journaliste de Marseille exprime le désir de monter une antenne régionale de l'AFJ dans le Sud »¹⁴⁵, c'est bien « grâce aux contacts pris par Renée David, présidente de l'AFJ, avec Femmes Infos [...] [qu'] est né le projet d'établir une "antenne" de l'AFJ dans le Sud-Est. »¹⁴⁶

Ce projet fut porté par Renée David pour l'AFJ parisienne et Sylvie Bergaglio, rédactrice en chef du mensuel du CODIF de Marseille, pour la future antenne. Il fut débattu au cours de l'assemblée générale de janvier 1991 qui devait notamment décider de la forme juridique à donner à cette alliance (fédération, union, antenne...). Les adhérentes décidèrent de limiter les liens unissant l'AFJ à sa consœur et Sylvie Bergaglio fut élue présidente de cette nouvelle association indépendante de l'AFJ parisienne. Cette nouvelle filiale était composée à l'origine de neuf journalistes du *Soir*, du *Provençal*, du *Méridional*, du *Sud Reporters* et de M6. Leur volonté de rejoindre l'association se trouva exacerbée par la parution, dans *Le Provençal*, d'une série d'articles misogynes autour de la victoire de Florence Arthaud à la Route du Rhum.

Mais le bilan de cette création reste des plus mitigés car il n'est ensuite fait aucunement mention des activités de cette filiale jusqu'au bulletin numéro 97 de mai 1992, annonçant la mise en stand by de l'AFJ-Marseille-Provence par ses membres faute de mobilisation. En octobre 1994, toujours sous l'impulsion du CODIF, l'association souhaita se reformer cette fois-ci « pour constituer un noyau Provence-Côte d'Azur »¹⁴⁷. Il ne semble pas que cette initiative ait pu voir le jour.

¹⁴⁴ Bulletin n°80, art. 3, Monique Perrot-Lanaud, octobre 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ Bulletin n°82, art. 2, Monique Perrot-Lanaud, décembre 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁴⁷ Bulletin n°122, art. 2, Virginie Barré, octobre 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Malgré la volonté de la présidente Renée David de chercher à réitérer ces créations de filiales en province, l'AFJ Marseille-Provence fut la seule antenne émanant de l'association. Pourtant dès 1986 Florence Montreynaud avait souhaité également élargir le rayonnement de l'association en l'implantant en région. Dans la modification apportée aux statuts de l'AFJ en 1986, elle prévoyait « la création de sections régionales, avec éventuellement une procédure d'agrément. »¹⁴⁸ La même année, la possibilité de création d'une antenne à Bordeaux fut envisagée : « Aujourd'hui, au bout de cinq années d'existence, l'AFJ a fait la preuve de sa vitalité et de son intérêt. Le temps de l'essaimage est venu : une section locale est en cours de constitution à Bordeaux. »¹⁴⁹ Mais les bulletins suivants restent silencieux sur ce projet local qui semble avoir vite été enterré.

Après ces échecs à répétition, l'AFJ a privilégié un rapport informel et indépendant avec les autres associations régionales. La question du statut des AFJ de province ne fut jamais réellement tranchée et en avril 1995, Renée David remettait cette question en débat lors du Conseil d'administration de l'association, sans apporter de solutions directes. Ainsi une Association des Femmes Journalistes fut constituée à Lille sans qu'aucun lien n'unisse les deux associations. Il n'est fait mention qu'une seule fois des activités de celle-ci dans le bulletin numéro 140, le terme de « consœurs AFJistes de Lille »¹⁵⁰ est alors employé. Ce manque d'échos en province est l'une des raisons du faible développement de l'AFJ au fil des ans. Son réseau étant très parisien, elle n'a pas pu élargir sa portée au niveau national.

2. Quelle intégration des adhérentes de province ?

Malgré cet échec des filiales de l'AFJ en région, Renée David continua à chercher à ouvrir l'association au niveau national. En novembre 1995, elle mit en place et présida une commission de liaison avec les adhérentes de province. Mais dès avril 1996, devant le peu de travail de cette commission, elle fut élargie aux relations avec les adhérentes de l'étranger et alors présidée par Heleen Waalwijk.

Les adhérentes de province furent en effet peu nombreuses, ne représentant que 4% en 1986 et n'étant qu'une quinzaine à rejoindre l'AFJ entre mai 1990 et décembre 1999. Certaines d'entre elles réussirent, malgré la distance, à être des membres très actives dans l'association. C'est le cas de Michèle Dussaut-Delorme, qui en 1995 :

¹⁴⁸ Bulletin n°41, art. 2, Florence Montreynaud, novembre 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁴⁹ Bulletin n°37, art. 1, Florence Montreynaud, juin 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁵⁰ Bulletin n°140, art. 5, Patricia Dreidemy, mai 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

« a fait le déplacement de St Etienne à Paris pour l'assemblée générale et entend participer concrètement [aux] travaux [de l'AFJ] même de loin. Aussi propose-t-elle de rassembler des documents sur le véritable rôle des femmes en politique et de réfléchir à la question pourquoi les femmes ne sont-elles pas impliquées dans les affaires politiques ? »¹⁵¹

Autre exemple de forte implication d'adhérentes de province : Sylvie Debras journaliste à Besançon. Signe de sa grande implication au sein de l'AFJ, son nom est cité 21 fois dans les 40 bulletins suivant son adhésion en juin 1996. Elle rejoignit l'AFJ alors qu'elle venait de terminer son mémoire de DEA des sciences du langage intitulé « Presse écrite, la voix des femmes au chapitre. » Ses connaissances sur le sujet des femmes et des médias furent mises à contribution par l'association qui lui permit de réaliser plusieurs interventions sur ce thème. Ainsi elle participa, entre autre, au quinzième anniversaire de l'AFJ, le 9 et 10 octobre 1996, en intervenant lors d'une table ronde sur l'image des femmes dans les médias au côté d'une autre adhérente, Monique Trancart. Elle réalisa également une intervention en novembre 1997 lors de la remise du Prix AFJ de la Presse sur le thème des médias vus par les femmes.

En 1997, à la demande du service du Droit des Femmes, l'AFJ présida un groupe de travail d'associations sur les femmes et les médias. C'est alors Sylvie Debras qui fut en charge de coordonner ce dossier ce qui lui permis, au nom de l'AFJ, d'effectuer plusieurs interventions sur ce thème par exemple lors d'une réunion organisée par l'UNESCO au Caire en décembre 1997 ou auprès du Service des droits des femmes. Sylvie Debras réalisa de nombreuses interventions sur le thème des femmes et des médias au nom de l'AFJ et fut membre du jury du Prix AFJ de la publicité la moins sexiste en 1998.

En tant que spécialiste des questions travaillées par l'association, elle fit partie des auteurs de l'ouvrage publié par l'AFJ en 2000, *Dites-le avec des femmes : le sexisme ordinaire dans les médias*¹⁵². Son implication fut croissante et à partir de mars 1998, elle rentra au conseil d'administration de l'AFJ. Mais Sylvie Debras ne se contenta pas d'apporter à l'association ses connaissances universitaires, elle réussit à sortir l'AFJ de Paris le temps d'une rencontre entre adhérentes en organisant un week-end convivial dans le Jura en janvier 1999 :

¹⁵¹ Bulletin n°127, art. 6, Monique Trancart, mars 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁵² BARRE Virginie, DEBRAS Sylvie, HENRY Natacha, TRANCART Monique, *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*, Paris, CFD, 2000.

Encadré n°7 : Article 5 du bulletin n°167, 1988, Proposition d'un temps informel en province¹⁵³

- Projet Week-end

Que celles qui ont envie de s'aérer dans les montagnes du Jura se fassent connaître. Notre adhérente de Besançon, Sylvie Debras se propose de nous organiser un week-end en chalet vers le mois de janvier (nuit et repas compter environ 400^F + voyage en train avec tarif de groupe si possible). Tout ceci n'est encore qu'un projet. Si vous souhaitez le concrétiser, faites vous connaître pour que Sylvie puisse nous préciser les prix et surtout nous réserver "notre" chalet. Vous pouvez appeler Adeline Laffitte : 01 45 86 55 14 ou par e-mail : Adeline.Laffitte@wanadoo.fr

Sylvie Debras réitéra une délocalisation ponctuelle de l'AFJ en mai 1999 en se proposant « de loger les adhérentes journalistes qui voudraient couvrir le procès des "négligences médicales" jugées en correctionnelle à Besançon suite à un accouchement tragique. »¹⁵⁴ Impossible de savoir dans quelles mesures cette invitation fut suivie car il n'est fait aucun retour de cet évènement dans les bulletins suivants.

Mais ces deux exemples d'adhérentes de province très actives au sein de l'AFJ, Michèle Dussaut-Delorme et Sylvie Debras, restent des exceptions. Dans la plupart des cas, les membres non parisiennes étaient beaucoup moins présentes au sein de l'association. L'adhésion depuis la province nécessitait de pouvoir se rendre régulièrement à Paris car l'ensemble des réunions de l'AFJ s'y déroulaient. Avoir une situation géographique éloignée de la capitale rendait donc difficile toute implication. Ainsi suite à son déménagement en province en décembre 1995, Marie-Pierre Corvellec préféra démissionner de son poste de trésorière.

3. Les différentes initiatives en province

Si l'AFJ ne réussit pas à créer de véritables antennes en province, elle étendit considérablement son champ d'actions en intervenant en dehors de la capitale. Il ne s'agissait pas d'actions créées par l'AFJ mais plutôt d'invitations à des interventions lors de conférences ou de colloques. Une adhérente, souvent membre du bureau avec des responsabilités importantes au sein de l'association, se rendait alors à l'évènement auquel elle participait au nom de l'AFJ.

Cette implication dans des activités ayant lieu en province démontre la motivation de l'association à élargir son cadre d'intervention. L'AFJ était reconnue en tant qu'experte de la place des femmes dans les médias. Le bulletin numéro 1, réalisé neuf mois après la création

¹⁵³ Bulletin n°167, art. 5, Adeline Laffitte, octobre 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁵⁴ Bulletin n°174, art. 9, Laure Bernard, mai 1999, dossier 7AF117 bis, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

de l'association, mentionnait déjà cette sollicitation : « Nous commençons à recevoir des demandes d'interventions (carrefours, conférences, animations de groupe), pour des cycles "Connaissance de la Presse" dans diverses associations. »¹⁵⁵ Le bulletin numéro 125 reflète bien les différentes formes que pouvaient revêtir les interventions des afjistes en province :

**Encadré n°8 : Article 6 du bulletin n°125, 1995,
L'implication de l'AFJ en province¹⁵⁶**

- L'AFJ en régions

-Marseille : Monique Perrot-Lanaud et Renée David-Aeschlimann ont participé aux journées "Les femmes en pays méditerranéen : responsabilité et représentation sociale" organisées par la Délégation régionale aux Droits des Femmes Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La matinée du 9 décembre était consacrée à "La prise de responsabilité : rapport à l'identité sexuée, aux modèles sociaux, aux représentations" avec (entre autres) Monique Perrot-Lanaud.

La conférence de l'après-midi, où intervenait Renée David-Aeschlimann, portait sur : "L'image de la femme dans la société et les médias : rôle et responsabilités des femmes journalistes".

-Nancy : La Biennale de l'image de Nancy portait cette année sur le thème de "La" Femme ! À côté de quelques brillant(e)s photographes, beaucoup de nus qui ne dépassaient pas le niveau "Je me suis inscrit au club photo pour mater les filles en pensant que je fais de l'art, la preuve, c'est en noir et blanc". Le pompon a été remporté par Serge Lalisce qui exposait au milieu de photos de femmes très sado-maso celle d'une petite fille (5 à 6 ans), sexe nu ! No comment.

Quand je suis venue animer – avec Rachel Valentin de *L'Est Républicain*– la conférence sur la "Représentation des femmes dans les médias", le président de la Biennale m'a annoncé qu'il trouvait plus « rigolo » que ce sujet soit présenté par un homme (qu'il avait déjà choisi...). Je n'ai pas trouvé ça « rigolo » et je lui ai fait savoir énergiquement.

-Montpellier : Monique Perrot-Lanaud est repartie le 16 décembre à Montpellier pour parler cette fois de : "Médias : des sujets femmes aux femmes sujets ». C'était dans le cadre de la journée régionale "Femmes dans la vie publique" organisée par la Délégation régionale aux Droits des Femmes.

Il ne s'agissait alors que d'interventions ponctuelles car faute de relais en province l'Association des Femmes Journalistes ne créa pas d'actions en dehors de Paris et de la région parisienne.

¹⁵⁵ Bulletin n°1, art. 10, février 1982, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁵⁶ Bulletin n°125, art. 6, Virginie Barré, janvier 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

4. Les journalistes étrangères adhérentes

L'association comptait dans ses rangs des femmes journalistes étrangères. Elles furent quatorze à rejoindre l'AFJ entre 1987 et 1999 :

Tableau 5 : Répartition des adhésions de journalistes étrangères par année

1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
5	0	1	1	1	0	0	0	2	3	1	0	0

Ce tableau nous permet de dissocier deux périodes de fortes adhésions de femmes journalistes étrangères. La première correspond à l'année 1987 et est le résultat d'une politique d'ouverture sur l'extérieur menée par Florence Montreynaud. En domiciliait l'association à la Maison de l'Europe, elle inscrivit les questionnements et les engagements de l'AFJ clairement dans une dimension internationale :

« L'évolution des médias dans le monde nous concerne : constitution de multinationales multi-médias, technologies nouvelles, transformation des conditions de travail. Observatrices et actrices, nous nous demandons : qu'est-ce qui change pour les journalistes ? Et pour les femmes ? »¹⁵⁷

À la fin de l'année 1986, Florence Montreynaud modifia les statuts de l'association pour autoriser l'adhésion des journalistes européennes et ouvrit les rencontres mensuelles aux correspondantes des journaux étrangers. Une invitation fut alors envoyée à tous les membres de l'Association de la presse étrangère qui furent poussés à adhérer à l'AFJ afin « d'élargir l'association (et [ses] horizons), en envisageant des projets internationaux. »¹⁵⁸

La deuxième période de forte adhésion de journalistes étrangères correspond aux années 1995 et 1996 et est le résultat de plusieurs facteurs. Tout d'abord cela peut s'expliquer par la tenue de la quatrième Conférence Mondiale sur les femmes qui s'était déroulée à Pékin en 1995 et à laquelle, comme nous allons le voir, l'AFJ fut très active. De plus Virginie Barré (présidente de février 1995 à avril 1997) eut une politique tournée vers l'international en mettant en place une commission relations internationales présidée par Monique Perrot-Lanaud et en encourageant l'aide à l'adhésion de journalistes étrangères : « Pour soutenir l'adhésion d'une femme journaliste réfugiée en France, envoyer un chèque de 100^F à l'ordre de l'AFJ. »¹⁵⁹ Le quinzième anniversaire de l'AFJ, en 1996, fut l'occasion de rencontrer les

¹⁵⁷ «AFJ mode d'emploi », Florence Montreynaud, mars 1987, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁵⁸ Bulletin n°43, art. 6, Florence Montreynaud, décembre 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁵⁹ Bulletin n°135, art. 10, Virginie Barré, décembre 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

journalistes européennes via une table ronde et un atelier avec les membres du réseau des associations des femmes journalistes européennes :

« Cet atelier de travail [...] a été très profitable. Nous avons pu comparer nos situations et statuts. Le constat a été fait que toutes les associations travaillaient à la fois sur l'égalité professionnelle et sur l'image des femmes dans les médias. Nous avons décidé de nous envoyer mutuellement des comptes rendus de nos actions et de nos expériences pour mieux se connaître et surtout profiter des "bonnes pratiques des unes et des autres". (Pour plus d'infos contacter Monique Perrot-Lanaud ou Isabelle Fougère qui s'occupent des relations internationales de l'AFJ). »¹⁶⁰

Mais bien sûr, comme pour les adhérentes de province, les adhérentes étrangères ne furent que peu impliquées au sein de l'association et furent considérablement minoritaires.

¹⁶⁰ Bulletin n°145, art. 19, Virginie Barré, novembre 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Chapitre 3 : Le bulletin, outil de compréhension de l'histoire de l'AFJ

Afin de réaliser cette étude sur l'AFJ, nous avons utilisé comme source principale ses bulletins mensuels envoyés aux adhérentes. Ce chapitre s'attache à comprendre le fonctionnement de cet outil de communication, avant de se focaliser sur ses rédactrices et de mettre en lumière sa fonction fédératrice auprès des adhérentes.

A. Fonctionnement des bulletins

L'analyse du bulletin de l'association requiert une première approche technique et sémantique. En effet, un arrêt sur les termes utilisés par l'AFJ pour le désigner s'impose : bulletin ou lettre, lettre interne ou lettre externe, quelles utilisations pour quelles distinctions ?

1. “Bulletin” ou “lettre interne” ?

Quelles différences existe-t-il entre ces deux vocables, dont le signifié semble très proche, et que l'on trouve tous deux apposés sur notre corpus de source ? Le premier élément de distinction semble purement diachronique puisque de 1982 à 1987 c'est le terme “bulletin” qui est inscrit sur les documents et que ce n'est qu'à partir de janvier 1987 que la dénomination “lettre” apparaît avec le document n°44.

Le deuxième élément de différenciation entre le bulletin et la lettre réside dans leur contenu. Avec l'apparition du mot “lettre”, les informations ne concernant pas directement l'association y occupent une place plus importante. Mais surtout la mise en page change puisque dans la lettre les articles portant sur l'actualité sont séparés de ceux concernant la vie de l'AFJ. Cette orchestration dichotomique du contenu prend toute son ampleur en février 1990, lorsque la lettre n°74 fut rédigée à quatre mains : Monique Perrot-Lanaud s'occupa de la partie actualités internes tandis que Marie Dupuis rédigea les informations extérieures à l'association. La rédaction d'une même lettre par deux adhérentes eut lieu de manière régulière pendant deux années, de 1990 à 1992. A partir de mars 1992, la séparation du contenu interne du contenu externe de la lettre prend une toute autre mesure avec la production de deux documents distincts nommés “lettre interne” et “lettre externe”. Les deux lettres portent le même numéro si bien que la première lettre externe de l'AFJ fut numérotée 95.

Pour plus de clarté, au cours de notre recherche, nous emploierons le terme de “bulletin” dans son sens générique englobant ainsi tous les documents du corpus. Lorsqu'une distinction

devra être soulignée, nous utiliserons alors la dénomination “lettre interne” en opposition à celle de “lettre externe”.

2. La lettre externe

La lettre externe, dont le format variait de deux à quatre pages, était essentiellement constituée d’une rubrique “Agenda” ou “Calendrier” (recensant toutes les manifestations, colloques, expositions à venir); d’une rubrique “Parutions” (catalogue des récentes publications en lien essentiellement avec le journalisme ou l’histoire des femmes); et à partir de 1995 d’une rubrique “Médias” qui fut ajoutée afin de renforcer les informations concernant la profession.

L’association eut quelques difficultés à inciter des adhérentes à rédiger la lettre externe comme le montre bien le nombre constant d’articles figurant dans les lettres internes pour solliciter des rédactrices : « Pour les lettres internes et externes de novembre (à finir le 24 octobre) il nous faut trois volontaires : deux rédactrices et une expéditrice. Qui se propose ? »¹⁶¹, « Appel aux bonnes volontés. Nous cherchons des volontaires pour écrire les lettres externes (bouclage le 20 de chaque mois, documents fournis) et réaliser les envois (eh oui, encore !). »¹⁶²

Les rédactrices de la lettre externe devaient récolter les informations à y inscrire auprès de la secrétaire générale ou de la présidente de l’association. Par exemple pour la rubrique “Parutions”, il s’agissait de rapporter les comptes rendus de livres rédigés par Florence Montreynaud, en tant que responsable du Prix Séverine¹⁶³. Les adhérentes pouvaient également communiquer à la rédactrice de la lettre externe des informations extérieures à l’AFJ qu’elles souhaitaient voir publiées.

Les rédactrices de la lettre externe se contentaient donc de retranscrire des informations qui leur étaient fournies par des membres aux plus grandes responsabilités. Cette hiérarchisation du travail laissait peu de place à la personnalisation. Toutefois, deux adhérentes réussirent à marquer l’histoire des lettres externes de l’AFJ. La première est Marie-Pierre Corvellec, rédactrice de la partie externe de la lettre de décembre 1990 à février 1992, date à laquelle elle reçut les honneurs de l’association pour son travail : « L’AG de l’AFJ de janvier, à l’unanimité, a adressé ses félicitations chaleureuses à Marie-Pierre

¹⁶¹ Bulletin n°122, art. 9, Virginie Barré, octobre 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁶² Bulletin n°167, art. 7, Adeline Laffitte, octobre 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁶³ *Ndlr* : Le Prix Séverine fut mis en place par Florence Montreynaud au sein de l’AFJ, en 1994. Il récompensait un essai traitant des relations hommes-femmes.

Corvellec pour la qualité et la richesse d'informations de sa contribution mensuelle : la partie "extérieure" : les rubriques Nouvelles, Publications et Calendrier de la Lettre de l'AFJ. »¹⁶⁴

La deuxième est Sophie Sensier qui réalisa la lettre externe N°154 de septembre 1997. Si cette lettre connut un indéniable succès auprès de l'AFJ ce ne fut pas pour son contenu mais pour sa mise en forme. En effet, Sophie Sensier refondit complètement la maquette de la lettre, qui jusqu'à cette date restait très sommaire. Cela incita l'association à la diffuser plus largement notamment aux partenaires de l'AFJ. Le premier partenaire, mentionné dans les bulletins, à recevoir la partie externe de la lettre fut, en 1991, la revue *Les cahiers du féminisme*. La lettre externe était également envoyée aux médias avec lesquels l'association était en relation, ainsi qu'à titre justificatif, aux organismes qui y étaient mentionnés. À deux reprises, l'adhésion à la lettre fut ouverte aux personnes civiles non-adhérentes. Ce fut le cas tout d'abord en 1993, où cette proposition venait en réponse aux difficultés financières rencontrées par l'association et, à partir de 1997, suite à la nouvelle maquette mise en place par Sophie Sensier :

« Comme vous avez pu le constater lors du dernier envoi, la maquette de la lettre externe a changé. Cette présentation plus professionnelle permettrait de pouvoir la diffuser plus largement, afin de faire connaître et valoriser les actions de l'AFJ à l'extérieur. Nous envisageons aussi de proposer un tarif d'abonnement aux personnes non-adhérentes souhaitant la recevoir. Merci à Sophie Sensier qui a réalisé cette maquette ! »¹⁶⁵

Dans le cadre de ce mémoire, nous concentrerons notre recherche sur les lettres internes de l'association qui constituent un corpus déjà suffisamment dense. De plus, la lettre externe n'ayant existé qu'à partir de 1992, il nous a semblé plus cohérent de privilégier ici les lettres internes qui nous donnent davantage de clés de compréhension de l'histoire de l'AFJ.

3. La lettre interne

La première lettre interne fut rédigée en février 1982. À partir de cette date et jusqu'en décembre 1999, 181 bulletins mensuels furent envoyés aux adhérentes. Mais notre corpus n'en contient que 176, cinq bulletins étant absents des archives consultées.

L'évaluation de la taille de la lettre interne de l'association doit prendre en compte les changements survenus au cours de son existence. De février 1982 à janvier 1990, période pendant laquelle les bulletins, puis les lettres, furent rédigés par une seule rédactrice, les documents représentent environ trois pages. Lorsqu'ensuite deux rédactrices officiaient, de février 1990 à février 1992, les lettres étaient en moyenne de quatre pages et demie ce qui

¹⁶⁴ Bulletin n°94, art. 14, Anne Bauer, février 1992, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁶⁵ Bulletin n°155, art. 6, Muriel Estrade, octobre 1997, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

s'explique par le double travail de rédaction. Enfin, de mars 1992 à décembre 1999, le format moyen des lettres redevient proche de celui initial avec les informations externes en moins, soit deux pages et demie.

L'adhérente responsable de la rédaction de la lettre interne se contentait d'y reporter « les informations fournies par les responsables des différentes activités et les membres du bureau. »¹⁶⁶ Celles-ci lui communiquaient alors leur rapport d'activités. Les adhérentes qui le souhaitaient pouvaient également y faire inscrire des informations diverses. En tant que moyen pour l'AFJ de tenir au courant ses adhérentes des activités et de la vie de l'association, la lettre interne était très codifiée. Ainsi y figuraient systématiquement :

- Les noms et coordonnées de la présidente, de la secrétaire, de la trésorière et de chaque responsable de commission
- Le lieu, la date et l'heure de la prochaine réunion mensuelle
- Les prochains dîners-rencontres
- Les informations relatives à chaque commission de travail

Dans le bulletin n°104 de février 1993, Geneviève Hesse, alors chargée de la rédaction de la lettre interne et cherchant à se faire relever de cette fonction pour quelques mois, estime le temps de travail nécessaire à sa rédaction à une demi journée par mois. Les adhérentes étant des journalistes confirmées cet exercice leur était habituel. Pourtant, tout comme pour la lettre externe, il fut difficile de trouver des rédactrices bénévoles motivées. Ce manque d'enthousiasme peut s'expliquer par les différentes situations professionnelles et personnelles des adhérentes qui ne trouvaient pas le temps nécessaire à ce travail. De plus, étant journalistes de métier, cette activité ressemblait peut-être de trop près à leurs travaux quotidiens.

La forme de la lettre interne évolua dans le temps et en fonction de ses rédactrices. Au style dactylographié aéré et formel des premières lettres de l'AFJ, Florence Montreynaud insuffla un changement radical. Non seulement un passage de la machine à écrire à l'ordinateur eut lieu, mais les bulletins devinrent aussi de réelles lettres. Le format journal avec ses titres d'articles disparut et les informations furent placées les unes à la suite des autres avec un tiret pour chacune d'elles. À partir des années 1995, la lettre interne prit la forme figée que l'on retrouve jusqu'en 1999 : une marge apparut à gauche de la première page contenant des informations pratiques (liste des membres du bureau, du CA, des

¹⁶⁶ Bulletin n°122, art. 9, Virginie Barré, octobre 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

commissions, dates des prochaines réunions et rencontres), des titres furent donnés à chaque article ce qui confère à la lettre interne une allure de journal.

4. Diffusion des bulletins

Chaque lettre interne et externe devait être validée par la présidente de l'association pour pouvoir être distribuée. Elle était ensuite remise, avant le 20 du mois, à l'adhérente chargée de la diffusion des lettres ainsi qu'à l'adhérente chargée de l'envoi des lettres internes aux postulantes de l'AFJ. Les expéditrices étaient chargées de la photocopie et de la mise sous plis des lettres. La présidente de l'association leur faisait parvenir la liste des personnes à qui envoyer les bulletins. Les adhérentes responsables de l'expédition avançaient tous les frais liés à l'envoi des lettres : photocopies, achats des timbres et des enveloppes. Elles établissaient des notes de frais pour être ensuite remboursées par la trésorière de l'AFJ. Des consignes étaient passées pour limiter les frais. Le bilan comptable des frais d'envoi des bulletins de l'année 1997 est disponible dans le dossier 7AF112. En voici une retranscription :

Tableau 6 : Frais d'envoi des bulletins pour l'année 1997

	Timbres	Photocopies	Enveloppes	TOTAL (francs)
Janvier	542,80	599	21,6	1163,40
Février	526,70	387	24,9	938,60
Mars	583,60	750	112	1445,60
Avril	560	467,50	39	1066,50
Mai	405,10	0	49,50	454,60
Juin	428,64	340,94	31,95	801,53
Été	533,50	0	60	593,50
Septembre	0	0	0	0
Octobre	513,10	424,50	21	958,60
Novembre	447,40	114,60	15,90	577,90
Décembre	518	815,26	0	1333,26
TOTAL (francs)	5058,84	3898,8	375,85	9333,49

En 1997, l'association a donc dépensé 9 333,49 ^F pour la diffusion de onze bulletins (puisque un seul fut réalisé pour la période juillet-août). Nous pouvons tirer plusieurs analyses de ce tableau. Tout d'abord si la moyenne du coût de diffusion d'un bulletin revenait à 848 ^F, le mois de septembre ne souffrit d'aucune dépense. Nous n'avons aucune explication concernant la gratuité de ce mois. Il est juste signalé sous le tableau que « septembre n'a rien

coûté, ce qui est exceptionnel »¹⁶⁷. Est-ce le fruit d'une subvention, d'un accord avec un partenaire, ou d'une adhérente qui a su profiter de matériels à sa disposition ? Cette dernière possibilité peut aussi justifier la gratuité des photocopies en mai et pour l'été et celle des enveloppes pour le mois de décembre.

Ce bilan comptable de la lettre mensuelle nous permet d'estimer le nombre moyen d'envois de lettres par mois. Pour cela nous utiliserons l'indice des dépenses pour les timbres, plus fiable que celui des photocopies (car trop fluctuant d'un point de vente à l'autre) et que celui des enveloppes (car l'association achetait parfois des enveloppes en grosse quantité). Dans le mode d'emploi de 1997 portant sur l'envoi des lettres, il est notifié que les adhérentes devaient affranchir les lettres au tarif écopli soit 2,40^F pour moins de 20g soit trois pages recto-verso. En se basant sur ce tarif nous pouvons estimer les quantités de bulletin envoyés en 1997. Après calcul sur l'année entière, la moyenne annuelle d'envois par mois en 1997 fut de 210. En sachant que cette année là, le nombre d'adhérentes s'élevait à 105 journalistes, cela signifie que l'AFJ envoyait en moyenne autant de lettres à ses adhérentes qu'à ses partenaires. L'association entretenait donc beaucoup de liens à l'extérieur ce qui s'explique directement par les objectifs mêmes de sa création qui étaient de réagir face à des problèmes de société concernant la place et l'image des femmes dans les médias.

Le mois de mai est celui qui compte les dépenses en timbres les plus faibles, 405,10^F, soit 168 lettres envoyées. L'envoi le plus important eut lieu au mois de mars avec 243 lettres diffusées. Cela peut s'expliquer par les préparatifs liés à la journée de la femme, événement qui constitue une saisonnalité forte pour les mouvements féministes. L'AFJ, à cette occasion, participa et organisa diverses manifestations, d'où une volonté de communication plus forte à cette période.

Nous pouvons également mettre en évidence la part de frais liés à l'envoi du bulletin en rapport avec le montant des cotisations récoltées par l'AFJ. En 1997, la cotisation était fixée à 415^F pour 105 adhérentes¹⁶⁸, ce qui représenta un apport de 43 575^F. La diffusion des bulletins fut donc largement amortie par la seule cotisation des adhérentes puisqu'elle ne représenta que 21 % du montant prélevé par les cotisations qui n'étaient pas l'unique apport financier de l'AFJ puisqu'elle bénéficiait aussi de l'aide de subventions.

¹⁶⁷ « Bilan comptable de la lettre mensuelle, AFJ-1997 », dossier 7AF112, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁶⁸ *Ibid.*

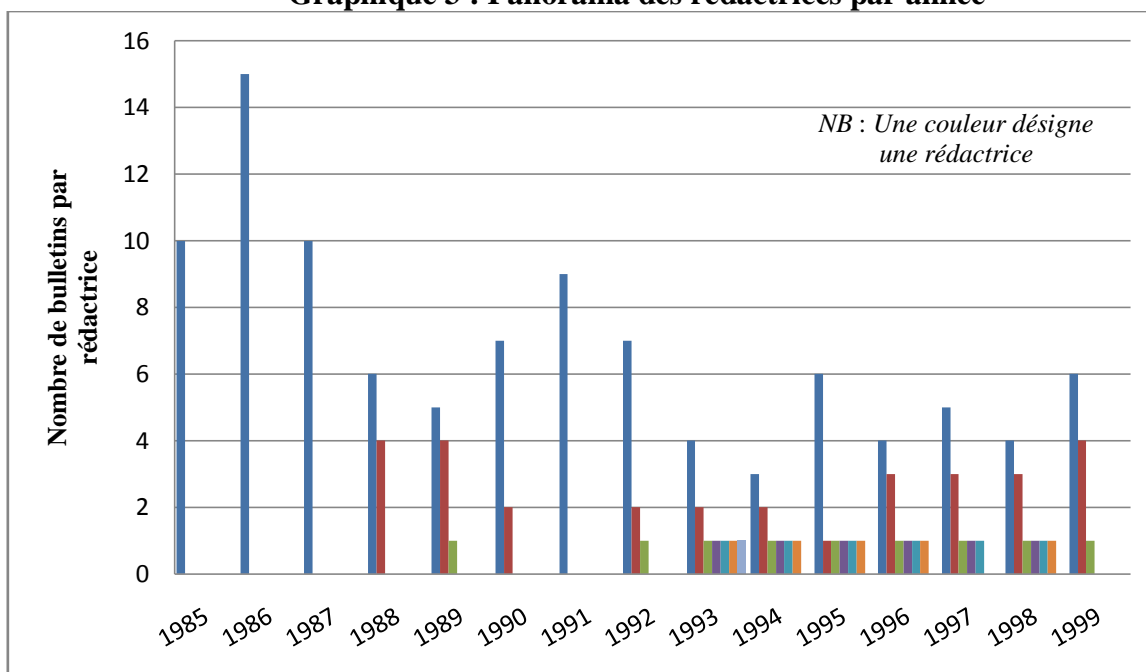
B. Les rédactrices du bulletin

Une analyse du contenu d'un document ne peut se faire sans porter un intérêt particulier à son auteur. L'étude des bulletins de l'AFJ ne fait pas exception à cette règle car ses rédactrices influencèrent, plus ou moins considérablement, son contenu : style littéraire, type d'informations, prolixité... Et ce d'autant plus lorsque celles-ci occupaient des fonctions importantes au sein de l'association qui leur permettaient de s'approprier davantage le contenu du bulletin.

1. Approche des rédactrices dans leur ensemble

Seulement 16 des 176 bulletins du corpus ne font pas mention du nom de leur rédactrice. Il s'agit notamment des premiers documents relatifs aux années 1982, 1983 et 1984. Les chiffres des analyses qui vont suivre concernent donc uniquement les 160 documents dont l'auteure est connue. Les difficultés de l'association à motiver des adhérentes pour la rédaction de la lettre interne, ont eu pour conséquences de monopoliser cette activité entre les mains de quelques personnes. Entre 1985 et décembre 1999, vingt-quatre membres se répartirent la rédaction des 160 lettres. La moitié, soit 80 bulletins, fut rédigée par seulement trois rédactrices : Florence Montreynaud, Monique Perrot-Lanaud et Virginie Barré. Si on ajoute Natacha Henry, Françoise Gailliard, Anne Bauer et Isabelle Fougère, à elles sept, elles confectionnèrent 120 lettres, soit 75 % du corpus. Les 25 % restant, 40 lettres, furent partagés entre dix-sept adhérentes.

Graphique 3 : Panorama des rédactrices par année



Deux tendances diachroniques se détachent très nettement de ce graphique reprenant le nombre de rédactrices se partageant l'élaboration des bulletins de 1985 à 1999. La première correspond aux débuts de l'association, de 1985 à 1992. Les rédactrices y sont alors peu nombreuses. En effet Florence Montreynaud rédigea la totalité des lettres lorsqu'elle fut présidente de janvier 1985 à décembre 1987, soit 35 bulletins. Les bulletins des années 1988 à 1992 furent quant à eux rédigés par au maximum trois rédactrices différentes, sauf en 1991 où l'ensemble des bulletins fut le fruit du travail de Monique Perrot-Lanaud.

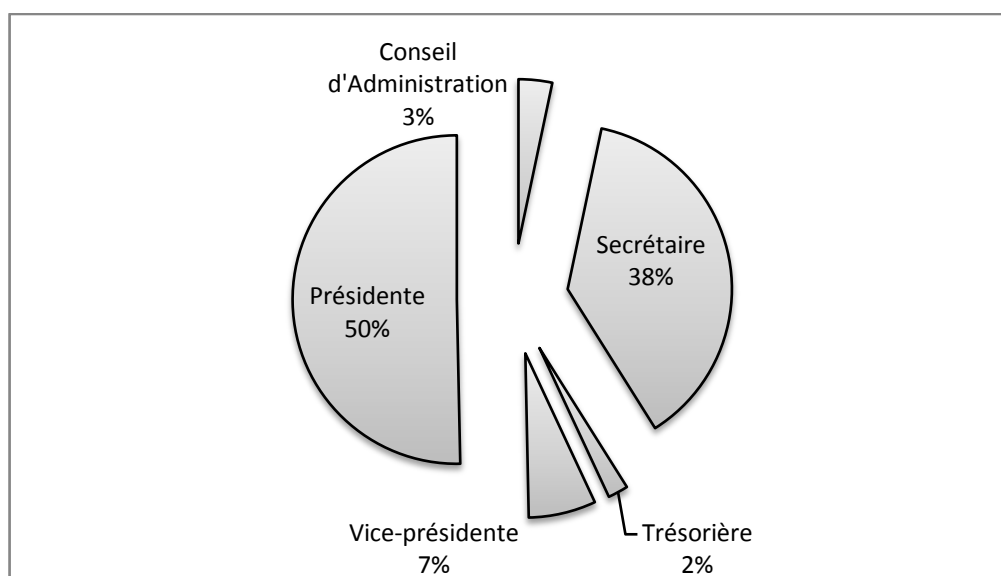
La deuxième période, de 1993 à 1999, est marquée par la volonté de partager les tâches de rédaction : « Comme cela a été expérimenté avec succès ces six derniers mois, après l'installation de Geneviève [Hesse] à Berlin, la lettre interne sera rédigée par une adhérente différente tous les mois. [...] Les volontaires pour les mois suivants sont priées de s'adresser rapidement à Virginie Barré. »¹⁶⁹ À partir de la mise en place de cette politique, chaque année, six rédactrices différentes se répartirent en moyenne la rédaction des lettres.

Un planning fut alors mis en place pour que chaque membre de l'AFJ puisse s'inscrire pour le mois de son choix. Toutefois, cette répartition idéale des tâches est à nuancer puisque pour la période considérée, une rédactrice principale se détache largement chaque année. Ainsi la secrétaire de l'association rédigea près de la moitié des bulletins des années 1993, 1994 et 1999 alors que la présidente de l'AFJ fut largement majoritaire de 1995 à 1998.

Ces derniers éléments nous montrent à quel point la fonction des rédactrices au sein de l'association est un facteur d'analyse important. En effet si 76 bulletins furent rédigés par les présidentes de l'AFJ et 75 par d'autres membres du bureau, seulement 9 le furent par des adhérentes sans fonction. Le détail des fonctions occupées par des rédactrices membres du bureau montre que les secrétaires de l'association furent, après les présidentes, les plus régulièrement mises à contribution pour cette activité :

¹⁶⁹ Bulletin n°115, art. 3, Virginie Barré, février 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Graphique 4 : Fonctions occupées par les rédactrices-membres du bureau



L'implication dans la vie de l'AFJ de presque la totalité des rédactrices des lettres dénote de l'importance accordée à ce document. Les adhérentes sans fonction ne rédigèrent les lettres qu'en dernier recours et, à une exception près, elles n'en rédigèrent qu'une seule. À partir de 1998, une règle interne fut établie entérinant le fait que la lettre devait être exclusivement le fait d'une membre du bureau¹⁷⁰. La rédaction des lettres semble d'autant plus importante pour l'association que leurs rédactrices simples membres du bureau gagnèrent souvent en prise de pouvoir au sein de l'AFJ. Ainsi pour les présidentes des années 1990 :

Tableau 7 : Le passage de rédactrice du bulletin à présidente de l'AFJ

	Élue présidente A	Rédaction de lettres à A-1	Fonctions à A-1
Renée David	Janvier 1989	4	Co-secrétaire
Monique Perrot-Lanaud	Janvier 1991	7	Vice-présidente
Virginie Barré	Février 1995	3	Secrétaire
Natacha Henry	Avril 1997	3	Secrétaire

¹⁷⁰ Bulletin n°159, art. 6, Muriel Estrade, février 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

2. Variations du discours : l’empreinte personnelle des rédactrices

En s’appuyant sur les principes de la sociolinguistique, nous partirons du postulat que « les productions langagières sont influencées par leurs conditions de production¹⁷¹ » et qu’elles « émanent d’acteurs déterminés, assumant des rôles particuliers, engagés dans une situation de communication particulière, ayant des caractéristiques certes singulières, mais aussi des caractéristiques plus générales, propres à un genre qu’il s’agit de définir. »¹⁷²

Les normes de production des bulletins ayant fait l’objet de la première partie de ce chapitre, nous nous focaliserons ici sur les variations du discours par le prisme de l’implication de la rédactrice dans son texte. Pour cela nous analyserons l’emploi des pronoms personnels sujets. En effet, si le “nous” fédérateur semble avoir été la norme, certaines rédactrices utilisèrent d’autres pronoms personnels sujet.

L’utilisation du “je” fut particulièrement importante chez les deux adhérentes ayant rédigé le plus de lettres : Florence Montreynaud (35 bulletins) et Monique Perrot-Lanaud (28 bulletins). L’emploi de ce pronom par Florence Montreynaud est le prolongement de sa forte implication au sein de l’AFJ. Elle s’adresse donc directement aux membres de l’AFJ : « Je vous enverrai le compte rendu du débat dès que possible »¹⁷³. L’emploi du “je” est contrebalancé par une utilisation abondante du “nous” : « Nous avons étreigné le petit salon-bar [...]. Nous avons envisagé de nous y retrouver régulièrement. Il faut que nous réfléchissions aujourd’hui à l’avenir de l’AFJ, notre association. »¹⁷⁴

L’emploi du pronom personnel “je” par Monique Perrot-Lanaud est quelque peu différent. En effet, alors qu’elle n’est que membre du bureau, celle-ci l’utilise pour souligner son implication pour l’association : « J’ai abondamment distribué les dépliants aux députées, très intéressées par l’AFJ. »¹⁷⁵ Mais un raccourci ne peut être fait entre cette utilisation du pronom “je” et une certaine forme de valorisation personnelle ou d’autosatisfaction. Il s’agissait aussi de personnaliser les bulletins de l’AFJ et donc de se rapprocher des adhérentes : « Je vous souhaite une bonne fête le 8 mars, et un excellent mois de mars. À bientôt. »¹⁷⁶ Une fois élue présidente Monique Perrot-Lanaud continua d’utiliser la première personne du pronom personnel sujet pour mieux interpeller les adhérentes : « Je ne crois pas

¹⁷¹ PECHEUX Michel, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.

¹⁷² COURTINE Jean-Jacques, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », *Langages*, n°62, 1981, p.9-128.

¹⁷³ Bulletin n°31, art. 2, Florence Montreynaud, février 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁷⁴ Bulletin n°32, art. 2, Florence Montreynaud, mars 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁷⁵ Bulletin n°72, art. 2, Monique Perrot-Lanaud, décembre 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁷⁶ Bulletin n°75, art. 10, Monique Perrot-Lanaud, mars 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

m'avancer en imaginant que nous ressentons toutes un malaise – même diffus – devant la marche du monde et devant la façon dont l'information circule. »¹⁷⁷ ou encore au sujet d'un parrainage avec Reporters sans frontières : « Je vous sou mets cette proposition à chacune. »¹⁷⁸ S'impliquant davantage personnellement dans la rédaction des bulletins, Monique Perrot-Lanaud préféra souvent le mode narratif au mode informatif utilisé ultérieurement par ses consœurs. Ainsi elle relate les péripéties liées à sa recherche d'un sponsor pour le Prix AFJ du documentaire :

« Ghislaine Serres [...], attachée de presse pour les cosmétiques Barbara Gould, m'appelle et me confie que son client cherche à associer des professionnelles à sa promotion, qui met en valeur cette année les femmes grandes reporters. [...] Nous voyons un peu les choses de la même façon, lui dis-je. [...] Je lui raconte la brillante carrière de "nos" films. Convaincue, elle est allée faire une proposition à Barbara Gould. À l'heure où j'écris ces lignes, on attend la réponse du client. »¹⁷⁹

Plus surprenant, Chantal Langeard, rédactrice de la lettre n°128, utilise la troisième personne du sujet pour parler d'elle-même :

Encadré n°9 : Article 2 du bulletin n°128, 1995, "Elle" ou "Je" ?¹⁸⁰

Rectificatif : le tél de Chantal LANGEARD à "Que Choisir" (11, rue Guénot, 11^e) était erroné. Il fallait lire tél : 43 48 49 42. Elle y occupe bien un poste de responsable photo à temps partiel et continue ses piges rédactionnelles dans le domaine socio-culturel (notamment pour l'Humanité et Viva). Vous pouvez également la joindre chez elle au 42 87 33 94. Adresse : 65, rue de la solidarité 93 100 Montreuil.

Ce détachement de soi inhabituel est doublé d'une peur de mal réaliser ce travail qui se traduit par la phrase finale suivante : « Merci de votre indulgence pour les oublis, inexactitudes ou lourdeurs de style... » Demander la clémence des lectrices de la lettre n'était pas dans les habitudes des autres rédactrices. Chantal Langeard fait partie des huit rédactrices sans fonction au sein de l'AFJ ce qui peut expliquer cette timidité face à un exercice de rédaction habituel pour une journaliste. La lettre étant un discours réalisé au nom de l'ensemble de l'association, comment faire lorsqu'une information concernant la rédactrice elle-même doit être rédigée ? À l'instar de Chantal Langeard, certaines optèrent pour un détachement total vis-à-vis d'elle-même et utilisèrent leur prénom et nom comme s'il s'agissait d'une tierce personne : « Renée David veut bien s'occuper d'inviter Benoît Rayski, rédacteur en chef de *Passages* »¹⁸¹, « Pour réserver, téléphonez à Florence Montreynaud qui

¹⁷⁷ Bulletin n°85, art. 2, Monique Perrot-Lanaud, mars 1991, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁷⁸ Bulletin n°86, art. 4, Monique Perrot-Lanaud, avril 1991, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁷⁹ Bulletin n°85, art. 2, Monique Perrot-Lanaud, mars 1991, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁸⁰ Bulletin n°128, art. 2, Chantal Langeard, avril 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁸¹ Bulletin n°55, art. 8, Renée David, février 1988, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

vous indiquera le restaurant »¹⁸² ou encore « Monique Trancart centralise les thèses sur les femmes journalistes et organise leur circulation. »¹⁸³ Ce procédé, moins voyant que l'utilisation du "je" et moins dédoublant que celle de la troisième personne du singulier, fut le plus largement utilisé par les rédactrices.

3. Les caricatures de Catherine Beaunez : entre illustration et subversion

Certains bulletins ont la particularité d'être illustrés par des caricatures réalisées par Catherine Beaunez. Cette dessinatrice de presse rencontra les membres de l'AFJ lors d'un dîner-rencontre organisé par Catherine Durand le 25 juin 1993. L'implication de Catherine Beaunez sur les questions femmes, notamment la politique ou les relations hommes-femmes, la rendait proche des préoccupations de l'AFJ où elle adhéra tout naturellement. Catherine Beaunez réalisa, entre novembre 1993 et mars 1998, neuf caricatures dans sept bulletins différents : six dans des lettres internes et trois dans des lettres externes. Ces petits dessins en noir et blanc sont dans cinq cas placés en première page de la lettre, dans les quatre autres cas ils sont incorporés au contenu de la lettre dont une fois placé en fin de lettre.



Photographie 5 : Caricature de Catherine Beaunez, "L'AFJ séduite par Malek Chebel"¹⁸⁴

On peut distinguer trois types de dessins différents. Les premiers se veulent légers et sympathiques en rapport avec la vie de l'association. Ces dessins ont plus tendance à être placés en première page du bulletin (3 cas sur 4). Ils sont en lien avec une activité de l'AFJ (un dîner rencontre : *L'AFJ séduite par Malek Chebel*¹⁸⁵), un conseil pratique aux adhérentes (une adresse où acheter des rouleaux de fax peu chers : *Le marché de l'AFJ*¹⁸⁶), les saisons et

¹⁸² Bulletin n°19, art. 3, Florence Montreynaud, janvier 1985, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁸³ Bulletin n°118, art. 9, Monique Trancart, mai 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁸⁴ Bulletin n°112, Catherine Beaunez, novembre 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁸⁵ Bulletin n°112, Catherine Beaunez, *L'AFJ séduite par Malek Chebel*, novembre 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁸⁶ Bulletin n°118, Catherine Beaunez, mai 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

la météo (*Bonne Vacances*¹⁸⁷ et la pluie pour *Mars 1998*¹⁸⁸). Ces dessins servent d'illustrations pour les bulletins et apportent une note légère et humoristique.

La deuxième catégorie de caricatures regroupe deux dessins illustrant des points de vue personnels sur l'AFJ. *La mode pigiste AFJ 1994*¹⁸⁹ ironise sur les conditions de travail précaire des adhérentes. Une femme habillée en haillons défile sur un podium sous les flashes d'une flopée de journalistes. Catherine Beaunez réalise une mise en abyme de la profession journalistique qui applaudit et ferme les yeux sur la précarité d'une partie des siens. Une deuxième caricature se trouve au milieu de ce même bulletin intitulé *CFPJ*¹⁹⁰. Il s'agit d'une conversation simple entre deux femmes : « Tiens, salut, tu vas où ? » « Prendre des cours d'ambition à l'AFJ. » Le lien entre l'association et l'école de journalisme, le CFPJ, est directement établi : l'AFJ favorise les brillantes carrières de femmes journalistes. Le fait que ces deux caricatures soient présentes dans le même bulletin donne une image très paradoxale de l'association. Bien que ses adhérentes soient précaires, l'AFJ est un moteur dans les carrières. Ces deux dessins montrent une vision très ambivalente de Catherine Beaunez sur l'association, entre désarroi et espoir de changements.

Les trois dernières caricatures sont des dessins critiques et engagés portant sur des questions femmes. Le premier est placé sur la une du bulletin externe n°160 et montre une femme s'interrogeant : « À quand la journée de l'homme juste une fois par an ???! »¹⁹¹ Ce dessin sert d'illustration à un article portant sur les manifestations à venir pour la journée de la femme, le 8 mars 1998. Catherine Beaunez se met directement en scène dans les deux illustrations suivantes. *Elle en a* représente une femme enceinte marchant d'un pas décidé un attaché-case professionnel à la main et sous les regards à la fois fiers et incrédules de quelques hommes. Cette caricature illustre un article annonçant une exposition de Catherine Beaunez sur le thème « Les femmes et la politique ». Dans *Les dessinatrices oubliées*¹⁹², Catherine Beaunez fait état de son difficile combat pour la reconnaissance des femmes dessinatrices de presse qui ne représentent alors que 5% de la profession :

¹⁸⁷ Bulletin externe n°120, Catherine Beaunez, juillet 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

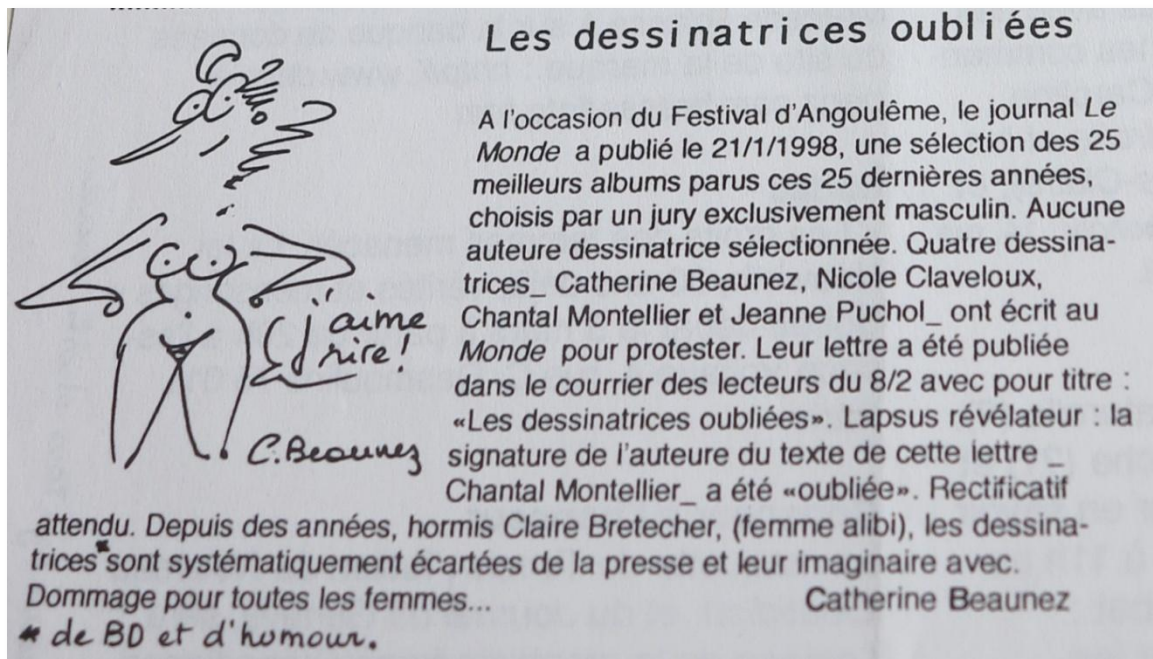
¹⁸⁸ Bulletin n°160, Catherine Beaunez, mars 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁸⁹ Bulletin n°117, Catherine Beaunez, avril 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ Bulletin externe n°160, Catherine Beaunez, mars 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁹² Bulletin externe n°160, Catherine Beaunez, mars 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.



Photographie 6 : Caricature de Catherine Beaunez, “Les dessinatrices oubliées”¹⁹³

Dans cette dernière catégorie de dessins engagés, Catherine Beaunez expose les questions femmes qui lui tiennent à cœur : les inégalités hommes-femmes, les difficultés rencontrées par les femmes en politique et dans le monde de la bande dessinée. Ces caricatures reflètent également les engagements de l’AFJ. Elles agrémentent d’un visuel les propos tenus dans les bulletins et les rendent ainsi plus attrayants.

C. Le bulletin, un moyen de fonder une identité collective

Émanant d’un discours officiel des dirigeantes de l’association, le bulletin constituait une véritable vitrine pour l’AFJ permettant de diffuser auprès des adhérentes une certaine image de l’association. Cette image élaborée par les rédactrices servait à fonder une identité collective à l’AFJ. Pour atteindre cet objectif le bulletin donne à voir une association unie tout en servant lui-même de liaison entre les membres et en flattant l’image de ses adhérentes.

1. Le bulletin comme lien entre les membres de l’AFJ

Afin que l’AFJ soit unie et ait une identité collective, le bulletin servait de relais entre les adhérentes. Il était un outil leur permettant de ressentir leur appartenance à l’association. Pour cela, les bulletins contenaient différents comptes-rendus de la vie de l’AFJ ce qui permettait à chaque adhérente de s’inscrire dans l’histoire de l’association. Les réunions du bureau et des

¹⁹³ Ibid.

commissions faisaient l'objet de rapports publiés au sein du bulletin. Les assemblées générales étaient présentées comme un moment fort reflétant l'unité de l'association. Les adhérentes étaient donc très fortement incitées à y participer : « Cette lettre tient lieu de convocation et de demande instante de participer à cette réunion exceptionnelle au cours de laquelle s'évalue le travail passé et se décident les orientations nouvelles. »¹⁹⁴

L'AFJ était présentée dans les bulletins comme une association appartenant pleinement à ses adhérentes. On relève l'utilisation de pronoms et d'adjectifs possessifs allant dans ce sens : « Que NOTRE association continue à se développer dans une direction qui soit la résultante de toutes nos volontés individuelles. »¹⁹⁵ Les bulletins insistaient alors sur le travail collectif qui permettait à l'AFJ d'exister. Au-delà d'impliquer les adhérentes dans la vie de l'association, les assemblées générales et les réunions permettaient aux adhérentes de se rencontrer : « Apportez aux réunions des exemplaires de votre journal pour que nous nous connaissions mieux ! »¹⁹⁶ Plusieurs réunions informelles furent mises en place pour que les adhérentes puissent apprendre à se connaître telles qu'une bourse d'échange de vêtements qui eut lieu chez Danièle Laufer en juin 1985.

Le bulletin communiquait également directement des informations personnelles sur les adhérentes dans le but de créer un climat de convivialité et de permettre aux membres de mieux se connaître. En plus des annonces de déménagements et de changements professionnels, les bulletins rapportaient les avis de naissances plus ou moins longs et personnalisés comme le montre cet exemple : « Bienvenue à Rosa-Salomé, première-née chez Dominique Guillermon qui ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'elle songe à doter sa fille de deux ou trois frères et sœurs... Bravo Dominique ! »¹⁹⁷ En relatant des situations personnelles parfois plus difficiles, les bulletins établissaient une certaine forme de solidarité entre les adhérentes. Ainsi plusieurs articles donnèrent des nouvelles de Marie Paule de Pinha suite à son licenciement et sa tentative de suicide. Les bulletins se faisaient l'écho de l'état de santé de ses adhérentes comme ici avec Marie-Claude Betbéder :

¹⁹⁴ Bulletin n°53, art. 2, Florence Montreynaud, décembre 1987, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ Bulletin n°41, art. 4, Florence Montreynaud, novembre 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

¹⁹⁷ Bulletin n°68, art. 1, Françoise Gailliard, juin 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

**Encadré n°10 : Article 3 du bulletin n°77, 1990,
Problèmes de santé d'une adhérente¹⁹⁸**

Marie-Claude Betbéder s'est retrouvée en urgence à l'hôpital à cause de problèmes graves avec ses vertèbres cervicales, et est restée cinq semaines en immobilisation complète. Rentrée chez elle, elle va un peu mieux chaque jour et a bon espoir d'éviter l'opération. Elle réfléchit beaucoup à la façon parfois brutale que nous avons de traiter notre corps, et pense qu'il est possible de négocier avec soi-même un mode de vie qui respecte ce que nous sommes globalement. Bref, elle revient de loin, mais à l'écoute d'elle-même. Tél. 39 11 12 97.

L'appel à la solidarité des adhérentes était aussi pratiqué dans des situations moins tragiques, pour solliciter divers petits services. Par exemple, Moïra Sauvage glissa, dans le bulletin de février 1993, une lettre pour solliciter l'aide des membres de l'AFJ pour organiser différentes étapes de son tour du monde en famille : « Membre de l'AFJ depuis 10 ans, je ne vous connais pas toutes aujourd'hui mais il m'a semblé pouvoir compter sur notre réseau amical dans un cas comme celui-ci. »¹⁹⁹ Les objectifs de ces articles étaient de souder les adhérentes, de créer des liens d'amitié entre elles. Il s'agissait d'établir de bons rapports entre l'ensemble des membres de l'association en rapprochant les adhérentes les unes des autres : « Avis aux adhérentes : la lettre est aussi un moyen de nous connaître mieux et de nous informer mutuellement de ce que nous faisons. »²⁰⁰

La liste des membres rejoignant l'association était citée dans le bulletin sous une rubrique généralement intitulée « Bienvenue aux nouvelles adhérentes ». Leur nom, prénom, adresse et emploi étaient mentionnés. Ces informations pouvaient être suivies de quelques lignes flatteuses de présentation de la personne : « Bienvenue à une nouvelle adhérente, Virginie Barré, qui, dans une toute nouvelle publication, *Metamedia*, s'emploie avec talent, humour et efficacité à démystifier quelques uns des gadgets et super-structures que l'industrie informatique invente à profusion, à la grande confusion des non-initiés. »²⁰¹ Le listing systématique des nouvelles adhérentes, avec parfois une courte présentation, était une manière de marquer leur intégration dans l'association. C'était également un excellent moyen de montrer le dynamisme de l'AFJ à ses adhérentes qui en voyant arriver de nouveaux membres se sentent appartenir à un groupe désiré par d'autres. Il se dégage une impression de force collective.

Mais cette image d'une association unie doit être contrebalancée par les tensions qui ont pu exister au sein de l'AFJ comme dans tout groupe. Plusieurs discordes entre les adhérentes

¹⁹⁸ Bulletin n°77, art. 3, Monique Perrot-Lanaud, mai 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

¹⁹⁹ Bulletin n°104, art. 12, Moïra Sauvage, février 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁰⁰ Bulletin n°120, art. 6, Virginie Barré, juillet 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁰¹ Bulletin n°103, art. 5, Anne Bauer, janvier 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

et le bureau eurent lieu au cours de l'existence de l'association. Ces tensions conduisirent deux adhérentes à démissionner de leur fonction : Françoise Audé en 1989 suite à la suspicion de son bénévolat intéressé par la présidente de l'AFJ, Renée David ; et Monique Feldstein pour des raisons similaires, en 1995. Le conflit avec Françoise Audé fut relaté dans le bulletin n°69 : « Le bureau a reçu la lettre de démission de Françoise Audé en tant que membre du bureau. Cela à la suite d'un différend avec Renée David surgi lors d'une discussion sur les suites de la projection du film *Le Prix de l'enfer* (retombées presse – envoi d'une lettre de protestation à la Maison de l'Amérique latine). »²⁰² Il n'en fut ensuite plus aucunement question dans les bulletins suivants. Françoise Audé continua à être membre du jury du Prix AFJ du Documentaire et dans le bilan moral de 1989, elle est désignée comme l'une des « deux vaillantes organisatrices de la manifestation »²⁰³. Dans le cas de Monique Feldstein, une commission d'arbitrage fut nommée lors de l'assemblée générale de janvier 1995 pour pouvoir éclaircir le différend opposant cette adhérente au bureau de l'AFJ. Les conclusions de la commission d'arbitrage furent publiées dans le bulletin n°129 de la même année.

Les lettres internes de l'AFJ reflétaient donc dans une certaine mesure les tensions existantes au sein de l'association. Toutefois seuls les faits gravissimes étaient mentionnés. Les différends de moindres envergures, les désaccords sur une question n'étaient pas rapportés. Cela s'explique par le fait que le bulletin constituait la parole unique de l'AFJ, à la manière d'un journal de presse. Au total, ce sont 284 articles qui traitent d'informations concernant directement les adhérentes sous une rubrique le plus souvent intitulée « Des nouvelles des adhérentes ». Ces informations étaient rarement neutres mais faisait souvent l'éloge des adhérentes de l'AFJ.

2. Le bulletin pour valoriser les adhérentes

Pour impliquer les membres, ceux-ci étaient poussés à occuper différentes fonctions et responsabilités. Le fait d'être responsable de commission ou membre d'un jury de prix était une expérience collective dans laquelle les adhérentes avaient un rôle important. Leur travail était directement valorisé au travers du bulletin : « Le prix AFJ du Documentaire (Créteil) et le prix AFJ de la Presse écrite sont deux grandes réussites qui contribuent au rayonnement de l'association (n'ayons pas peur des mots), que l'on doit en particulier à celles qui s'y investissent. »²⁰⁴

²⁰² Bulletin n°69, art. 3, Monique Perrot-Lanaud, juillet 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁰³ Bulletin n°74, art. 16, membres du bureau, février 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁰⁴ Bulletin n°85, art. 3, Monique Perrot-Lanaud, mars 1991, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Pour que les adhérentes continuent à s'impliquer au mieux dans la vie de l'AFJ, leur travail pour l'association était régulièrement remercié : « Cette année ne doit pas commencer sans un grand merci à toutes, et en particulier aux membres du CA, des commissions et aux rédactrices de la lettre - grâce à vous, l'AFJ est une association des plus dynamiques. »²⁰⁵ Plus que de simples flatteries, il s'agissait aussi de savoir garder et motiver un esprit collectif en mettant en valeur les actions des adhérentes. Les compétences de chaque membre se trouvaient valorisées dans une utilisation au service de l'association. Ainsi Maria Grazia Tajé, journaliste spécialisée dans le cinéma, réalisa plusieurs autoportraits de comédiennes pour le Festival de Films de Femmes de Créteil : « L'autoportrait de Monica Vitti organisé par Maria Grazia Tajé, a reçu un accueil très enthousiaste, la soirée a remporté un vif succès. »²⁰⁶

Le bulletin flattait également les adhérentes pour leur travail professionnel, en dehors de l'association. Par exemple, Renée David, nommée juré pour le prix de la revue *Femmes d'Europe*, est mise en avant dans le bulletin n°81 : « Nous la félicitons ici à double titre, pour cette nomination et pour sa prestation à *Regards de femme* sur FR3, unanimement appréciée. »²⁰⁷ Le bulletin permit la mise en place d'un système d'autocongratulation : « Des adhérentes nous signalent le travail de grande qualité de Caroline Helfter qui a conçu et réalisé un numéro spécial accompagnant *La Lettre de l'Idef* (n°90, décembre 1994) [...]. »²⁰⁸ Les compliments adressés à une adhérente étant formulés directement par une autre, les rôles de flatteur et de flatté s'inversaient régulièrement. Pour le groupe, la valorisation d'un membre a pour conséquence automatique de valoriser l'ensemble du groupe. Pour l'adhérente c'est un moyen de voir ses qualités reconnues ce qui est d'autant plus important lorsqu'elles ne sont pas aussi clairement valorisées dans le milieu professionnel.

Les éloges sur les adhérentes ne concernaient pas que leur travail journalistique. La plupart d'entre elles publiaient des ouvrages qui faisaient alors l'objet d'une note dans le bulletin de l'association avec généralement quelques accents positifs voir élogieux : « Bravo à Myriam Anissimov, qui vient de publier son 8^e roman : *Dans la plus stricte intimité*, avec succès - : Eloges d'Angelo Rinaldi, de Bernard Rapp, et de Hector Bianciotti, sélection pour le Prix des Lectrices d'*Elle*, et tirage initial épuisé... »²⁰⁹

²⁰⁵ Bulletin n°158, art. 10, Natacha Henry, janvier 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁰⁶ Bulletin n°107, art. 3, Nathalie Groux, mai 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁰⁷ Bulletin n°81, art. 3, Monique Perrot-Lanaud, novembre 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁰⁸ Bulletin n°126, art. 5, Natacha Henry, février 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁰⁹ Bulletin n°100, art. 3, Anne Bauer, octobre 1992, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

L'image donnée des adhérentes est bien sûr une image choisie. On donne à voir le caractère battant des membres de l'AFJ comme dans cet article intitulé "Procès gagné par une adhérente !" : « Le conseil des prud'hommes de Paris vient de reconnaître le licenciement de fait d'une pigiste, suite à la suppression de la rubrique qu'elle tenait régulièrement. Les éditions Milan doivent donc verser à Caroline Helfter des indemnités de licenciement. »²¹⁰ On montre aux adhérentes leur force et surtout leur combat au sein de la profession journalistique. Ainsi, par exemple, à propos d'une exposition de Catherine Beaunez au Festival de la caricature d'Epinal, il est souligné qu'il s'agit d'« une percée dans le monde à 95% masculin du dessin de presse qui mérite d'être saluée [...] »²¹¹ Si une identité collective repose sur un vécu et des objectifs communs, l'identité proposée doit aussi être valorisante. Le bulletin se chargeait de renvoyer aux adhérentes une image positive d'elles-mêmes, des dirigeantes de l'association et des femmes journalistes en général. L'accent était particulièrement mis sur les avancées gagnées par des adhérentes au sein de leur rédaction.

3. Promouvoir l'AFJ par le biais de son bulletin

Un objectif latent au fait de montrer une association unie et de valoriser les adhérentes, est de promouvoir directement l'AFJ. Pour cela les bulletins rapportent les compliments formulés sur l'association par des personnes extérieures comme des articles flatteurs concernant les prix décernés par l'AFJ. C'est le cas de cet extrait d'un article paru dans le N°70 des *Cahiers du féminisme* d'automne 1994 et publié dans le bulletin de l'association n°124 qui, au sujet des articles primés pour le 5^{ème} Prix AFJ de la Presse, s'exclame : « Ces deux articles sont, en effet, remarquables et nous félicitons l'AFJ de promouvoir ainsi leurs consœurs. »²¹²

Les retombées des prix de l'association et le fait que son travail soit reconnu permettaient de faire la promotion de l'AFJ. La diffusion de coupures de presse élogieuses dans les bulletins donnait une bonne image de l'association à ses adhérentes et servait à gagner leur confiance. Par exemple le succès du Prix AFJ du Documentaire 1993 est notifié dans le bulletin n°107 : « Documentaires Grand Ecran envisage de sous-titrer et diffuser *Comme une guerre* à l'échelle nationale. Ce qui, une fois encore, conforte les choix de l'AFJ... »²¹³

²¹⁰ Bulletin n°119, art. 4, juin 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²¹¹ Bulletin n°134, art. 7, Virginie Barré, novembre 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²¹² Bulletin n°124, art. 2, Hélène Michelini, décembre 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²¹³ Bulletin n°107, art. 3, Nathalie Groux, mai 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Un autre moyen utilisé par l'association afin de se promouvoir auprès de ses adhérentes fut de rapporter les messages laissés par les personnalités invitées aux dîners-rencontres de l'AFJ. En effet, à partir de 1993, un livre d'or était signé par celles-ci à la fin de chaque rencontre. Cet exercice, forcément flatteur pour l'association, permettait de conforter les membres de l'AFJ sur la qualité du groupe auquel elles appartenaient.

Encadré n°11 : Extraits choisis du Livre d'or de l'AFJ

Mireille Dumas : « En souvenir d'un merveilleux repas amical et plein de curiosité. [...] »²¹⁴

Christine Sournia : « Il est très réconfortant de voir et de sentir une atmosphère sympathique, dynamique et ouverte sur le monde. Et en plus féministe sans agressivité. [...] Merci pour cette ambiance et cet accueil. »²¹⁵

Viviane Forrester : « Quelle belle et rare soirée ! “Instants privilégiés” dirait Virginia [Woolf]. J'ai tant aimé vous entendre, échanger de vraies pensées, c'était si “naturel”, si immédiat. Merci. Et à bientôt j'espère. Avec, du fond du cœur, mon amitié. »²¹⁶

Venait s'ajouter à la valorisation des adhérentes et à la promotion de l'AFJ, une incitation au recrutement de nouveaux membres. Les bulletins servant à unir l'association, à la fortifier et à fédérer les adhérentes, poussaient naturellement à l'élargissement de l'AFJ : « Amenez une ou des consœurs ! Il faut absolument que l'AFJ se développe davantage. C'est le seul moyen pour atteindre nos objectifs. Et si vous faisiez adhérer une journaliste de votre entourage ... »²¹⁷

Cette envie d'agrandir l'association était dirigée directement vers les adhérentes qui avaient toutes pour mission de trouver de nouvelles journalistes prêtes à rejoindre l'AFJ. Ces injonctions se répétaient de manière très régulière dans les bulletins avec une certaine forme de pression mise sur le dos des membres à qui l'on présentait le recrutement de nouvelles adhérentes comme une obligation pour la survie de l'association : « MARRAINEZ vos collègues et/ou amies journalistes. Pour une AFJ forte et plus indépendante financièrement, il est indispensable de grandir. Allez au devant des journalistes qui vous semblent partager l'esprit AFJ, faites leur connaître l'association ! »²¹⁸ L'adhésion de nouvelles recrues était perçue comme un moyen de grossir les rangs de l'AFJ, d'augmenter son pouvoir et surtout d'avoir plus de trésorerie grâce au paiement de nouvelles cotisations. Le bulletin se faisait l'écho de cette volonté d'agrandissement de l'association.

²¹⁴ Bulletin n°105, art. 6, Geneviève Hesse, mars 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²¹⁵ Bulletin n°106, art. 8, Geneviève Hesse, avril 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²¹⁶ Bulletin n°147, art. 3, Monique Perrot-Lanaud, janvier 1997, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²¹⁷ Bulletin n°50, art. 3, Florence Montreynaud, octobre 1987, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²¹⁸ Bulletin n°140, art. 8, Patricia Dreidemy, mai 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

DEUXIEME PARTIE

L'AFJ : Une association professionnelle féministe au sein d'un large réseau

« [L'étude des associations] devrait nous conduire à nous interroger sur les raisons qui amènent les hommes à se grouper ainsi et sur les besoins qu'ils entendent satisfaire par ces groupes. »²¹⁹

Les actions auxquelles l'AFJ participait et surtout celles qu'elle mit en place, laissent transparaître les valeurs défendues par l'association. L'analyse des activités de l'AFJ nous permet donc de mettre en évidence ses engagements et sujets de réflexion. Au vu du nom même de l'association et de la présentation effectuée en première partie de ce document, nous pouvons postuler que les engagements de l'AFJ seront liés aux rapports de genre et à la profession journalistique. Mais dans quelles proportions s'articulent ces deux sujets et n'y a-t-il pas d'autres thématiques qui la touchent ?

La mise en œuvre de ces activités permet aussi à l'AFJ de se constituer un véritable réseau. En effet l'association est amenée à rentrer en contact avec de nombreuses institutions, associations, et personnalités politico-médiatiques. Dans quelles mesures l'élaboration par l'AFJ d'un réseau solide ne permet-il pas aux adhérentes d'élargir leur carnet d'adresse ? N'y a-t-il pas utilisation de l'association pour des profits personnels ?

Cette deuxième partie entend présenter les engagements de l'association et ses centres d'intérêts tout en soulignant ses liens avec les institutions et les autres associations. La mise en évidence des actions de l'AFJ et de ses réseaux nous permettra ensuite de nous interroger sur son caractère féministe.

²¹⁹ MEISTER Albert, *Vers une sociologie des associations*, Paris, Editions Ouvrières, 1972, p. 7.

Chapitre 4 : Quelles actions pour quels engagements ?

L'Association des Femmes Journalistes a vu le jour autour d'une double considération : la défense des femmes journalistes et la place des femmes dans l'information. Ses modes d'action pour remplir ses objectifs se trouvent apposés clairement dans ses statuts :

Encadré n°12 : Article 3 des statuts de l'AFJ, 1995²²⁰

Art 3. MOYENS

L'AFJ réalise ses objectifs :

- a) En promouvant l'information sur les femmes et sur l'évolution des rapports entre les hommes et les femmes
- b) En valorisant dans les médias l'expression et les compétences des femmes
- c) En encourageant, tant à l'intérieur de l'association qu'à l'extérieur, la réflexion sur la situation, les droits et les luttes des femmes ainsi que sur la place de cette information dans les médias
- d) En exigeant la représentation effective des femmes journalistes partout où se trouveraient engagés les intérêts des journalistes au niveau national ou international
- e) En développant la coopération avec d'autres associations professionnelles de femmes et de toutes associations, groupes ou personnes poursuivant des buts similaires à ceux de l'association
- f) En favorisant les rencontres et en organisant des actions à l'échelle nationale, européenne et internationale
- g) En luttant contre les discriminations qui touchent les femmes journalistes dans l'exercice de leur profession
- h) En promouvant l'entrée et l'avancement des femmes journalistes dans les médias, à tous les niveaux, notamment au niveau de décision

Afin d'étudier les actions de l'AFJ, nous utiliserons principalement les bulletins mensuels car ceux-ci n'avaient pas seulement pour but de créer une identité collective mais, tout comme un journal traditionnel, ils informaient un public ciblé. Les bulletins furent donc un outil de communication utilisé par la direction de l'AFJ pour pouvoir communiquer avec ses adhérentes sur ses activités passées ou à venir. L'analyse de cet organe associatif permet donc de souligner les actions et engagements de l'AFJ.

Ce chapitre propose de mettre en évidence les combats de l'association via ses actions et de montrer comment elle a réussi à s'imposer comme experte de la question des femmes dans les médias.

²²⁰ Extrait de « AFJ, Statuts modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 1995 », dossier 7AF2, boîte 7AF1-4, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

A. Les activités régulières de l'AFJ : le quotidien des adhérentes

Durant la période étudiée, 1981-1999, l'association organisait principalement deux types d'évènements de manière récurrente : de grands débats sur un fait de société et des dîners-rencontres avec une personnalité. L'ensemble de ces activités et la vie même de l'AFJ se déroulaient à Paris.

1. La vie administrative et sociale de l'AFJ à la capitale

La géographie de l'AFJ s'établissait sur trois échelles : un espace local (Paris), un territoire national (dans une moindre mesure, comme nous l'avons vu), et une échelle internationale. De par l'implantation du siège de l'association, l'échelle locale primait sur les autres en termes d'importance. En effet, sa vie quotidienne (réunions entre adhérentes, bureaux, réunions des commissions...) était exclusivement concentrée à Paris.

Les réunions formelles de l'association (assemblées générales ordinaires, assemblées générales extraordinaires...) se tenaient généralement à son siège social. Jusqu'en avril 1983, celui-ci se situait dans le 3^{ème} arrondissement (au 61 rue Quincampoix), avant de s'établir à l'hôtel P.L.M St Jacques dans le 14^{ème} et ce jusqu'en 1986, date à laquelle son siège social rejoignit les locaux de la Maison de l'Europe dans le 4^{ème} arrondissement. Les réunions mensuelles et les conseils d'administration se firent quant à eux essentiellement dans le 2^{ème} arrondissement au CPJ (Centre de Perfectionnement des Journalistes, devenu aujourd'hui le CFPJ), avant qu'un partenariat ne soit établi en 1998 avec le CFD (un centre de formation de journalistes), situé dans le 10^{ème} arrondissement. L'AFJ mit en place un système de réunions mensuelles avec le bureau et les adhérentes de manière à faire vivre l'association.

Des rencontres plus informelles entre les membres de l'association furent également établies. À partir de 1994, un "pot d'été" et un "pot d'hiver" furent instaurés pour permettre aux adhérentes de se retrouver et de mieux se connaître. Le CPJ, puis le CFD accueillirent certains de ces évènements. Mais à partir de 1998, les adhérentes prirent l'habitude de se rejoindre tous les premiers mercredis du mois dans un café, le Web Bar, dans le 3^{ème} arrondissement. Plusieurs réunions prirent place au domicile même des adhérentes. C'est le cas du pot d'été 1994 qui s'effectua au domicile de Maria Grazia Tajé. Les conseils d'administration eurent lieu chez Muriel Estrade en 1998 et chez Virginie Barré et Isabelle Fougère en 1999. Florence Montreynaud accueillit de nombreuses réunions de travail à son domicile comme celles consacrées aux réflexions pour la mise en place du Prix Séverine ou du Prix de la Publicité.

C'est dans la capitale que se déroulaient également les deux principales activités de l'association : les débats et les dîners-rencontres.

2. Les grands débats : l'activité privilégiée des débuts de l'association

L'un des enjeux de la création de l'AFJ étant de permettre aux questions femmes d'être traitées au premier plan de l'actualité, l'organisation de débats fut l'outil idéal pour répondre à cet objectif. De fait ils constituèrent l'activité principale des débuts de l'association : « Pendant cette première année, [...] on a essentiellement fait des débats, dans une salle de réunion ou autour d'un déjeuner. Et l'idée c'était de créer à chaque fois un évènement pour inciter les médias à continuer à traiter ces problèmes. »²²¹ Les bulletins relataient leur organisation dans sa totalité. L'idée initiale du thème était annoncée quelques mois à l'avance :

« Un débat à venir : Le chômage des journalistes, et en particulier celui des femmes journalistes, le développement du travail précaire dans la profession (nous avons recensé 70% de femmes parmi les pigistes) : nous discuterons bientôt de cela avec des représentants des syndicats de journalistes et, s'ils acceptent de venir, des patrons de presse. »²²²

Le choix des invités y était mentionné au fur et à mesure des invitations : « Anne Garrigue et Véronique Lefevre-Toussaint préparent notre déjeuner-débat sur les implications de loi anti-sexiste, avec la participation probable de Madame Yvette Roudy. »²²³ Un court résumé de l'évènement était reporté directement dans le bulletin :

Encadré n°13 : Article 1 du bulletin n°7, 1983, Compte-rendu d'un débat²²⁴

LE DEJEUNER-DEBAT DU 11 JANVIER

Le débat sur le statut des pigistes a bien eu lieu comme prévu. C'était le 11 janvier dans les salons Concorde du Palais des Congrès, Porte Maillot.

32 participants : des pigistes, des adhérentes de l'A.F.J. et nos invités :

- Claude DURIEUX, secrétaire général du S.N.J. et président de l'U.N.S.J.
- Madeleine GARRIGOU-LAGRANGE responsable des pigistes à la C.F.D.T.
- Gérard GATINOT, secrétaire général du S.N.J. –C.G.T.
- Marie-Françoise BLAIN pour l'O.N.I.S.E.P.
- Jean-Pierre FARKAS et Alain MANEVY pour Radio-France
- Plus quelques représentants de la presse, Michel CASTAING (*Le Monde*), François LEFERVRE (*A.P.L.*), Danièle MAZINGARBE (*Femmes d'Aujourd'hui*)

Mais absence remarquée des patrons de presse qui n'ont pas jugé utile de se déranger. Dommage, car il fut beaucoup question d'eux.

Comme vous vous en doutez, le débat fut animé... et à notre avis fructueux.

²²¹ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q1.

²²² Bulletin n°5, art. 3, octobre 1982, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²²³ Bulletin n°10, art. 5, avril 1983, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²²⁴ Bulletin n°7, art. 1, janvier 1983, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

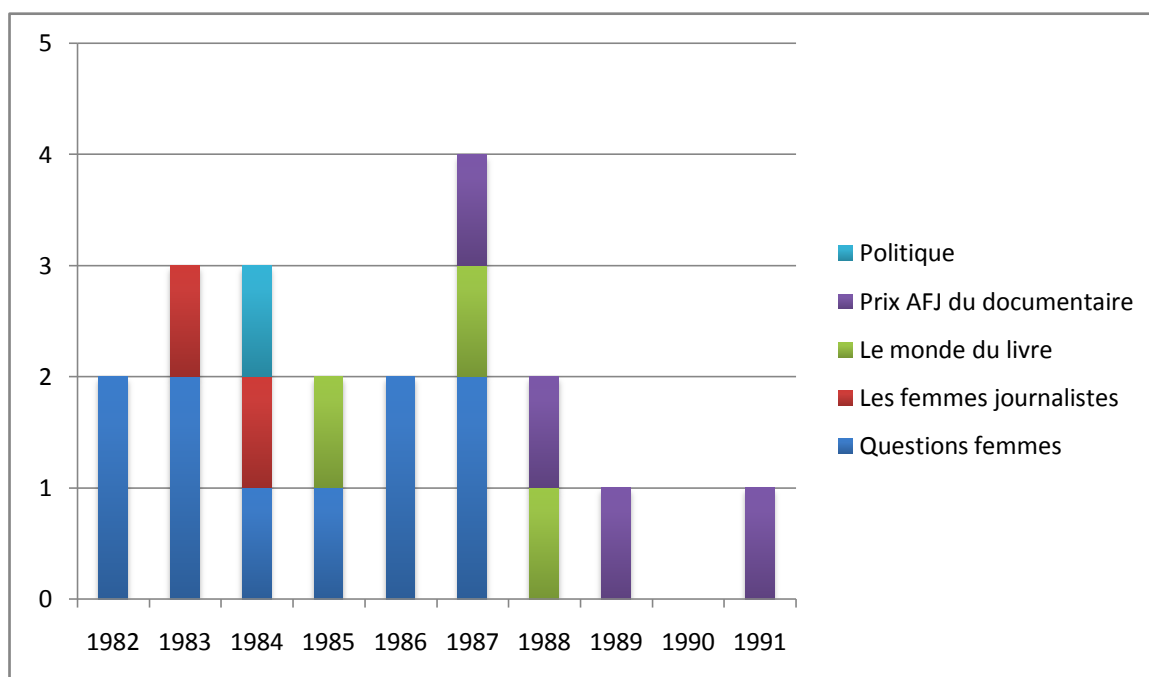
La plupart des débats donnèrent lieu à un compte-rendu très fourni dont se chargeait une des adhérentes. Il était ensuite possible pour les autres membres, sur demande auprès de la rapporteuse du débat, d'avoir accès gratuitement à ce dossier. À Paris, vingt grands débats sur des thèmes de société furent organisés entre la création de l'association et octobre 1991. À cette date, les débats prirent fin faute de moyen et de temps car ils nécessitaient un important travail de préparation (trouver des intervenants, réaliser des invitations, mettre en place une communication efficace...), la lourde responsabilité de l'animer et d'en rédiger ensuite un compte-rendu.

**Encadré n°14 : Article 1 du bulletin n°59, 1988,
Remise en cause de l'organisation des débats²²⁵**

Les grands débats de société – jusqu'ici le mode privilégié de relations publiques de l'association – se sont révélés passionnants mais très lourds à organiser pour une structure légère comme la nôtre. Si nous les poursuivons, il faudrait songer au partenariat systématique (financier comme technique) et à un pool de journalistes de l'association afin d'organiser les retombées-presses de l'évènement. Jusqu'à présent, il y a eu beaucoup de travail pour bien peu de notoriété.

La consultation des archives de l'AFJ nous a permis d'identifier l'ensemble de ces débats qui peuvent être classés sous quatre thématiques différentes et répartis chronologiquement comme suit :

Graphique 5 : Thématiques des débats organisés par l'AFJ



²²⁵ Bulletin n°59, art. 1, Renée David, juillet 1988, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

L'organisation de débats fut relativement espacée dans le temps, avec une moyenne de deux débats par an. À la lecture de ce graphique, il apparaît que dix d'entre eux abordèrent des questions concernant les femmes (ou les rapports hommes-femmes). La moitié des débats furent donc consacrés à cette thématique sur des sujets comme le remboursement de l'IVG (débat organisé en 1982), le sport au féminin (1983), la loi Roudy sur le sexisme (1983), le divorce (1985), etc. Florence Montreynaud participa activement à leur mise en place :

« En janvier 1983, mon quatrième enfant vient de naître quand une copine de l'AFJ m'appelle avec une proposition de travail rémunéré : organiser un débat public le 8 mars, sur le thème des femmes et de la presse. Je n'ai jamais fait cela, mais j'apprends : définir les grandes lignes, inviter des personnes compétentes, préparer un dossier de presse, animer un débat, rédiger un compte-rendu. »²²⁶

À partir de 1987, on note une prédominance des débats en prolongement des Prix AFJ du Documentaire. Il y eut ainsi quatre événements consistant en une projection du film lauréat suivi d'une rencontre avec son réalisateur. Ceux-ci arrivent dans une période où l'intérêt de l'organisation de débats est remise en cause. Les événements autour du lauréat du Prix AFJ du Documentaire étaient certainement plus simples à organiser car les invités étaient moins nombreux et davantage disponibles pour effectuer la promotion de leur film.

Trois débats concernant le monde du livre eurent lieu entre 1985 et 1988 : "Comment se faire éditer ?" (1985), "Les femmes journalistes interrogent les éditrices" (1987) et "Qui traduit les livres ?" (1988). Mais nous reviendrons longuement, dans le chapitre suivant, sur les rapports entre l'AFJ et l'édition. En avril 1984, un débat eut lieu sur une question directement politique : "La France de gauche à l'heure des beurs". On ne trouve aucun compte-rendu de celui-ci dans les bulletins de l'association.

Il est important de souligner que seulement deux débats furent organisés autour de la question des femmes journalistes : "Syndicats et féminisme dans la presse" en juin 1982 et "Le chômage des femmes journalistes et la situation des pigistes" en janvier 1983. Il semble donc que sur la première décennie de l'association, la question des femmes fut centrale et plus importante que celle de la condition professionnelle.

3. Les dîners-rencontres aux Philosophes, le cœur de l'activité associative de l'AFJ

Les débats furent supplantés par une formule moins contraignante : les dîners-rencontres. Ne conviant qu'un seul invité à rencontrer les membres de l'AFJ, l'organisation des dîners-rencontres se révélait plus aisée que celle des débats. Mise en place dès 1982, cette formule

²²⁶ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.291-292.

fut maintenue tout au long de la vie de l'association. Ainsi 181 dîners avec des personnalités, hommes ou femmes, eurent lieu entre le 3 juin 1982 et le 23 novembre 1999, soit une dizaine de rencontres par an.

Tout comme pour les débats, les bulletins donnaient des indications pratiques concernant les dîners (lieu, horaires, réservation, courte biographie de l'invité...). Pendant quatorze années, de 1982 à 1995, ceux-ci se déroulèrent tous au même restaurant, situé au 28 rue Vieille du Temple dans le 4^{ème} arrondissement : « On avait un restaurant favori qui s'appelait Les Philosophes où il y avait une cave. »²²⁷ Au total, ce lieu n'hébergea pas moins d'une centaine de dîners-rencontres de l'AFJ.

Pour qu'une rencontre soit mise en place, l'initiatrice de l'évènement devait tout d'abord s'assurer que suffisamment d'adhérentes seraient présentes (au minimum 4 adhérentes d'après le bulletin n°124). Les bulletins étaient utilisés pour communiquer des propositions de rencontres aux adhérentes :

« Monique Feldstein propose une rencontre avec Marie-Christine Agon. Cette femme myopathe se bat au sein d'une association pour que les femmes handicapées moteur aient des allocations et des droits supplémentaires pour élever leurs enfants. Si vous voulez participer à cette rencontre, téléphonez à Monique (43 55 79 00) qui fixera une date. »²²⁸

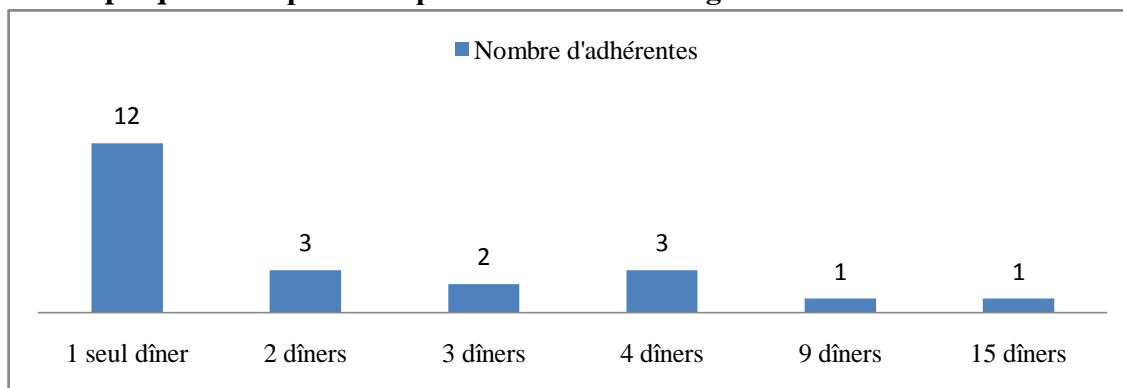
Si la proposition de rencontre était accueillie favorablement par les adhérentes, l'organisatrice du dîner se chargeait alors de convenir d'une date, de réserver le restaurant et d'en informer les référents AFJ (la présidente, la responsable des dîners, la responsable de la lettre interne...). Au moment de la rencontre, l'invité était reçu et introduit au groupe par l'organisatrice. Celle-ci devait ensuite rédiger un compte-rendu du dîner dont quelques extraits étaient parfois publiés dans le bulletin suivant.

La lecture des lettres internes nous a permis de disposer des noms de 60 organisatrices ayant mis en place un dîner-rencontre entre janvier 1993 et novembre 1999 (période durant laquelle 92 rencontres eurent lieu). Sur ces 60 dîners, 15 furent le fruit de la volonté de Florence Montreynaud et 9 de celle de Monique Perrot-Lanaud, soit 40% de rencontres organisées par ces deux seules adhérentes :

²²⁷ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-c.

²²⁸ Bulletin n°106, art. 8, Geneviève Hesse, avril 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

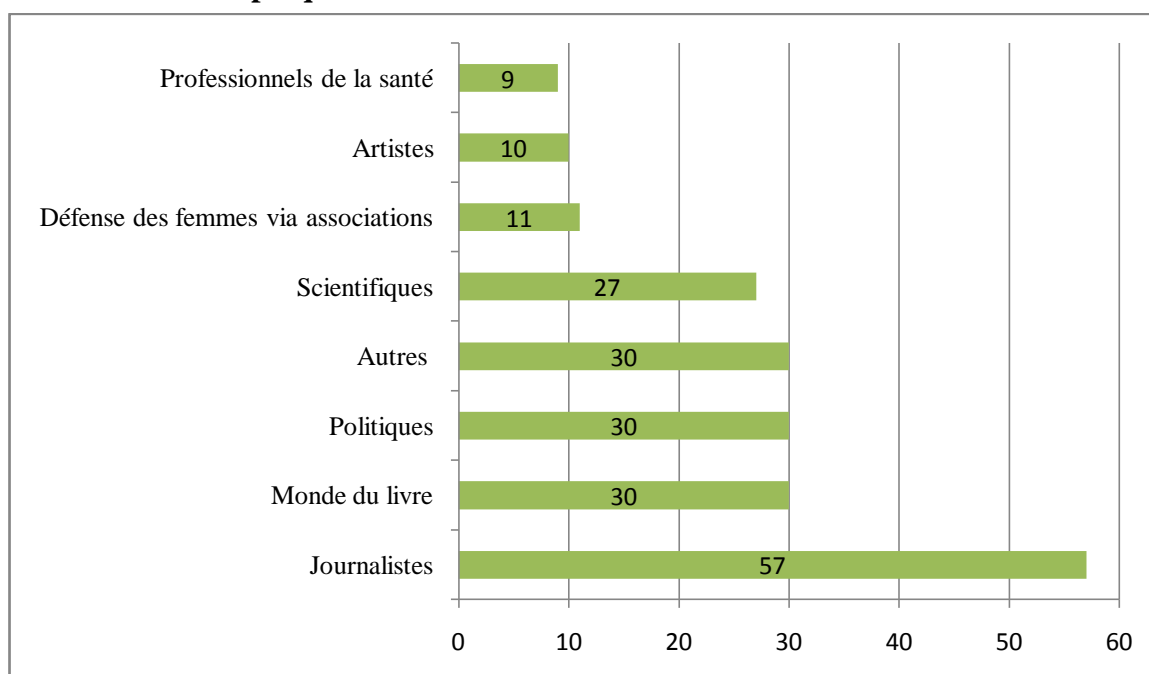
Graphique 6 : Répartition par adhérente de l'organisation d'un dîner-rencontre



Au total, vingt-deux adhérentes s'investirent dans l'organisation d'au minimum une rencontre entre 1993 et 1999. Le bulletin avait donc un triple objectif : impliquer les adhérentes dans le choix des rencontres, grâce à la mention des débats proposés par des adhérentes et en attente de validation, informer les adhérentes des futures rencontres et les inciter à en organiser une. Six bulletins, entre avril 1994 et avril 1999, contiennent un mode d'emploi à destination des adhérentes souhaitant organiser un dîner. Les rencontres étant souvent le fait de mêmes organisatrices, les bulletins avaient pour but d'inciter d'autres adhérentes à organiser ces événements.

En analysant les thèmes abordés lors des 181 dîners-rencontres réalisés par l'association, nous nous rendons compte que 63 d'entre eux furent en lien avec la profession journalistique et qu'exactement le même nombre fut consacré aux questions sur les femmes. Quant à la fonction des invités, elle peut être répartie ainsi :

Graphique 7 : Fonction des invités des dîners-rencontres



À la lecture de ce graphique, il apparaît que sur les 204 invités lors des 181 dîners-rencontres organisés par l'AFJ, la profession la plus représentée fut celle des journalistes. Cela s'explique par les intérêts de l'association pour cette profession et par le fait qu'il est toujours plus aisé d'inviter des confrères ou consœurs. Contrairement aux débats qui, ayant lieu dans les premières années d'existence de l'association étaient nettement plus tournés vers les questions femmes, les dîners-rencontres reflètent davantage la dualité de l'association en traitant à égalité ses deux thèmes de prédilection. Florence Montreynaud évoque l'organisation de ces dîners dans sa biographie féministe :

« Deux fois par mois, j'anime une rencontre avec une personnalité “dans l'actualité” politique ou culturelle du moment, le plus souvent une femme : nous l'invitons à déjeuner, et une dizaine d'adhérentes lui posent des questions. À chaque changement de gouvernement, nous recevons la nouvelle secrétaire d'État aux Droits des femmes : elle nous expose le programme qu'elle envisage en fonction de ses maigres ressources. »²²⁹

Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur l'importance des politiques et des professionnels du monde du livre (écrivains et éditeurs) invités lors de ces événements.

B. Les actions ponctuelles de l'AFJ : reflet de ses engagements

Afin de répondre à sa double problématique (information-femme et femmes journalistes), l'AFJ mit en place plusieurs événements ponctuels. Le plus important fut la remise par l'association de divers prix. Mais l'AFJ prit également position pour la défense des femmes journalistes que ce soit par un soutien à des consœurs en difficulté à l'international ou par une analyse de la situation française.

1. La remise de prix

La remise de prix constituait une activité importante de la vie de l'AFJ. Entre 1981 et 1999, quatre prix furent mis en place par l'association.

L'AFJ participait activement au Festival de Films de Femmes de Créteil au cours duquel était décerné le Prix AFJ du Documentaire qui récompensait l'œuvre d'une réalisatrice. Créé dès 1985, ce prix était initialement doté d'une récompense de 5 000^F mais à partir de 1988, cette somme fut remplacée par une œuvre d'art d'une artiste femme. Même si l'argent fut certainement le moteur principal de cette décision, « Nous ne remettons plus à la réalisatrice une somme de 5 000^F, comme nous le faisons jusqu'ici, trop lourde pour nos finances, mais

²²⁹ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.292.

un prix symbolique, livre ou objet »²³⁰, un des objectifs était aussi « de contribuer à faire connaître la création artistique au féminin »²³¹.

Encadré n°15 : Palmarès du Prix AFJ du Documentaire

- 1985** : *Scrubbers* de Mai Zetterling
1986 : *Un peu toi, un peu moi* de Livia Gyarmathy
1987 : *C'est quand même pas la lune* de Mari-Carmen de Lara
Dirigenterna, elles sont cheffes d'orchestre de Christina Olofson
1988 : *Classified people* de Yolande Zauberman
1989 : *Hell to pay* d'Alexandra Anderson et Anne Cottringer
1990 : *Kolybel, le berceau* de Raissa Yernazarova
1991 : *Le temps enfermé* de Sibylle Schönemann
1992 : *Transit Levantkade* de Rosemarie Blank
1993 : *Comme une guerre* de Deepa Dhanraj
1994 : *Dream girls* de Jano Williams
1995 : *Dorothea Lange, a visual life* de Meg Partridge
1996 : *Wiz* d'Agnès Poirier
1997 : *Captain Pedro and the three wishes* de Claudia Nye
1998 : *Sexing the label* d'Anna Broinowski
1999 : *Histoire d'une transmission* de Marie-Hélène Rebois

L'implication de l'association auprès de ce festival, qui existait depuis 1979, fut croissante. À partir de 1986, une nouvelle section du festival intitulée " Autoportrait d'une comédienne " fut mise en place par l'AFJ. Ce focus sur une artiste contemporaine marquante prenait la forme d'une plaquette distribuée lors du Festival de Films de Femmes dont la première fut consacrée à la comédienne Bulle Ogier. Cela permettait de valoriser une femme dans sa profession et donc de s'insérer dans l'un des objectifs de l'association qui était de promouvoir l'information sur les femmes. Au fil du temps l'AFJ était devenue un partenaire privilégié de l'évènement et des projections privées des films primés lors du festival avaient lieu tous les ans à l'attention des adhérentes de l'AFJ.

Le Prix AFJ de la Presse fut créé en 1990 par la présidente en poste, Renée David. Ce prix récompensait la meilleure information femme et était doté d'une somme de 10 000^F par un partenaire de l'association, l'entreprise Mercedes-Benz France. Le lauréat pouvait aussi bien être un homme qu'une femme francophone. Ce prix répondait de manière directe à la volonté de promotion de l'information sur les femmes telle qu'elle était souhaitée par l'AFJ.

²³⁰ Bulletin n°63, art. 3, Françoise Gailliard, novembre 1988, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²³¹ Bulletin n°94, art. 9, Anne Bauer, février 1992, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Encadré n°16 : Palmarès du prix AFJ de la Presse

- 1990** : « Dieu est-il mysogine ? » d'Elisabeth Schemla
1991 : « Filles, la fausse réussite scolaire » de Catherine Bédarida et Caroline Helfter
1992 : « La vérité sur la polygamie en France » de Blandine Grosjean
1993 : « Les humiliées du Guilvinec » d'Annick Cojean
1994 : « SOS femmes piégées » de Souad Belhaddad
1995 : « Un voile pour l'olympisme » de Dalila Kerchouche
1996 : « Tutsies et Hutues : elles reconstruisent ensemble le Rwanda en ruine » de Dominique Sigaud
1997 : « Adolescentes, les grandes oubliées des quartiers » de Corinne Vanmerris
1998 : « Cadres sup : le temps des femmes » d'Elisabeth Weissman
1999 : *Prix non décerné cette année-là*

En 1994, le Prix Séverine fut mis en place par Florence Montreynaud qui était restée très active au sein de l'association bien qu'elle ne fasse plus partie du bureau :

« En 1994, je fonde le prix Séverine de l'AFJ décerné à un essai ou à un document publié pendant l'année écoulée. Le prix porte le nom de la grande journaliste française Séverine (1855-1929), féministe et militante de gauche, première journaliste à avoir vécu de sa plume ; décerné par un jury composé de sept d'entre nous, il récompense un livre qui fait avancer la réflexion en apportant un éclairage inédit sur les femmes ou sur les rapports entre hommes et femmes. Je parcours plusieurs centaines de livres par an, et en retiens une cinquantaine que nous lisons et dont nous discutons avant de rendre public notre sélection, en janvier, puis notre prix, décerné à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des femmes. »²³²

La particularité du Prix Séverine résidait dans le fait que son jury était composé de femmes journalistes n'étant pas forcément adhérentes de l'association. Sept femmes journalistes constituèrent le premier jury en 1994 dont seulement trois membres de l'AFJ. Mais quatre membres du jury non-adhérentes rejoignirent l'association l'année suivante. Ce prix avait donc un double effet : il permettait à l'AFJ de se faire connaître et de recruter de nouvelles adhérentes.

Encadré n°17 : Palmarès du prix Séverine de l'AFJ

- 1994** : *Le Démariage*, Irène Théry, Odile Jacob
1995 : *Féminisme et politique au Maghreb*, Zakya Daoud, Maisonneuve
1996 : *Mitterand et les françaises, Un rendez-vous manqué*, Jane Jenson et Mariette Sineau, Presses de Sciences Po
1997 : *États de femme, L'identité féminine dans la fiction occidentale*, Nathalie Heinich, Gallimard
1998 : *La Révolution maternelle depuis 1945, Femmes, maternité, citoyenneté*, Yvonne Knibiehler, Perrin
1999 : *Femmes des Antilles, Traces et voix*, Gisèle Pineau et Marie Abraham, Stock

²³² MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.292.

Le Prix AFJ de la Presse et le Prix Séverine répondaient tous les deux à l'objectif de l'association de permettre « de favoriser la distribution et la coordination des informations concernant les femmes »²³³ tout en promouvant le travail de femmes journalistes car beaucoup des essais primés par le Prix Séverine furent écrits par des journalistes.

Florence Montreynaud est aussi à l'origine de la création, en 1997, du Prix AFJ de la Publicité couronnant la publicité la moins sexiste parue dans un périodique français. L'idée était de récompenser une publicité présentant les femmes ou les rapports hommes-femmes d'une manière non sexiste et valorisante pour les uns comme pour les autres. Il s'agissait donc d'un prix réellement engagé avec un contenu plus idéologique qu'esthétique. Ce prix résulte de la réflexion menée par l'AFJ sur l'image des femmes stéréotypée véhiculée par les médias. Le Prix AFJ de la Publicité s'intègre parfaitement dans les objectifs initiaux de l'association dont l'un des piliers était de s'intéresser à l'image des femmes dans les médias. C'est une démarche constructive qui avait pour but de sensibiliser le public et les professionnels à l'intérêt de donner des images positives des femmes.

Encadré n°18 : Palmarès du prix AFJ de la Publicité

1998 : Publicité pour le scooter Yamaha 250 Majesty, agence Louis XIV
1999 : SIDA Info Service, agence Grey Paris

Une commission était désignée pour s'occuper de l'organisation de chacun de ces prix : composition du jury, sélections, lauréat, communication, remise du prix... Les bulletins permettaient de tenir au courant les adhérentes de l'avancée du travail autour du prix et de les inciter à y participer activement en rejoignant un jury. Les sélections faites étaient rendues publiques via les lettres internes qui indiquaient ensuite le nom du lauréat, le lieu de la remise du prix et enfin un compte-rendu de l'évènement et de ses éventuelles retombées pour l'association. Au total, ce sont 127 bulletins sur un corpus de 176 qui contiennent au moins un article consacré aux prix AFJ.

Les cérémonies de remises des Prix AFJ de la Presse et du Prix AFJ de la Publicité eurent lieu dans diverses salles parisiennes. À plusieurs reprises, le Prix AFJ de la Presse fut remis dans des instituts culturels étrangers (l'institut culturel italien en 1994, le centre culturel espagnol en 1995, l'institut finlandais en 1997...). Ces choix de salles furent sans doute les résultats de contacts établis grâce à la domiciliation de l'association à la Maison de l'Europe.

L'AFJ entretint un rapport particulier avec la salle Confluences située dans le 20^{ème} arrondissement. En 1993, la cérémonie de remise du Prix AFJ de la Presse s'y déroula en

²³³ « Statuts de l'Association des Femmes Journalistes », 1982, dossier 7AF1, boîte 7AF1-4, CAF, Angers.

présence de Simone Veil. Cette salle abritait une association éponyme et était dirigée par le Père Diard qui en avait fait « un lieu ouvert aux artistes de toutes les disciplines ainsi qu'aux jeunes dits "des quartiers" curieux d'approcher de plus près ces formes d'art [...] ». ²³⁴ Ce lieu fut investi par l'AFJ à de nombreuses reprises lors de rencontres entre adhérentes, de séminaires ou de réunions.

Les prix AFJ étaient des moments forts de la vie de l'association lui permettant de se faire connaître et d'étendre son réseau. L'association ne cessa jamais cette activité mais mit en place de nouveaux prix comme le Prix AFJ de la femme photojournaliste créé en 2001.

2. Un engagement fort à l'international : l'exemple des journalistes algériennes

Si comme nous l'avons vu plus haut, les actions de l'AFJ en province furent peu nombreuses, l'AFJ fut une association parisienne davantage tournée vers l'international que vers le national. Cet intérêt pour l'international était présent dès les débuts de l'association et était exacerbé par l'emploi de ses adhérentes qui en 1986, travaillaient pour 62% d'entre elles dans la presse nationale. La dimension internationale de l'AFJ était même perceptible dans ses activités parisiennes. Un bon indice pour mesurer la place des questions internationales dans la vie de l'AFJ est l'analyse des thèmes et des invités de ses dîners-rencontres. Sur les 204 personnalités invitées lors des 181 rencontres organisées par l'association, 21 étaient de nationalité étrangère. En plus de ces 21 invités, viennent s'ajouter 24 rencontres ayant eu pour thématique une réflexion concernant une problématique internationale. Au total, c'est un peu plus de 24% des dîners-rencontre qui portèrent sur des questions mondiales.

Un exemple de l'intérêt de l'AFJ pour l'international fut son engagement important aux côtés des journalistes algériennes réprimées par leur gouvernement dans les années 1990. D'après le rapport 1999 de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) du Centre d'Alger, « plus de 100 journalistes et professionnels de l'information, ont été assassinés en Algérie » ²³⁵ entre 1993 et 1999. L'AFJ s'impliqua considérablement auprès de ses consœurs algériennes.

Ce soutien s'exprima par l'accueil de plusieurs adhérentes algériennes. Ainsi en 1994 deux journalistes algériennes, Nadjia Bouzeghrane et Fazilé Belhireche, rejoignirent l'association. En 1995, face à la montée de l'islamisme en Algérie, une commission AFJ

²³⁴ « Le Père Diard disparaît, l'AFJ perd un ami », Monique Perrot-Lanaud, novembre 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²³⁵ AL SHAMIYA Maryam, « Journalistes assassinés en Algérie durant les années 1990 », Mediapart, <http://blogs.mediapart.fr/blog/maryam-al-shamiya/231112/journalistes-assassines-en-algerie-durant-les-annees-90>, 23 novembre 2012.

“Journalistes algériennes” également intitulée “Commission Solidarité” fut mise en place par Hélène Michelini. Cette commission organisa en juin 1995 une réunion sur le thème de la situation des femmes journalistes en Algérie. Celle-ci fut ouverte « aux membres de l’AFJ mais aussi aux consœurs algériennes et à toute personne concernée par le sort des journalistes algériennes »²³⁶. Il fut pris la décision lors de cette réunion de concevoir un dictionnaire des idées reçues à propos de l’Algérie afin de pointer du doigt le traitement superficiel et erroné de la situation algérienne telle qu’elle était présentée par les médias français. Ce lexique vit le jour quelques mois plus tard et fit l’objet d’une présentation par Hélène Michelini lors d’un colloque durant l’été 1996 à l’université de Fribourg sur le thème de la redéfinition de la déontologie journalistique.

À cette période, plusieurs rencontres furent organisées avec des ressortissants algériens. En mai 1995, se déroula un dîner avec la lauréate du Prix Séverine pour son ouvrage *Féminisme et politique au Maghreb*²³⁷, Zakya Daoud, dont l’objectif était « de parler de la situation en Algérie et des actions que l’AFJ [pourrait] mener. »²³⁸ Une rencontre avec la vice-présidente de l’Assemblée Nationale, députée RPR de Paris, présidente du groupe parlementaire de soutien aux femmes algériennes, Nicole Catala, eut lieu en avril 1996. Un troisième dîner se tint en septembre 1996 avec les algériennes Louisa Hanoune et Ghania Mouffok pour la publication de leur ouvrage *Une autre voix pour l’Algérie*²³⁹. Louisa Hanoune était, à l’époque, la seule femme leader d’un parti politique en Algérie, le Parti des travailleurs.

Le bulletin de l’AFJ se fit l’écho de la préoccupation de l’association pour la situation algérienne. Des appels ponctuels à la solidarité y furent lancés :

« Vous pouvez soutenir financièrement le très féministe auteur de Journalistes algériens, entre le bâillon et les balles en lui achetant directement son ouvrage. Ce livre de Lazhari Labter (éditions l’Harmattan, 235 p., 120^F) est une chronique implacable de la sale guerre menée par les intégristes islamistes contre une profession qu’ils ont condamnée à mort. Un ouvrage à se procurer d’urgence car il contient des informations peu diffusées ici. (Contact. par H. Michelini). »²⁴⁰

²³⁶ « Compte-rendu de la réunion du 1^{er} juin 1995 : l’AFJ et les femmes journalistes algériennes », Natacha Henry, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²³⁷ DAOUD Zakya, *Féminisme et politique au Maghreb. Soixante ans de lutte*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1994.

²³⁸ Bulletin n°129, art. 3, Virginie Barré, mai 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²³⁹ HANOUNE Louisa et MOUFFOK Ghania, *Une autre voix pour l’Algérie, Entretiens avec Ghania Mouffok*, La découverte, Paris, 1996.

²⁴⁰ Bulletin n°135, art. 10, Virginie Barré, décembre 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

L'intérêt porté par l'AFJ pour la situation algérienne est un élargissement à l'international de sa préoccupation pour la défense des femmes journalistes. L'association reporta également à l'étranger son deuxième objectif, la place et l'image des femmes dans les médias.

3. *Le travail de la commission Femmes dans les médias*

Au sein de l'association, plusieurs commissions avaient été organisées afin de répartir les différentes activités : commission des adhérentes de province et de l'étranger, commission de coordination de la lettre mensuelle, commission du Prix Séverine... Leur nombre évolua au fil du temps mais l'une des plus importantes et des plus constantes dans l'histoire de l'AFJ fut la commission Femmes dans les médias. Cette commission travailla sur la double problématique de la place des femmes journalistes dans les rédactions et de l'image des femmes dans les médias en partant de l'hypothèse que la présence des femmes à des postes de décision dans les médias favorise le développement de l'information-femme. Rassemblant les valeurs et les combats de l'AFJ, la commission Femmes dans les médias joua un rôle essentiel au sein de l'association. Elle avait pour but de chercher les moyens de rendre les femmes plus visibles dans la presse, de soutenir les actions menées par les femmes sur leur lieu de travail, de rassembler les chiffres sur la question...

Le 18 janvier 1995, la commission Femmes dans les médias prit part à la Journée Internationale de Surveillance des médias : Mediawatch. Prolongement d'une étude similaire alors intitulée "Cherchez la femme dans les médias", un organisme féministe d'analyse des médias canadien décida d'en faire une enquête internationale. Il s'agissait de quantifier, sur une journée, via une grille-type, la place des hommes et des femmes dans les journaux d'information générale (radio, télévision et journaux). Quatre critères faisaient l'objet de statistiques : le sexe, la profession, la situation de victime et l'état du nom (nom entier, prénom seul, absence de nom). Cette enquête fut menée simultanément dans 70 pays.

À la demande de Margaret Gallagher (créatrice du comité directeur de la commission européenne sur l'égalité des droits en radiodiffusion), Monique Trancart, en tant que présidente de la commission Femmes dans les médias de l'AFJ, fut chargée de coordonner le projet pour l'étude des médias en France. Avec dix autres adhérentes de l'association, elles enregistrèrent et analysèrent 17 médias dont deux chaînes de télévision (TF1 et France2), six radios (France Inter, RFI, Europe 1, France Culture, Radio France Provence et Europe 2), et neuf journaux (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Parisien*, *La Voix du Nord*, *Le Progrès de Saint-Etienne*, *Le Provençal*, *Le Méridional* et *La Marseillaise*).

Ce projet s'intègre tout à fait aux objectifs de l'AFJ et à ceux de la commission Femmes dans les médias. C'est donc tout naturellement que l'association, avec Monique Trancart, décida de prolonger la journée Mediawatch en réalisant une enquête sur une durée plus longue. Ainsi l'AFJ analysa la place des femmes dans l'information, une journée par mois, de septembre 1995 à août 1996 dans sept médias (*Libération, Le Monde, Le Figaro, La Voix du Nord, L'Yonne Républicaine, France Inter, France 2*). Un Observatoire AFJ des médias fut constitué avec un groupe d'adhérentes étudiant chacune un support de l'information. Florence Montreynaud revient sur cette activité :

« Dans le cadre du réseau international Mediawatch, l'AFJ participe à l'observation du traitement des femmes par les médias. Rapport après rapport, des chercheuses dressent le constat de la quasi-invisibilité des femmes. Ainsi, à la télévision, les rares à être présentes dans les informations relèvent-elles surtout de deux types : la femme de la rue, qui reste anonyme, ou la femme victime, dont on donne à peine le prénom. Les experts, les responsables, les dirigeants, bref les gens importants, sont en très grande majorité des hommes. Les principales émissions de radio et de télévision sont presque toutes animées par des hommes, avec parfois de jolies jeunes femmes servant de faire-valoir et désignées par leur seul prénom. »²⁴¹

Les données collectées par l'AFJ firent l'objet de plusieurs diffusions. La commission Femmes dans les médias rédigea un rapport à partir des grilles remplies lors de la journée Mediawatch qui fut remis lors de la Quatrième Conférence des Femmes à Pékin en septembre 1995. Dès mai 1995, l'AFJ fut invitée à intervenir et à communiquer sur ces données lors d'un colloque organisé par la commission féminine du Mouvement européen. Monique Trancart publia en 1997 un document de 27 pages intitulé *Femmes journalistes et images des femmes dans les médias*²⁴², fruit des résultats de l'enquête menée sur une année. Les données collectées en 1995 et celles de l'étude sur l'année 1995-1996 furent présentées dans l'ouvrage de l'AFJ : *Dîtes-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*²⁴³.

L'enquête Mediawatch se déroulant tous les cinq ans, l'AFJ fut également responsable d'une nouvelle journée d'analyse des médias pour la France en 2000. Pascale Colisson, dernière présidente de l'AFJ en 2013, relate ses impressions sur cette étude :

« L'AFJ, depuis 1995 [...], participait au GMMP²⁴⁴, cette grande étude menée à l'échelle mondiale sur la représentation des femmes dans les news qui a lieu tous les cinq ans. J'ai participé effectivement à cette étude, et alors là quand j'ai vu les chiffres,

²⁴¹ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.293.

²⁴² TRANCART Monique, *Femmes journalistes et images des femmes dans les médias*, Institut Français de Presse, Paris, 1997.

²⁴³ BARRE Virginie, DEBRAS Sylvie, HENRY Natacha, TRANCART Monique, *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*, Paris, CFD, 2000.

²⁴⁴ Global Media Monitoring Project

[...] on peut difficilement nier l'inégalité. J'étais sidérée, de voir qu'effectivement, elles n'occupaient que 20% des sujets... »²⁴⁵

Les résultats des enquêtes successives menées par l'AFJ ont permis d'appuyer les convictions de l'association en chiffrant les inégalités de représentation entre les hommes et les femmes. Ainsi en 1995, les médias d'information français ne citaient que 17% de femmes pour 83% d'hommes et une femme sur trois était "sans profession indiquée" (contre un homme sur dix). Pour Monique Trancart, « l'absence des femmes s'explique par la tendance des médias à privilégier l'information "institutionnelle" et les décideurs. »²⁴⁶

En diffusant ces données, l'association permettait d'informer les journalistes sur la répartition inégale de l'information : « Les femmes se trouvent dans un ghetto : on laisse aux femmes journalistes le soin de mettre des femmes dans l'information et elles sont chargées des sujets "femmes". [...] L'Association des Femmes Journalistes s'efforce de faire sortir les femmes de ce ghetto. »²⁴⁷ L'importance des enquêtes Mediawatch, de par leur portée nationale et internationale, permit à l'AFJ d'asseoir son rôle d'expert sur la question des femmes dans les médias.

C. La vocation d'expertise de l'AFJ

L'Association des Femmes Journalistes, en regroupant des journalistes et des femmes engagées sur la question de l'égalité professionnelle et de l'image des femmes dans les médias, est devenue très vite l'association spécialiste de ces questions en France. L'expertise de l'AFJ s'élargit aussi au niveau international ce qui la conduisit à intervenir lors de conférences mondiales.

1. Participation à la 3^{ème} et à la 4^{ème} conférence mondiale sur les questions femmes

La volonté de l'association d'avoir un champ d'action au niveau mondial s'inscrit tout à fait dans l'évolution internationale du féminisme à partir des années 1980. La question des femmes était alors traitée directement par les grandes organisations internationales lors de conférences mondiales et le Parlement européen donnait les moyens aux féministes de faire pression par le haut sur leur gouvernement. L'AFJ se devait donc d'être présente lors de ces conférences mondiales consacrées aux questions de femmes. Deux eurent lieu sur la période

²⁴⁵ Pascale Colisson, entretien avec l'auteure, 13 septembre 2013, Q1-b.

²⁴⁶ TRANCART Monique, « Portrait des femmes dans l'information », novembre 1998, dossier 7AF117, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁴⁷ *Ibid.*

étudiée : la 3^{ème} Conférence Mondiale des nations unies qui se tint à Nairobi en juillet 1985 et la 4^{ème} Conférence Mondiale des nations unies qui se tint à Pékin en 1995.

La 3^{ème} Conférence Mondiale sur les femmes consistait en un bilan de la “Décennie des Femmes” proclamée par l’ONU. Les bulletins de l’AFJ ne font état que d’une préparation tardive puisqu’il n’est fait mention de cet évènement qu’à partir de mai 1985 avec l’annonce de la distribution d’une brochure gratuite publiée par le Ministère des Droits de la Femme et d’une rencontre avec Henri Maurel, chef de cabinet de ce ministère. Seule Florence Montreynaud, alors présidente de l’association, représenta l’AFJ à Nairobi. Elle en ramena divers documents pour les adhérentes et fit la rencontre de Françoise Dasques qui réalisa un film sur la conférence et rejoignit l’association quelques mois après l’évènement. Ce documentaire, intitulé “La Conférence des Femmes”, fut projeté à deux reprises à l’attention des affjistes. La première projection eut lieu quelques mois après Nairobi, le 23 janvier 1986 au Centre Simone de Beauvoir et la deuxième le 6 janvier 1994, dans le cadre de la préparation à la conférence de Pékin.

Suite à Nairobi, le réseau Women in Development Europe fut mis en place avec pour objectif « de contribuer à permettre aux femmes d’acquérir du pouvoir partout dans le monde et de sensibiliser les décideurs européens aux questions de genre dans le développement au Nord comme au Sud, au Nord et au Sud (impact des politiques du Nord sur le Sud). »²⁴⁸ L’AFJ rejoignit ce réseau en tant que spécialistes des médias, « domaine reconnu comme de toute première importance. »²⁴⁹

En 1995, l’association prit part à la quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes qui se tint en septembre à Beijing, avec en parallèle un forum des organisations non gouvernementales sur les femmes. La préparation de cette manifestation monopolisa grandement l’AFJ. Entre octobre 1992 et mars 1997, dix-huit articles des bulletins furent consacrés à cette conférence. Cet évènement donna lieu à plusieurs réunions de préparation et à deux rencontres : en janvier 1994 avec la norvégienne, Ingebord Breines, coordinatrice à l’UNESCO des activités femmes pour Pékin 1995 et en avril 1995 avec les membres de “Femmes en train pour Pékin”. Dans l’objectif de préparer cette conférence, quatre commissions de réflexion furent mises en place par la mission de coordination française. L’AFJ prit part à la commission « Femmes, nouveaux équilibres et cohésion de la société »

²⁴⁸ « WIDE, Femmes et développement en Europe », 30 janvier 1997, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁴⁹ *Ibid.*

animée par Martine Lévy de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

Deux membres du bureau représentèrent l'AFJ à Pékin : Monique Perrot-Lanaud, vice-présidente et Natacha Henry, secrétaire générale. Plusieurs adhérentes s'y rendirent à titre personnel ou professionnel avec notamment "Femmes en train pour Pékin", comme Bénédicte Manier. Ces adhérentes firent de nombreux rapports et retours de leur expérience. La réunion mensuelle du 25 septembre 1995 fut entièrement consacrée aux « pékinoises » de l'AFJ.

**Encadré n°19 : Article 10 du bulletin n°133, 1995,
La 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes²⁵⁰**

• **Suivi de Pékin :**

Succès pour la réunion AFJ du 25 septembre dernier qui a réuni 35 participantes pour présenter impressions, échos et premières analyses au retour de la conférence de Pékin. Sept adhérentes étaient présentes à Pékin. Impressions en demi-teinte, enthousiastes par l'ampleur de ce type de manifestation et le foisonnement d'idées, un peu déçues par la difficulté des contacts entre les délégations (due en partie à l'organisation des lieux) et le manque de dynamisme, et même de réflexion, des Occidentales – et surtout des Françaises- par rapport notamment aux Sud-Américaines et aux Asiatiques. Compte tenu de l'intérêt suscité par cette réunion du 25 septembre, une "Commission de suivi de Pékin" se met en place avec déjà une dizaine de membres potentiels. La première réunion se déroulera en novembre. La date, le lieu et l'heure seront annoncées dans la prochaine lettre.

Cette conférence donna naissance à la Plate Forme d'Action (PFA) de Beijing, document politique mondial relevant douze domaines critiques de préoccupations pour les femmes. La section journaliste portait sur le rapport des femmes avec les médias et posait deux enjeux. Le premier était la participation et l'accès des femmes à l'expression et à la prise de décision dans et au moyen des médias et des nouvelles technologies de communication. Le deuxième enjeu concernait la promotion d'une représentation équilibrée et non stéréotypée des femmes dans les médias. Ces deux objectifs s'accordaient parfaitement avec ceux de l'AFJ, ce qui montre que les préoccupations françaises de l'association correspondaient également à des préoccupations internationales.

Cinq années après l'élaboration de la PFA, un ouvrage, *Femmes et médias à travers le monde : pour le changement social*²⁵¹, examina les avancées des situations préoccupantes qui avaient été notifiées à Beijing. L'AFJ participa à la réalisation de ce livre. « À la demande du service du Droit des Femmes, [l'association] présid[a] un groupe de travail d'associations sur

²⁵⁰ Bulletin n°133, art. 10, Hélène Michelini, octobre 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁵¹Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, Women Action, *Femmes et médias à travers le monde : pour le changement social*, Québec, Edition du remue-ménage, 2001.

Femmes et Médias [dont] l'objectif [était] d'évaluer la mise en œuvre du programme d'action de Pékin sur le sujet et établir des propositions. »²⁵² Le livre dresse le bilan des promesses tenues ou brisées par les Etats membres. Il analyse aussi les changements dans les communications survenus depuis la conférence de Beijing et la place accordée aux femmes dans ce nouveau paysage médiatique.

Ces deux conférences mondiales sur les femmes et plus particulièrement celle de 1995 à Pékin, constituèrent des moments clés de l'histoire des femmes à la fin du XX^e siècle au niveau international.

2. Intervenir lors d'évènements à l'international en tant que femmes et en tant que journalistes

Si ces deux conférences mondiales furent les deux plus importantes à laquelle l'association participa, elle prit part à de nombreux autres événements internationaux. De par l'emploi de ses adhérentes et le terrain d'action de l'association, l'AFJ s'impliqua au niveau international pour les femmes et les femmes journalistes en participant à de nombreuses conférences internationales sur ce sujet. L'association se positionnait alors en tant que spécialiste de cette double question.

Monique Perrot-Lanaud représenta l'AFJ en novembre 1989 au Symposium de l'Union interparlementaire à Genève dont la thématique était "la participation des femmes au processus de prise de décision dans la vie politique et parlementaire". En contrepartie de la prise en charge par l'AFJ du coût de ce voyage, Monique Perrot-Lanaud fit paraître un article compte-rendu du Symposium, signé de son nom et de celui de l'AFJ, dans *Profession Politique* le 18 décembre 1989.

L'AFJ participa également au Sommet de la Terre qui se tint à Rio en juin 1992. Monique Perrot-Lanaud, alors présidente, y représenta de nouveau l'AFJ qui fut invitée à la section Femmes au Sommet de la Terre par le Ministère de l'Environnement en même temps que quatre autres associations françaises (le Planning Familial, Femmes et Changement, Gaia-Vidéo et CIDES)²⁵³. Monique Perrot-Lanaud envoya plusieurs fax de pré-rapports de l'avancée des débats au Sommet de la Terre où les femmes « excédées par ce qu'elles ont appelé la "suprématie masculine" de la Conférence (elles n'ont représenté que 4 % des orateurs s'exprimant en plénière), [avaient] constitué un comité de femmes qui [s'était] réuni

²⁵² Bulletin n°149, art. 7, Virginie Barré et Natacha Henry, mars 1997, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁵³ Bulletin n°98, art. 2, Anne Bauer, juin 1992, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

chaque jour. »²⁵⁴ La participation de l'AFJ à ce Sommet donna lieu à une rencontre des années plus tard, en janvier 1997, avec la ministre de l'Environnement Corinne Lepage, qui créa l'association CAP 21 (Citoyenneté, Action, Participation), en référence à l'Agenda 21 du Sommet de Rio. Pour autant, la question de l'écologie fut très peu abordée par l'AFJ et la participation à cette conférence en est l'un des seuls exemples.

En septembre 1993, Monique Feldstein représenta l'AFJ lors du colloque "Femmes et Médias" organisé par Netwic (structure émanant de la Fédération mondiale protestante) à Rome. Lors de ce colloque, « l'AFJ fut invitée à présenter la situation des femmes journalistes en France et l'image de la femme dans la presse. »²⁵⁵ En 1995, l'AFJ prit part à plusieurs événements internationaux concernant les femmes journalistes à l'instar de la Conférence "Le reflet de la diversité : un défi pour les femmes et les hommes de la radio" qui se tint à Londres du 3 au 5 mai 1995 et où se rendit Monique Trancart. En février 1995, Virginie Barré, alors présidente de l'AFJ, représenta l'association au Symposium "Femmes et Médias" organisé par l'UNESCO à Toronto. La participation à ces manifestations était autant d'opportunités pour l'AFJ de « renforcer des liens avec ses homologues »²⁵⁶. Ce rassemblement de plus de 150 professionnel(le)s des médias fut l'occasion de nouer de nouveaux contacts notamment avec une journaliste portugaise, Clara Sa Caneiro, qui s'appropriait à ouvrir une AFJ Portugaise et des journalistes russes de l'association des femmes journalistes basée à Moscou. Virginie Barré réalisa un compte-rendu du Symposium pour l'AFJ et les bulletins référencèrent pour les adhérentes les moyens de se procurer la "Plateforme d'action de Toronto".

L'implication de l'AFJ à l'international fut croissante au fil de la prise d'envergure de l'association. En 1996, elle possédait un siège au Comité directeur de Femmes pour l'Europe qui est la commission féminine du Mouvement Européen. Ce dernier est un mouvement politiquement œcuménique dont l'objectif de sa commission féminine était de promouvoir les informations sur les femmes au niveau européen. L'AFJ disposait aussi d'un siège au Conseil National de ce même Mouvement. Ce sont Monique Perrot-Lanaud, en tant que présidente de la commission des relations internationales, et Isabelle Fougère, secrétaire, qui représentèrent généralement l'AFJ dans ces groupements européens. L'association fut également régulièrement invitée à participer à diverses conférences européennes comme par exemple, en novembre 1996, où Natacha Henry se rendit à Vienne à l'invitation de la Commission des

²⁵⁴ Bulletin n°99, art. 2, Anne Bauer, juillet 1992, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁵⁵ Bulletin n°113, art. 8, Monique Trancart, décembre 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁵⁶ Bulletin n°128, art. 7, Chantal Langeard, avril 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

communautés européennes (DGX) qui y organisa une conférence sur le thème “Les femmes et le futur de l’Europe”.

3. L’AFJ se positionne comme le spécialiste français des questions femmes dans les médias

En intervenant lors de colloques internationaux, l’AFJ réalisa un autre de ses objectifs qui était celui de devenir un centre ressource sur les informations concernant les femmes. En effet, l’association était perçue par les organismes qui l’invitaient à intervenir lors de ces manifestations d’envergure, comme le réel spécialiste des questions femmes dans les médias. Ce positionnement de l’AFJ transparaissait aussi dans ses activités en France.

Ainsi, l’association accepta de travailler avec divers médias pour diffuser ses recherches. Par exemple, en 1994, *La lettre de la Parité* publia dans le numéro de juin 1994 un article sur les femmes journalistes et leur place dans les médias pour lequel l’ensemble des données leur avait été fourni par l’AFJ. L’association joua un rôle de relais de l’information comme le montre bien sa manière d’interpeller ses adhérentes dans son bulletin : « Que faites-vous pour le 8 mars ? [...] L’AFJ est souvent sollicitée en cette époque de l’année par des journalistes ou organismes en quête de ce type d’information. »²⁵⁷

Dès les débuts de l’association, l’AFJ s’est clairement positionnée en tant que spécialiste des questions sur les femmes journalistes et les médias en règle générale. Cette volonté est visible dès le premier bulletin dans lequel il est notifié que l’association « commence à recevoir des demandes d’intervention (carrefours, conférences, animations de groupe), pour des cycles “Connaissance de la Presse” dans diverses associations. »²⁵⁸ De fait, l’association fut sollicitée pour intervenir lors de conférences à de nombreuses reprises. En mars 1983, à la demande du Ministère des Droits de la Femme, elle anima une table ronde lors d’un colloque qui se tenait au Centre Georges Pompidou. Cinq thèmes abordant les questions de la presse féminine, de l’image de la femme dans les médias et du travail des femmes journalistes furent proposés par huit adhérentes : Katie Breen, Anne Ravilly, Minou Azoulai, Moïra Sauvage, Marie-Odile Fargier, Annick Le Floc’Hmoan, Claire Poinsignon et Marie-Christine Hidalgo.

D’autres institutions firent également appel à l’AFJ telles que le Ministère de l’environnement qui lui confia, en 1993-1994, la rédaction d’un annuaire des actions entreprises par les ONG françaises en direction des femmes à l’étranger dans les domaines de l’environnement et du développement. En 1996, l’Observatoire de la parité (présidé par

²⁵⁷ Bulletin n°171, art. 9, février 1999, dossier 7AF117bis, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁵⁸ Bulletin n°1, art. 10, février 1982, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

Gisèle Halimi) demanda à entendre l'AFJ sur le thème de "l'image des femmes politiques et de la parité dans les médias". Et en 1998, c'est le Ministère de la Jeunesse et des Sports (dirigé par Marie-Georges Buffet) qui convia l'AFJ à participer aux Assises nationales pour le sport féminin. Cette sollicitation à quatre reprises par divers ministères montre bien le sérieux attribué à l'association et l'image d'experte qu'elle véhiculait.

La majeure partie des interventions de l'AFJ consistait en une participation à des colloques. Ainsi Virginie Barré fit une intervention lors de la Biennale Internationale de l'Image à Nancy en 1994. L'AFJ intervint aussi dans des écoles : participation à une série de conférences sur les Droits des Femmes organisée par l'Antenne des Droits de l'Homme de l'Université Paris 1, Sorbonne, en 1995 et intervention lors d'une conférence sur les femmes journalistes se tenant à l'Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) de Lille, en 1998. L'AFJ fut sollicitée pour donner des formations comme en 1994, où à l'initiative de RFI, Monique Perrot-Lanaud, en tant que présidente de l'association, anima un stage sur le thème "Les femmes dans la prise de décision". Ce stage était à destination de 12 femmes journalistes de radio venant de toute l'Europe.

Outre la participation de l'AFJ à des événements extérieurs à l'association, son expertise fut aussi appuyée par l'organisation d'activités spécifiques. En 1983, avec le Club Presse et Média et l'Agence Femmes Informations (AFI), l'AFJ organisa un colloque intitulé "Les femmes et les médias". Les débats mis en place par l'association contribuèrent largement à valoriser l'image de l'AFJ. Ce fut le cas, par exemple, de celui sur le chômage des femmes journalistes et le statut des pigistes en janvier 1983 qui eut deux retombées notables : il fit l'objet d'un article dans le journal *Le Monde* et c'est à la suite de cet événement que le Syndicat National des Journalistes (SNJ) et le Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique (SJPP) proposèrent à l'AFJ « leur collaboration pour publier "un guide des pigistes". »²⁵⁹

L'association bénéficiait donc clairement d'une image de spécialiste des questions sur les femmes et les médias avec une renommée s'étendant aussi bien en France qu'à l'international.

²⁵⁹ Bulletin n°8, art. 5, février 1983, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

Chapitre 5 : Les sociabilités de l'association

L'image de spécialiste de l'association est à mettre en corrélation avec la création de réseaux. En effet, l'AFJ eut de nombreux partenaires et son expertise fut reconnue par divers organismes, associations, politiques, institutions... Dès lors, on peut s'interroger sur les relations existant entre l'association et tous ces acteurs. La profession journalistique elle-même est très proche des milieux d'influence. Les journalistes sont amenés à côtoyer aussi bien le monde culturel tel que le monde du livre, que les hommes politiques.

Par sa volonté d'ouverture, l'AFJ se créa, à la fois un réseau international qui garantissait sa vigueur, et un large réseau de sociabilités nationales. Ces réseaux étaient composés de professionnels du journalisme et d'hommes et de femmes politiques. Mais n'oublions pas que l'association constituait elle aussi un réseau de femmes journalistes pour ses adhérentes.

A. Le réseau professionnel tissé par l'AFJ

Dès 1982, une commission relation dans la profession fut instaurée. Cela montre bien la volonté d'ouverture vers l'extérieur de l'AFJ. L'association alla à la rencontre de nombreuses associations et groupements de journalistes, en France et à l'étranger. Bien que l'AFJ ait côtoyé principalement des journalistes, elle fut également en étroit contact avec des professionnels du livre.

1. Les tentatives de l'AFJ pour établir des relations avec d'autres associations professionnelles à l'étranger

L'AFJ établit de forts contacts avec ses homologues à l'étranger. À deux reprises, elle mit en place un système de marrainage avec une association de femmes journalistes d'un autre pays : le Cercle des Femmes Journalistes du Québec et l'Association des Professionnelles de la Communication Africaine du Cameroun. Des relations privilégiées furent aussi établies avec Reporters Sans Frontières.

- Le Cercle des Femmes Journalistes du Québec

En 1988, l'AFJ participa au projet « “Dialogues d'Associations” proposé par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse qui avait pour ambition d'aider à la prise de contacts entre associations agissant dans une même sphère de chaque côté de l'Atlantique. »²⁶⁰ Dans ce cadre, Iris Gündogar, une stagiaire de l'AFJ, fut chargée d'organiser un voyage d'étude au

²⁶⁰ Bulletin n°56, art. 8, Françoise Gailliard, avril 1988, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Québec. L'objectif était de mettre l'association en relation avec le Cercle des Femmes Journalistes du Québec dans l'optique de pouvoir mener des projets en commun. En mai 1988, Iris Gündogar se rendit deux semaines à Montréal mais elle ne put être reçue par le Cercle des Femmes Journalistes qui était alors en stand by. « Elle fut néanmoins très efficacement pilotée par une étudiante en journalisme TV de Montréal qui lui fit rencontrer des patrons de presse. »²⁶¹ En retour, une stagiaire québécoise vint rencontrer l'AFJ en septembre 1988. Les bulletins de l'association ne font mention d'aucune action montée en partenariat avec le Cercle des Femmes Journalistes du Québec et à partir de juillet 1988, date de l'annonce de la venue en France d'une stagiaire québécoise, il n'est plus fait mention de ce réseau québécois. C'est donc un bilan de rencontre très mitigée. Même si cette première expérience n'a pas donné de suites, il est intéressant de voir l'énergie que l'AFJ a pu déployer pour créer ce contact. Elle réitéra ce projet quelques années plus tard avec une association camerounaise.

- L'Association des Professionnelles de la Communication Africaine (APAC)

En novembre 1994, Virginie Barré fut sollicitée par RFI « pour animer les ateliers sur le traitement de l'information relative aux femmes lors d'un séminaire à Dakar, financé par l'ACCT. »²⁶² Grâce aux contacts qu'elle prit sur place, une rencontre eut lieu entre les représentantes de l'Association des professionnelles de la communication africaine (APAC) et plusieurs dirigeantes de l'AFJ. Le jumelage avec l'APAC Camerounaise fut officialisé en décembre 1995 lors d'un séjour au Cameroun de Virginie Barré, alors devenue présidente de l'AFJ. La signature eut lieu au centre culturel français et fut retransmise lors du journal télévisé du soir sur la chaîne CRTV. Ce jumelage déboucha sur la création de la Fédération Internationale des Femmes Journalistes Francophones. Il est difficile de savoir en quoi consistait réellement ce rapprochement entre l'APAC et l'AFJ. En décembre 1996, un dîner-rencontre fut organisé avec Barbara N'Kono, présentatrice du JT de 20h à la télévision camerounaise et présidente de l'APAC. Mais à partir de cet événement, il ne sera plus fait mention du jumelage AFJ-APAC.

- Reporters Sans Frontières

Si les résultats de ces deux marrainages associatifs internationaux furent mitigés, l'association se rapprocha également de l'association humanitaire Reporters Sans Frontières. En mai 1991, Maria-Grazia Tajé, alors chargée des relations européennes pour l'AFJ,

²⁶¹ Bulletin n°59, art. 3, Renée David, juillet 1988, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁶² Bulletin n°125, art. 4, Virginie Barré, janvier 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

rencontra RSF lors de la première journée internationale pour la liberté de la presse. À cette époque, il s'agissait encore d'une jeune association puisque fondée en 1985 par Robert Ménard. Il fut proposé à l'AFJ de parrainer quatre journalistes emprisonnés pour leurs opinions politiques mais « quatre hommes, puisque tous les cas de femmes journalistes connus de RSF [étaient] déjà pris en charge par des médias. »²⁶³ Mais, certainement parce que ces journalistes étaient des hommes, l'AFJ ne donna pas suite à sa démarche de parrainage. Il faut attendre décembre 1994 pour que l'AFJ adhère à Reporters Sans Frontières. Le bulletin de janvier 1995 précise bien alors que l'objectif était de « soutenir nos consœurs de l'étranger »²⁶⁴, ce qui nous laisse supposer que RSF ait trouvé des femmes journalistes à secourir.

Les motivations de l'adhésion de l'AFJ à Reporters Sans Frontières sont précisées dans le bulletin n°124 : « L'AFJ entend participer à cette mobilisation [pour la défense de la liberté d'expression], à un moment où la liberté de la presse est particulièrement menacée par la montée des intégrismes. »²⁶⁵ Une commission Reporters Sans Frontières, avec Hélène Michelini comme présidente, fut créée au sein de l'AFJ afin de coordonner les relations entre les deux associations. Le champ d'intervention de cette commission s'élargissant (avec le soutien apporté aux femmes journalistes algériennes), elle devint la Commission solidarité avec les femmes journalistes. Mais là encore il est très peu fait mention du parrainage avec Reporters Sans Frontières, l'association étant seulement nommée à quatre reprises au moment de l'établissement de la relation. Toutefois c'est ce contact avec RSF qui est à l'origine de la création de la Commission solidarité avec les femmes journalistes, une commission qui fut, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, très active au sein de l'association.

2. L'AFJ au sein de groupements associatifs nationaux : des essais peu concluants

L'AFJ participa à la mise en place de deux regroupements d'associations françaises : l'Observatoire des Femmes Professionnelles et le Cercle des journalistes. Ces deux regroupements correspondent à la volonté de l'association de défendre et valoriser les femmes au sein de leur profession.

²⁶³ Bulletin n°87, art. 4, Monique Perrot-Lanaud, mai 1991, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁶⁴ Bulletin n°125, art. 5, Virginie Barré, janvier 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁶⁵ Bulletin n°124, art. 11, Hélène Michelini, décembre 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

- L'Observatoire des Femmes Professionnelles (OFP)

En 1995, l'AFJ prit part à la création d'un Observatoire des Femmes Professionnelles. Ce regroupement associatif avait pour objectif « d'élaborer des projets communs (études, colloques, tables rondes...) sur des sujets transversaux, par exemple : "Féminisation et précarité". Sept associations dont l'AFJ, furent à l'origine de sa création. »²⁶⁶ Les six associations de femmes professionnelles ayant créé l'OFP, avec l'AFJ, sont : l'Association des Femmes Ingénieurs, l'Association des Médecins femmes de l'Isère et de la Savoie, le Comité de liaison des femmes médecins, les Femmes du bâtiment, le Syndicat des femmes chirurgiens-dentistes et l'Union professionnelle et féminine. Chacune de ces associations restait complètement indépendante puisqu'il ne s'agissait que d'agir ponctuellement ensemble. L'année de sa création c'est Virginie Barré, alors présidente de l'AFJ, qui prit la direction de l'OFP. Une autre adhérente de l'AFJ, Elisabeth Weismann, fut élue secrétaire.

L'objectif de ce regroupement d'associations était de pouvoir traiter ensemble les problèmes communs aux femmes quelque soit leur profession (plafond de verre, féminisation des professions...). Il s'agissait de promouvoir et de développer le rôle des femmes dans les différents secteurs de la vie professionnelle. Tout comme l'AFJ, l'OFP justifiait son existence par les chiffres des inégalités professionnelles : « Aujourd'hui encore les Françaises gagnent 24% de moins que les hommes en moyenne ; elles sont sous-représentées aux postes de pouvoir (6 à 10%) [...]. »²⁶⁷ L'OFP se proposait d'analyser la situation des femmes et son évolution dans les différents secteurs professionnels. C'était donc une manière de mutualiser les réflexions, réseaux et expériences afin de réfléchir à l'organisation du travail des femmes et des hommes et à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. L'OFP fut un relais de recherche, d'information et de diffusion pour pouvoir agir ensemble. Il est difficile de savoir ce qu'est devenu ce groupement puisqu'il n'en est plus fait mention à partir du bulletin n°146 datant seulement de décembre 1996.

- Le Cercle des Journalistes

À la fin de l'année 1995, le CFPJ proposa la mise en place d'un Cercle des journalistes. Monique Perrot-Lanaud, alors présidente de l'association, représenta l'AFJ lors des différentes réunions du comité de pilotage du Cercle des journalistes. Celui-ci devait regrouper une dizaine d'associations de journalistes et s'établir dans la Maison des

²⁶⁶ Bulletin n°133, art. 9, Hélène Michelini, octobre 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁶⁷ « Communiqué de presse : Observatoire des femmes professionnelles », octobre 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

journalistes située au 35 rue du Louvre. Ce site, encore en construction au moment de ce projet, accueillit dès le début de l'année 1996 les locaux du CFPJ. Initialement, il était également prévu que l'AFJ y déménage mais à partir du bulletin n°137 datant de février 1996, il n'est plus fait mention ni du Cercle des journalistes ni d'un futur déménagement de l'AFJ au sein des nouveaux locaux de la Maison des Journalistes. Il semble que ce double projet ait donc avorté.

L'Observatoire des femmes professionnels et le Cercle des journalistes furent, tout comme les jumelages avec le Québec et le Cameroun, des groupements aux retombées réelles mitigées mais ils traduisent la volonté d'ouverture de l'AFJ et étaient autant de contacts réalisés à chaque réunion de pilotage. Ils symbolisent aussi les efforts conduits par l'association pour s'agrandir et prendre de l'importance, efforts qui restèrent vains.

3. Un réseau surprenant : le monde du livre

Au cours de la période étudiée, l'AFJ s'est considérablement rapprochée d'un tout autre milieu, celui du monde du livre. Par le terme "monde du livre", nous entendons tous les professionnels travaillant avec les livres tels que les libraires ou les éditeurs. Si ces métiers ne sont pas en lien direct avec la profession journalistique, ils n'en sont pas moins très liés. En effet beaucoup de journalistes publient des ouvrages, le plus souvent des essais mais parfois des romans. Ainsi le catalogue de la maison d'édition Grasset comprend de nombreux journalistes-auteurs. De même, en 1930 a été créé par un groupe de journalistes le prix Interallié, prix littéraire d'importance, qui récompense un ouvrage très souvent écrit par un journaliste. L'écart est faible entre critique littéraire, journaliste et auteur et une même personne peut bien souvent embrasser ces trois professions. De journalistes à écrivains il n'y a donc qu'un pas. La sociolinguiste Josiane Boutet en mettant en avant « la part langagière du travail », pour désigner l'intrication du langage dans le travail, a souligné le fait que certaines professions ont pour matière première de leur travail, le discours. D'après elle, ce domaine de compétence partagée expliquerait une certaine porosité professionnelle ce qui peut être l'une des explications du lien entre journalistes et romanciers.

Si l'association cherche à rentrer en contact avec ce milieu tout simplement parce qu'il constitue un des piliers culturels sur lesquels les journalistes réalisent souvent des articles, les relations de l'AFJ avec le monde du livre eurent surtout pour objectif de permettre aux adhérentes de se faire publier ou de faire la promotion de leurs ouvrages : « À l'occasion de la carte blanche AFJ [au Festival de Films de Femmes de Créteil], les adhérentes peuvent

contacter le libraire du festival pour lui demander de mettre leur livre en rayon pendant la durée de la manifestation. »²⁶⁸ L'AFJ privilégia surtout les relations avec les éditeurs afin de faciliter la publication de ses adhérentes. Au sein même de l'association, les neuf dirigeantes de la période étudiée ont toutes déjà été publiées. Le bulletin mensuel de l'AFJ rapportait régulièrement des annonces de publication de livres par ses adhérentes.

Florence Montreynaud est un très bon exemple de ces journalistes-auteurs et est maintenant davantage reconnue en tant qu'écrivain. Au sein de l'AFJ, c'est elle qui se chargeait des relations avec le monde du livre et insista pour que des passerelles entre l'association et ce milieu se créent : « de même que [l'association] mène depuis longtemps une action cohérente à propos des films de femmes, de même [elle pourrait] être attentive au secteur de l'édition, et plus tard, qui sait ? à d'autres... »²⁶⁹ Dans cette optique, elle mit en place deux éléments forts : la Lettre des Livres puis le Prix Séverine.

En mars 1989, Florence Montreynaud proposa l'ajout d'une Lettre des Livres aux bulletins de l'association, alors qu'elle n'occupait plus aucune fonction au sein du bureau de l'AFJ. C'est sans doute ce qui lui vaut cette remarque de Monique Perrot-Lanaud au sein du bulletin N°65 : « Une proposition de Florence Montreynaud (qui a décidément une activité d'association à elle toute seule !!!) [...]. »²⁷⁰ La proposition fut débattue et acceptée lors d'une réunion de l'AFJ. Florence Montreynaud rédigeait déjà des articles sur les livres au sein des bulletins : « Vous avez sans doute remarqué que la lettre que vous recevez de l'AFJ avait augmenté de volume. J'ai en effet développé la rubrique "Livres de femmes / livres sur les femmes" sur lesquels je vous informe depuis plusieurs années. Le moment est peut-être venu de lui donner une certaine autonomie. »²⁷¹ Il s'agissait d'un vrai bulletin à part d'une dizaine de pages, paraissant cinq fois par an et rendant compte d'une soixantaine de titres. Celui-ci n'était reçu que sur système d'abonnement. Les adhérentes de l'AFJ le recevaient pour 60^F par an (en plus de leur cotisation à l'association) tandis que les personnes extérieures devaient s'acquitter d'un tarif plus élevé de 200^F. Si la grande majorité des articles furent rédigés par ses soins, les adhérentes étaient sollicitées pour « signaler des parutions ou rédiger des critiques. »²⁷²

²⁶⁸ Bulletin n°137, art. 7, Virginie Barré, février 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁶⁹ Bulletin n°65, art. 6bis, Florence Montreynaud, mars 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁷⁰ Bulletin n°65, art. 6, Monique Perrot-Lanaud, mars 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁷¹ Bulletin n°65, art. 6bis, Florence Montreynaud, mars 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁷² Bulletin n°70, art. 2, Monique Perrot-Lanaud, octobre 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Aucune rétribution n'était perçue par Florence Montreynaud puisque l'abonnement pour la Lettre des Livres était directement perçu par l'AFJ. De plus, elle s'engagea à prendre à sa charge les frais déboursés par l'association si le nombre d'abonnements ne les couvraient pas totalement. En février 1990, la Lettre des Livres affichait un total de 12 abonnées de l'AFJ (sur 40 adhérentes) et 7 abonnées extérieures. Les frais d'un numéro étaient alors estimés à 2 500^F alors que les recettes liées aux abonnements s'élevaient à 2 120^F. Face à ces difficultés financières, Florence Montreynaud avoua « avoir eu les yeux plus grands que le ventre »²⁷³ mais finalement la Lettre des Livres continua à paraître jusqu'en 1999 sous une forme simplifiée de deux pages.

Dès octobre 1989, Florence Montreynaud avait suggéré la mise en place d'un prix de l'édition mais il fallut attendre 1994 pour que cette idée se concrétise. Comme évoqué plus haut, le Prix Séverine fut créé pour récompenser un essai francophone traitant des rapports sociaux hommes-femmes ou valorisant la création des femmes. Ce prix était remis au mois de mars lors du salon du livre de Paris sur le stand de l'éditeur du lauréat. Le salon du livre de Paris est un événement phare de la vie littéraire française. C'est surtout pour la profession, un lieu de rencontres, d'échanges et de constitution de réseaux. Le fait d'être présentes sur le Salon du Livre permettait donc aux adhérentes de rencontrer divers professionnels du milieu. Florence Montreynaud avait bien compris les enjeux d'un tel événement :

« Mon travail à l'AFJ m'apprend beaucoup. Je comprends mieux le fonctionnement des réseaux professionnels parisiens – stratégies, ambitions, coteries, réputations. Je perçois un peu du système de renvois d'ascenseur et de protections croisées qui lie journalistes, écrivains et éditeurs dans le milieu littéraire français si prestigieux et si étroit. »²⁷⁴

Sur les vingt débats organisés par l'association entre 1982 et 1991, trois concernèrent le monde du livre. Ainsi dès 1985, eut lieu un débat intitulé « Comment se faire éditer ? ». Puis lors du Salon du Livre de mars 1987, l'AFJ organisa un débat au Grand Palais intitulé « Les femmes journalistes interrogent les éditrices ». Neuf femmes ayant créé leur propre maison d'édition furent invitées à dialoguer avec les membres de l'AFJ (Régine Deforges, Odile Jacob, Liana Lévi, Anne-Marie Métaillé, Diane de Selliers, Antoinette Fouque...). Florence Montreynaud en fut l'initiatrice et l'animatrice. Ce débat demanda beaucoup de travail d'organisation à l'association de par le nombre élevé d'invités et le lieu « prestigieux » où il se tint (invitations, réservation d'une salle au sein du salon, prise de contact avec les éditrices...).

²⁷³ Bulletin n°74, art. 4, Monique Perrot-Lanaud, février 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁷⁴ MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde*, Op. cit, p.295.

Plusieurs adhérentes intervinrent dans l'organisation du débat pour accueillir le public et les journalistes, distribuer les dossiers de presse, etc. Il fallut également vendre les livres publiés par les éditrices invitées. Ces ventes constituèrent les seules recettes du débat pour tenter de compenser les 4 000^F de dépenses. Mais cet événement assura une très bonne visibilité à l'association et permit à ses adhérentes de rentrer en contact avec neuf éditrices : « Le succès a été à la mesure des efforts. Parmi les nombreux débats organisés au cours de ce salon, c'est [celui de l'AFJ] qui a attiré le plus de public (plus de 200 personnes). »²⁷⁵

Suite à cette réussite, il fut envisagé de mettre en œuvre d'autres débats lors des prochains salons du livre. Mais un seul vit le jour l'année suivante intitulé « Qui traduit les livres ? ». C'est Françoise Gailliard, adhérente de l'AFJ et traductrice qui se chargea de sa préparation en partenariat avec la SFT (Société Française des Traducteurs). L'angle d'approche de l'AFJ se voulait engagé : « La profession est majoritairement féminisée et les problèmes qui s'y posent sont voisins de ceux que nous avons abordés lors de notre travail sur les pigistes. »²⁷⁶ Un représentant de chaque étape de la chaîne du livre y fut convié : un auteur, un éditeur, un agent littéraire, trois traducteurs, un critique littéraire et le directeur du Livre et président du Centre National des Lettres. Là encore il s'agissait surtout pour les adhérentes de se constituer un réseau, de rencontrer des personnes pouvant les éditer. De plus, « les écrivaines de l'AFJ » furent invitées à apporter quelques exemplaires de leurs livres pour les vendre²⁷⁷ et le texte du débat fut publié par la Société Française des Traducteurs au prix de vente de 65^F.

Pour conclure, d'après le graphique réalisé plus haut, sur les 204 invités lors de dîners-rencontres, 30 étaient soit des éditeurs soit des auteurs et en tout, ce ne sont pas moins de 84 personnes invitées à l'occasion de la publication d'un ouvrage. Ces chiffres sont très révélateurs de l'intérêt porté par l'AFJ au monde du livre. Il semble que malgré ses efforts pour créer des contacts avec d'autres groupes de défense des journalistes ou des questions femmes, ce soit plutôt du côté de l'édition que l'association ait réussi à tisser un réel réseau sur lequel s'appuyer.

²⁷⁵ Bulletin n°47, art. 9, Florence Montreynaud, juin 1987, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²⁷⁶ Bulletin n°48, art. 11, Florence Montreynaud, juin 1987, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²⁷⁷ Bulletin n°56, art. 3, Françoise Gailliard, avril 1988, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

B. L'AFJ et le monde politique

Par le biais de l'AFJ, nous pouvons réinvestir les territoires de l'histoire politique en nous demandant comment s'effectue dans la pratique le rapport aux institutions politiques. Les membres de l'Association des Femmes Journalistes, de par leur métier, étaient très proches des politiques qu'elles étaient amenées à rencontrer lors d'interviews. Cette proximité se retrouvait naturellement au sein de l'association. En effet l'AFJ côtoya de nombreuses personnalités politiques et entretint des rapports privilégiés avec le Ministère des Droits de la Femme. Ces relations permirent à l'association d'obtenir l'appui de politiques pour ses actions, notamment via des subventions.

1. Les relations privilégiées de l'AFJ avec le Ministère des droits de la femme

L'analyse des dîners-rencontres est un moyen efficace d'obtenir un aperçu des liens unissant l'association avec le monde politique. De fait, une trentaine de dîners-rencontres, sur les 181 recensés entre 1981 et 1999, eurent lieu avec des personnalités politiques.

Encadré n°20 : Quelques personnalités politiques invitées par l'AFJ lors de dîners-rencontres

Françoise GASPARD, le 26 avril 1994.

Maire de Dreux de 1977 à 1983 et députée d'Eure-et-Loir de 1981 à 1988.

Yvette ROUDY, le 11 décembre 1995.

Députée européenne de 1979 à 1981, ministre des Droits de la femme de 1981 à 1986, députée du Calvados et maire de Lisieux de 1989 à 2001.

Corinne LEPAGE, le 30 janvier 1997.

Alors ministre de l'environnement.

Roselyne BACHELOT, le 20 janvier 1999.

Alors députée RPR.

Stéphane HESSEL, le 29 mars 1999.

Alors diplomate de l'ONU.

Mais l'AFJ entretint surtout des liens privilégiés avec les différentes responsables politiques du droit des femmes. Le Ministère des Droits de la Femme est mentionné à une quinzaine de reprises dans les bulletins de l'association. L'AFJ y rapportait les propositions de lois et les annonces de colloques organisés par celui-ci. Instauré en 1974 par Valéry Giscard d'Estaing, le premier secrétariat d'Etat à la Condition féminine fut occupé par Françoise Giroud. Au cours de la période étudiée, de 1981 à 1999, ce portefeuille prit des formes hybrides (ministères délégués, secrétariat d'Etat...) et onze femmes se succédèrent dans cette fonction :

Tableau 8 : Historique du portefeuille des Droits de la Femme de 1981 à 2002

1981- 1986	Ministre des Droits de la Femme	Yvette ROUDY
1986- 1988	Déléguée à la condition féminine	Hélène GISSEROT
1988 –1988	Ministre délégué à la Famille, Droits de la femme, Solidarité et rapatriés	Georgina DUFOIX
1988- 1991	Secrétaire d’Etat aux droits des femmes	Michèle ANDRE
1991- 1993	Secrétaire d’Etat aux droits des femmes	Véronique NEIERTZ
1993- 1995	Ministre des Affaires sociales, de la santé et de la ville, chargée des droits des femmes	Simone VEIL
1995	Ministre de la Solidarité entre les générations, chargée des droits des femmes	Colette CODACCIONI
1995-1997	Ministre déléguée pour l’emploi chargée des droits des femmes	Anne-Marie COUDERC
1997	Ministre de l’Emploi et de la Solidarité, chargée des droits des femmes	Martine AUBRY
1997-1998	Déléguée interministérielle aux droits des femmes	Geneviève FRAISSE
1998-2002	Secrétaire d’Etat aux droits des femmes	Nicole PERY

L’AFJ prit systématiquement contact avec toutes les différentes responsables des questions femmes et les rencontra lors de réunions, d’entretiens, de colloques ou les convia pour un dîner-rencontre avec les adhérentes. Les invitées étaient alors aussi bien la ministre ou secrétaire elle-même qu’un membre du ministère ou du secrétariat :

Tableau 9 : Dîners-rencontres avec des représentantes ou anciennes représentantes des droits des femmes

11/1982	Christiane GILLES	Conseiller technique auprès du Ministère des droits de la femme
06/1987	Georgina DUFOIX	Futur ministre déléguée à la Famille, Droits de la femme, Solidarité et rapatriés
10/1988	Michèle ANDRE	Secrétaire d’Etat aux droits des femmes
04/1992	Véronique NEIERTZ	Secrétaire d’Etat aux droits des femmes
12/1995	Yvette ROUDY	Ancienne Ministre des Droits de la Femme
05/1996	Anne-Marie COUDERC	Ministre déléguée pour l’emploi chargée des droits des femmes
01/1998	Geneviève FRAISSE	Déléguée interministérielle aux droits des femmes

2. Yvette Roudy et Simone Veil : deux personnalités politiques importantes dans l'histoire de l'AFJ

- Yvette ROUDY

Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme de 1981 à 1986 (date de la disparition temporaire du ministère) est mentionnée à seize reprises dans les bulletins de l'association. Dans son ouvrage *Le XX^e siècle des femmes*, Florence Montreynaud souligne l'importance du ministère Roudy qui fut « doté d'un budget qui n'était pas symbolique : (il passe de 92 à 129 millions de francs entre 1982 et 1986). »²⁷⁸ L'association suivit activement les propositions et débats de ce ministère des droits de la femme notamment sur les questions liées à l'avortement et à l'égalité professionnelle. Un débat fut ainsi organisé par l'AFJ sur le remboursement de l'IVG, le 19 octobre 1982, en présence de Denise Cacheux (vice-présidente du groupe socialiste de l'Assemblée Nationale et auteure de la proposition de loi sur le remboursement de l'IVG). En ce qui concerne la question de l'égalité professionnelle, le bulletin n°1 de l'association, datant de février 1982, relate une grève des analystes de documentation de l'INA pour faire reconnaître l'égalité des diplômes féminins et masculins. Il y est mentionné qu'« Yvette Roudy a promis de régler le problème avec le Ministère de la Communication. »²⁷⁹. Cette dernière lança au mois de mars 1983 une campagne sur la formation et l'orientation professionnelle des filles, motivée par l'idée que « l'école seule est actuellement en mesure de remettre en question la sexualisation précoce des rôles sociaux. »²⁸⁰ L'association soutint le projet de loi antisexiste d'Yvette Roudy malgré l'esclandre qu'il provoqua :

« Aucune initiative d'Yvette Roudy, ministre des Droits de la Femme, n'a été autant attaquée que son projet de loi antisexiste. S'inscrivant dans une lutte contre les mots et les images qui transmettent le mépris des femmes, elle vise le sexisme des messages publicitaires. Et les médias de réagir avec virulence contre ce qu'ils ressentent comme une menace de censure : «Mère la pudeur !», «Atteinte à la liberté de créer !». »²⁸¹

L'AFJ reçut en novembre 1982 la conseillère technique auprès du Ministère des Droits de la Femme, Christiane Gilles, pour échanger sur l'égalité professionnelle et les implications de la loi antisexiste. Un débat fut même organisé le 28 juin 1983 sur la loi Roudy. Une semaine avant, le 21 juin 1983, eut lieu une rencontre organisée par l'AFI sur la «sellette» de la loi anti-sexiste. Yvette Roudy en fut l'invitée ainsi que des professionnels de la publicité,

²⁷⁸ MONTREYNAUD Florence, *Le XX^e siècle des femmes*, Paris, Nathan, 1989, p. 644.

²⁷⁹ Bulletin n°1, art. 6, février 1982, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²⁸⁰ Bulletin n°8, art. 2, Yvette Roudy, février 1983, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²⁸¹ MONTREYNAUD Florence, *Le XX^e siècle des femmes*, Paris, Nathan, 1989, p.658.

de l'information, des juristes, des mouvements de consommateurs, des associations féminines et féministes. La Loi Roudy, finalement approuvée, renforça considérablement l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes :

« Le 6 décembre 1982, l'Assemblée nationale vota à l'unanimité le projet de loi relatif à l'égalité professionnelle des hommes et des femmes, présenté par Mme Marie-France Lecuir (PS) et défendu par le ministre des Droits de la Femme, Mme Yvette Roudy. Le principe de non-discrimination entre les sexes en matière de conditions de travail est affirmé. »²⁸²

En avril 1986, l'annonce de la suppression du Ministère des Droits de la Femme mobilisa fortement l'AFJ. Un texte fut rédigé par une membre de l'association, Claudie Bert, et diffusé le plus largement possible. Une adhérente, Marie-Paule de Pina, « rappell[a] que le Ministère des Droits de la Femme n'était pas un gadget et que les droits des femmes ne doivent pas être marginalisés. Elle propos[a] de déjeuner avec Yvette Roudy. »²⁸³ Après la fin du Ministère d'Yvette Roudy, « Nicole Chaillot [adhérente de l'AFJ] mit sur les rails *L'Autre Regard*, une revue mensuelle “pour les femmes intelligentes” (le regard est celui que les femmes posent sur le monde). »²⁸⁴ Les autres co-fondatrices n'étaient autres qu'Yvette Roudy, Benoîte Groult et Christiane Doré. L'AFJ continua à rendre compte des actions d'Yvette Roudy qui organisait toujours des colloques (ex : Débat à l'Assemblée Nationale le 26 novembre 1986, organisé par Yvette Roudy sur le thème “Intégrisme et droits des femmes” pour lequel l'AFJ reçu une invitation). Un dîner-rencontre eut lieu en décembre 1995 en sa présence à l'occasion de la parution de son livre *Mais de quoi ont-ils peur ? Un vent de misogynie souffle sur la politique* aux éditions Albin Michel.

- Simone VEIL :

L'AFJ entretint une relation particulière avec une autre personnalité politique importante de l'époque : Simone Veil. En juin 1993, alors qu'elle venait d'être nommée au gouvernement en tant que Ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, Monique Perrot-Lanaud, alors présidente de l'AFJ, lui adressa une lettre pour la féliciter de sa nomination. Cette lettre fut jointe au bulletin n°108. Il semble que ce soit suite à ce premier contact que Simone Veil accepta de remettre le quatrième prix AFJ de la presse. La cérémonie eut lieu le 9 juin 1993 à la salle Confluences. Monique Perrot-Lanaud fit un discours d'ouverture dans lequel elle remercia vivement la ministre : « Nous sommes, madame la ministre, extrêmement touchées

²⁸² BONNEFOUS Edouard et DUROSELLE Jean-Baptiste, *L'année politique économique et sociale en France 1982*, Paris, Editions du Moniteur, 1983, p.166.

²⁸³ Bulletin n°33, art. 9, Florence Montreynaud, avril 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²⁸⁴ Bulletin n°49, art. 3, Florence Montreynaud, septembre 1987, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

que vous ayez accepté d'être avec nous, et vous en remercions. »²⁸⁵ Le discours de Simone Veil fut, quant à lui, gratifiant envers l'engagement des femmes journalistes : « À cet égard, je dirais que les femmes journalistes [...] facilitent aujourd'hui beaucoup le chemin des responsables politiques. »²⁸⁶ La relation de l'AFJ avec Simone Veil bénéficia aussi au Père Diard et à la salle Confluences. En effet, suite à cette remise de prix, « Simone Veil séduite par le travail du Père Diard décid[a] de lui apporter une aide qu'il demandait depuis 1982 sans succès. »²⁸⁷ Pour l'AFJ, « la présence de Simone Veil à la remise du prix presse symbolise le passage de l'association à une vitesse supérieure »²⁸⁸ et une forme de reconnaissance.

La ministre réitéra sa participation au Prix AFJ de la presse en décernant le cinquième prix en 1994 à l'Institut culturel italien : « Je voudrais remercier, naturellement, l'AFJ pour son initiative, qui est remarquable pas seulement pour les femmes et pour mettre en valeur les qualités des femmes journalistes [...] mais aussi parce que c'est très important pour l'image des femmes dans la société et, bien au-delà, pour mettre en valeur leur rôle dans cette société. »²⁸⁹ L'AFJ resta en contact avec Simone Veil et lui fit parvenir, en 1999, un exemplaire de son ouvrage *Dites-le avec des femmes*. En retour de quoi, l'ancienne ministre leur renvoya ce billet : « Simone Veil vous remercie d'avoir eu l'attention de lui faire parvenir *Dites-le avec des femmes*, qu'elle a lu avec beaucoup d'intérêt et qu'elle est heureuse de conserver dans sa documentation sur les droits des femmes. »²⁹⁰

3. L'attribution de subventions : entre reconnaissance et dépendance

Bien entendu, tous les contacts entre l'association et les politiques n'avaient pas lieu uniquement lors de rencontres avec les adhérentes. Il arrivait régulièrement que des représentantes de l'AFJ s'entretiennent avec des politiques lors de réunions privées. Ainsi, en 1993, Monique Perrot-Lanaud, alors présidente, sollicita un rendez-vous auprès de Claire Trouvé (conseillère technique en droits des femmes) afin de lui présenter l'association. L'objectif de ces rencontres était, bien sûr, de faire connaître l'association par les politiques afin de faciliter les demandes de subventions. Si l'AFJ pouvait parfois trouver des financeurs privés (comme l'entreprise Mercedes-Benz France qui subventionnait à hauteur de 10 000^F le

²⁸⁵ Bulletin n°109, art. 8, Monique Perrot-Lanaud, juillet 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁸⁶ Bulletin n°109, art. 7, Simone Veil, juillet 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁸⁷ Bulletin n°134, art. 13, Virginie Barré, juillet 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁸⁸ Bulletin n°109, art. 2, Geneviève Hesse, juillet 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁸⁹ Bulletin n°125, art. 3, Simone Veil, janvier 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁹⁰ Bulletin n°178, art. 4, Isabelle Fougère, septembre 1999, dossier 7AF117 bis, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

prix AFJ du documentaire) pour son fonctionnement, elle devait faire appel à des subventions plus importantes émanant d'institutions.

- Des subventions de fonctionnement :

Dès 1982, une subvention fut demandée pour que l'association puisse embaucher une salariée :

**Encadré n°21 : Article 5 du bulletin n°6, 1982,
Demande de subvention pour une création de poste²⁹¹**

Pendant un mois et demi, une journaliste a travaillé pour l'association à mi-temps pour prendre contact avec les différents ministères intéressés par nos activités, avec les organismes internationaux (UNESCO, Conseil de l'Europe, Communautés Européennes). La présence d'une journaliste comme permanente de l'association nous paraît, aujourd'hui, indispensable. Pour avoir les moyens de créer ce poste, nous avons demandé une aide à différents ministères. Nous attendons des réponses.

Mais ces subventions de fonctionnement sont risquées car elles entraînent une forte dépendance de l'association vis-à-vis de ces fonds. En effet l'argent ayant été versé trop tard, en juin 1983, l'AFJ fut contrainte d'arrêter la permanence et donc de licencier sa secrétaire. Cette dépendance aux aléas des subventions fut exacerbée en 1986, année pour laquelle l'AFJ devait recevoir de la part du Ministère des Droits de la Femme la somme de 50 000^F pour son fonctionnement.²⁹² Mais la même année, ce ministère fut supprimé lors du changement de majorité pour redevenir un secrétariat à la condition féminine. Ce renversement politique remit en cause l'avenir de l'association qui ne pouvait plus compter sur sa subvention. Les finances de l'AFJ étant au plus bas (Florence Montreynaud mentionne un déficit de 5 000^F dans les comptes de l'association en juin 1986²⁹³), les adhérentes prospectèrent alors pour obtenir de nouvelles subventions. Dès juin 1986, Florence Montreynaud et Katie Breen furent reçues par Hélène Gisserot, déléguée à la condition féminine qui leur expliqua que « l'Etat peut aider une association à démarrer, mais ne peut pas subventionner à vie son fonctionnement. »²⁹⁴ Mais contre toute attente, en septembre 1986, l'AFJ reçut la subvention de 50 000^F promise par Yvette Roudy.

Fort du premier contact établi avec Hélène Gisserot, l'AFJ réussit à négocier la mise en place de subventions annuelles en échange de l'organisation d'un grand débat de société. Ainsi pour recevoir la somme de 25 000^F, l'association organisa un débat le lundi 21

²⁹¹ Bulletin n°6, art. 5, novembre 1982, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²⁹² Bulletin n°31, art. 1, Florence Montreynaud, février 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²⁹³ Bulletin n°37, art. 1, Florence Montreynaud, juin 1986, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, CAF, Angers.

²⁹⁴ *Ibid.*

septembre 1987 à la Maison de l'Europe, intitulé "Le partage des responsabilités familiales, professionnelles et sociales entre les femmes, les hommes et les enfants". Hélène Gisserot y présenta son action gouvernementale. Le débat fut un succès et fit salle comble avec 135 personnes. L'association organisait donc un évènement d'envergure pour servir l'image du gouvernement et promouvoir ses actions. Même s'il s'agissait d'un accord bilatéral permettant également à l'AFJ de se mettre en avant et de se rapprocher des politiques, en acceptant ces conditions, l'association travaillait directement au service du ministère.

Il fut proposé de réorganiser un nouveau débat l'année suivante avec une nouvelle fois une subvention de Hélène Gisserot. Le thème choisi était les femmes aux postes de pouvoir mais tout compte fait ce débat ne vit jamais le jour. Le fait que Florence Montreynaud venait de quitter la présidence de l'AFJ n'est sans doute pas sans lien avec l'annulation de l'organisation de ce débat qui demandait beaucoup d'investissement pour être mis en place. De plus, Katie Breen, nouvellement élue présidente de l'AFJ, rejetait le fonctionnement associatif par subventions : « je n'étais pas trop pour les subventions [...] et je trouvais qu'il fallait se débrouiller par soi-même et être complètement libres par rapport au pouvoir. »²⁹⁵ Elle proposa de se détacher complètement des financements extérieurs : « Peut-on subsister sans subventions ? Oui si l'on gagne de l'argent. Comment ? en vendant des "produits" : textes, émissions, films, formation... Il y a beaucoup à creuser de ce côté-là. »²⁹⁶ Mais l'association ne put proposer de nouvelles activités, et notamment mettre en place des prix, sans faire appel à des financements publics.

- Des subventions pour financer les prix AFJ :

La création du prix AFJ de la presse écrite bénéficia de l'aide du Secrétariat d'État aux droits des femmes. Initialement, une double demande de subvention avait été déposée par l'association pour deux projets distincts : une demande de 75 000^F répartis entre le Prix AFJ de la presse écrite (pour 45 000^F) et la réactualisation de la plaquette "Femmes journalistes : ambitions et réalités" (à hauteur de 30 000^F). Mais seule l'aide pour la création du Prix AFJ fut accordée par le ministère. Une partie de la subvention fut utilisée pour rémunérer une personne à mi-temps sur trois mois afin d'assurer les relations publiques et le secrétariat pour le prix. Une somme de 10 000^F récompensait le lauréat. D'après le bulletin n°80, le bilan du premier prix AFJ de la Presse écrite en 1990 se répartit comme suit :

²⁹⁵ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-c.

²⁹⁶ Bulletin n°58, art. 3, Françoise Gailliard, juin 1988, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Tableau 10 : Bilan du 1^{er} prix AFJ de la Presse écrite, 1990

Prix	10 000, 00 ^F
Réception de la lauréate	8 100, 00 ^F
Frais d'organisation	18 222, 65 ^F
TOTAL	36 322, 65^F

Il semble donc que 9 000^F de la subvention allouée n'aient pas servis pour le Prix AFJ de la Presse écrite. Mais il n'est fait mention nulle part de cette somme. Cette subvention fut reconduite pour l'année 1991 où l'AFJ reçut 55 000^F de la part du Secrétariat aux Droits des femmes de Véronique Neiertz. Une subvention de 60 000^F fut demandée et accordée pour 1992 et 1993.

De nombreuses autres demandes de subventions furent déposées par l'association au cours de la période étudiée :

**Encadré n°22 : Article 3 du bulletin n°109, 1993,
Demande de subventions diverses²⁹⁷**

Les seuls revenus actuels de l'AFJ sont les cotisations et la subvention du secrétariat au Droit des femmes pour le prix presse. Monique Perrot-Lanaud, Maria Grazia Tajé et Elisabeth Weissman vont demander une double subvention auprès de M. Anelli, responsable de la presse écrite au cabinet d'Alain Carignon, d'une part pour organiser un débat sur la presse, d'autre part pour le fonctionnement de l'association. Florence Montreynaud et François Audé vont demander des subventions au Ministère de la culture, l'une pour le tout nouveau prix du livre Séverine, l'autre pour le prix du documentaire. Un dossier de subvention va être déposé à la rentrée auprès de la CEE (Commission de Bruxelles, DG pour l'égalité des chances) afin de financer un débat sur les femmes journalistes en Europe.

À partir de 1994, les sommes allouées à l'AFJ peuvent être réparties ainsi :

²⁹⁷ Bulletin n°109, art. 3, Geneviève Hesse, juillet 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Tableau 11 : Panorama des subventions reçues par l'AFJ

Année	Ministère	Objectif	Somme
1994	Ministère des Droits de la femme	Prix AFJ de la Presse	60 000 ^{F(298)}
1994	Ministère des Droits de la femme	Fonctionnement de l'association	40 000 ^{F(299)}
1996	Service des Droits des Femmes	15 ^{ème} anniversaire de l'AFJ	80 000 ^{F(300)}
1996	Service des Droits des Femmes	Organisation d'un séminaire sur le thème "Egalité professionnelle, comment mieux négocier ses rémunérations"	10 000 ^{F(301)}
1997	Service des Droits des Femmes (qui dépend de Martine Aubry, Ministre de l'Emploi, de l'Intégration et de la Ville)	Fonctionnement de l'association	40 000 ^{F(302)}
1999	Ministère de la Culture	Prix AFJ de la Publicité	30 000 ^{F(303)}
1999	Service des Droits des Femmes, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité	Fonctionnement de l'association	70 000 ^{F(304)}

Il apparaît clairement que la très grande majorité des subventions furent obtenues auprès du portefeuille chargé des droits des femmes. En effet, l'AFJ s'est considérablement rapprochée de celui-ci laissant de côté le Ministère de la Culture et de la Communication. Ce choix est significatif du positionnement public de l'association qui, tout en ne concernant qu'une seule catégorie professionnelle, était davantage tournée vers la situation des femmes. L'AFJ bénéficia d'un large financement, ce qui lui permit de mettre en place de nombreuses activités mais comme le souligne Christiane Douyère-Demeulenaere : « Les subventions et aides diverses apportées aux associations sont souvent aussi un moyen de contrôle plus ou moins avoué sur elles, puisqu'il suffit de couper la manne pour les contraindre à disparaître. »³⁰⁵ Le fait d'obtenir des subventions est donc à la fois synonyme de reconnaissance du travail effectué et de forte dépendance.

²⁹⁸ Bulletin n°117, art. 2, Véronique Bayle, avril 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ Bulletin n°145, art. 5, Virginie Barré, novembre 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² Bulletin n°153, art. 5, Natacha Henry, juillet 1997, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁰³ Bulletin n°178, art. 5, Isabelle Fougère, septembre 1999, dossier 7AF117 bis, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁰⁴ Bulletin n°179, art. 4, Isabelle Fougère, octobre 1999, dossier 7AF117 bis, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁰⁵ DOUYERE-DEMEULENAERE Christiane, « Femmes et associations dans les archives publiques », in DIEBOLT Evelyne, DOUYERE-DEMEULENARE Christiane (dir.), *Un siècle de vie associative : Quelles opportunités pour les femmes ?*, colloque, Femmes et Associations, 2001, p.183.

C. Le réseau interne constitué par l'AFJ

L'association constituait elle-même une forme de réseau pour ses adhérentes qui pratiquaient toutes le même métier : journaliste. Ainsi le rapport entre la structure associative et ses adhérentes fut double. D'un côté l'AFJ utilisait ses adhérentes pour se promouvoir et pour inciter aux adhésions et d'un autre côté les membres se servaient de l'association pour combler leurs intérêts personnels et favoriser leur carrière professionnelle.

Dans une étude de l'Association des Femmes Journalistes, on peut légitimement se poser la question du lobby professionnel. L'AFJ était-elle un groupe de pression genré dans le milieu journalistique ou bien une association au service de carrières individuelles ?

1. L'AFJ utilise ses adhérentes

L'association se servit de ses adhérentes pour se faire de la promotion. L'un des procédés utilisés par l'AFJ était d'inciter ses membres à publier des articles signés du nom de l'association. Ainsi en 1990, on peut lire dans le bulletin n°73 : « Monique Perrot-Lanaud [...] a publié dans *Profession Politique* (18-12-89) sur toute une page, un très intéressant article, signé de son nom suivi de “ Ass. Des Femmes Journalistes”. Bravo Monique ! »³⁰⁶ Si à ce moment là Monique Perrot-Lanaud n'était que co-secrétaire, elle deviendra co-présidente quelques mois plus tard, en février 1990. Convaincue des possibilités de retombées de cette méthode, Renée David, dans le bilan moral de 1989, proposa d'officialiser les signatures d'articles au nom de l'AFJ : « Pour occuper le terrain : Proposer que les pigistes, chaque fois qu'elles sentent que c'est possible surtout si elles traitent un sujet femmes, fassent suivre leur signature de notre nom (avec nos coordonnées en note). »³⁰⁷

En utilisant les adhérentes pour faire connaître l'association, l'AFJ cherchait bien sûr à augmenter sa renommée et par conséquent le nombre d'adhésions. Comme nous l'avons déjà expliqué, les membres de l'AFJ étaient poussées à faire adhérer leurs connaissances : « Grâce aux contacts développés par Heleen Waalwijk, de nouvelles journalistes du Nord-Pas de Calais viennent d'adhérer à l'AFJ. »³⁰⁸ Il y avait une forme de dépendance de la survie de l'association envers ses adhérentes. Cela se traduisait par une pression exercée sur elles afin que chacune d'entre elles assurent bien la promotion de l'AFJ. Le bulletin n°144 en est un bon exemple puisqu'il contient deux injonctions allant dans ce sens à l'occasion de l'anniversaire de l'association : « Pensez à inviter vos collègues des journaux ou groupes de

³⁰⁶ Bulletin n°73, art. 3, Françoise Gailliard, janvier 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁰⁷ Bulletin n°74, art. 16, Renée David, février 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁰⁸ Bulletin n°143, art. 1, Virginie Barré, septembre 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

presse dans lesquels vous travaillez. Pour les anciennes élèves : faites connaître ces journées auprès des écoles que vous avez fréquentées. »³⁰⁹ et quelques articles plus loin : « L'indépendance financière et la force de l'AFJ sont liées au nombre d'adhérentes. Invitez vos amies journalistes au 15ème anniversaire. »³¹⁰

L'association interagissait sur la pensée et le travail de ses adhérentes. Elle influençait leurs articles et à plusieurs reprises proposa des idées de sujet. Ainsi lors de l'anniversaire de la loi Veil, on peut lire dans le bulletin n°124 : « Avis aux pigistes : pensez aussi à proposer reportages et enquêtes sur ce sujet plus que jamais d'actualité. »³¹¹

L'AFJ ayant besoin de ses adhérentes pour se promouvoir, elle devait donc, en retour, les valoriser. Comme nous l'avons déjà évoqué, les bulletins faisaient fréquemment l'éloge de publications et de travaux des adhérentes. La notoriété de certains membres servait directement l'association comme celle de Florence Montreynaud. Mais dans l'autre sens, la notoriété de l'AFJ, favorisait, elle aussi, dans une certaine mesure, les adhérentes.

2. Quels bénéfices personnels et professionnels pour une adhésion à l'AFJ ?

« Les raisons des unes et des autres d'adhérer à l'AFJ sont très diverses. Pour certaines, c'est un réseau de solidarité entre professionnelles et, en effet, nous sommes nombreuses à trouver des piges ou des emplois par l'association. Pour d'autres, c'est un lieu-ressources, qui donne accès à des informations inédites sur les femmes en France et dans le monde. »³¹²

Ces deux raisons de rejoindre l'AFJ évoquées par Monique Perrot-Lanaud lors de la remise du quatrième Prix AFJ de la Presse en 1993 correspondent toutes les deux à l'utilisation de la structure associative au profit d'intérêts professionnels.

L'AFJ était un réel tremplin pour la carrière de ses adhérentes. L'association pouvait embaucher ponctuellement l'une de ses membres et surtout, celles-ci utilisaient le bulletin et le réseau de connaissances formé par l'ensemble des journalistes adhérentes pour se tenir informées des possibilités d'emploi. Les bulletins se faisaient l'écho de ces recherches de travail : « Annick Camprasse, rédactrice aux publications de *Frères des Hommes* souhaite ne plus se limiter au domaine du Tiers-Monde et cherche un nouveau travail. Si vous avez des propositions, faites les lui connaître. Tél : 46 72 88 24. »³¹³

³⁰⁹ Bulletin n°144, art. 8, Virginie Barré, octobre 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³¹⁰ Bulletin n°144, art. 10, Virginie Barré, octobre 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³¹¹ Bulletin n°124, art. 14, Hélène Michelini, décembre 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³¹² Bulletin n°109, art. 8, Monique Perrot-Lanaud, juillet 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³¹³ Bulletin n°73, art. 3, Françoise Gailliard, janvier 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

L'utilisation du réseau formé par les affjistes et lectrices du bulletin de l'association semblait une méthode très efficace puisque beaucoup d'adhérentes trouvèrent un travail de cette manière. Suivons le cas de Marie-Pierre Corvellec qui arriva à l'association en janvier 1990 alors qu'elle occupait le poste de rédactrice en chef du journal de la Mairie de Blanc-Mesnil. Après avoir déménagé en juillet 1991, elle annonce être à la recherche d'un travail en février 1992 : « Marie-Pierre Corvellec, qui rédige chaque mois la Lettre externe cherche un emploi comme rédactrice ou secrétaire de rédaction en région parisienne. Les propositions de pige sont les bienvenues. Tél : 42 29 26 89. »³¹⁴ Seulement trois mois plus tard, celle-ci a trouvé un emploi : « Petit message personnel de la part de Marie-Pierre Corvellec : “L'association sait soutenir ses membres ! Un chaleureux merci à Monique Trancart d'avoir répondu à mon appel. Me voici de nouveau salariée comme secrétaire de rédaction à *La Vie Libre*. »³¹⁵

L'association, via sa lettre interne, permettait donc aux adhérentes de se rendre des services professionnels. Elle formait un réseau sur lequel les membres pouvaient s'appuyer pour, par exemple, chercher des contacts : « Carine Hahn revient d'un long reportage en Asie et aimerait contacter des adhérentes connaissant bien cette région. »³¹⁶ ou encore « Merci de contacter Monique Feldstein si vous pouvez la mettre en relation avec des groupes de femmes qui travaillent pour la paix sur place [*Ndrl* : en Israël-Palestine]. »³¹⁷

L'AFJ mettait en contact des femmes exerçant le même métier. Suite à ces rencontres, plusieurs adhérentes furent amenées à travailler ensemble à l'instar de Natacha Henry et Sophie Sensier qui réalisèrent une exposition ensemble intitulée “Les femmes de Huairou”, en 1996. L'association facilitait la promotion entre adhérentes : « Elisabeth Weissman, chef du service société de *Femme Pratique*, signe, dans le numéro de décembre, sur quatre pages bien illustrées, une interview de Florence Montreynaud. »³¹⁸ Grâce à l'association, les affjistes bénéficiaient régulièrement d'invitations à des colloques et des réunions. Elles pouvaient alors se créer leur propre réseau grâce aux contacts établis par l'AFJ. Les dîners-rencontres, activité phare de l'association, étaient un excellent moyen pour les adhérentes d'élargir leur réseau. Katie Breen présente la réflexion qui a poussé à leur mise en place ainsi :

³¹⁴ Bulletin n°94, art. 3, Anne Bauer, février 1992, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³¹⁵ Bulletin n°97, art. 5, Nathalie Groux, mai 1992, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³¹⁶ Bulletin n°142, art. 9, Adeline Laffitte, juillet 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³¹⁷ Bulletin n°122, art. 8, Virginie Barré, octobre 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³¹⁸ Bulletin n°72, art. 1, Monique Perrot-Lanaud, décembre 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

« Et il y a une chose que l'on avait institué, on est parti de la réflexion suivante : c'est que en fait quand on est une femme avec une carrière, pas seulement journaliste, on a sa vie personnelle, on a sa vie de famille avec des enfants, [...] enfin voilà on était de cette génération où on voulait tout faire et donc il y avait quelque chose qui était très difficile à gérer dans tout ça, c'était au fond la troisième patte de la carrière qui est le networking et rencontrer des gens, avoir une activité sociale-professionnelle. »³¹⁹

Les dîners-rencontres étaient donc l'occasion pour les adhérentes de rattraper ce temps à consacrer à la création d'un réseau professionnel. Elles pouvaient ensuite rédiger un article sur la personnalité invitée en la recontactant comme le souligne cet article d'un bulletin mensuel : « Témoignage d'une ancienne : le contact obtenu avec les gens grâce aux dîners AFJ est un atout formidable par la suite. Des années après, les invité-es à nos dîners s'en souviennent avec plaisir et accordent d'autant plus volontiers rendez-vous et interviews. »³²⁰ Les adhérentes se servaient donc de l'image de l'association pour notamment faire la connaissance de personnalités qui leur étaient utiles professionnellement. Ces dîners furent instaurés pour permettre aux adhérentes de rencontrer diverses personnalités et ainsi être toujours au cœur de l'actualité. Monique Perrot-Lanaud, dans le bulletin n°168, rappelle clairement l'objectif de ces rencontres :

« Le dîner aussi convivial soit-il, est une rencontre professionnelle, pas une réunion d'adhérentes informelle. On n'y raconte pas sa vie ni ses déboires professionnels. On demande l'autorisation avant de prendre des photos. Chaque adhérente règle son repas en partant. »³²¹

Florence Montreynaud illustre bien les “profits” que pouvaient tirer les adhérentes de leur adhésion à l'AFJ puisque c'est grâce aux contacts qu'elle établit au sein et au nom de l'association qu'elle pu embrasser la profession journalistique : « j'ai pu devenir journaliste parce qu'au début je m'occupais d'un tout petit journal dans ma province donc c'était pas officiellement journaliste mais à force d'en connaître j'ai pu travailler comme journaliste. »³²² C'est également par le biais de l'association qu'elle pu se créer un véritable réseau de connaissances lui permettant ensuite de se faire publier et de monter de nouvelles associations : « J'ai rencontré des tas de gens formidables notamment les personnes que j'interviewais mais aussi des journalistes [...]. »³²³

³¹⁹ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-c.

³²⁰ Bulletin n°168, art. 5, Monique Perrot-Lanaud, novembre 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³²¹ *Ibid.*

³²² Florence Montreynaud, entretien avec l'auteur, 26 juin 2014, Q6.

³²³ *Ibid.*

3. L'AFJ, un lobby ?

Compte tenu de la force qui émane de tout groupement professionnel, nous pouvons nous demander dans quelles mesures l'AFJ ne formait pas un lobby au service des femmes journalistes. C'est ce que met en évidence Marie-Odile Fargier dans l'évolution de l'association : « Par la suite, l'évolution de l'AFJ, et je trouve ça bien, c'est qu'elles sont plutôt devenues une association de défense des femmes journalistes qu'une association d'agitprop sur les sujets concernant les femmes [...]. »³²⁴ En se réunissant les femmes journalistes devenaient plus fortes :

« Sans parler des contacts et des échanges d'informations qui tissent des liens chaleureux entre nous. Il y a sûrement moyen de parler plus les unes des autres. Les compétences et les responsabilités que nous acquérons dans notre travail nous donnent un réel pouvoir de décision. N'est-ce pas une façon de changer un peu la vie. »³²⁵

Le fait de travailler ensemble et de s'aider mutuellement permettait de rendre le groupe solide : « Le réseau professionnel de l'AFJ se renforce, notamment par le développement des collaborations entre les adhérentes. »³²⁶ Mais la force du groupe n'était-elle qu'au service de la défense des femmes journalistes ou bien profitait-elle davantage aux intérêts particuliers comme nous l'avons soulignée plus haut ? Ainsi la limite du "copinage" est parfois poreuse. On retrouve, par exemple, plusieurs adhérentes invitées aux dîners-rencontres : Florence Montreynaud fut invitée à trois reprises, Irène Barki et le mari de Minou Azoulai furent reçus en mai 1987, Monique-Perrot Lanaud en décembre 1991 et Danièle Laufer en mai 1996. Les prix AFJ furent parfois remis directement à des adhérentes comme celui de la presse écrite en 1994 : « La mention spéciale du jury est allée à Geneviève Hesse et moi-même [Virginie Barré]. »³²⁷

Comme pour tous groupes de pression, il semble que la fonction de l'AFJ s'articula entre lobby professionnel et intérêts personnels. On retrouve cette dualité dans la présentation de l'association faite par Monique Perrot-Lanaud en 1990 : « C'est tout un réseau professionnel qui se tisse : offre de piges et même de postes salariés. C'est une volonté commune de "caser des sujets-femmes", de faire bouger les choses ; ce sont des liens de solidarité et d'amitié, beaucoup de choses en somme qui font que l'AFJ est notre association. »³²⁸

³²⁴ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q2.

³²⁵ Bulletin n°72, art. 1, Monique Perrot-Lanaud, décembre 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³²⁶ *Ibid.*

³²⁷ Bulletin n°122, art. 1, Virginie Barré, octobre 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³²⁸ Bulletin n°74, art. 16, Monique Perrot-Lanaud, février 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Le poids de l'AFJ sur les institutions ou même sur les rédactions restait limité. Comme nous l'avons vu plus haut dans les contacts institutionnels établis par l'association, elle était dépendante des subventions des institutions. Le "lobby" de l'AFJ se limitait à monopoliser l'ensemble de ses adhérentes sur les questions femmes. Le faible pouvoir détenu par l'association s'explique pour Katie Breen par le manque d'adhésions de journalistes de renom :

« [...]Ce qui s'est passé dans les faits c'est que on a jamais eu de vedettes, on a jamais eu de femmes en position de pouvoir, même si elles n'étaient pas nombreuses à l'époque, qui auraient été capables d'aider les autres femmes, de faire grimper des filles. Et moi à l'époque j'étais rédactrice en chef adjointe à *Marie Claire*, enfin disons que j'avais un tout petit pouvoir de faire travailler des pigistes et tout ça. Et du coup je me retrouvais avec plein de gens car on n'était vraiment pas très nombreuses à pouvoir aider les gens, à pouvoir donner du boulot aux filles, etc. Le côté soutien professionnel, ou comme vous dites "réseau professionnel", il n'était pas très fort. »³²⁹

Dans son discours pour la remise du Prix AFJ de la presse, Monique Perrot-Lanaud évoque les idéaux qui animent les adhérentes :

« Il s'agit d'aider les femmes journalistes à accéder à tous les métiers du journalisme, à ne plus se cogner la tête contre le "plafond de verre". [...] Des adhérentes font de l'AFJ un laboratoire d'idées et s'emploient à les diffuser. [...] D'autres encore réfléchissent à l'image des femmes dans la presse et dans la publicité voire militent pour la féminisation du langage sur leur lieu de travail [...]. »³³⁰

La question de la diffusion de leur idéal de la presse implique une forme de pression mais pour cela l'AFJ ne disposait pas des atouts nécessaires. La question de la place de l'engagement dans le moteur de l'association, nous amène tout naturellement à nous poser la question de la part du féminisme de l'AFJ.

³²⁹ Katie Breen, entretien avec l'auteure, 25 septembre 2013, Q1-c.

³³⁰ Bulletin n°109, art. 8, Monique Perrot-Lanaud, juillet 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Chapitre 6 : L'AFJ : une association féministe ? Quel féminisme ?

Le champ d'action de l'association (la défense des femmes journalistes et de l'information-femme), son mode de fonctionnement (association non mixte) ou encore l'engagement affiché de certaines de ses membres (par exemple Florence Montreynaud), sont autant d'éléments qui nous font nous interroger sur le caractère féministe de l'AFJ.

Dans quelles mesures les engagements de l'association furent-ils féminins et se rapprochèrent-ils du féminisme ? On tentera de saisir dans quelles mouvances du féminisme l'AFJ s'inscrivait. Pour cela, nous suivrons l'injonction de Brigitte Studer et Françoise Thébaud dans *Le siècle des féminismes*, et commencerons par nous poser la question : « Qu'est-ce que le féminisme ? »³³¹. Nous verrons ensuite quelles furent les actions de l'association pouvant se rapprocher du féminisme ainsi que ses relations féministes avant de souligner les limites de cet engagement.

A. Le "féminisme" de l'AFJ

L'AFJ est née au début des années 1980 dans une période féministe désignée comme étant une "troisième vague". Ce féminisme s'attache principalement à la diversité des identités mais comme le soulignent les auteures du *Siècle des féminismes* : « La métaphore des vagues féministes, à laquelle correspondent à chaque fois une aspiration, des objectifs nouveaux et des pratiques spécifiques, possède sans doute une vertu vulgarisatrice, mais à condition de la nuancer. Car les vagues, même si elles se succèdent dans le temps, ne s'excluent jamais tout à fait. »³³² De fait « il y a sans doute plus de continuité d'une vague à l'autre que les oublis de la mémoire le laissent croire. »³³³

Nous effectuerons donc un bref rappel historique du féminisme de la fin du XX^e siècle, afin de replacer l'AFJ dans son contexte, avant de mettre en évidence les deux thématiques d'engagement de l'association : la place des femmes dans l'information et la défense des femmes journalistes.

³³¹ STUDER Brigitte et THEBAUD Françoise, in GUBIN Eliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, *et al.*, (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2004, p.34.

³³² GUBIN Eliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, *et al.*, (dir.), *Ibid*, p. 425.

³³³ *Ibid*, p. 38.

1. D'un féminisme à l'autre héritage et rupture

Tout comme aux Etats-Unis, le terme de “féminisme” a soulevé de nombreuses définitions en France. Il existe en effet des approches très diverses du féminisme qu'il est difficile de concilier dans une seule définition. Pour le “féminisme radical” « le patriarcat est le modèle social dominant dans lequel les hommes sont conduits en quelque sorte biologiquement à opprimer les femmes en usant notamment de leur force physique. »³³⁴ Alors que le “féminisme libéral” « considère que les préjugés et les stéréotypes concernant le prétendu rôle naturel des femmes en tant qu'épouses et mères expliquent le statut d'infériorité des femmes dans nos sociétés »³³⁵ et que le “féminisme socialiste” « fonde son analyse sur une interprétation marxiste de la société et de la toute-puissance des rapports de classe. »³³⁶

Prenant en compte cette hétérogénéité, plusieurs historiennes ont élaboré des définitions aussi larges que possible du féminisme :

- Laurence Klejman et Florence Rochefort au début des années 1980 :
« Le féminisme peut être défini comme la dénonciation ; individuelle ou collective, du statut inférieur des femmes dans la société assortie ou non d'une lutte en faveur d'une amélioration, ponctuelle ou générale, de ce statut. Les solutions proposées pour y parvenir sont plus ou moins “radicales” »³³⁷
- Michelle Perrot en 1988 :
« Est féministe toute protestation un peu argumentée contre l'oppression sexuelle, toute revendication d'une plus grande égalité, voire toute affirmation de la valeur du “féminin” face à ses détracteurs. »³³⁸

Mais pour Sylvie Chaperon « le féminisme est une notion évolutive, historiquement changeante, dont le dynamisme et le caractère protéiforme ne se laissent pas enfermer dans une définition. »³³⁹ Il s'agit d'un concept non figé qui ne peut se comprendre qu'au regard de l'histoire culturelle et de l'histoire républicaine française. L'usage du terme féminisme en France prête à confusion car son sens varie dans le temps et à chaque utilisation, et de plus, il est très rarement défini par celles qui l'emploient. Ainsi pour Judith Aubertin :

« Le féminisme étant orphelin d'un véritable texte fondateur, il s'est teinté, au fil du temps et selon les discours d'où il émanait, dans une même époque, de connotations

³³⁴ RIEFFEL Rémy, « Présentation », *Réseaux*, n°120, 2003, p. 14.

³³⁵ *Ibid.*

³³⁶ *Ibid.*

³³⁷ KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, « Eléments d'une histoire du féminisme en France », *Matériaux pour l'Histoire de notre temps*, N°1, 1985, p. 6.

³³⁸ PERROT Michelle, in, *Le féminisme et ses enjeux. Vingt-sept femmes parlent*, Paris, Centre fédéral FEN-Edilig, 1988, p. 33.

³³⁹ CHAPERON Sylvie, in SOHN Anne-Marie, THELAMON Françoise (dir.), *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1997, p. 209.

diverses, parfois devenues désuètes. Derrière le terme, c'est une ou plusieurs définitions entremêlées de la femme. C'est également une multiplicité de discours et de pratiques qui en découlent, ainsi que des références à des luttes passées, assumées en héritage ou délaissées. »³⁴⁰

« L'adjectif "féministe" n'est pas utilisé pour désigner un groupe avant novembre 1891 »³⁴¹, mais aujourd'hui encore, de nombreuses personnes ou associations ne se nomment pas comme tel alors même qu'elles pratiquent des actions ou défendent des valeurs clairement féministes. Si Judith Aubertin s'étonne « qu'au terme de la lecture du bulletin et des archives de l'AFDU³⁴², le terme de "féminisme" ne soit quasiment jamais apparu »³⁴³, il en est de même pour l'AFJ.

Si son engagement féministe n'est notifié dans aucun de ses statuts, les différentes adhérentes que nous avons pu interroger considèrent l'AFJ comme tel à l'instar de Martine Storti : « Au départ, oui, l'AFJ était féministe, moi-même je l'étais, oui, bien sûr. »³⁴⁴ De même, pour Florence Montreynaud le féminisme de l'association ne fait aucun doute :

« D'abord parce que je m'y suis énormément identifiée et la plupart des gens que je connaissais dans le milieu féministe me connaissaient en tant que telle. Donc il n'y avait aucun doute là-dessus. [...] On était au festival de Créteil, on a donné plein de débats sur le féminisme en invitant des féministes. [...] On a créé une sorte de nouvelle actrice féministe dans le paysage français. Même si je le reconnais, ça desservait l'association, parce que ça marquait les journalistes idéologiquement. C'est vrai. Mais d'autre part, on ne pouvait pas dire, il faut promouvoir les sujets femmes, il faut se défendre entre femmes et puis évacuer le mot "féministe". La plupart le reconnaissaient sans aucun doute [...]. Les adhérentes, [...] il n'y a pas de doute ça leur convenait ce mot "féminisme". »³⁴⁵

Pour autant, dans l'ensemble des sources archivistiques, nous n'avons trouvé qu'un seul document dans lequel l'AFJ se positionne clairement en tant qu'association féministe. Il s'agit d'un questionnaire pour le GEDISST [*ndrl* : ancien nom des *Cahiers du Genre*] rempli par Monique Perrot-Lanaud en 1991, dans lequel elle définit l'association comme faisant partie du "mouvement féministe".

³⁴⁰ AUBERTIN Judith, *L'Association des Françaises Diplômées des Universités*, *Op. cit.*, p. 129.

³⁴¹ KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, « Les associations féministes en France de 1871 à 1914 », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, N°11, 1984, p. 148.

³⁴² *Ndlr* : Association des Françaises Diplômées des Universités.

³⁴³ AUBERTIN Judith, *L'Association des Françaises Diplômées des Universités*, *Op. cit.*, p. 129.

³⁴⁴ Martine Storti, questionnaire de l'auteure, 25 septembre 2013, Q10.

³⁴⁵ Florence Montreynaud, entretien avec l'auteure, 26 juin 2014, Q3.

12- Pour définir votre association, diriez-vous que :	OUI	Un Peu	NON
a- elle fait partie du "mouvement féministe" ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b- elle fournit des prestations de "service public" ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
c- c'est un "club de réflexion" et de proposition ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d- elle est reconnue comme un "groupe de pression" ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e- elle est la "commission femme" d'une organisation mixte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
f- c'est "autre chose encore" (préciser) Réseau professionnel ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Photographie 7 : QCM Féministe³⁴⁶

Mais quel était ce “mouvement féministe” ? Il est difficile de savoir ce que ce terme désignait. Afin de comprendre à quoi cela pouvait renvoyer, nous allons mettre en lumière les différents combats et idéaux portés par le féminisme à cette période.

L’AFJ vit le jour en 1981, ce qui correspond à l’arrivée de la gauche au pouvoir ainsi qu’à l’essoufflement du féminisme suite notamment à l’affaiblissement du MLF à cause de conflits internes. À partir des années 1980 le mouvement s’institutionnalise avec la création d’un ministère des droits de la femme. Les années 1980-1990 sont marquées par un renouveau du mouvement féministe qui s’attache aux revendications lesbiennes via notamment le Front Homosexuel d’Action Révolutionnaire (FHAR) ou encore le Comité d’Urgence Anti-répression Homosexuelles (CUARH). En 1981, le ministre de la Santé, Edmond Hervé, annonce que l’homosexualité ne doit plus être considérée comme une maladie mentale.

À la fin des années 1980, le féminisme institutionnel soutient une politique d’actions positives en direction des domaines éducatifs et professionnels (loi sur l’égalité professionnelle de 1983). Dès 1992, la parité devient un objectif mobilisateur : « Une démocratie sans les femmes n’est plus une démocratie imparfaite. Ce n’est pas une démocratie du tout. » (Elisabeth Sledziewski, Conseil de l’Europe, 1992, p.27). La parité, réclamée par les féministes et les femmes politiques de tous bords, fut un thème de campagne des élections de 1995, et vit le jour avec la loi de la parité de Lionel Jospin en 2000.

À cette époque, la lutte contre les violences masculines reste d’actualité et la question du viol devient centrale. Le harcèlement sexuel est désormais considéré comme un délit par le code pénal de 1992. Avec le retour de la droite au gouvernement en 1993, le féminisme se réveille. La défense du droit à l’avortement face aux actions des commandos anti-IVG est l’un des fers de lance du mouvement. En 1982, la loi Roudy avait permis le remboursement de l’IVG par la sécurité sociale. En réaction aux commandos anti-IVG, le 31 janvier 1993, la loi

³⁴⁶ Extrait « Enquête GEDISST », s.d (1991-1994), dossier 7AF3, boîte 7AF1-4, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

Neiertz est adoptée qui crée le délit d'entrave à l'IVG. L'année 1995 marque le sursaut de la mobilisation militante avec la Conférence Mondiale pour les Femmes de Pékin et d'importantes manifestations nationales pour maintenir le droit à l'avortement et à la contraception.

C'est dans ce contexte de luttes pour la reconnaissance de la diversité sexuelle et pour l'application effective de droits gagnés par les générations de femmes passées, que l'AFJ évolua et inscrivit son double combat.

2. Pour une image de la femme non stéréotypée dans les médias

Dans les années 1970, la presse féminine représente un marché énorme mais est très critiquée, notamment par le MLF, qui l'accuse d'assujettir les femmes. Leur corps y est omniprésent : femme objet pour de la publicité, culte de la minceur, de la beauté artificielle, du maquillage... Cette image fabriquée du corps féminin a pour conséquence « l'inculcation permanente du sentiment aigu de l'indignité corporelle aux femmes (par la marginalisation de tous les corps féminins non conformes aux critères rigides du désir mâle : trop laids, trop vieux, trop gros). »³⁴⁷ L'image stéréotypée de la femme n'est pas que d'ordre physique puisque les médias sont aussi moralisateurs. La femme y est présentée comme une parfaite femme-épouse-mère : « Une superwoman qui combine avec succès une carrière enrichissante, l'éducation des enfants, une maison digne de madame Blancheville, un look à la fois sexy et sophistiqué, des amitiés entretenues et, enfin, une vie amoureuse fabuleuse. »³⁴⁸

Mais les femmes sont souvent absentes des médias. En effet, les inégalités de traitement médiatique entre les femmes et les hommes sont conséquentes comme le montrent les résultats de l'étude Mediawatch : « Les enquêtes successives de 1995 et 2000, dont le volet français a été coordonné par Monique Trancart, ont montré qu'en France les personnes citées, nommées ou interviewées dans l'actualité ne sont des femmes que dans 18 % des cas – soit une femme sur six personnes. »³⁴⁹

Comme le souligne l'analyste du discours Patrick Charaudeau, « les médias ne transmettent pas ce qui se passe dans la réalité sociale, ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public. »³⁵⁰ Le monopole des médias par les journalistes hommes est l'une des

³⁴⁷ LOWY Ilana, « La brèche », *Mouvements*, n° 2, 1999, p.130.

³⁴⁸ Lutte contre les stéréotypes, pour le changement, par le Réseau Education-Médias sur http://www.education-medias.ca/francais/enjeux/stereotypes/femmes_filles/lutte_contre_stereotypes.cfm

³⁴⁹ DEBRAS Sylvie, « Lectrices oubliées au quotidien », *Réseaux*, N°120, p. 181.

³⁵⁰ CHARAUDEAU Patrick, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1997.

explications du traitement inégal des femmes dans l'information : « dès l'origine de la presse et depuis trois siècles, ce sont des hommes qui ont conçu, dirigé et rédigé les médias et l'information. »³⁵¹ Pour Sylvie Debras, l'absence des femmes dans l'information s'explique par le fait que :

« D'une part les rédactions médiatisent souvent des événements dont les femmes sont absentes – l'information institutionnelle est centrée sur les dirigeants, souvent masculins – et, d'autre part, même si des femmes participent à l'actualité, elles sont moins médiatisées que les hommes. Ainsi par exemple, les sportives de haut niveau sont proportionnellement moins médiatisées que les sportifs de haut niveau : en 2000, les femmes représentent 8,5 % des sportifs dont parlent les médias (pour 91,5 % d'hommes), alors qu'il y a 29 % de sportives en compétition de haut niveau, national et international (chiffres 1998). »³⁵²

L'AFJ s'est emparée de cette question sur les sujets-femmes qui alliait combat féministe et journalisme. Son implication fut suffisamment importante et isolée pour être mentionnée en 2003 par Michèle Mattelart :

« Dans cet essor qui demeure précaire, la question femmes/médias occupe une place extrêmement marginale. Le silence est seulement brisé par quelques articles dans des revues, quelques thèses du côté de l'université et par les prises de parole militantes qui se produisent du côté d'associations de surveillance comme l'Association des femmes journalistes (AFJ) et de groupes d'intervention significativement dénommés Chiennes de garde ou La Meute (issue de la dissidence d'avec les premières) qui se sont chargés de rendre visible le combat contre la violence sexiste dans les médias, et en particulier dans la publicité. »³⁵³

En plus des actions Mediawatch que nous avons déjà mentionnées, l'implication de l'AFJ sur la question de la représentation des femmes dans les médias s'exprima à travers la volonté de la mise en place, dès 1981, d'un prix nommé le "Prix Cornichon". Inspiré d'un prix existant en Allemagne, il avait pour vocation d'être décerné à une émission ou un article misogyne. Il s'agissait d'une récompense très ironique mais qui ne vit jamais le jour. Sa création fut sans cesse repoussée tout en étant maintenue dans les esprits puisque divers bulletins donnèrent des noms d'éventuels lauréats du Prix Cornichon et les adhérentes furent encouragées à réagir au sexisme dans les médias : « Au lieu de pester seule, envoyez articles et illustrations qui vous font réagir à la commission femmes dans les médias... Objectif : constituer un bêtisier et plus si affinité. »³⁵⁴

³⁵¹ EVENO Patrick, « Les médias sont-ils sexués ? Éléments pour une gender history des médias français », *Le Temps des médias*, N°1, 2003, p. 162.

³⁵² DEBRAS Sylvie, « Lectrices oubliées au quotidien », *Réseaux*, N°120, p. 182.

³⁵³ MATTELART Michèle, « Femmes et médias : retour sur une problématique », *Réseaux*, N°120, 2003, p. 29.

³⁵⁴ Bulletin n°120, art. 3, Virginie Barré, juillet 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Il fallut attendre 1994 pour que l'association décide de renoncer définitivement à ce prix. Le bureau prit cette décision car le Prix Cornichon n'allait pas dans le sens de promotion de l'image de la femme voulue par l'AFJ. En effet l'association ne décernait que des prix positifs, pour des actions permettant d'améliorer la situation des femmes. Le Prix Cornichon, avec son ton sarcastique, ne s'inscrivait donc pas dans cette démarche. Ce projet de prix est le reflet d'un féminisme rageur. Mais cette animosité disparut au fur et à mesure que l'AFJ se développa et que l'association se positionna pour la valorisation et l'encouragement d'actions positives pour les rapports hommes-femmes. Le Prix Cornichon se transforma alors en Prix de la Publicité non sexiste.

3. La lutte pour l'égalité professionnelle

L'un des combats les plus importants de l'AFJ, de par le métier de ses adhérentes, fut la défense des femmes journalistes. Cette cause se rattache à une lutte féministe plus globale : celle de l'égalité professionnelle.

Entre 1975 et 1998, alors que la population active masculine reste stable, la population active féminine augmente de trois millions de personnes. Le travail féminin devient la norme et la femme au foyer l'exception. Le secteur tertiaire est particulièrement prisé par les femmes avec des métiers comme le secrétariat. Malgré la présence de lois garantissant l'égalité des travailleurs, des discriminations persistent (à l'emploi, travail domestique non rémunéré, salaires inférieurs...). En 1991, une femme sur quatre travaille à temps partiel pour seulement 3,5% d'hommes. Le temps partiel, promu par François Mitterrand comme un emploi flexible permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale, se révèle être un réel frein à l'évolution et à l'épanouissement professionnel des femmes. De plus ces emplois sont si peu rémunérateurs qu'ils incitent au non travail.

En 1994, on recensait 14,7 % de femmes au chômage contre 10,8 % d'hommes. Les femmes percevaient globalement des salaires plus bas que les hommes car elles occupaient des emplois moins qualifiés. Malgré les avancées obtenues, on observe la nécessité d'une protection contre les discriminations et l'absence de femmes dans certains domaines tels que la politique.

En ce qui concerne la profession de journalistes, la situation est similaire. En 1997, on dénombre 38% de femmes titulaires de carte de presse. La féminisation du journalisme correspond notamment à deux mécanismes : la multiplication des parutions destinés aux femmes et l'ouverture à des thématiques "féminines" des médias grand public. Mais de

nombreuses inégalités entre les sexes persistent : les femmes sont davantage au chômage ou occupent des emplois précaires de pigistes et sont moins souvent directrices de publication. Phénomène toujours d'actualité dans les années 2000 puisqu'on dénombre « 3 femmes pour 37 hommes au staff du *Figaro* (7,5%), 8 femmes pour 41 hommes au *Monde* (16%), le plus féminisé des quotidiens étant *Libération* avec 9 femmes pour 25 hommes (26%). »³⁵⁵

C'est donc dans ce contexte d'inégalités professionnelles non résolues malgré les lois votées que l'AFJ s'est positionnée pour se battre pour la défense des femmes journalistes. Son action était en lien direct avec les préoccupations féministes institutionnelles du moment comme le montre cette proposition de collaboration reçue en décembre 1990 :

« Le Parlement européen établit un rapport dont le but est de faire adopter les recommandations européennes visant à exclure toute discrimination sexuelle en matière de rémunération entre les hommes et les femmes. Nicole Fontaine, Vice-Présidente du Parlement européen en est le rapporteur. Intéressée par des organisations telles que la nôtre, elle propose une première réunion d'échanges de points de vue le mercredi 5 décembre [...]. »³⁵⁶

L'AFJ se place dans la lignée des mouvements professionnels féminins du XX^e siècle. En effet de nombreuses femmes se regroupèrent pour défendre leurs intérêts au sein de professions qu'elles venaient de conquérir. C'est le cas des Associations professionnelles d'infirmières qui voient le jour au début du siècle et dont les actions seront déterminantes pour la naissance et les mutations de la profession. Une Association Française des Femmes Médecins (AFFM) fut créée en 1923 par des pionnières femmes-médecins qui voulaient aider leurs consœurs par leurs conseils et réflexions. En 1952, l'Association Française des Femmes des Carrières Juridiques (AFCJ) vit le jour à l'initiative de deux femmes, avocates au Barreau de Paris : Yvonne Tolman et Noely Watin. Enfin l'Association Femmes Ingénieurs (FI) fut créée en 1982. Elle portait une double mission : faire la promotion du métier d'ingénieur auprès des jeunes filles et promouvoir les femmes ingénieurs et scientifiques dans le monde du travail.

Ces associations professionnelles féminines défendant la cause des femmes nous amènent à nous interroger sur ce qu'est une association féministe.

³⁵⁵ EVENO Patrick, « Les médias sont-ils sexués ? [...] », *Op. cit.*, p. 163.

³⁵⁶ Bulletin n°82, art. 7, Monique Perrot-Lanaud, décembre 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

B. Exprimer un engagement féministe au sein d'une association

La particularité du discours féministe porté par l'AFJ réside dans le fait qu'il est tenu au sein d'une association professionnelle et féminine. Dès lors se pose la question de ce qu'est une association féministe. On peut se demander comment s'inscrit l'AFJ dans le paysage associatif féminin national. Tenait-elle un discours spécifique ou partageait-elle des caractéristiques communes avec les grandes associations féministes de son époque ? C'est à ces questions que nous essaierons de répondre en présentant les autres associations et groupes actifs à cette période et leurs relations avec l'Association des Femmes Journalistes.

1. Être une association féministe

C'est seulement dans les années 1880 que les associations féministes s'affirment avant d'être reconnues et estimées dans la première décennie du XX^e siècle. « En effet, jusqu'alors, l'action pour l'affranchissement des femmes n'avait émergée, de façon sporadique, qu'en temps de crise politique et sociale : les clubs de femmes et Olympe de Gouges sous la Révolution, les Saint-Simonien-nes en 1830, les clubs et journaux féministes en 1848 et les comités de femmes pendant la Commune. »³⁵⁷

Mais qu'est-ce qu'une association féministe ? Comment distinguer les groupes de femmes des groupes engagés ? En effet, comme le souligne les auteures du *Siècle des féminismes* : « Les féminismes trouvent aussi des relais auprès d'associations féminines ou d'individus qui soutiennent l'idée de promotion des femmes. »³⁵⁸ Dès lors devons-nous les considérer comme des groupes féministes ? « La discussion historique sur les limites et les frontières des féminismes reste ouverte [...]. »³⁵⁹

De fait les actions et structures des associations sont très diverses. Ainsi, Christine Faure, dans un recensement des associations féministes actives à Paris en 1984 souligne que :

« Les interventions des associations féministes sont variées ; elles s'attaquent par des biais parfois inédits aux systèmes des contraintes idéologiques et politiques qui enserrant la vie quotidienne des femmes. Nous discernons un dénominateur commun entre elles : la confiance que ces associations accordent aux minorités actives au mépris de toute notion de représentativité, le refus de ramener les situations d'oppression que connaissent les femmes à l'explication unique de l'exploitation économique, la volonté

³⁵⁷ KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, « Les associations féministes en France de 1871 à 1914 », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, N°11, 1984, p. 147.

³⁵⁸ GUBIN Eliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, *et al.*, (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2004, p. 18.

³⁵⁹ *Ibid.*

d'agir sur cette dimension à la fois imaginaire et matérielle de la collectivité que constitue la reproduction des savoir-faire et des modes de vie. »³⁶⁰

Pour réaliser son *Guide des Sources de l'histoire du féminisme* Christine Bard a élargi la définition du féminisme de manière à pouvoir : « inclure quelques personnalités ou mobilisations féminines politiques, syndicales ou associatives qui ont œuvré d'une manière ou d'une autre pour l'égalité des sexes, sans toujours être définies ou se définir pour autant comme féministes. »³⁶¹ Ainsi le féminisme y a été défini comme suit : « Personnes (femmes ou hommes) ou collectifs (associations, syndicats, entreprises etc.) qui, durant les deux derniers siècles, ont œuvré pour l'égalité des sexes et la défense du droit des femmes »

Le choix de la mixité ou non des associations féministes est un élément d'analyse important. Ce point évolua au fil des époques puisque lors de la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, « les groupes furent généralement mixtes, avec, parfois des bureaux non mixtes. »³⁶² Les féminismes de la deuxième vague, tels que le MLF rejetèrent les hommes et se constituèrent pour leur part en groupes non mixtes. À la fin du XX^e siècle, une nouvelle génération arriva sur la scène féministe : les Marie Pas Claire (1991) et Mix-Cité (1996). Le militantisme évolua et comme le souligne Christine Bard, la non mixité du mouvement féministe devint un principe difficile à comprendre pour les jeunes générations (Cf. : BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XX^e siècle*). Pourtant l'Association des Femmes Journalistes fut une association non-mixte. Il y a derrière cette particularité une volonté de se constituer en tant que groupe de femmes avec des problèmes et des causes qui leur sont propres.

Pour l'historienne Christine Bard, « l'approche sexuée des territoires alimente la réflexion historique sur la mixité et la non mixité. »³⁶³ Dans le cas de l'AFJ, il s'agit d'un territoire genré marqué par des usages féminins. Penser le genre des territoires n'est pas une entreprise évidente car les femmes et les hommes ont l'habitude de vivre ensemble avec pour seule problématique jusque là mise en avant : l'opposition espace public / espace privé. Les affjistes avaient quant à elles voulu créer un espace uniquement féminin. Pour quelles motivations, dans quelles limites et pour quels résultats ?

³⁶⁰ FAURE Christine, « Les associations féministes à Paris en 1984 », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, N°11, 1984, p. 160.

³⁶¹ ROCHEFORT Florence, « Christine Bard, Annie Metz, Valérie Neveu (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme* », Clio. Histoire, femmes et sociétés, 2008, p. 275-307.

³⁶² KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, « Les associations féministes en France de 1871 à 1914 », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, N°11, 1984, p. 149.

³⁶³ BARD Christine (dir.), *Le genre des territoires, Féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses Universitaire d'Angers, 2004, p.9.

Si l'AFJ n'acceptait que les femmes au sein de son association, certaines activités furent mixtes. En effet, les débats et rencontres avec les personnalités accueillirent aussi bien des hommes que des femmes. Dans une proportion toutefois très inégale puisque trois invités sur quatre étaient de sexe féminin. Le public était quant à lui, par la force des choses, lorsqu'il s'agissait de débats ouverts à tous, mixtes. Ainsi pour une réunion sur la situation des journalistes en Algérie, il est précisé dans le bulletin annonçant l'évènement que « les hommes impliqués dans des actions sont les bienvenus à titre d'observateurs. »³⁶⁴

L'ensemble des prix AFJ fut décerné par un jury exclusivement féminin. La question de l'ouverture aux journalistes masculins fut posée lors de la création du Prix AFJ de la presse écrite en 1990 mais finalement aucun changement ne fut apporté : « Une décision importante est prise : le jury du Prix de la presse écrite ne sera pas mixte, mais composé uniquement de femmes journalistes (contrairement à la première idée de Renée David, l'initiatrice du Prix, qui s'est inclinée devant la loi de la majorité). »³⁶⁵ Le positionnement de l'AFJ face à la question de la mixité ne semble pas avoir évolué malgré certaines tentatives de ses membres.

Toutefois le Prix AFJ de la presse écrite, tout comme celui de la Publicité la moins sexiste et le Prix Séverine, étaient remis aussi bien à une femme qu'à un homme. Ainsi pour le Prix AFJ de la Presse, cette mixité fut justifiée par Renée David au nom de l'ouverture du féminisme :

« Pourquoi ce choix ? Parce que la singularisation militante des femmes, si elle était indispensable et opérationnelle, du temps des grandes luttes, n'est plus ni l'un ni l'autre aujourd'hui. Cette singularisation revient même à se placer dans la position tant décriée par Simone de Beauvoir, de l'Autre, face à la norme masculine. Pour cette même raison, l'auteur de cet article sera indifféremment une femme ou un homme. Histoire d'intégrer le féminin à parité dans la culture... »³⁶⁶

L'AFJ restera non mixte jusqu'à la fin de l'association en 2012, ne s'adaptant pas aux nouvelles normes d'un féminisme mixte. Pascale Colisson, dernière présidente de l'association, a voulu interroger ce repli entre femmes :

« C'est-à-dire que moi à un moment donné j'ai posé la question au bureau. Moi ce qui me dérange, enfin ce n'est pas que ça me dérange en soi, je sais bien qu'à un moment donné il fallait défendre nos droits et nous sommes les premières à devoir monter au front, mais en même temps, [...] j'aimerais pouvoir mener cette réflexion avec des hommes et des femmes. Après c'est l'Association des FEMMES Journalistes évidemment ou alors faudrait ouvrir l'Association de la Mixité en Journalisme... [...]

³⁶⁴ Bulletin n°129, art. 6, Virginie Barré, mai 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁶⁵ Bulletin n°74, art. 5, Monique Perrot-Lanaud, février 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁶⁶ Bulletin n°64, art. 1, Renée David, janvier 1989, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Mais en proposant la mixité je me suis heurtée à des réticences très très fortes de certaines anciennes qui sont des féministes pures et dures et pour moi ce n'est pas un gros mot. Et pour elles c'est une association de femmes et c'est dans l'ADN de l'AFJ, ce que je comprends tout à fait. »³⁶⁷

2. Les relations féministes de l'AFJ

L'analyse des réseaux de l'association laisse transparaître son engagement et ses préoccupations féministes. Si comme nous l'avons déjà souligné, elle entretient des relations privilégiées avec différentes femmes politiques impliquées pour le droit des femmes (Simone Veil, Yvette Roudy...), l'AFJ fut également proche de nombreux groupes dits féministes.

L'association féministe la plus emblématique fut le MLF. Mais en 1981 celui-ci est en période de déclin. Il n'est mentionné qu'à deux reprises dans l'ensemble des lettres internes de l'association, et de manière plutôt négative. Un article dans le bulletin n°1 de l'AFJ relate l'intention du mouvement de proposer que le 8 mars devienne une fête chômée. Mais, plus que ce projet, il est surtout question de l'utilisation du sigle MLF. En effet, alors que le mouvement de libération des femmes était un groupe hétérogène incluant divers courants féministes, en 1979 le groupe Psychanalyse et Politique³⁶⁸ déposa pour son propre compte le sigle MLF. Dans cet article intitulé « À propos du 8 mars », l'AFJ montre son désaccord envers l'accaparement du MLF et propose de le nommer différemment afin de bien distinguer Psychanalyse et Politique de l'ancien mouvement de libération des femmes.

Dans le bulletin n°3 du 14 avril 1982 fut publiée une lettre ouverte du MLF envoyée aux organes de presse³⁶⁹. Ce courrier, daté du 3 mars 1982, était signé par la déléguée à la défense du MLF, Marie-Claude Grumbach. Il fut envoyé aux médias dans le but de les inciter à la prudence dans les articles qu'ils feront à propos du 8 mars et sur la manière dont ils parleront du MLF et de Psychanalyse et Politique. Le MLF s'y dit prêt à attaquer en justice tous médias dénaturant son sigle et fait mention de son avocat, Jacques Vergès. En publiant cette lettre ouverte du MLF dans le bulletin n°3, l'association cherchait à dénoncer l'attitude du MLF. Toutefois elle resta prudente puisque la lettre fut publiée brute avec pour seul ajout le titre placé par l'AFJ : « Des méthodes inquiétantes ». De même dans l'article du bulletin n°1, « À propos du 8 mars », l'association employa un ton qui se voulait surtout explicatif de la situation, sans réel jugement de valeur. Cette controverse ayant touché l'ensemble des

³⁶⁷ Pascale Colisson, entretien avec l'auteure, 13 septembre 2013, Q3.

³⁶⁸ *Ndlr* : Ce courant, défendant les causes homosexuelles, était dirigé par Antoinette Fouque, créatrice des éditions des Femmes, et influencé par les théories de Lacan et du marxisme-léninisme. Psychanalyse et Politique, dont l'audience était restreinte, provoqua une grande controverse en déposant le sigle du MLF.

³⁶⁹ Voir Annexe : Lettre ouverte du MLF.

féministes, il y avait certainement dans cette précaution de l'AFJ, un souci de ne pas froisser certaines adhérentes ni de rompre tous liens avec le MLF lui-même. Certaines des créatrices mêmes de l'association avaient été très proches de ce mouvement à l'instar de Martine Storti.

Afin d'avoir un aperçu de la place de l'AFJ sur le réseau féministe, nous allons nous attacher à souligner ses relations avec les groupes actifs de cette époque. Pour cela, nous partirons de la liste proposée par Christine Faure dans le n°11 de la revue *Pénélope, pour l'Histoire des femmes*. Elle y présente, sans recherche d'exhaustivité, 17 associations féministes actives à Paris en 1984. L'AFJ fut en contact avec certaines d'entre elles. Notre étude utilisant exclusivement les lettres internes de l'association, il n'est fait mention d'autres groupes que lorsqu'un réel lien existait entre les deux associations : organisation commune d'un évènement, adhérentes mutuelles... Il est donc d'autant plus significatif que sur ces 17 associations, 10 sont mentionnées à une ou plusieurs reprises au sein des lettres internes de l'AFJ.

Tableau 12 : Liste des associations féministes citées et non citées dans les bulletins

Associations mentionnées	Associations non mentionnées
-Choisir	-Collectif Femmes immigrées
-La ligue du droit des femmes	-La millénaire
-Le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir	-Le lieu-dit
-L'Agence Femmes Information (AFI)	-La ligue du droit international des femmes
-Le Centre de Recherches, de Réflexion et d'informations Femmes (CRIF)	-L'association de formation pour les femmes et par les femmes
-Le Club d'études et de recherches Flora Tristan	-L'association pour la promotion des études féminines (APEF)
-Dialogues de femmes	-Le Centre Flora Tristan
-Le séminaire limite-frontière	
-L'association Femin'autre	
-La maison des femmes	

Parmi ces associations, deux se rapprochaient fortement des convictions de l'AFJ : le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir et l'Agence Femmes Information (AFI). Le premier fut créé en 1978. Il s'agissait d'un centre de documentation et d'archivage sur les femmes essentiellement à partir de photographies et de films. L'AFI fut créée la même année par une équipe de journalistes et de documentalistes. L'association regroupait trois départements : un

centre de documentation, une agence de presse et un département d'étude. Ces activités rejoignent la préoccupation de l'AFJ de diffuser des informations femmes et pour cela de constituer un centre ressources sur les sujets femmes.

En plus de cette liste d'associations féministes, l'AFJ fut en contact avec le Planning familial, l'association Elles sont pour, les Cahiers du féminisme, ou encore les Pénélopes. Cette dernière vit le jour en 1996 avec des enjeux proches de ceux de l'AFJ : la diffusion d'une information femme. Elles mirent en place une stratégie d'envahissement (d'abord présentes sur internet, ensuite sur les autres médias) et créèrent leur propre canal de diffusion sur internet ce qui leur permettait une totale indépendance des instances politiques et des pouvoirs économiques. Elles traitaient de nombreuses informations souvent inédites en France car dans une perspective du genre. Dès septembre 1996, les Pénélopes rentrèrent en contact avec l'AFJ : « La commission Nouveaux Médias de l'AFJ a été sollicitée par l'association Pénélope pour participer à la mise en place d'une journée sur le thème "Femmes et nouveaux médias" ». ³⁷⁰ Patricia Dreidemy fut en charge de la coordination du projet pour l'AFJ. Le forum eut lieu le 30 novembre 1996 à Jussieu avec pour intitulé final « Les nouveaux médias du point de vue des femmes » et fut entièrement porté par les deux associations. En juin 1998, un article incita les afjistes à contribuer au site internet des Pénélopes : « Les Pénélopes, "le cyberspace au féminin", vous proposent de publier vos articles sur le net. » ³⁷¹

C. L'AFJ, une association féministe ?

Au vu de l'ensemble des éléments analysés, nous devons maintenant tâcher de définir dans quelles mesures l'AFJ fut une association féministe. Pour cela nous verrons si l'association embrassait d'autres causes féministes en plus de la défense des femmes journalistes et de l'image des femmes dans les médias. Nous tâcherons de voir quelles sont les limites du féminisme de l'AFJ notamment dans le fait qu'il fut porté par une minorité d'adhérentes et de manière inégale dans le temps.

1. Les autres thématiques féministes traitées par l'AFJ

Bien que ses deux domaines d'engagement de prédilection aient été l'égalité professionnelle des femmes journalistes et la juste représentation des femmes dans les médias,

³⁷⁰ Bulletin n°143, art. 4, Virginie Barré, septembre 1996, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁷¹ Bulletin n°163, art. 10, Virginie Barré, juin 1998, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

l'Association des Femmes Journalistes fut plus ou moins active sur d'autres thématiques, actualités et saisonnalités féministes.

C'est le cas, par exemple, du 8 mars, journée de la femme et symbole des luttes féministes, qui fut un sujet qui revint régulièrement dans les bulletins de l'association. L'AFJ y participa généralement très peu mais se battait plutôt pour rétablir la véritable histoire du 8 mars en dénonçant le mythe de la grève des couturières new-yorkaises de 1857. En réalité, la journée de la femme est une création de l'Internationale des femmes socialistes tenue à Copenhague en août 1910, et dont l'idée revient à Clara Zetkin. En 1921, Lénine la fixa au 8 mars et en 1982, après la création d'un ministère des droits des femmes confié à Yvette Roudy, la journée de la femme revêtit un caractère officiel en France.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'AFJ fut proche des différents ministères et secrétariats des droits de la femme et suivit leurs actions. Outre les thématiques liées à la représentation des femmes et aux femmes journalistes, l'association se mobilisa très peu sur d'autres thèmes. Par contre elle afficha son soutien aux actions proposées par d'autres associations sur des sujets féministes variés. Ainsi elle tint ses adhérentes au courant des différentes manifestations pour le maintien du droit à l'IVG et à la contraception face à la montée des groupes de pression anti-avortement : « Dernière minute : Mobilisation pour le droit à l'avortement. Réunion au MFPP le jeudi 6, 20h-22h30 avec Elles sont pour. »³⁷² Comme nous l'avons déjà souligné, la liberté pour les femmes de disposer complètement de leur corps avait été l'un des dénominateurs communs d'une grande partie des créatrices de l'AFJ.

La question de la prostitution fut également présente au sein de l'association. Florence Montreynaud s'y était attaquée à titre personnel avec la publication en 1993 d'un ouvrage intitulé *Amours à vendre. Les dessous de la prostitution*, à l'occasion de la sortie duquel elle fut amenée à participer en tant qu'invitée à un dîner-rencontre de l'AFJ. Quatre autres rencontres avec des personnalités eurent lieu autour de cette question. En décembre 1987 avec le journaliste Serge Garde et la présidente de l'Union contre le trafic des êtres humains, Denise Pouillon-Falco. En février 1994 avec le sociologue spécialiste des violences masculines, Daniel Welzer-Lang et en mai 1995 avec la sociologue américaine Kathleen Barry. Enfin la dernière rencontre eut lieu en novembre 1999 avec Malka Markovitch qui n'était autre que la présidente du mouvement pour l'abolition de la prostitution, du

³⁷² Bulletin n°82, art. 9, Monique Perrot-Lanaud, décembre 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

proxénétisme et de toute forme de violence sexuelle. L'ensemble de ces rencontres étaient orientées pour tendre à la suppression de la prostitution. Cela correspond à l'approche féministe de la fin du XX^e siècle, avant que depuis quelques années le choix de la prostituée et son libre-arbitre soient davantage pris en considération.

Autre mobilisation de l'AFJ, la réforme de la grammaire qui visait à féminiser les noms de métiers et à accorder de manière "équitable" les adjectifs. Cet extrait de bulletin, rédigé par Monique Perrot-Lanaud en 1990, en est un bon exemple : « Articles, pistes et infos bienvenues. (C'est une règle toute personnelle et simple, que je pratique en terrain sûr, j'accorde l'adjectif avec le genre du mot le plus proche) ! »³⁷³ La question de la parité fut également traitée par l'association au sein de ses bulletins. Un débat, organisé en mai 1986, fut consacré à la présence (ou plutôt l'absence) des femmes dans la V^e République. Le bulletin de juin 1993 fut accompagné de la lettre d'information sur le mouvement pour la parité hommes/femmes dans la vie publique ainsi que du "Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire" paru dans le journal *Le Monde*.

2. Les limites de l'engagement féministe de l'AFJ

Après avoir souligné les différentes actions et engagements féministes de l'AFJ, il est intéressant de voir quelles furent les limites au caractère féministe de l'association. Deux éléments les mettent en exergue. Premièrement, les luttes féministes de l'association n'englobèrent pas tous les sujets féministes de l'époque. Deuxièmement, l'engagement féministe ne fut pas porté par l'ensemble de ses adhérentes mais se concentra uniquement sur quelques unes des personnalités fortes de l'AFJ.

Dans quelles mesures l'AFJ défendait-elle les intérêts de toutes les femmes ou bien seulement ceux des femmes journalistes ? Il faut noter que l'association ne s'intéressa pas à la défense des minorités telles que l'homosexualité ou les femmes étrangères. En effet, l'ensemble des bulletins ne contient qu'un seul article sur l'homosexualité avec l'annonce, en 1997, d'un mariage entre deux femmes³⁷⁴. Les années 1980-1990 sont aussi marquées par la revendication de la mixité. Le culte de la blancheur de peau est remis en question et les femmes noires, arabes et asiatiques revendiquent leur beauté. Mais l'AFJ ne prit pas part à cette revendication.

³⁷³ Bulletin n°75, art. 2, Monique Perrot-Lanaud, mars 1990, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁷⁴ Bulletin n°149, art. 13, Natacha Henry, mars 1997, dossier 7AF116, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

Si la source archivistique 7AF ne permet que de déduire au vue des activités de l'association, de ses membres et de ses rencontres, le caractère féministe de l'AFJ, la source orale vient appuyer cette déduction. Par exemple, Marie-Odile Fargier fut une militante féministe très active. Engagée auprès du Mouvement des Femmes, elle prit part aux manifestations de défense de la loi Veil et soutint les femmes iraniennes en 1979. Son engagement féministe transparait également dans ses activités journalistiques puisqu'elle fut journaliste au mensuel féministe *F Magazine*. La cause des femmes fait clairement partie de ses préoccupations, ce que souligne le sujet de ses deux ouvrages : *Le viol*³⁷⁵ et *Madame Le*³⁷⁶. Mais elle quitta rapidement l'association et ses fonctions de présidente devant les nouveaux enjeux de l'AFJ :

« [...] On sentait que parmi les adhérentes il y avait un vrai désir de faire évoluer les choses. C'était même pendant un temps quasiment une association de femmes pigistes. [...] Et c'était bien qu'elles le fassent. Mais ce n'était pas notre projet de départ. Moi j'avais beaucoup beaucoup de travail. J'étais au CFJ ensuite, ce qui était un poste extrêmement lourd et donc j'ai préféré leur laisser la place et qu'il y ait une cohérence entre la base et la tête de l'association. »³⁷⁷

C'est ainsi que parmi les initiatrices de l'association les plus affiliées au féminisme, un certain nombre d'entre elles quitta rapidement l'AFJ. Ce fut le cas de Martine Storti, très engagée politiquement.

Certaines adhérentes furent membres de plusieurs associations, dont certaines étaient clairement étiquetées féministes. Cette caractéristique de l'engagement associatif est soulignée par Laurence Klejman et Florence Rochefort qui, à propos du profil type des associations féministes en France de 1871 à 1914, rappellent qu'il « est fréquent, même pour les leaders, de militer dans plusieurs groupes. [...] Cette « pluri-appartenance » révèle, non pas une harmonie entre les différents groupes, mais une fragmentation acceptée de l'action en terrains spécifiques. »³⁷⁸ Il nous faut considérer le rôle de relais que ces adhérentes « pluri-associatives » jouaient dans l'importation des débats féministes au sein de l'AFJ. De fait, certaines menaient en parallèle des activités féministes reconnues. C'est le cas par exemple de la féministe Florence Montreynaud qui fut présidente de l'AFJ de 1985 à 1987. Après avoir été fortement engagée au côté du Planning Familial dans les années 1970, elle lança son propre mouvement féministe à la fin du XX^e siècle avec les Chiennes de Garde. Il semble

³⁷⁵ FARGIER Marie-Odile, *Le viol*, Paris, Grasset, 1976.

³⁷⁶ FARGIER Marie-Odile et GASPARD Françoise, *Madame Le*, Paris, Grasset, 1979.

³⁷⁷ Marie-Odile Fargier, entretien avec l'auteure, 22 avril 2013, Q3.

³⁷⁸ KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, « Les associations féministes en France de 1871 à 1914 », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, N°11, 1984, p. 149.

donc que l'association se soit davantage concentrée sur des questions professionnelles féminines ce qui a conduit certaines adhérentes à chercher ailleurs davantage de militantisme et d'engagement féministe.

De fait, il existait deux courants au sein de l'AFJ : l'un aux revendications plus féministes incarné par Florence Montreynaud et Monique Trancart et l'autre davantage tourné vers le professionnel avec Monique Perrot-Lanaud et Minou Azoulai. Comme nous le rapporte Florence Montreynaud, la confrontation entre ces deux conceptions de l'association fut exacerbée au milieu des années 1980 :

« Il y a eu une crise dans l'association en 1985-1986, je crois. Deux clans se sont opposés et c'est le mien qui a gagné. C'était Minou Azoulai qui voulait transformer l'association en quelque chose comme en actions publiques, faire un travail syndical et commercial et moi je voulais que ça reste quelque chose de féministe avec des idées politiques plutôt. C'était deux conceptions différentes de l'association qui se sont affrontées. Il y a eu une crise. Et c'est moi qui ai gagné. »³⁷⁹

Si Florence Montreynaud est sans conteste, l'une des grandes figures du féminisme de la fin du siècle dernier et une présidente importante de l'association, Monique Trancart, responsable de la Commission Femmes dans les Médias, stimula le féminisme de l'AFJ. En 1993, elle fit notamment plusieurs propositions pour redynamiser l'engagement de l'association, mais celles-ci restèrent lettre morte.

Encadré n°23 : Article 6 du bulletin n°107, 1993, Monique Trancart³⁸⁰

Lors de notre dernière rencontre, Monique Trancart a vivement encouragé les membres de l'association, à défaut d'une prise de position formelle de l'AFJ, à réagir aux articles ou allusions sexistes paraissant dans la presse. Toutefois, elle a exprimé le souhait que nos lettres pour "articles non valorisants pour les femmes" aient une place collective au sein de l'AFJ, même s'il semble que l'association ne désire pas représenter officiellement les lectrices en colère. Elle a également suggéré, à l'occasion du 8 mars, de pasticher un journal et de transposer tous les articles au féminin... Il s'agirait de changer tous les masculins en féminins, etc... Exemple : les droits de l'homme deviendraient les droits de la femme.

Dans une toute autre démarche, Monique Perrot-Lanaud contribua à la réorientation de l'intérêt de l'association autour des médias et des luttes professionnelles comme le souligne bien cette mise au point des enjeux de l'association proposée également en 1993 : « Après douze ans de débats passionnés qui surgissaient à chaque réunion, l'AFJ a décidé de ne pas signer de pétitions ou d'engagements féministes car elle veut rester un réseau avant tout

³⁷⁹ Florence Montreynaud, entretien avec l'auteure, 26 juin 2014, Q2.

³⁸⁰ Bulletin n°107, art. 6, Nathalie Groux, mai 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

professionnel et non idéologique. »³⁸¹ L'association refusa, par exemple, de signer la pétition du réseau sur la parité.

Ainsi l'AFJ se désengagea de la question de la défense des femmes. Alors qu'elle avait pris la décision en avril 1995 de « prendre position publiquement lorsqu'il s'agit d'une menace à la liberté d'expression concernant les femmes journalistes (ex : journalistes algériennes...) »³⁸², elle resta muette lors de la suppression d'une campagne de promotion de la contraception par le gouvernement en 1992 : « Il fut question, [...], que l'AFJ protestât à son tour, mais la disponibilité a fait défaut. »³⁸³ Cette inertie montre bien le manque de préoccupations et d'implications sur certaines questions féministes importantes.

L'AFJ resta davantage tournée vers les préoccupations des femmes journalistes, ce que souligne Simone Veil dans son discours lors de la remise du Prix AFJ de la Presse en 1994 : « Ce n'est pas un Prix féministe dans le sens où il s'intéresse uniquement aux problèmes des femmes. »³⁸⁴ Face au positionnement de défense professionnel de l'association, les adhérentes les plus féministes durent exprimer ailleurs leurs convictions. C'est ainsi que Florence Montreynaud « sous l'égide de l'AFJ, [...] lança en janvier 1999 un réseau de journalistes et d'historiennes pour la mémoire des femmes. »³⁸⁵ Celui-ci prit par la suite le nom de Réseau Séverine et reposait sur un double objectif : faire cesser les falsifications de l'histoire des femmes et demander qu'on honore la mémoire des grandes femmes. Le réseau s'attaqua particulièrement au rétablissement des origines de la journée de la femme célébrée le 8 mars ou encore à l'histoire du droit de vote des femmes.

Les membres du réseau furent pour la plupart des personnes ayant déjà eu un contact avec l'AFJ telles que Joëlle Brunerie-Kauffmann membre du jury du Prix AFJ de la publicité non-sexiste. On y retrouve également des scientifiques de renom comme Elisabeth Badinter, Geneviève Fraisse, et les historiennes Michelle Perrot et Christine Bard. Mais suite à un différent entre les adhérentes ce réseau fut stoppé avant même d'avoir eu le temps de réellement exister :

« Certaines féministes, notamment Nadja Ringart, se sont offusquées que j'aie choisi le nom Séverine, cette grande journaliste que j'avais choisi comme modèle. Elles ont trouvé que Séverine avait écrit, dans sa jeunesse, des articles pour *La libre parole* de Drumont, l'antisémite. [...] Et donc elles sont montées sur leurs grands chevaux à l'idée

³⁸¹ Bulletin n°109, art. 4, Geneviève Hesse, juillet 1993, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁸² « Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration », Maria Grazia Tajé, avril 1995, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁸³ Bulletin n°98, art. 4, Anne Bauer, juin 1992, dossier 7AF114, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁸⁴ Bulletin n°125, annexe, Simone Veil, septembre 1994, dossier 7AF115, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

³⁸⁵ Bulletin n°173, art. 10, Laure Bernard, avril 1999, dossier 7AF117 bis, boîte 7AF114-117, CAF, Angers.

de monter un truc avec une journaliste antisémite. Ce qui est vraiment odieux parce que Séverine est bien autre chose que ça. [...] Donc après avoir fait deux réunions avoir invité des dizaines et des dizaines de journalistes et d'historiennes à participer, enfin à animer ça, sur des tas de projets, j'ai laissé tomber. À cause de la remise en question du nom. »³⁸⁶

Cet échec n'empêcha pas Florence Montreynaud de se lancer dans d'autres directions : et de créer dès 1999 le mouvement des Chiennes de Garde avant de fonder, en 2001 la Meute contre la Publicité sexiste et Encore Féministe !

La question du "féminisme" de l'association est problématique. Si l'usage du terme est quasiment inexistant dans son discours, il est très présent dans celui de ses présidentes que nous avons pu interroger. Au vu de notre analyse, nous considérons l'AFJ comme une organisation féministe en tant qu'elle fut une association de femmes visant, parmi d'autres objectifs, à valoriser la position de la femme dans la société. L'engagement féministe de l'association semble pouvoir être mis en évidence au vu des enjeux qui ont poussé à sa création, de ses activités, de ses relations avec d'autres mouvements féministes et de l'engagement clair de certaines de ses membres. Pour autant, il s'agit d'actions féministes appliquées à un domaine professionnel, d'un féminisme centré exclusivement sur certaines questions : la représentation des femmes dans les médias et la place des femmes journalistes. À plusieurs reprises l'association a marqué son détachement du mouvement féministe en ne se positionnant pas sur certaines revendications.

³⁸⁶ Florence Montreynaud, entretien avec l'auteure, 26 juin 2014, Q7.

En étudiant l'Association des Femmes Journalistes par le biais de leurs bulletins, nous avons pu retracer son histoire via un discours interne qui était destiné aux seules adhérentes de l'association. Discours, que l'association tenait sur elle-même (idéaux, activités...) mais aussi celui qu'elle tenait sur ses adhérentes (promotion de celles-ci) et sur l'actualité. Ces bulletins demandaient un travail considérable aux rédactrices. De fait, ce furent surtout les présidentes de l'association et les secrétaires qui s'en chargèrent. Le bulletin avait alors pour ambition de fonder une identité collective en reliant les adhérentes entre elles, en les valorisant et en promouvant l'AFJ.

L'association a été créée, en 1981, dans une perspective militante. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, elle se positionnait comme garde-fou du bon traitement des questions femmes. La naissance de l'AFJ correspond à une période où le cadre associatif commence à être accepté par les féministes. Dans un contexte de féminisme apaisé et institutionnalisé, les femmes nourrissaient de gros espoirs d'amélioration de leur vie vers davantage d'égalité entre les hommes et les femmes. Au sein même de la profession journalistique de nombreuses inégalités persistaient (plus de femmes pigistes, salaires inférieurs, responsabilités moindres...). Dès lors l'AFJ s'est engagée sur un double objectif : promouvoir le processus de féminisation de la profession journalistique et veiller à l'image des femmes présentée dans les médias (représentation équitable et non stéréotypée). Dans ses motivations mêmes, l'association alliait syndicalisme (défense de professionnelles) et féminisme (défense des femmes et de leur représentation). Faute de traces écrites des premières réunions, il nous fut difficile d'établir une liste exacte des créatrices de l'AFJ. À partir d'une liste de vingt noms, nous pûmes mettre en évidence différents liens unissant le groupe qui étaient des journalistes engagées sur les questions femmes (*Histoire d'Elles*, le supplément "Femmes" de *Marie-Claire* et *F Magazine*) mais aussi des féministes reconnues et actives (délégation française en Iran et manifestations pour la pérennisation de la loi Veil en 1979).

Cet engagement fort pour la défense des droits des femmes se retrouve chez les adhérentes de l'AFJ. Celles-ci sont exclusivement des femmes journalistes (avec des exceptions pour les adhérentes d'honneur). L'association ne réussissant pas à se développer en province, ses adhérentes furent globalement parisiennes. Une seule section locale vit le

jour : l'AFJ Marseille-Provence en 1990. Mais ce projet fut un semi-échec et l'association resta concentrée sur Paris, ne se déplaçant en province que lorsqu'elle était conviée à participer à un évènement. Cette centralisation empêcha l'AFJ de se développer et de réussir à représenter la profession au niveau national. L'adhésion à l'association était le résultat d'une prise de conscience des inégalités toujours présentes dans la profession. Elles rejoignaient alors l'association pour être plus fortes en groupe, pour se soutenir mutuellement, se créer un réseau et faire évoluer les médias. Les pigistes, même s'il ne semble pas qu'elles constituèrent la majorité du groupe, furent les plus actives au sein de l'AFJ. Ce fut le cas de sept des neuf présidentes qui se succédèrent à la tête de l'association entre 1981 et 1999. Florence Montreynaud puis Monique Perrot-Lanaud effectuèrent des longs mandats de trois et quatre ans respectivement. Cette fonction étant très chronophage, l'AFJ eut des difficultés à recruter de nouvelles volontaires pour occuper ce poste. Chaque présidente s'impliqua différemment et rééquilibra les actions de l'association selon sa préférence entre les deux préoccupations de l'association (défense des femmes journalistes ou représentation des femmes).

La vie de l'AFJ s'est surtout déroulée à Paris où l'association organisait régulièrement des grands débats sur des thèmes de société. Devant leur manque de retombées et le lourd investissement qu'ils demandaient, ceux-ci furent ensuite remplacés par une formule plus simple, les dîners-rencontres dont une grande majorité se déroula au restaurant Les Philosophes. Plus de deux cent invités furent reçus par l'AFJ pour aborder des thèmes aussi bien liés aux médias qu'aux questions femmes. L'une des activités phares de l'association fut la remise de prix. Sur la période étudiée, on en dénombre quatre : le Prix AFJ du documentaire, le Prix AFJ de la Presse, le Prix Séverine et le Prix de la publicité. En créant ces événements médiatiques, l'association gagnait en notoriété. De fait, elle fut considérée comme un expert des questions sur les femmes et les médias. Elle fut ainsi invitée à participer à de nombreux colloques et autres manifestations en France et à l'étranger. L'AFJ prit part à deux événements primordiaux dans l'histoire des femmes à la fin du XX^e siècle : la 3^{ème} et la 4^{ème} Conférence Mondiale sur les femmes organisées par les Nations Unies. C'est également à elle que fut confiée la réalisation de la journée Mediawatch en France. Lors de cette journée, la commission femmes dans les médias de l'association analysa la représentation des femmes dans une sélection de médias. S'agissant de l'une des premières études scientifiques sur la question et devant son intérêt évident, l'AFJ reconduisit à diverses reprises ce projet.

Mais l'expression de l'expertise de l'association fut restreinte compte tenu de sa faible prise d'envergure. En plus des difficultés à s'implanter au niveau national, l'AFJ ne réussit

pas à s'insérer dans d'autres réseaux que ce soit avec d'autres associations de défense des femmes journalistes à l'international (l'APAC et le Cercle des Femmes Journalistes du Québec) ou des réseaux de regroupements associatifs (l'Observatoire des femmes professionnelles et le Cercle des journalistes). L'association réussit à se constituer un réseau solide dans un domaine professionnel inattendu : le monde du livre. En effet, grâce notamment à Florence Montreynaud et à diverses actions mises en place telles que le Prix Séverine et la lettre des livres, les adhérentes de l'AFJ disposèrent de véritables contacts au sein de cette profession. Des relations avec le monde politique, et plus particulièrement le Ministère des droits de la femme, furent également établies. L'association rencontra à plusieurs reprises Yvette Roudy et Simone Veil qui lui accordèrent d'importantes subventions. Mais si cet argent permettait à l'AFJ de pouvoir continuer ses activités et élaborer de nouveaux projets, il était aussi synonyme de dépendance vis-à-vis du gouvernement. Ces différents contacts permettaient à l'association de constituer un véritable réseau pour ses adhérentes. Celles-ci utilisaient l'AFJ pour trouver du travail, se flatter mutuellement, faire la promotion de leurs ouvrages, etc.

De fait, l'association constituait pour ses membres un véritable levier professionnel. La part de féminisme de l'association est ambiguë puisque si elle ne se désigne jamais comme telle, les présidentes que nous avons interrogées sont toutes unanimes pour désigner l'AFJ comme une association féministe. La non mixité de l'association, la présence de féministes "étiquetées" dans ses rangs, ses liens avec les personnalités féministes de l'époque, sont autant d'éléments qui nous font la considérer comme militante. Malgré un nom qui, de prime abord, incite à considérer ses actions comme strictement circonscrites à l'aide aux femmes journalistes, il apparaît que l'AFJ a su déployer un discours, via l'entrée de la représentation des femmes dans les médias, qui lui permit de côtoyer le réseau féministe militant de son époque. Pour autant, l'association fut parfois assez frileuse pour afficher ses convictions. Cela s'explique par le fait que tout comme l'AFJ portait deux enjeux, deux courants se côtoyaient au sein de l'association : un syndicaliste et un féministe. Ce manque d'affirmation féministe et d'agrandissement de l'AFJ, poussa certaines adhérentes à s'engager ailleurs, à agir dans d'autres associations à l'instar de Florence Montreynaud qui créa les Chiennes de Gardes en 1999.

Cette étude avait pour cadre temporel les années 1981 à 1999. Toutefois, il nous semblait important de savoir ce qu'était devenue l'association. C'est pourquoi, un entretien avec Pascale Colisson, présidente actuelle de l'AFJ a été réalisé en septembre 2013. L'association

avait gardé le même double positionnement : la représentation des femmes dans les médias et la place des femmes dans les rédactions. Elle participait toujours à la journée Mediawatch d'analyse de la représentation des femmes dans les médias mais l'ensemble des prix mis en place avaient disparu et ne restait qu'un prix unique, celui de photojournalisme créé en 2002 et financé par le *Figaro Magazine*. Ainsi, en 2007, l'année où Pascale Colisson rejoint l'association, celle-ci s'organisait « sur un plan triptyque : la participation aux études Mediawatch, le prix Canon AFJ d'un photojournaliste et l'organisation de dîners-débats avec des personnalités. »³⁸⁷ Les bulletins mensuels papier de l'AFJ avaient eux aussi disparu au profit d'« une liste de diffusion, une mailing liste à laquelle étaient inscrites toutes les adhérentes. »³⁸⁸

Mais au moment de notre prise de contact, l'association traversait une longue phase de crise. En effet, en 2010, Pascale Colisson avait pris la présidence de l'AFJ par défaut. Consciente que l'association était en train de périliter, elle avait tenté de la redynamiser en multipliant les dîners-rencontres, non sans obtenir un certain succès qui avait permis une augmentation du nombre d'adhérentes. Mais, à la fin de l'année 2011, le manque de participation à une rencontre organisée avec Danielle Bousquet, alors qu'elle présidait la mission d'information sur la prostitution en France et présentait un projet de loi sur cette thématique, avait fini de convaincre Pascale Colisson de l'essoufflement de l'AFJ.

Les raisons du déclin de l'association sont multiples. Tout d'abord, il n'y avait pas eu de réel renouvellement des adhérentes or « les journalistes historiques qui avaient porté tout ça à bout de bras s'étaient un peu découragées, parce qu'elles, elles avaient vraiment avancé dans le désert pendant des années et des années. »³⁸⁹ À ce découragement, venait s'ajouter le fait que les adhérentes de l'AFJ commençaient à avoir un certain âge, « une génération de femmes qui aujourd'hui est plus entre 50 et 60 ans, voire plus »³⁹⁰ et que « beaucoup n'étaient plus journalistes, certaines étaient passées à l'écriture, étaient écrivains, dans l'édition, du conseil, etc... »³⁹¹ De plus, beaucoup de journalistes étant pigistes, il est difficile de réussir à mobiliser de nouvelles adhérentes prêtes à donner du temps pour une association. Pascale Colisson résume la situation ainsi :

« Le constat était multiple. Il était le fait qu'il était un peu difficile de mobiliser les troupes. Il était aussi le fait que l'AFJ était une association assez ancienne et portée par

³⁸⁷ Pascale Colisson, entretien avec l'auteure, 13 septembre 2013, Q1-c.

³⁸⁸ *Ibid*, Q4.

³⁸⁹ *Ibid*, Q1-c.

³⁹⁰ *Ibid*, Q1.

³⁹¹ *Ibid*, Q1-c.

des femmes qui avaient peut-être envie de passer à autre chose, qui en avaient assez, qui étaient découragées, et ça je le comprends. Et puis il y avait la difficulté effectivement de se renouveler sur des plus jeunes générations, c'est-à-dire de communiquer vers elles et générer un projet qui puisse les sensibiliser et qui puisse les concerner. »³⁹²

Depuis cette période de réflexion, l'AFJ était en stand by. Beaucoup de réunions de concertation ont été organisées au domicile de Pascale Colisson sans pour autant réussir à accoucher d'un projet d'avenir pour l'association. En plus d'un manque de motivation des membres de l'AFJ, se pose la question du financement de ses activités. En effet, si « l'AFJ a eu des financements à une époque où il y avait un ministère des droits aux femmes »³⁹³ elle ne vit aujourd'hui que sur les adhésions de 10€ de ses adhérentes. Bien qu'elle fût décidée à continuer à s'engager pour la défense de la représentation des femmes, Pascale Colisson était encore dubitative sur ce qu'il convenait de faire : mettre un terme définitif à l'association pour créer un nouveau projet ou bien relancer différemment l'AFJ ? Son idée était alors :

« de fédérer un réseau entre les journalistes en place dans les rédactions, avoir un tissu d'interlocuteurs et d'interlocutrices, [...] et d'échanger sur ce qui se passe au sein des rédactions. [...] Pour faire une sorte de veille des bonnes pratiques, pour valoriser aussi les initiatives. [...] Et puis communiquer et agir auprès des jeunes journalistes dans l'école parce qu'après c'est eux qui rentrent dans ces rédactions et qui sont aussi porteurs d'une nouvelle génération. »³⁹⁴

À l'heure actuelle il semble que l'AFJ ait disparu. Mais Pascale Colisson souhaitait continuer d'une manière ou d'une autre son engagement sur la thématique des femmes et des médias car elle estimait que ces sujets étaient de plus en plus traités et médiatisés et qu'il y avait en ce moment une véritable prise de conscience collective. Avec l'élection de François Hollande en 2012, la question des femmes a réintégré le gouvernement :

« Il y a pas mal de choses qui sont portées par le ministère des droits aux femmes, la lutte contre les stéréotypes qui est normalement un des fers de lance du ministère. Le CSA avec effectivement Sylvie Pierre-Brossolette qui insiste beaucoup sur les questions à la fois de représentation et de place des femmes. La ministre de la culture Aurélie Filippetti qui a clairement dit, pour les institutions de culture mais il en est aussi beaucoup question pour les institutions de médias, que certaines nominations devront faire place à une certaine forme de parité. Il y a eu tout le travail fait par Brigitte Grésy qui a été rapporteur d'une étude en 2009 sur la place des femmes dans les médias qui recense pas mal d'études dont celle du GMMP. Mais qui après a fait un énorme travail dans les médias, c'est-à-dire qu'elle allait dans les rédactions pour essayer de sensibiliser à ce sujet là et elle a permis aussi à certaines rédactions de réfléchir à ça.»³⁹⁵

³⁹² *Ibid.*

³⁹³ *Ibid*, Q1-d.

³⁹⁴ *Ibid*, Q1-j.

³⁹⁵ *Ibid*, Q1-g.

Force nous est de constater que la question de la représentation de la femme dans les médias est un sujet et un combat d'actualité. En juin 2013, les femmes journalistes des *Echos* avaient entamé une grève des signatures pour protester contre l'absence de femmes dans les équipes de direction : « Chaque jour, aux *Echos*, nous sommes aussi nombreuses que les hommes à faire ce journal. Mais il n'y a de femmes ni à la rédaction en chef, ni à la direction de la rédaction du quotidien. Les femmes ont peu à peu disparu de cette équipe. »³⁹⁶ Des médias paritaires ont également vu le jour. C'est le cas du journal en ligne *Les Nouvelles News*, créé par une ancienne présidente de l'AFJ, Isabelle Germain (2001- 2003), à partir des constats faits au sein de l'association. Ce média se définit comme « un magazine d'information indépendant qui a vocation à traiter l'actualité tout en respectant la parité. Il veut donner autant de visibilité aux femmes qu'aux hommes dans le contenu de l'info et gommer les stéréotypes sexués. »³⁹⁷ On note la présence au sein de l'équipe du journal de plusieurs adhérentes de l'AFJ telles qu'Isabelle Fougère, Pascale Colisson et Natacha Henry.

Plus récemment, en mars 2013, un manifeste du Collectif Prenons la Une a été publié dans le journal *Libération* pour dénoncer la trop grande invisibilité des femmes dans les médias. Pascale Colisson figurait d'ailleurs dans les signataires du texte. Ce qui n'est pas dû au hasard puisque une ancienne membre de l'AFJ nous confiait récemment que les adhérentes de l'AFJ ne renonçant pas à un engagement de ce type avait décidé, de façon informelle, de passer le relais au collectif Prenons la une.

Ce mémoire de recherche de Master 2 est maintenant terminé, nous pouvons soulever plusieurs pistes d'approfondissements pour d'éventuelles futures recherches scientifiques sur l'Association des Femmes Journalistes. Notre étude a comporté une grande partie de présentation de l'association. Un travail nécessaire du fait qu'aucune recherche scientifique n'avait encore été effectuée sur l'AFJ. De fait celle-ci n'est connue que dans quelques milieux. Elle n'a, en effet, pas bénéficié d'une aura médiatique particulière. De plus, elle n'accueille dans ses rangs aucune personnalité ultra médiatique. L'AFJ fut davantage un tremplin pour certaines comme Florence Montreynaud qui commença pleinement sa « carrière médiatique de féministe » sous l'impulsion, entre autre, de l'association.

Une histoire centrée sur les carrières militantes et professionnelles des actrices de l'association pourrait être envisagée. Cela serait d'autant plus réalisable que nous avons senti

³⁹⁶ « Hommes : 12, femmes : 0 », *Les Echos*, 7 juin 2013.

³⁹⁷ « Qui sommes-nous », *Les Nouvelles News*, [en ligne], consulté le 16 juin 2014, <http://www.lesnouvellesnews.fr/index.php/administratif/48-equipe/292-qui-sommes-nous->

une réelle envie de la part des adhérentes rencontrées, de communiquer sur l'AFJ et de raconter leur implication au sein de l'association. Notre recherche, bien que croisant plusieurs sources, s'est surtout concentrée sur les bulletins de l'AFJ et les sources orales ont été essentiellement utilisées comme complément d'informations. On pourrait alors penser une approche de l'AFJ utilisant davantage les témoignages des adhérentes et la prosopographie. La prosopographie est une méthode de recherche qui consiste à établir des notices biographiques individuelles et à les confronter de manière à en tirer des caractéristiques communes. Christine Bard souligne l'importance de l'approche prosopographique pour l'histoire des associations puisque cette histoire « ne peut être réduite à la description du rôle [des associations] dans la vie de la cité en tant que groupe de pression, mais doit étudier la constitution des groupes, leurs mécanismes internes ou les trajectoires individuelles, l'effet de génération. »³⁹⁸

³⁹⁸ BARD Christine, *Le mouvement féministe en France, 1914-1939*, mémoire de DEA, (dir.) PERROT Michelle, Université Paris VII, 1989, p.57.

INDEX DES ENCADRÉS

Encadré n°1 : Chronologie des dispositions en faveur de l'égalité	6
Encadré n°2 : Art. 2 des statuts de l'AFJ, 1982.....	31
Encadré n°3 : Art. 2 des statuts de l'AFJ, 1995.....	31
Encadré n°4 : Art. 6 des statuts de l'AFJ, 1995.....	43
Encadré n°5 : Art. 1 du bulletin n°36, 1986, Les affjistes	47
Encadré n°6 : Art. 4 du bulletin n°34, 1986, Motivations des adhérentes	50
Encadré n°7 : Art. 5 du bulletin n°167, 1988, Proposition d'un temps informel en province .	63
Encadré n°8 : Art. 6 du bulletin n°125, 1995, L'implication de l'AFJ en province.....	64
Encadré n°9 : Art. 2 du bulletin n°128, 1995, ‘‘Elle’’ ou ‘‘Je’’ ?.....	77
Encadré n°10 : Art. 3 du bulletin n°77, 1990,	82
Encadré n°11 : Extraits choisis du Livre d'or de l'AFJ.....	86
Encadré n°12 : Art. 3 des statuts de l'AFJ, 1995.....	88
Encadré n°13 : Art. 1 du bulletin n°7, 1983, Compte-rendu d'un débat	90
Encadré n°14 : Art. 1 du bulletin n°59, 1988,	91
Encadré n°15 : Palmarès du Prix AFJ du Documentaire.....	96
Encadré n°16 : Palmarès du Prix AFJ de la Presse.....	97
Encadré n°17 : Palmarès du Prix Séverine de l'AFJ	97
Encadré n°18 : Palmarès du Prix AFJ de la Publicité.....	98
Encadré n°19 : Art. 10 du bulletin n°133, 1995,	105
Encadré n°20 : Quelques personnalités politiques invitées par l'AFJ.....	118
Encadré n°21 : Art. 5 du bulletin n°6, 1982,	123
Encadré n°22 : Art. 3 du bulletin n°109, 1993,	125
Encadré n°23 : Art. 6 du bulletin n°107, 1993, Monique Trancart	150

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des types d'informations utilisés pour caractériser les articles des bulletins	17
Tableau 2 : Les membres du 1 ^{er} bureau de l'AFJ, juillet 1981.....	35
Tableau 3 : Créatrices (supposées) de l'AFJ	37
Tableau 4 : Liste des présidentes de l'AFJ de 1981 à 1999	53
Tableau 5 : Répartition des adhésions de journalistes étrangères par année	65
Tableau 6 : Frais d'envoi des bulletins pour l'année 1997.....	71
Tableau 7 : Le passage de rédactrice du bulletin à présidente de l'AFJ.....	75
Tableau 8 : Historique du portefeuille des Droits de la Femme de 1981 à 2002	119
Tableau 9 : Dîners-rencontres avec des représentantes ou anciennes représentantes des droits des femmes	119
Tableau 10 : Bilan du 1 ^{er} prix AFJ de la Presse écrite, 1990.....	125
Tableau 11 : Panorama des subventions reçues par l'AFJ	126
Tableau 12 : Liste des associations féministes citées et non citées dans les bulletins	145

INDEX DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Situation géographique des adhérentes, mars 1986.....	47
Graphique 2 : Emploi des adhérentes, mars 1986	48
Graphique 3 : Panorama des rédactrices par année	73
Graphique 4 : Fonctions occupées par les rédactrices-membres du bureau	75
Graphique 5 : Thématiques des débats organisés par l'AFJ.....	91
Graphique 6 : Répartition par adhérente de l'organisation d'un dîner-rencontre.....	94
Graphique 7 : Fonction des invités des dîners-rencontres	94

*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Photographie 1 : <i>Histoire d'Elles</i> , n°1, 1976.....	37
Photographie 2 : <i>F Magazine</i> , n°1, 1978.....	39
Photographie 3 : Simone de Beauvoir et Elisabeth Salvaresi à la fondation du Comité International du Droit des Femmes, Paris, mars 1979. Photo: Martine Franck. Magnum	40
Photographie 4 : Martine Storti, le 6 octobre 1979, manifestation pour la reconduction de la loi Veil. Photo : Janie Gras.....	41
Photographie 5 : Caricature de Catherine Beaunez, "L'AFJ séduite par Malek Chebel"	78
Photographie 6 : Caricature de Catherine Beaunez, "Les dessinatrices oubliées"	80
Photographie 7 : QCM Féministe	136

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Chronologie de l'AFJ.....	164
Annexe 2 : Liste des présidentes	167
Annexe 3 : Collecte d'informations sur les adhérentes	168
Annexe 4 : Collecte d'informations sur des personnalités non adhérentes	174
Annexe 5 : Premier bulletin de l'AFJ	176
Annexe 6 : Lettre ouverte du MLF.....	181
Annexe 7 : Liste chronologique des rédactrices des bulletins de l'AFJ	182
Annexe 8 : Infographie des rédactrices	184
Annexe 9 : Organismes ayant fait appel à l'AFJ en France	185
Annexe 10 : Cartographie sélective de l'AFJ	187

CHRONOLOGIE DE L'AFJ

- 1981** Juin : Création de l'Association des femmes journalistes (AFJ)
- 1982** Participation au colloque national "Femmes, Féministes, Recherche" à Toulouse (7AF113)
- 1983** Organisation d'un colloque sur le sexisme 5-6 mars (7AF83)
- 1984** Réalisation d'un dépliant publicitaire AFJ (7AF31)
- 1985** Création du prix AFJ du documentaire présenté dans le cadre du Festival International de Films de Femmes (FIFF) de Créteil (7AF30-47)
Participation aux réunions mondiales de Nairobi, troisième conférence mondiale sur les femmes (7AF3)
- 1986** Création à l'initiative de l'AFJ d'une nouvelle section du FIFF de Créteil "Autoportrait d'une comédienne", réalisation d'une plaquette, la première est sur Bulle Ogier (7AF47)
Premier changement de statuts
Participation au séminaire "Femmes et médias" à l'UNESCO 9-11/04, organisé par "Choisir" (7AF91)
Publication de la première enquête de l'AFJ, "Femmes journalistes, ambitions et réalité", par Claire Brière et Danièle Laufer (7AF113)
- 1988** Projet voyage d'études au Québec pour rencontrer AFJ Québécoise (7AF4)
21 décembre : Elargissement de l'association aux journalistes européennes (7AF2)
- 1990** Création du Prix AFJ de la presse, doté d'une somme de 10 000 F par Mercedes-Benz France (7AF30-48 à 56)
Naissance de l'AFJ Marseille-Provence (7AF4)
- 1991** Octobre : N°100 de la lettre de l'AFJ (7AF4)
Participation au Congrès mondial des femmes pour une planète saine à Miami, le 8-12 novembre, (7AF92)
- 1993** Réalisation du *Répertoire des ONG femmes-environnement développement*, commandé à l'AFJ par le ministère de l'Environnement au lendemain du sommet de la Terre (Rio, juin 1992), réalisé en collaboration avec Femmes & Changements, travail sur ce répertoire de 1993 à 1995 (7AF30)
Participation au colloque France-Allemagne du 16 octobre sur la place des femmes dans la société (7AF93)

- 1994** Création du prix AFJ du livre, nommé le prix Séverine, remis lors du salon du livre (7AF4-30-57)
 AFJ en tournée à Vienne, Dakar... (7AF4)
 Participation au stage RFI à Dakar 21-25/11, séminaire ACCT/AFJ/RFI de préparation des journalistes francophones pour la conférence de Pékin (7AF94)
- 1995** Deuxième changement de statuts
 Quatrième conférence mondiale Pékin (4-15 septembre) couverte par l'AFJ (7AF3-98)
 Création de la Fédération internationale des femmes journalistes francophones, issu du jumelage France (AFJ) et Cameroun (APAC) (7AF30-109)
 Création de la commission AFJ "Journalistes algériennes" en France et en Algérie, Début de réflexion pour le Dico des Idées Reçues à propos de l'Algérie, (7AF85)
 Réunion AFJ et les femmes journalistes algériennes (4AF5)
 Journée internationale de Surveillance du 18 janvier, organisée par Mediawatch, le projet en France est coordonné par Monique Trancart (7AF87)
 Participation au Symposium "Femmes et médias" à Toronto 28 février-3mars (7AF95)
 Participation au colloque "Le reflet de la diversité, un défi pour les femmes et les hommes de radioTV" à Londres 3-5 mai (7AF96, 4AF13)
 Participation à la réunion de l'OFP Observatoire des Femmes Professionnelles, le 10 mai (4AF13)
 Participation au colloque "Femmes et médias" organisé par la Commission féminine du Mouvement Européen à Paris le 11 mai 1995 (7AF97)
 Participation au comité scientifique de préparation du Congrès de l'Union Professionnelle Féminine (UPF) à Toulon sur le thème "Femmes et médias" du 4 au 8 octobre (7AF99)
 Participation à la vidéotransmission entre Washington, Paris et d'autres villes sur le thème "Les femmes dans les mass medias et leur rôle dans la promotion d'une image positive des femmes", organisée par l'ambassade USA à Paris le 23 octobre (7AF100-153-154)
- 1995-1996** Séminaire de formation des journalistes algériennes 1995-1996 (7AF85)
 Enquête réalisée par l'AFJ sur les médias, méthode Mediawatch mais sur un an (septembre 1995 à août 1996) (AF87)
 Projet d'un Cercle des journalistes avec le CFJ/CPFJ (7AF107)
- 1996** Quinzième anniversaire de l'AFJ : mars, carte blanche de l'asso au festival du films de Créteil, octobre, remise du 7^e prix de la presse de l'AFJ avec séminaire (7AF30-79-80, 4AF10)
 Changement de logo (7AF30)
 Réalisation d'une brochure de présentation AFJ (7AF31)
- 1996-1998** Mise en place d'un groupe de travail inter-associatif "Femmes et médias" piloté par l'AFJ pour constituer un rapport pour l'ONU "Femmes et médias : deux ans après Pékin, toujours le désamour. Etat des lieux et propositions pour améliorer la place et l'image des femmes dans les médias" (7AF105)

- 1997** Création du site Internet de l'AFJ (7AF4-32)
Réalisation du projet Scirocco, revue internationale de la Méditerranée (7AF108)
- 1998** Création du prix AFJ de la publicité (7AF30-58)
L'AFJ et le CFD deviennent partenaires à la suite de la réalisation par les élèves du CFD du site internet (7AF4)
AFJ a un nouveau logo (7AF4)
Création d'un marque-page AFJ (7AF31)
Mise en place du réseau pour la mémoire des femmes qui deviendra le réseau Séverine, sous l'égide de l'AFJ (7AF82, 4AF11)
Jumelage entre AFJ et le collectif de la journaliste marocaine dans le cadre d'un projet UNESCO (7AF110)
- 1999** Publication du livre *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias* (7AF30-119, 4AF12)
Publication dossier "Les femmes journalistes. Ambitions et réalités" (7AF119)
Le Ministère de la Culture décide d'apporter son soutien à l'association (7AF30)
- 2000** Participe à l'analyse des médias du 1^{er} février, enquête Mediawatch pour la France, analyse détaillée des résultats (7AF87)
Nomination de l'AFJ pour les 1ers trophées Olympe d'Or organisés par le Secrétariat d'Etat aux Droits des Femmes et à la formation professionnelle (7AF101)
- 2001** Création du prix Canon/AFJ de la Femme photojournaliste (7AF30-59)
Vingtième anniversaire de l'AFJ (débat organisé en novembre) (7AF81)
Départ bénévole au Cameroun de Virginie Barré lors d'une action de formation des femmes journalistes en Afrique (7AF15)
- 2002** Contribution à la création d'un centre de formation pour femmes journalistes de radio en Afrique (7AF6)
Programme MMP Media (Mediterranean Meeting Points) (7AF110ter)
- 2003** Discorde relative à un reportage sur le harcèlement sexuel sur Arte (7AF15)
Réalisation du projet "Toile de femmes" en partenariat avec le CFD lors du 25^e festival de Créteil (7AF47bis)
- 2004** Suite à son élection à la présidence de l'AFJ, Sonia Bressler a établi un partenariat avec *ReSPublica* (7AF4)
Vingt ans de l'AFJ lors du 26^e festival du film de Créteil (7AF34)
Organisation du Vday 24 mai, lecture publique dans un théâtre des *Monologues du Vagin*, Eve Ensler a créé le Vday, un mouvement mondial de levée de fonds pour lutter contre violences sexistes (7AF83)
Projet Daphné avec le CLEF, "Traitement des violences faites aux femmes par les médias" (7AF107bis)
Projet Nella "Dialogues méditerranéens" (7AF110bis)

LISTE DES PRESIDENTES

Juin 1981- Novembre 1982	Marie-Odile FARGIER, journaliste indépendante
Novembre 1982	Minou AZOULAI, <i>Les Nouvelles littéraires</i>
Janvier 1985	Minou AZOULAI
Janvier 1985	Florence MONTREYNAUD, journaliste indépendante
1986	Florence MONTREYNAUD
Décembre 1987	Florence MONTREYNAUD
Décembre 1987- Janvier 1989	Katie BREEN, <i>Marie Claire</i>
Janvier 1989	Renée DAVID, journaliste indépendante
Janvier 1991	Renée DAVID
Janvier 1991	Monique PERROT-LANAUD, journaliste indépendante
1992	Monique PERROT-LANAUD
1993	Monique PERROT-LANAUD
Février 1995	Monique PERROT-LANAUD
Février 1995	Virginie BARRE, journaliste indépendante
1996	Virginie BARRE
Avril 1997	Virginie BARRE
Avril 1997	Natacha HENRY, journaliste indépendante
Février 1999	Natacha HENRY
Février 1999	Isabelle FOUGERE, journaliste indépendante
2000	Isabelle FOUGERE
2001	Isabelle GERMAIN, journaliste indépendante
2002	Isabelle GERMAIN
2003	Isabelle GERMAIN
2004	Sonia BRESSLER, rédactrice en chef de <i>Res Publica</i>
2005	Isabelle GERMAIN
2006	Isabelle GERMAIN
2007	Isabelle FOUGERE
2008	Isabelle FOUGERE
2009	Isabelle FOUGERE
2010	Pascale COLISSON
2011	Pascale COLISSON
2012	Pascale COLISSON
2013	Pascale COLISSON

COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LES ADHERENTES

AUDE Françoise

- 7AF6 : Exclue par Renée David (présidente) car suspicion de son "bénévolat"
7AF113 : Responsable, avec Anne Kieffer, de la rédaction de l'autoportrait d'une comédienne dans le cadre de la remise du prix du film AFJ, en 1987

AZOULAI Minou

- 7AF4 : Présidente de l'AFJ de novembre 1982 à 1984
7AF113 : Responsable de la commission dossiers en 1982, qui souhaite la rédaction d'un livre sur les femmes journalistes, (bulletin n°1)
7AF113 : Publication d'une tribune libre dans *Le Monde* « Trop, c'est Trop », le 9 mars 1982, avec Martine Storti, (bulletin n°3)

BARRE Virginie

- 7AF2 : Présidente en 1995
7AF4 : Responsable du prix AFJ du documentaire long-métrage (en 2004 au moins)
7AF15 : Départ bénévole au Cameroun lors d'une action de formation des femmes journalistes en Afrique
7AF30 : Présidente en 1996 lors des 15 ans de l'AFJ
Co-rédige *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*
7AF80 : Discours lors de la remise du 7^e prix presse en 1996 pendant les 15 ans de l'AFJ
7AF94 : Participation au stage RFI à Dakar 21-25/11/1994, séminaire ACCT/AFJ/RFI de préparation des journalistes francophones pour la conférence de Pékin, anime un stage sur le thème de "La place et l'image des femmes dans les médias"
7AF95 : Participation au Symposium "Femmes et médias" à Toronto 28 février-3mars 1995, simple observatrice en tant que présidente de l'AFJ
7AF99 : Intervention au Congrès de l'Union Professionnelle Féminine (UPF) à Toulon sur le thème "Femmes et médias" du 4 au 8 octobre 1995
7AF105 : Présidente d'un groupe de travail inter-associatif "Femmes et médias" piloté par l'AFJ pour constituer un rapport pour l'ONU "Femmes et médias : deux ans après Pékin, toujours le désamour. Etat des lieux et propositions pour améliorer la place et l'image des femmes dans les médias" de 1996 à 1998
7AF112 : Responsable de la commission Observatoire des femmes professionnelles, 1995

BARRES Vicky

- 7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ du documentaire en 1995

BAUER Anne

- 7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ du documentaire en 1995
7AF93 : Participation au colloque France-Allemagne du 16 octobre 1993 sur la place des femmes dans la société
7AF51 : Membre du jury du prix de la presse de 1993

BAYLE Véronique

- 7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ de la Presse en 1995
7AF4 : Coordinatrice des débats-rencontres de l'AFJ en 1996

BELOT Anne

- 7AF113 : Responsable de la commission relation avec les associations de femmes en 1982, (bulletin n°1)

BENCHETRIT Karen

- 7AF4-112 : Présidente du jury du Prix AFJ de la Presse à partir de 1995

BREEN Katie

- 7AF30 : Présidente de l'AFJ entre 1988 et 1989
7AF48 : Membre du jury pour le prix de la presse 1990
7AF49 : Membre du jury pour le prix de la presse 1991
7AF52 : Membre du jury pour le prix de la presse 1994
7AF113 : Nom cité dans les lettres internes de l'association de 1982 à 1983

BRESSLER Sonia

- 7AF4 : Présidente de l'AFJ en 2004, créatrice et rédactrice en Chef de la revue *Res Publica*, revue de philosophie et de sciences humaines
7AF5 : Démissionne en 2005 car discorde

BRIERE Claire

- 7AF113 : Publication de la première enquête de l'AFJ, *Femmes journalistes, ambitions et réalité*, par Claire Brière et Danièle Laufer en 1986

COLIN Madeleine

- 7AF113 : Adhérente à l'association, 1982 (bulletin n°3)

CORVELLEC Marie-Pierre

- 7AF2 : Trésorière en 1995
7AF4 : S'occupe de la coordination pour la lettre interne de l'AFJ de 1990 à 1991

DASQUES Françoise

- 7AF83 : Projet de filmer la conférence mondiale sur les femmes de l'ONU à Pékin, projet intitulé "La conférence des femmes" en 1994-1995
Car F.Dasque avait déjà filmé "La conférence des femmes" Nairobi 1985

DAVID Renée

- 7AF6 : Présidente de 1989 à 1990 + exclue Françoise Audé
7AF51-52 : A créé le prix de la presse en 1990 lorsqu'elle était présidente

DEBRAS Sylvie

- 7AF30 : Co-rédige *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*
7AF80 : Discours de Sylvie Debras lors de la table-ronde pour le 15^e anniversaire de l'AFJ "Presse écrite : le point de vue des lectrices"
7AF105 : Présidente d'un groupe de travail inter-associatif "Femmes et médias" piloté par l'AFJ pour constituer un rapport pour l'ONU "Femmes et médias : deux

ans après Pékin, toujours le désamour. Etat des lieux et propositions pour améliorer la place et l'image des femmes dans les médias'' de 1996 à 1998

DESPRES Murielle

7AF113 : Nouvelle adhérente en 1982 (bulletin n°3)

DREIDEMY Patricia

7AF112 : Responsable de la Commission Nouvelles technologies-nouveaux médias, 1995

DURAND Catherine

7AF4 : Membre permanente du jury du Prix AFJ de la Presse, en 1995

EKOUE Sophie

7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ de la Presse en 1995

ESTRADE Muriel

7AF112 : Responsable de la lettre interne, 1997

FARGIER Marie-Odile

7AF4 : Présidente de l'AFJ en 1981

FELDSTEIN Monique

7AF18 : Contentieux avec l'AFJ qui l'avait embauché pour quelques mois, 1994-1996, délai de communication du dossier de 30 ans

7AF21 : Dossier à son nom, délai de communication de 120 ans

FOUGERE Isabelle

7AF8 : Présidente de 1999 à 2000

7AF100 : Participation à la vidéotransmission entre Washington, Paris et d'autres villes sur le thème "Les femmes dans les mass medias et leur rôle dans la promotion d'une image positive des femmes", organisée par l'ambassade USA à Paris le 23/10/1995, réalise l'interview de la journaliste américaine Tara Sonenshine

7AF4 : Responsable du Prix Canon de la photographie (en 2004 au moins)

GERMAIN Isabelle

7AF4 : Responsable du Prix AFJ de la publicité (en 2004 au moins)

7AF4 : Présidente de l'AFJ de 2001 à 2003

GIRARD Véronique

7AF4 : Membre permanente du jury du Prix AFJ de la Presse, en 1995

HELFTER Caroline

7AF4 : Membre permanente du jury du Prix AFJ de la Presse, en 1995

7AF113 : Responsable du calendrier et de la rubrique Spécial-Info du bulletin d'information hebdomadaire de l'AFI en 1982, (bulletin n°3 de 1982)

HENRY Natacha

7AF2-112 : Secrétaire générale en 1995

7AF4-112 : Présidente du Prix Documentaire AFJ en 1995

- 7AF8 : Présidente de l'AFJ de 1997 à 1998
7AF30 : Co-rédige *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*
7AF34 : Publie *Les mecs lourds ou le paternalisme lubrique*, Robert Laffont

KIEFFER Anne

- 7AF113 : Responsable, avec Françoise Audé, de la rédaction de l'autoportrait d'une comédienne dans le cadre de la remise du prix du film AFJ, en 1987

LAFFITTE Adeline

- 7AF112 : Trésorière, 1997

LAUFER Danièle

- 7AF4 : Membre permanente du jury du Prix Presse AFJ, en 1995
7AF112 : Trésorière, 1995
7AF113 : Publication de la première enquête de l'AFJ, *Femmes journalistes, ambitions et réalité*, par Claire Brière et Danièle Laufer en 1986

LEFEVRE-TOUSSAINT Véronique

- 7AF113 : Trésorière de novembre 1982 à novembre 1983, bulletin 6 et 12

LE FLOC'HOMOAN Annick

- 7AF22 : Dossier à son nom, délai de communication de 120 ans
7AF113 : Responsable de la commission coordination secrétariat en 1982
Fait partie du comité de rédaction d'*Antoinette*, magazine de la CGT

LE GARREC Evelyne

- 7AF4 : Membre permanente du jury du Prix Presse AFJ, en 1995
7AF113 : Annonce de la parution de son livre *Séverine "une rebelle" 1855-1929*, (bulletin n°3 de 1982)

LEGUY Anne

- 7AF112 : Chargée de l'expédition de la lettre externe de novembre 1997

LESSARD Anne

- 7AF51 : Refuse de se rendre à la maison de l'Europe où préside Michel Junot, accusé de complicité de crime contre l'humanité pendant la seconde guerre mondiale

LISZEK Slava

- 7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ de la Presse en 1995

MAZINGARBE Danièle

- 7AF4 : Membre permanente du jury du Prix AFJ de la Presse, en 1995
7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ de la Presse en 1995

MESQUIDA Evelyn

- 7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ de la Presse en 1995

MICHELINI Hélène

- 4AF5-112 : Fondatrice et responsable de la commission Solidarité femmes journalistes, organise la réunion AFJ et les femmes journalistes algériennes en 1995

MILLET Chantal

7AF112 : Responsable de l'envoi des bulletins aux postulantes, 1995

MONTREYNAUD Florence

7AF4 : Rédige la page livre des lettres internes et externes de l'AFJ (rapport d'activités de 1996)

7AF4 : Membre permanente du jury du Prix Presse AFJ, en 1995

7AF6 : Présidente de l'AFJ de 1985 à 1988

4AF13 : Recommande la candidature de Virginie Barré pour The Marshall memorial fellowship program

7AF57 : Créatrice et responsable de la commission prix Séverine 1995-1996

7AF58 : Lettre de février 1997 au sujet du prix de la PUB dont elle est l'initiatrice

7AF82- Créatrice du Réseau pour la mémoire des femmes qui deviendra le Réseau

4AF11 : Séverine, 1998

7AF91 : Intervention au séminaire "Femmes et médias" à l'UNESCO 9-11/04/1986, organisé par "Choisir", en tant que présidente de l'AFJ

7AF112 : Responsable commission Prix Séverine, 1995

7AF113 : Trésorière de l'AFJ (novembre 1983), bulletin 12

7AF118 : Chroniques des livres pour le Prix Séverine

MOREAU DE BAIMANN Géraldine

7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ du documentaire en 1995

NIEDERMAYER-TAHRI Sigrid

7AF4 : Présidente du jury du Prix AFJ de la Presse jusqu'en 1995

7AF112 : A réalisé bulletin n°138, mars 1996

PERROT-LANAUD Monique

7AF4 : Présidente de 1991 à 1994 et Vice-présidente de 1995 à 1996

7AF51 : Discours lors de la remise du Prix AFJ de la Presse en présence et avec la réponse de Simone Veil en 1993

7AF52 : Discours lors de la remise du Prix AFJ de la Presse en présence et avec la réponse de Simone Veil en 1994

7AF92 : Participation au Congrès mondial des femmes pour une planète saine à Miami, le 8-12 novembre 1991, en tant que présidente de l'AFJ

7AF93 : Participation au colloque France-Allemagne du 16 octobre 1993 sur la place des femmes dans la société, discours en tant que présidente de l'AFJ

POINSIGNON Claire

7AF113 : Directrice de publication du bulletin d'information hebdomadaire de l'AFI en 1982, (bulletin n°3)

QUAGLIA Alessandra

7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ de la Presse en 1995

RIDET Caroline

7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ de la Presse en 1995

ROGERAT Chantal

7AF113 : Adhérente à l'association, 1982 (bulletin n°3)

SANGIN Anne-Marie

7AF112 : Rédige la lettre externe de novembre 1997 et chargée de l'expédition de la lettre externe de septembre 1997

SAUVAGE Moïra

7AF4 : Membre du jury du Prix AFJ du documentaire en 1995

SENSIER Sophie

7AF112 : Responsable lettre externe, 1997. Rédige la lettre externe de septembre 1997

SPAARK Isabelle

7AF112 : Rédige la lettre externe d'octobre 1997

STORTI Martine

7AF113 : Publication d'une tribune libre dans *Le Monde* « Trop, c'est Trop », le 9 mars 1982, avec Minou Azoulai, (bulletin n°3)

TAJE Maria Grazia

7AF4 : En charge de la coordination de la lettre mensuelle pour 1995 et 1996

7AF112 : Vice-présidente en 1995, responsable du planning des bulletins

TRANCART Monique

7AF30 : Co-rédige *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*

7AF80 : Compte rendu de la conférence donnée par Monique Trancart, "Photographie des femmes dans les médias" lors du 15^e anniversaire de l'AFJ, 1996

7AF86 : Carnets de notes en tant que responsable de la commission "Femmes dans les médias" de 1994 à 2000

Dossier "Femmes, journalistes et image des femmes dans les médias" édité par l'Institut français de presse le 2 mai 1997 rédigé par Monique Trancart

7AF87 : Journée internationale de Surveillance du 18 janvier, organisée par Mediawatch, le projet en France est coordonné par Monique Trancart

7AF96 : Participation au colloque "Le reflet de la diversité, un défi pour les femmes et les hommes de radioTV" à Londres 3-5 mai 1995, en tant que responsable de la commission "Femmes dans les médias" de l'AFJ

7AF97 : Participe au colloque "Femmes et médias" organisé par la Commission féminine du Mouvement Européen à Paris le 11 mai 1995, y présente la méthode Mediawatch

7AF100 : Participation à la vidéotransmission entre Washington, Paris et d'autres villes sur le thème "Les femmes dans les mass medias et leur rôle dans la promotion d'une image positive des femmes", organisée par l'ambassade USA à Paris le 23 octobre 1995

7AF112 : Responsable de la commission Femmes dans les Médias, 1995

COLLECTE D'INFORMATIONS
SUR DES PERSONNALITES NON ADHERENTES

AUBRY Martine

7AF55 : Lecture d'un message de M. Aubry lors de la remise du prix presse de 1997, alors ministre

AVICE Edwige

7AF63 : Invitée lors du débat AFJ "Horizon84 : sport féminin et jeux olympiques" 24/02/83, ministre déléguée à la jeunesse et aux sports

BADINTER Elisabeth

7AF70 : Participe au débat AFJ "Les femmes et les hommes : égalité et ? ou ? différences..." du 12/06/86

CACHEUX Denise

7AF61 : Invitée lors du débat AFJ "Le remboursement de l'avortement" 19/10/82, membre de l'Assemblée Nationale

CHEBEL Malek

7AF78 : Rencontre AFJ-Chebel en 1993

COJEAN Annick

7AF51 : Lauréate du prix presse 1993 pour "Les humiliées de Guilvinec", *Le Monde*, 3/03/93

DEGRAEF Véronique

7AF86 : Présente à une réunion (13 juin 1994-2000), une des deux coordinatrices du comité directeur pour l'égalité des chances à la radiotélévision de la Commission européenne

DELANOE Bertrand

7AF83 : Invite l'AFJ à une réception

IFF Simone

7AF61 : Invitée lors du débat AFJ "Le remboursement de l'avortement" 19/10/82, membre du ministère des droits de la femme

GASPARD Françoise

7AF78 : Rencontre AFJ-Gaspard en 1994

GILLES Christiane

7AF78 : Rencontre AFJ-Gilles en 1982 sur le thème de l'égalité professionnelle

GROULT Benoîte

4AF12 : Réalise la préface pour l'ouvrage *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*

MOULARD-DELAPLACE Elisabeth

7AF78 : Rencontre avec l'AFJ en 1992 lors d'un dîner, administratrice de Sources d'Europe (1^{er} centre public d'informations sur l'Europe)

OCKRENT Christine

7AF53 : Présidente du jury pour le prix presse 1995

ORTIZ Solange

7AF86 : Présente à une réunion (13 juin 1990-1994), ancienne coordinatrice du comité directeur pour l'égalité des chances à la radiotélévision de la Commission européenne, remplacée par Véronique Degraef

PERROT Michèle

7AF58 : Jurée du Prix PUB de l'AFJ, 1997

PERY Nicole

7AF58 : Secrétaire d'Etat aux Droits des femmes et à la formation professionnelle Remet le prix PUB en 2002

REFUVEILLE Danièle

7AF78 : Dîner AFJ-Refuveille dans le cadre d'une rencontre en 1995

ROUDY Yvette

7AF64 : Préside le débat AFJ "La loi anti-sexiste" du 28/06/83, en tant que ministre déléguée aux droits de la femme

TRAUTMANN Catherine

7AF58 : Ministre de la Culture et de la Communication, remet le prix de la PUB en 1999

7AF78 : Rencontre avec l'AFJ en 1998

VEIL Simone

7AF51 : Discours lors de la remise du Prix AFJ de la Presse de 1993 en tant que Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville

7AF52 : Présente lors du prix presse de 1994 + fait un discours

7AF78 : Dîner AFJ-Veil dans le cadre des rencontres AFJ en 1995

7AF80 : Lettre de soutien à l'AFJ lors de son 15^e anniversaire en 1996 en tant qu'ancienne ministre

PREMIER BULLETIN DE L'AFJ

Association des Femmes Journalistes

Premier bulletin

Le 1^{er} février 1982

Chères adhérentes,

Une bonne nouvelle pour l'association, la secrétaire est arrivée. Elle se nomme Nadia TILLIER. Elle est à votre disposition pour tout renseignement, en assurant une bonne liaison au sein de l'association.

La permanence est assurée à notre local provisoire. Important : Nous cherchons un local définitif. Si vous avez des idées, merci de votre participation.

En attendant mieux...

Adresse : 16 rue Grégoire De Tours, Paris 6^{ème}

Horaires : Tous les jours sauf samedi et dimanche, de 10h à 14h

Tél : 325 09 29

A dater d'aujourd'hui vous recevrez un bulletin où vous trouverez les rubriques suivantes :

-Un compte-rendu des différentes interventions et actions de l'association :

- Des déjeuners-débats
- Des réunions ordinaires et extraordinaires
- Des travaux du bureau
- Un bilan du travail des différentes commissions (voir ci-après)
- Des rencontres au sein de la profession

-L'association a aussi pour but de favoriser l'échange des informations sur des événements récents et à venir (conférences de presse, manifestations, faits de tout ordre concernant les femmes dans les médias).

A ce propos, informez-nous sur ce que vous savez déjà.

-Vous avez tout loisir d'engager un débat épistolaire sur un thème qui vous paraîtra important. L'association est ouverte à tout appel d'offre, pour mettre sur pied une action ou un groupe de réflexion.

NOS PREMIERES INFORMATIONS

LE PRIX CORNICHON ?

Une idée froidement pompée sur nos consœurs allemandes : elles remettent chaque année, le prix ``SAURE CURKE'', littéralement ``Cornichons au vinaigre'', à l'émission ou à l'article le plus stupidement misogyne.

A vos écrans, à vos transistors, à vos journaux, proposez-nous une première sélection.

Un grand jury est en cours de formation.

A PROPOS DU 8 MARS

Le bureau considère que l'A.F.J n'a pas en tant que tel, à prendre position concernant le bien fondé de la revendication ``8 Mars, fête chômée pour les femmes''.

Ce projet faisant l'objet d'une vaste campagne de publicité, nous tenons à rappeler que cette initiative n'est pas celle du mouvement des femmes dans son ensemble, mais d'un groupe à l'intérieur du mouvement.

Ce groupe a déposé pour son seul usage, le sigle M.L.F, qui désigne dans l'opinion, l'ensemble du mouvement des femmes.

Continuer à la désigner sous ce seul sigle, entretient donc une ambiguïté contraire à une information juste. De même que les journalistes ont toujours eu à cœur quand ils parlent de l'U.N.E.F., de préciser de laquelle il s'agit, il nous semble là opportun d'ajouter systématiquement à ce sigle, un qualificatif mettant les choses au point.

Ex : le ``M.L.F'' un des groupes du mouvement de libération des femmes, ou bien

Le ``M.L.F'' tendance psychanalyse et politique, ou encore

Le ``M.L.F'' groupe lié aux éditions des femmes.

A vos imaginations.

Et si l'envie vous prend de savoir ce qu'en pensent les autres groupes du mouvement des femmes, quelle bonne idée ce serait d'en faire quelques lignes sur vos gazettes !!!

URSULA ZENTSCH

Ursula- Rallye Paris-Dakar

Tandis que Mark Thatcher disparaissait du Rallye Paris-Dakar...Ursula Zentsch mourait à bord d'un camion d'approvisionnement...

Europe 1, grand sponsor de la course la évoquée entre deux informations d'auto-satisfaction. Quant aux autres journaux, ils n'ont montré que Madame Thatcher inquiète et éplorée, mais rien ou presque sur Ursula...

Ah si ! on a évoqué sa mort en la mettant sur le compte d'une ``trop grande conscience professionnelle'' (V.S.D.)

Morale d'une triste histoire : Quand une femme journaliste fait son travail, c'est de l'excès de zèle. Quand elle ne fait pas du spectaculaire, c'est qu'elle fait mal son métier.

Décidément et plus que jamais, l'hommage à Ursula s'imposait, même si la course (aux sponsors et aux scoops) continue !

ET POUR L'I.N.A ?

Après 24 jours de grève, les analystes de documentation de l'I.N.A. (Institut National de l'Audi-Visuel), ont obtenu de la direction le reclassement de leur fonction, sur la même grille de salaire que les autres techniciens.

Le Ministère de la Communication, Ministère de tutelle de l'I.N.A., a accepté le reclassement pour des raisons techniques.

La grève a cessé, mais les analystes n'acceptent pas pour autant cette argumentation. Ce qu'elles veulent : faire reconnaître l'égalité de valeur de tous les D.U.T (Diplôme Universitaire de Technologie). Qu'il soit ``féminin'' ou ``masculin''.

Yvette Roudy a promis de régler le problème avec le Ministère de la Communication.

Affaire à suivre...

``F'' MAGAZINE

Benoîte Groult qui démissionne. Six journalistes sur huit, dont trois de l'association qui invoquent la clause de conscience, un licenciement économique, le nouveau ``F'', c'est cela aussi.

On normalise tous azimuts. Finies l'information et l'actualité, finie la politique.

Femme, Femme, priorité à l'épanouissement personnel. Et Claude Servan-Schreiber de renvoyer les femmes d'où elle prétendait aider à les sortir.

``F'' devient un féminin plus retro que nature, avec l'espoir, côté direction, que la nouvelle formule va rapporter beaucoup plus de publicité donc beaucoup plus d'argent.

On change de créneau comme on change de slip.

Et tant pis si des femmes voulaient s'informer sur ce que font d'autres femmes.

``F'' avait perdu 50.000 lectrices, nul ne contestait dans la rédaction le besoin de remonter la pente, mais 80% de l'équipe a refusé cette banalisation.

PS : Bon à savoir pour les chômeuses, il y a sûrement de l'embauche dans l'air, puisqu'il ne reste presque plus personne pour faire ce journal.

- Des démissionnaires de ``F'' Magazine -

Dernière nouvelle : Le magazine ``Antoinette'' cherche une journaliste pour effectuer un remplacement de quelques mois.
Renseignement auprès de notre secrétariat.

-Nous vous rappelons que plusieurs commissions fonctionnent déjà, ou sont censées fonctionner dans un proche avenir. Si il vous prend l'envie, même passagère, d'en faire partie, consultez-nous.

Voici la liste de nos commissions :

- Commission dossiers :

Elle prépare actuellement la publication d'un bouquin sur les femmes journalistes, à partir de l'organigramme des principaux organes de Presse en France.

Elle lance donc un appel pressant pour un retour des questionnaires dûment remplis.

Pour tout contact, consultez : Minou AZOULAI
Tél Pers : 322 51 27

- Commission coordination secrétariat :

Contactez : Annick LE FLOC'HOMOAN
Tél Pers : 526 26 28

Ou à Antoinette Magazine de la C.G.T
Tél : 205 22 15

- Commission relation avec les associations de femmes :

Contactez : Anne BELOT
Tél Pers : 721 03 66

Ou au C.P.J
Tél : 508 86 71

-Nous commençons à recevoir des demandes d'interventions (carrefours, conférences, animations de groupe), pour des cycles ''Connaissance de la Presse'' dans diverses associations.

Ce genre d'interventions est rémunéré - un peu.

Celles qui se sentent de taille ou souhaiteraient faire cette expérience, qu'elles le signalent à Nadia.

-Au fait ! 1982 est arrivé et la cotisation est de 200 F .

Question : Avez-vous de bonnes raisons pour justifier ce montant de 200 F ?

Réponse : Oui Votre Honneur. Nous avons l'obligation d'un investissement minimum pour l'installation de Nadia ainsi que pour toutes les activités que nous prévoyons, et les caisses du royaume s'épuisent...

Alors merci de vous dépêcher, car on ne pourra pas assurer les frais de fabrication et de routage d'un bulletin régulier si chacune ne verse pas son écot.

Merci d'avance et à très bientôt !

LETTRE OUVERTE DU MLF

(Bulletin n°3, dossier 7AF113, boîte 7AF112-113, Centre des Archives du Féminisme, Angers)

DES METHODES INQUIETANTES ... - 5

Marie-Claude Grumbach
du Secrétariat national du M.L.F.
à

Paris, le 3 mars 1982

Monsieur,

Vous allez faire dans votre journal faire des articles sur le 8 Mars. A cette occasion, et plus tard, que vous nous donniez la parole ou non, nous tenons à ce que soit respecté le nom de notre mouvement qui, par ses importantes initiatives, est responsable de l'ampleur de cette journée.

Comme vous le savez, le Mouvement de Libération des Femmes s'est constitué en association, en novembre 1979. Et cette fondation, réalisée par des femmes qui font le M.L.F. depuis 1968, est absolument légitime et légale. La contestation par des groupes féministes, bien que la presse s'en soit fait l'écho un moment, est absolument sans fondement.

De ce fait, nous pouvons affirmer et défendre :

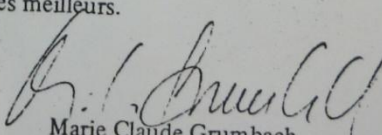
- que sont erronées, réductrices, visant à nous nuire et donc diffamatoires:
 - 1) la désignation de notre mouvement par groupe «Psychanalyse et Politique» (1), «M.L.F. déposé», ou toute autre appellation réductrice,
 - 2) toute remarque mettant en cause la légitimité et la légalité de notre association «Mouvement de Libération des Femmes» ou «M.L.F.».
- que constitue une violation de notre droit à notre nom :
 - 3) la désignation abusive d'autres mouvements ou groupes de femmes par l'appellation «Mouvement de Libération des Femmes» ou «M.L.F.».

Nous nous permettons de vous apporter ces précisions car nous savons, parce qu'ils ou elles nous l'ont dit, que vos journalistes sont, constamment, soumis à des pressions et intimidations de quelques féministes, jalouses et parasites, et dont c'est d'ailleurs la seule activité, pour que soit toujours remise en cause la légitimité de notre mouvement.

Nous tenions à vous faire savoir que nous étions maintenant décidées, pour mettre un terme à ces calomnies, à poursuivre en justice les auteurs et/ou responsables de l'un ou l'autre des trois délits cités plus haut.

Vous voudrez bien en informer vos journalistes.

Croyez, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.


Marie Claude Grumbach
Déléguée à la Défense

(1) «Psychanalyse et Politique» est notre instance de recherche et ne désigne qu'une partie de l'activité de notre mouvement.

P.S. Dans le cas où vous souhaiteriez plus de précisions, vous pourriez prendre contact avec notre avocat, Jacques Vergès (Tel : 548 02 62)

Mouvement de Libération des Femmes

Association (loi 1901) 12, rue de la Chaise 75007, Paris Tél 548 15 65

LISTE CHRONOLOGIQUE DES RÉDACTRICES DES BULLETIN DE L'AFJ

Rédactrice	Années	Numéros de bulletins	Bulletins/ an	Total
?	1982	1 à 5	5	5
?	1982 1983 1984	6 7 à 12 17, 18	1 6 2	9
Florence MONTREYNAUD	1985 1986 1987	19 à 28 29 à 43 44 à 53	10 15 10	35
Françoise GAILLIARD	1988 1989 1990	54, 56, 58, 60, 61, 63 0, 66, 68, 71 73, 76	6 4 2	12
Renée DAVID	1988 1989	55, 57, 59, 62 64	4 1	5
Monique PERROT- LANAUD	1989 1990 1991 1992 1993 1994 1997 1998	65, 67, 69, 70, 72 74, 75, 77 à 80 à 83 84 à 92 93, 94 110 116, 121 147 168	5 7 9 2 1 2 1 1	28
Anne BAUER	1992 1993	95, 96, 98 à 102 103	7 1	8
Nathalie GROUX	1992 1993	97 107, 108	1 2	3
Geneviève HESSE	1993	104 à 106, 109	4	4
Elaine KIBARO	1993	111	1	1

Virginie BARRE	1993	112	1	17
	1994	115, 120, 122,	3	
	1995	125, 129, 131, 132, 134, 135	6	
	1996	137, 143, 144, 145	4	
	1997	151	1	
	1998	163	1	
	1999	171	1	
Monique TRANCART	1993	113	1	3
	1994	118	1	
	1995	127	1	
Véronique BAYLE	1994	117	1	1
Caroline RIDET	1994	123	1	1
Hélène MICHELINI	1994	124	1	2
	1995	133	1	
Natacha HENRY	1995	126	1	13
	1996	136, 138, 146	3	
	1997	148 à 150, 153, 154	5	
	1998	158, 160, 162, 169	4	
Chantal LANGEARD	1995	128	1	1
Isabelle MOREAU	1995	130	1	1
Aline FAUVARQUE	1996	139	1	1
Patricia DREIDEMY	1996	140	1	1
Isabelle FOUGERE	1996	141	1	7
	1997	156	1	
	1998	161	1	
	1999	170, 176 à 179	4	
Adeline LAFFITE	1996	142	1	2
	1998	167	1	
Muriel ESTRADÉ	1997	152, 155, 157	3	6
	1998	159, 164 à 166	3	
Laure BERNARD	1999	172 à 175, 180, 181	6	6

ORGANISMES AYANT FAIT APPEL À L'AFJ EN FRANCE

Année	Organisme	Pour quelles actions ?	Bulletin	Type d'organisme
1983	Ministère des Droits de la Femme	Participation à une table ronde lors d'un colloque	N°7-8	Institution
1983	SNJ et SJPP	Collaboration pour publier le "guide des pigistes"	N°8	Journalisme syndicat
1983	Club Presse et Média Agence Femmes Informations	Organisation conjointe du colloque "Les femmes et les médias"	N°8-9	Journalisme, association
1991	Amnesty International	S'associent pour chercher des informations sur des personnes en danger	N°85	Association
1993	SNJ	Collaboration à la réalisation du livre blanc de la déontologie au SNJ	N°105	Journalisme syndicat
1993 - 1994	Le Ministère de l'environnement	A confié à l'AFJ la rédaction d'un annuaire des actions entreprises par les ONG françaises en direction des femmes à l'étranger dans l'environnement et le développement (réalisation : Monique Feldstein, Virginie Barrès, Monique Perrot-Lanaud)	N°109-121	Institution
1993	Françoise Michaud, directrice du CNIDFF, présidente pour la France du Prix Femmes d'Europe décerné par la CEE	Demande à l'AFJ de proposer des noms de françaises qui œuvrent pour l'Europe, afin de constituer une liste de candidates pour le prochain prix Femmes d'Europe	N°110	Association
1994	RFI	Monique Perrot-Lanaud, en tant que présidente de l'AFJ, anime un stage sur le thème "Les femmes dans la prise de décision" organisé par RFI à destination de 12 femmes journalistes de radio venant de toute l'Europe	N°119	Journalisme, médias

1994	<i>La lettre de Parité</i>	Publie dans le numéro de juin 1994 un article sur les femmes journalistes et leur place dans les médias. Ces informations leur ont été fournies par l'AFJ	N°120	Journalisme, médias
1994	Biennale Internationale de l'Image (Nancy)	Conférence de l'AFJ, "L'image des femmes dans les médias" animée par Virginie Barré	N°124	Journalisme
1995	L'Antenne des Droits de l'Homme de l'Université Paris 1 Sorbonne	Organise une série de conférences sur les Droits des Femmes et sollicite l'AFJ pour participer aux débats	N°132	Association
1996	L'Observatoire de la parité	Gisèle Halimi a demandé à entendre l'AFJ sur le thème de "l'image des femmes politiques" et de "la parité dans les médias"	N°140	Institution
1996	L'association Pénélope	A sollicité l'AFJ (sa commission Nouveaux Médias) pour participer à la mise en place d'une journée sur le thème "Femmes et nouveaux médias"	N°143	Association
1996	CFE-CGC	Participation à un colloque "La participation des femmes à la prise de décision", Nice	N°145	Syndicat
1996	Unesco	Virginie Barré et Hélène Michelini sont électrices AFJ pour la section 7 de la commission de la République française pour l'Education, la Science et la Culture- Commission nationale pour l'Unesco	N°145	Association
1998	L'Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) de Lille	A invité l'AFJ pour une conférence sur les femmes journalistes	N°158	Journalisme, école
1998	Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Marie-Georges Buffet)	Sollicite l'AFJ pour participer aux Assises nationales pour le sport féminin	N°167	Institution

CARTOGRAPHIE SÉLECTIVE DE L'AFJ



SOURCES

1. Sources écrites

1.1. Les archives publiques

Service des archives de la Préfecture de police de Paris :

- Déclaration de création de l'association avec liste des membres du bureau et statuts, 1981
- Composition du bureau pour l'année 1982
- Changement de siège social, 1983
- Composition du bureau pour l'année 1988
- Modification des statuts, 1988
- Composition du CA et du bureau de l'AFJ pour l'année 1995
- Modification des statuts, 1995
- Composition du CA et du bureau de l'AFJ pour l'année 1996
- Modification de statut, article 12, 1996
- Composition du CA et du bureau de l'AFJ pour l'année 1997
- Nouveau bureau et nouveau CA élus en assemblée générale le 21 mars 2002
- Composition du CA et du bureau de l'AFJ pour l'année 2010
- Déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association, 2010
- Déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association, 2011
- Composition du CA et du bureau de l'AFJ pour l'année 2012

1.2. Les archives privées

1.2.1 *Le Centre des Archives du Féminisme d'Angers*

Le fonds 7AF ³⁹⁹ : Archives de l'Association des Femmes Journalistes (AFJ), 1981-2002

➤ FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

- **Constitution de l'association** (7 AF 1-3)
 - Statuts (7 AF 1-2)
 - Renseignements sur l'association (7 AF 3)
- **Assemblées générales ordinaires et assemblées générales extraordinaires** (7 AF4)
- **Conseil d'administration et Bureau** (7 AF 5-8)
 - Conseil d'administration (7 AF 5)
 - Bureau (7 AF 6)
 - Démission du conseil d'administration et du bureau (7 AF 7)
 - Archives de deux présidentes de l'association (7 AF 8)
- **Adhérentes** (7 AF 9-19)
 - Listes des adhérentes (7 AF 9-11)
 - Renseignements sur les adhérentes (7 AF 12-13)
 - Adhésions (7 AF 14)

³⁹⁹ Source : BERNIER Alexia, *Répertoire numérique détaillé du fonds de l'Association des Femmes Journalistes (AFJ) 7AF*, Maîtrise d'histoire option archives, Université d'Angers, 2003. Disponible en ligne : <http://bu.univ-angers.fr/sites/default/files/invafj.pdf>

- Relations entre les adhérentes (7 AF 15-16)
- Prospection de nouvelles adhérentes (7 AF 17)
- Contentieux (7 AF 18)
- Documentation (7 AF 19)
- **Personnel** (7 AF 20-24)
- **Relations avec l'extérieur** (7 AF 25-29)
 - Relations avec les particuliers (7 AF 25)
 - Relations avec les pouvoirs publics (7 AF 26)
 - Relations avec divers organismes français ou internationaux (7 AF 27)
 - Relations avec des organismes féminins français ou internationaux (7 AF 28-29)
- **Communication** (7 AF 30-34)
 - Publicité (7 AF 30-31)
 - Site Internet (7 AF 32)
 - Relations avec la presse (7 AF 33-34)
- **Comptabilité, Finances** (7 AF 35-43)
 - Gestion comptable (7 AF 35-38)
 - Banque (7 AF 39)
 - Subventions (7 AF 40-43)
 - Subventions des ministères et secrétariats d'État en charge des Droits des femmes (7 AF 40)
 - Subventions du ministère de la Culture (7 AF 41)
 - Subventions du ministère des Affaires Européennes (7 AF 42)
 - Subventions de la Commission européenne de Bruxelles - Direction générale V (7 AF 43)
- **Locaux** (7 AF 44-45)
- **Assurances** (7 AF 46)

➤ **ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION**

- **Manifestations publiques** (7 AF 47-83)
 - Prix (7 AF 47-59)
 - Prix AFJ du documentaire (7 AF 47)
 - Prix AFJ de la presse (7 AF 48-56)
 - Prix Séverine (7 AF 57)
 - Prix AFJ de la publicité (7 AF 58)
 - Prix Canon/AFJ de la femme photojournaliste (7 AF 59)
 - Débats (7 AF 60-77)
 - Rencontres avec des personnalités (7 AF 78)
 - Journées anniversaires (7 AF 79-81)
 - Quinzième anniversaire de l'AFJ (7 AF 79-80)
 - Vingtième anniversaire de l'AFJ (7 AF 81)
 - Réseau Séverine (7 AF 82)
 - Autres manifestations publiques organisées par l'AFJ (7 AF 83)
- **Commissions** (7 AF 84-90)
 - Vie des commissions (7 AF 84)
 - Commission "Solidarité" (7 AF 85)
 - Commission "Femmes dans les médias" (7 AF 86-90)
 - Activités de la commission (7 AF 86-87)
 - Documentation de travail (7 AF 88-90)

- **Participation de l'AFJ à des manifestations publiques (rencontres, débats, conférences, prix...)** (7 AF 91-103)
- **Partenariats en France et à l'étranger** (7 AF 104-111)
 - En France (7 AF 104-107)
 - A l'étranger (7 AF 108-111)
- **Publications de l'AFJ** (7 AF 112-119)
 - Bulletins destinés aux adhérentes (7 AF 112-118)
 - Lettres mensuelles internes et externes (7 AF 112-117)
 - Lettres des livres (7 AF 118)
 - Ouvrages (7 AF 119)

➤ **ARCHIVES AUDIOVISUELLES ET INFORMATIQUES**

- **Cassettes Audio** (7 AF 120-175)
 - Prix AFJ de la presse (7 AF 120)
 - Débats (7 AF 121-127)
 - Rencontres avec des personnalités (7 AF 128-165)
 - Journées du quinzième anniversaire de l'AFJ (7 AF 166-173)
 - Journée du 25 mars 1996 (7 AF 166-167)
 - Journées des 9 et 10 octobre 1996 (7 AF 168-173)
 - Réseau Séverine (7 AF 174)
 - Vidéotransmission à l'ambassade des États-Unis à Paris (7 AF 175)
- **Cassette Vidéo** (7 AF 176)
 - Vidéotransmission à l'ambassade des États-Unis à Paris (7 AF 176)
- **CD-Rom** (7 AF 177)
 - Archives 2003-2005 (7 AF 177)

Le fonds 4AF : Florence Montreynaud, 1970-2001

Le fonds est essentiellement documentaire (coupures de presse, brochures, tracts, plaquettes...). Il comprend aussi des archives de l'Association des femmes journalistes et de « Elles sont pour ».

- | | |
|----------------------------------|--|
| ● Les femmes et la politique | ● Les femmes et les médias |
| ● Les femmes à l'étranger | ● Les femmes et la guerre |
| ● Militantisme féministe | ● Les femmes face à la justice |
| ● Les femmes et l'écriture | ● Histoire des femmes |
| ● Les femmes et la maternité | ● Les femmes dans la vie professionnelle |
| ● Santé - Biologie – Démographie | ● Les femmes et la religion |
| ● Les femmes et la santé | ● Les femmes et la mode |
| ● Les femmes et la famille | ● Reportages sur les femmes |
| ● Amour – Sexualité | ● Les femmes et le sport |
| ● Violence faite aux femmes | |

Le fonds 4AF21-36 : Florence Montreynaud,
sous-fonds Agence Femmes Informations (AFI), 1978-1984

1.2.2 Archives privées personnelles

-Archives privées de Martine Storti

Compte rendu de l'Assemblée Générale de 1981

Compte rendu de l'Assemblée Générale de 1982

-Archives privées de Katie Breen

BRIERE Claire et LAUFER Danièle, *Femmes journalistes, ambitions et réalités*, Paris, Les dossiers de l'AFJ, 1986.

-Archives privées de Florence Montreynaud

Extrait de son prochain ouvrage : *Chaque matin, je me lève pour changer le monde. Du MLF aux Chiennes de garde*, Paris, Eyrolles, 2014.

2. Sources orales

5 entretiens réalisés :

-Marie-Odile FARGIER, le 22 avril 2013, à son domicile.

Première présidente de l'AFJ en 1981.

-Pascale COLISSON, le 13 septembre 2013, par téléphone.

Dernière présidente de l'AFJ de 2010 à 2013.

-Martine STORTI, le 25 septembre 2013, par questionnaire.

L'une des fondatrices de l'AFJ en 1981.

-Katie BREEN, le 25 septembre 2013, par téléphone.

Présidente de l'AFJ pour l'année 1988.

-Florence MONTREYNAUD, le 23 et le 26 juin 2014, par téléphone

Présidente de l'AFJ pour les années 1985, 1986 et 1987

3. Sources audiovisuelles

-Émission Aujourd'hui la vie, Antenne 2, Syndicalistes et journalistes évoquant Marguerite Durand, 30 avril 1985, avec comme invitée Minou Azoulai journaliste et ancienne présidente de l'Association des Femmes Journalistes.

<http://www.ina.fr/video/I04267213/plateau-invitees-syndicalistes-et-journalistes-evoquant-marguerite-durand-video.html>

ENTRETIENS

Marie-Odile FARGIER

1^{ère} présidente de l'AFJ (1981)
Lundi 22 avril 2013
Durée de l'enregistrement 1h05

Q1 : « Pouvez-vous nous parler de la création de l'association ? »

« En fait je vais partir d'avant même si ça ne vous donne qu'un rapport indirect. Peut-être pour vous dire dans quel contexte cela s'est fait.

Peut-être avec un exemple. Jusqu'en 1977, j'étais à *Combat*⁴⁰⁰ et j'étais chargée de l'université, des questions scolaires et de l'extrême gauche parce qu'on faisait forcément de l'extrême gauche si on faisait de l'université à l'époque. Voilà que la bataille de l'avortement s'annonce avec le fameux procès⁴⁰¹. Et qui va traiter l'avortement ? J'étais la seule femme journaliste de l'équipe, donc c'était moi. J'ai dit mais pourquoi moi ? Ce n'est pas du tout en rapport avec l'université, l'école et l'extrême gauche. "Oui mais t'es une femme". Et à l'arrivée c'était clair que si je ne l'avais pas pris on ne l'aurait pas traité. Même si c'était un sujet de premier plan on aurait pris des dépêches d'agence mais on ne l'aurait pas traité. Voilà. Déjà c'est un premier élément de motivation. Alors ensuite le temps a passé. Je suis allée au *Matin*⁴⁰² et puis à *F Magazine*. Alors deuxième élément du contexte puisque cela n'existe plus du tout. *F Magazine* était un mensuel d'informations féministe de la grande presse. C'est-à-dire que c'était édité par le groupe Expansion avec des moyens journalistiques tout à fait comparables à ceux des autres journaux alors que jusqu'au lancement de *F Magazine* les journaux de femmes c'était des journaux militants. Certains bien faits d'ailleurs, mais des journaux militants. Et ça a été un peu un noyau pour plusieurs choses. Par exemple quand Khomeini⁴⁰³ est rentré en Iran, il y a eu des manifestations de femmes très durement réprimées. Cela nous a inquiétées. Et le fait qu'il y ait ce journal, et pas seulement ce journal, ça a créé un espèce de pivot. On a constitué un groupe de journalistes, écrivains, photographes, chercheurs, chercheuses ! car il n'y avait que des femmes. Et on est parti à quinze ou seize en Iran quelques jours pour essayer de comprendre⁴⁰⁴. Parce qu'on ne s'était pas posé la question de la chute du Shah qui ne nous attristait pas en soi et que la prise de pouvoir de Khomeini nous a très vite inquiétées. Donc ça a créé un petit noyau.

Et puis ce petit noyau, -cela devait être en mars 1979, on n'est pas encore en 1981-, ce petit noyau en rentrant s'est dit maintenant qu'est-ce qu'on fait ? Il y avait des menaces sur la pérennisation de la loi Veil à l'époque. Donc on s'est encore retrouvé avec d'autres mouvements de femmes, -mais là nous on était vraiment essentiellement des journalistes, un gros noyau de femmes journalistes-, dans la préparation de la manifestation mais pas seulement dans la couverture, aussi dans la préparation de la manifestation. Donc il y a eu tout un courant de sensibilisation qui a commencé avec le mouvement des femmes. Il y avait des

⁴⁰⁰ Il semblerait que le journal *Combat* ne soit paru que de 1941 à 1974.

⁴⁰¹ Le Procès de Bobigny, octobre-novembre 1972.

⁴⁰² *Le Matin de Paris*.

⁴⁰³ Rouhollah Mousavi Khomeini

⁴⁰⁴ Marie-Odile Fargier a fait partie de la délégation française du comité international du droit des femmes qui en mars 1979 se rendit en Iran pour soutenir les femmes iraniennes.

journalistes dans le manifeste des 343 salopes qui affirmaient s'être fait avortées. Il y avait beaucoup de journalistes, il y avait des people, actrices, écrivains, etc... mais il y avait des journalistes. Evidemment. Encore qu'il y a des hommes médecins qui ont fait un manifeste en disant "j'ai pratiqué des avortements" par la suite. Donc ce n'était pas nouveau que les femmes s'impliquent un peu au-delà de leur fonction d'observatrice et de go-between. Voilà. Il y avait cette mobilisation de beaucoup de femmes. Et en 1981 quand François Mitterrand a été élu, on s'est dit qu'il ne faut pas que, parce que la gauche arrive au pouvoir, - qui avait voté jusqu'ici toutes les mesures anti-discriminatoires ou favorables à la contraception, à l'avortement, à la pilule -, il ne faut pas que l'impression se généralise que maintenant il n'y a plus rien à faire, que tout est fait. Donc nous au départ on avait créé l'Association des Femmes Journalistes dans l'idée de rester en contact, de continuer à travailler sur les inégalités, les ségrégations, les violences, le viol, de ne pas se laisser un peu anesthésier par le fait que certainement les choses allaient quand même avancer. C'était ça l'idée de départ. C'est pour ça que quand vous me demandez qu'est-ce que l'on a fait et que je vous dis on n'a pas fait énormément de choses pendant cette première année, c'est qu'on a essentiellement fait des débats, dans une salle de réunion ou autour d'un déjeuner. Et l'idée c'était de créer à chaque fois un évènement pour inciter les médias à continuer à traiter ces problèmes. »

Q2 : « Donc l'idée de départ c'était bien de constituer une association féministe plutôt qu'un groupe professionnel de journalistes ? »

« Oui, oui. Par la suite, l'évolution de l'AFJ, et je trouve ça bien, c'est qu'elles sont plutôt devenues une association de défense des femmes journalistes qu'une association d'agitprop sur les sujets concernant les femmes et de transversalité à travers la presse pour les unes et les autres échanger des informations, lancer des sujets, presque des campagnes – encore que ça ne soit pas à ce point là, encore qu'au premier rang de la manif du 6 octobre 1979 je peux vous montrer des journalistes, plusieurs -. »

Q3 : « Comment êtes-vous devenue la première présidente de l'AFJ ? »

« Parce qu'il fallait bien qu'il y en ait une. J'avais déjà été dans des associations, j'étais assez active. En 1981, en plus j'étais freelance. J'avais quitté *F Magazine* pour, entre autres, écrire un bouquin mais pas seulement. Je n'étais pas encore rentrée au CFJ où j'ai passé quelques années comme directrice des études. Donc j'étais supposée avoir plus de temps. Ce qui n'est pas vrai parce que quand on est freelance on n'a pas de temps du tout, on prend beaucoup d'articles. C'était moins difficile à l'époque mais quand même, on ne faisait pas trop de caprices et on travaillait beaucoup et on prenait des vacances quand le carnet de commandes était creux c'est-à-dire rarement. Mais j'avais une plus libre disposition de mes plages horaires. Je crois que c'est pour cela que l'on m'a demandé de le faire, et je l'ai fait. Tout simplement. Mais j'ai été en Iran, j'étais dans la manifestation d'octobre, j'ai commencé par *Combat* et l'avortement, j'ai fait un livre sur le viol⁴⁰⁵ en 1976... J'étais suffisamment concernée pour prendre la fonction s'il fallait que quelqu'un la prenne.

Et si on est plusieurs de celles qui étaient au début à être parties, c'est parce que, d'abord cela prenait un temps fou tout ça, et finalement la situation n'était pas si dramatique, le problème de ségrégation des femmes n'était pas négligé, du moins ne nous a pas semblé, et

⁴⁰⁵ FARGIER Marie-Odile, *Le viol*, Paris, Grasset, 1976.

que l'on sentait que parmi les adhérentes il y avait un vrai désir de faire évoluer les choses. C'était même pendant un temps quasiment une association de femmes pigistes. Parce que c'est vrai l'inégalité c'est ça aussi, c'est que quand temps partiel il y a, c'est pour les femmes. Ce n'est pas le cas de nous toutes, on était très nombreuses à travailler à plein temps et demi. Mais pour certaines, effectivement, la seule solution c'était d'être pigiste même quand elles ne l'avaient pas choisi. Et donc c'est devenu ça dans un premier temps. Et c'était bien qu'elles le fassent. Mais ce n'était pas notre projet de départ. Moi j'avais beaucoup beaucoup de travail. J'étais au CFJ ensuite, ce qui était un poste extrêmement lourd et donc j'ai préféré leur laisser la place et qu'il y ait une cohérence entre la base et la tête de l'association. »

Q4 : « Combien de personnes vous suivirent dans cette aventure et furent adhérentes au tout départ de l'AFJ ? »

« Ça c'est une vraie colle. Je pourrais dire au pif une quarantaine. Mais ça ne m'étonnerait pas. D'abord on était un noyau de base pas négligeable. Et puis elles ont continué. Même moi j'ai du continuer à payer ma cotisation quelques temps et puis après comme je ne militais plus du tout j'ai laissé tomber. Mais j'ai continué à payer ma cotisation donc ça doit être le noyau dur de départ entre 35 et 40. »

Q5 : « Donc après vous n'étiez plus vraiment active au sein de l'association ? »

« Non. Vraiment, non. En 1982, je suis rentrée au Centre de Formation des Journalistes, la tête dans le guidon, avec des journées qui finissaient très tard. »

Q6 : « J'ai le 1^{er} bulletin de l'association qui date du 1^{er} février 1982. Etiez-vous encore présidente à ce moment là et avez-vous participé à sa rédaction ? »

« Je ne m'en souviens pas. [...] C'est très troublant cette perte de mémoire. Parce que sur le coup ça a vraiment compté. Mais finalement, pour nous tel qu'on le voyait, c'était probablement une fausse bonne idée. En tout cas ce n'était pas la peine de faire une association pour faire ça. C'est vrai que c'est toujours plus prudent de structurer pour continuer à se voir, à rester en contact, c'est l'avantage de créer une association pour permettre de structurer et de bien vérifier qu'on ne laissait pas passer des choses. Quand j'étais journaliste éducation, j'ai commencé en juin 68, et peut être à cause de cela, dans les années qui ont suivi, il y a une vraie entraide qui a continué. C'était difficile, il y avait beaucoup de manif⁹. On pouvait quand même prendre un mauvais coup au passage. Et puis le mouvement étudiant ce n'était pas facile à comprendre. Et on avait créé une association, et on se filait des infos et on organisait même des choses ensemble. C'est peut-être ça qui m'a inspirée au moment où je faisais partie du groupe qui a eu cette idée. Mais ça n'a pas fonctionné pareil du tout. »

Q7 : « Et ce groupe qui a créé l'AFJ, c'était qui au départ ? »

« Je me souviens qu'il y avait Danièle Granet qui n'était peut-être pas à l'*Express*, peut-être déjà à RadioNova. Il y avait Nina Sutton. Qu'est-ce qu'elle faisait à l'époque ? Il faudrait

chercher. Est-ce qu'elle était déjà à l'*Observateur* ? Non elle devait être encore au *Matin*⁴⁰⁶. Elle était au *Matin*. Je ne sais plus si Martine Storti y était. Il y a eu Minou⁴⁰⁷ très vite. Là encore, je n'ai vraiment pas la liste des noms. Katie⁴⁰⁸ et Florence Montreynaud⁴⁰⁹ y étaient aussi au début. »

Q8 : « Avez-vous fait partie d'autres associations ? Avez-vous été engagée politiquement, syndicalement... ? »

« Quand on était dans le Mouvement des Femmes, en dehors du MLF Librairie des Femmes, on était pas encarté. Je dirais même qu'il n'y avait pas d'association déposée ce qui était à la fois la force et la faiblesse de ce mouvement. Et là oui, j'étais dedans. Sinon oui, j'ai été syndiquée. La vie associative, oui. Je participe à l'élaboration du journal *Le 18^e du Mois* qui est fait par une association, je suis aussi dans une association qui s'occupe d'une maison d'enfants⁴¹⁰, d'une association de musique dans le quartier... Enfin oui, l'engagement associatif ça fait partie un peu de ma vie. Mais on peut être engagé sans être dans une association. Enfin le Mouvement des Femmes n'avait pas de structure. »

Q9 : « Et les autres adhérentes du départ faisaient parties un peu du même mouvement ? »

« Ça je ne suis pas sûre. Justement c'était ça qui était intéressant, c'était à quel point il y avait un éventail assez large d'opinions. Moi j'étais syndiquée CGT par exemple et dans l'association il y avait des femmes qui étaient même à droite parce qu'il y a des femmes féministes à droite. Donc non, pas nécessairement. Et ça ne pouvait pas puisque l'idée c'était de créer un mouvement transversal pour maintenir la question des discriminations et des violences au premier plan de l'actualité dans le plus de titres possibles, du *Figaro* à *Libé*... On peut être au *Figaro* et ne pas être de droite mais c'est quand même plus facile si on est de droite. »

Q10 : « L'AFJ c'était donc un moyen de se servir de votre profession pour porter un message féministe ? »

« C'était la force des médias. Utiliser la force des médias pour ne pas laisser retomber le traitement par les journaux, par les médias en général, de questions qui nous paraissent de premier plan. Et la question des femmes c'est un éternel recommencement. [...] J'ai commencé le journalisme en 1968, je crois qu'il y avait 5% de femmes titulaires d'une carte de presse à l'époque. On ne se rend pas compte d'où on vient. Ce n'est pas si loin 1968 et les choses ont vraiment réellement évolué. Je pense que maintenant on est peut-être bien à 50/50. En tout cas dans les écoles de journalisme, moi j'étais la seule fille de ma promotion à la fin de mon cursus, alors que maintenant il y a largement autant de filles que de garçons. Ayant pris conscience de cette question, on avait l'impression qu'il ne fallait pas la laisser retomber et en plus on s'est rendues compte que c'est un éternel recommencement. Moi j'ai ce sentiment très aigu. [...] Et puis l'AFJ c'était un moyen de capitaliser un peu les réflexions. »

⁴⁰⁶ *Le Matin de Paris*.

⁴⁰⁷ Minou Azoulai, présidente de l'AFJ de 1982 à 1984.

⁴⁰⁸ Katie Breen, présidente de l'AFJ 1988-1989.

⁴⁰⁹ Florence Montreynaud, présidente de l'AFJ de 1985 à 1988.

⁴¹⁰ La Maison des enfants de Cerçay, CFJ.

Pascale COLISSON

Dernière présidente de l'AFJ
Interview téléphonique le vendredi 13 septembre 2013, à 17h
Durée de l'enregistrement 36 min

Q1 « Donc vous me disiez dans votre message, que l'AFJ était en stand by ? »

« Oui, en fait l'association, ce qui est normal, s'est un peu essoufflée. Elle tenait un petit peu sur ses historiques, sur une génération de femmes qui aujourd'hui est plus entre 50 et 60 ans, voire plus.

A) *Une prise de conscience féministe : rencontre avec l'AFJ*

Quand moi j'y suis arrivée, c'est un petit peu par hasard, j'ai eu une info sur un débat organisé par l'AFJ, il y a de ça, de mémoire 7 ans, sur un livre que sortait à l'époque Dominique Méda, sur le travail des femmes⁴¹¹. Et le thème m'intéressait, en tant que journaliste plutôt spécialiste sur le monde économique et social dans le monde du travail, la question du travail des femmes m'intéressait, entre autres, je n'étais pas forcément mobilisée par le sujet. Je suis allée assister à ce diner et du coup j'ai rencontré énormément de membres de l'association : la présidente de l'époque qui était Isabelle Fougère. Et en échangeant avec elles, elles m'ont mis le doigt sur quelque chose que je n'avais jamais vu, que je n'avais jamais réalisé, que je n'avais jamais analysé. C'est-à-dire que, là aujourd'hui j'ai 25 ans d'exercice journalistique, donc jusqu'à 7 ans, pendant 18 ans, pour moi la presse était normale, dans un monde normal.

On fait partie, je pense, d'une génération où on a des mères qui se sont un peu battues pour l'égalité et pour moi ce n'était pas un sujet. Enfin on ne m'avait jamais alertée là-dessus. Et aujourd'hui c'est intéressant de voir que dans les autres générations... médiatiquement parlant aujourd'hui on en parle, et depuis peu finalement, c'est de nouveau un sujet. Mais moi j'étais dans une espèce d'entre moule où je me suis posé ces questions là très tardivement, sans doute trop tard pour ma propre carrière je pense. C'est-à-dire que j'ai fait comme beaucoup, j'ai beaucoup travaillé et je ne cherchais pas de la responsabilité, parce qu'il fallait faire le taff et effectivement il y avait des postes qui étaient nommés dont on me disait que c'était plutôt moi qui aurait du être nommée, sauf que moi je faisais les pires des tâches dans un journal et je n'allais pas mettre en avant ce que je faisais ou je ne passais pas la moitié de mon temps à communiquer, des choses très classiques sur la façon dont fonctionnent les journaux. Quand mon ex mari, nous sommes maintenant divorcés, est monté en responsabilité au sein de la presse, puisqu'il est rédacteur en chef de 3 journaux aujourd'hui, il m'a demandé d'ailleurs, si j'étais d'accord pour m'occuper plus des enfants, moi j'ai dit oui parce qu'on était un couple, qu'il fallait s'entraider, que pour moi ce n'était pas un débat. Enfin toutes ces choses là, sur lesquelles je ne me suis pas posé de questions.

⁴¹¹ MEDA Dominique et PERIVIER Hélène, *Le deuxième âge de l'émancipation*, La République des idées, 2007. La rencontre avec les membres de l'AFJ eu lieu le 13 février 2007. C'était donc il y a 6 ans et non 7.

B) Femmes journalistes et représentation des femmes dans les médias

Et effectivement en échangeant avec des membres de l'AFJ sur les deux aspects, puisque le positionnement de l'AFJ est sur la place des femmes dans les rédactions et la représentation, ça c'est un autre volet qui est important, d'ailleurs il y a quand même une certaine corrélation entre les deux, la représentation donc au niveau des stéréotypes des femmes dans les médias.

Et donc en échangeant, j'ai pris un peu conscience de choses. C'est-à-dire que, d'une part, dans les rédactions c'était quand même très très difficile pour une femme d'être nommée en poste à responsabilités, dans la plupart des médias. Et deuxièmement je me suis rendue compte aussi à quel point elles étaient assignées à résidence entre guillemets, sur certains sujets ou certaines rubriques. Ce que je n'avais jamais vraiment analysé en fait.

Et la deuxième chose, alors là, je dirais que ça été presque plus violent, parce que bon ça effectivement à la limite c'était assez évident, c'est la représentation des femmes dans les médias. C'est-à-dire que l'AFJ depuis 1995 participait, et c'est une autre des missions principales, [une des deux actions principales sur le volet de la représentation des femmes], qui était de participer au GMMP⁴¹², cette grande étude menée à l'échelle mondiale sur la représentation des femmes dans les news qui a lieu tous les cinq ans. J'ai participé effectivement à cette étude, et alors là quand j'ai vu les chiffres... parce que quand on compte, moi je suis pour les statistiques, on peut difficilement nier l'inégalité. J'étais sidérée, de voir qu'effectivement, elles n'occupaient que 20% des sujets... Enfin tous ces sujets qui sont devenus un vrai sujet depuis deux-trois ans. A l'époque il n'y avait absolument pas de réflexion là-dessus et tous les cinq ans il y avait cette étude qui sortait, il y avait des brèves d'ailleurs de-ci de-là dans la presse, mais rien de plus. Et à partir de ce moment là j'ai eu l'impression qu'on m'ouvrait les yeux sur la presse et je n'ai plus jamais vu la presse ou regardé des émissions de la même façon. C'est d'ailleurs devenu presque obsessionnel. Un article d'économie où on cite cinq experts et ce sont cinq experts hommes, ça me choque. Pour une femme politique on va effectivement plus parler de la couleur de son vêtement que des réformes qu'elle va mettre en avant. Ça me choque. Ça ne me choque pas que l'on parle de mode avec une femme s'il s'agit d'un sujet mode mais ça me choque quand c'est d'abord ces informations qui viennent au premier plan sur une femme en poste de responsabilités et dont on parle finalement de façon superficielle. Et donc, d'un seul coup, j'ai eu l'impression effectivement d'avoir des lunettes grossissantes.

C) Adhésion à l'AFJ en 2007 : une association à bout de souffle

J'ai donc adhéré à l'association. A l'époque l'association était encore sur un plan triptyque : la participation à ces études, le prix Canon AFJ d'un photojournaliste et l'organisation de dîners-débats avec des personnalités. Moi quand je suis arrivée, j'ai un peu repris le site internet, je l'ai pas mal réactualisé, mis en ligne avec les logos... Et puis en fait, assez rapidement, au bout de deux-trois ans, il s'est avéré, et ça je ne l'avais pas vraiment mesuré, que c'était une association qui avait énormément mobilisé et qui était en train un petit peu de s'essouffler. Et puis je pense que, apparemment, les journalistes historiques qui avaient porté tout ça à bout de bras s'étaient un peu découragées, parce qu'elles, elles avaient vraiment avancé dans le désert pendant des années et des années. Et rien ne changeait. Jusqu'à trois ans rien ne changeait. Il y a eu ce découragement, il y a eu le fait aussi qu'il est très

⁴¹² Global Media Monitoring Project

difficile de mobiliser, parce que c'est du temps pris sur autre chose, c'est du bénévolat. C'est le lot de toute association, la difficulté de mobiliser dans un monde plus précaire. C'est-à-dire que de plus en plus de journalistes sont pigistes et donc entre mobiliser du temps pour l'association ou pour chercher du travail. C'est toujours un peu compliqué le modèle associatif. Et puis il y a eu aussi une évolution des adhérentes historiques, beaucoup n'étaient plus journalistes, certaines étaient passées à l'écriture, étaient écrivains, dans l'édition, du conseil, etc... sans pour autant qu'il y ait un renouvellement de générations.

Ce qui s'est passé, c'est que moi j'ai pris la présidence, je dirais, un petit peu par défaut parce que si ce n'était pas moi je ne sais pas trop ce qui se serait passé, il n'y avait pas d'autres volontaires, il y avait effectivement cet essoufflement. Et puis moi je m'étais dit que j'avais la pêche et que je pourrais un petit peu essayer de rebooster ça. Dans un premier temps ça été le cas, parce qu'on a réorganisé pas mal de dîners, on est pas mal augmenté au niveau des adhérentes, etc... Et entre autre je me souviens qu'on a organisé un débat avec Valérie Boyer, la députée UMP de Marseille au moment où elle fait cette proposition de loi visant à signaler les images quand elles étaient retouchées par photoshop ce qui est quand même intéressant en termes de représentation d'images en particulier pour tout ce qui touche aux attributs féminins. Cette omniprésence de la femme jeune et belle dans les supports de presse.

Et puis ça s'est assez vite démotivé, je dirais. Il y avait l'étude GMMP, moi je continuais à me mettre dessus avec le groupe de chercheurs qui était conduit par Marlène Coulomb-Gully qui était vraiment le fer de lance côté recherche et moi je l'aidais à surveiller les journaux télévisés. Il y a le Prix Canon AFJ mais qui fonctionnait, je dirais, sur un financement propre puisqu'on a un financement du *Figaro Magazine* et qui était entièrement géré par Isabelle Fougère, qui le portait. Donc ça fonctionnait quand quelqu'un portait la responsabilité d'un projet. Et puis il y avait aussi Marie-Paule Dousset qui m'aidait beaucoup pour les dîners, qui prenait ça en charge.

C'était un petit peu dur de tirer ça. Et à un moment donné sur un dîner qu'on avait organisé avec Danielle Bousquet au moment où elle présentait son projet de loi sur la prostitution, elle est venue de province pour ce dîner, moi j'avais mobilisé les troupes, et je crois qu'on a été cinq ou six à ce dîner. Et là je me suis dit c'est pas possible. J'ai été extrêmement gênée vis-à-vis de notre invitée. Le constat était multiple. Il était le fait qu'il était un peu difficile de mobiliser les troupes. Il était aussi le fait que l'AFJ était une association assez ancienne et portée par des femmes qui avaient peut-être envie de passer à autre chose, qui en avaient assez, qui étaient découragées, et ça je le comprends. Et puis il y avait la difficulté effectivement de se renouveler sur des plus jeunes générations, c'est-à-dire de communiquer vers elles et générer un projet qui puisse les sensibiliser et qui puisse les concerner.

D) Questionnements et mise en stand by de l'AFJ

Je me suis posé beaucoup de questions donc c'est pour ça que l'AFJ est en stand by. On est beaucoup sollicité par des jeunes journalistes qui nous demandent carrément de leur trouver un boulot, mais il faut leur faire comprendre qu'on n'est pas une agence de placement. Moi j'ai mis les choses entre parenthèses en me disant je vais voir, si ça bouge dans l'asso, si ça génère des choses. Donc on a fait quelques réunions de réflexion que j'ai proposées chez moi. Avec plein d'idées, on va faire ci on va faire ça. On va être un centre de ressources par exemple pour les femmes journalistes sur tous les prix journalistiques existants. Alors moi je dis d'accord mais qui le prends ? Qui le porte ? Qui cherche des financements ? Il y a un

problème, l'AFJ a eu des financements à une époque où il y avait un ministère des droits aux femmes. Moi quand je suis arrivée il n'y avait plus de ministère dédié, il n'y avait plus de financements. On demande 10 euro d'adhésion mais avec ça on fait pas grand-chose.

Et du coup on a continué à faire ce qui fonctionnait. Isabelle Fougère a continué à faire le Prix Canon. Moi j'ai continué jusqu'à l'année dernière l'étude GMMP. Et puis pour le reste un moment de parenthèse et d'ailleurs pas forcément de réaction de la part des adhérentes.

E) Continuer l'AFJ ou commencer un nouveau projet ?

J'ai échangé avec Isabelle Fougère et Isabelle Germain. Isabelle Germain qui n'est plus à l'AFJ qui a créé le média *Les Nouvelles News* partant du constat qui avait été fait au sein de l'AFJ. *Nouvelles News* étant un média en ligne qui donne la parole autant aux hommes qu'aux femmes et qui traite de sujets en lien avec l'égalité. Un média qui est né de toutes les réflexions qui avaient été menées au sein de l'AFJ. Donc j'ai beaucoup échangé cet été avec elles. Et je leur ai dit que je me demandais si je n'allais pas carrément proposer au bureau d'arrêter l'AFJ, parce que c'est ridicule. De toute façon le site internet ne fonctionne plus, plus personne ne s'occupe de rien.

Et en même temps moi j'ai envie de créer quelque chose. Mais est-ce que je garde l'AFJ pour le nom historique en sachant qu'il ne véhicule plus grand-chose ou même voir une image de vieilles journalistes ringardes, un vieux truc féministe qui ne sert plus à rien. Sachant quand même que c'est une marque, que ça a existé. Mais est-ce qu'il ne vaut pas mieux l'arrêter ? Se créer autre chose, repartir sur de nouvelles bases avec de nouvelles adhérentes et sur un autre projet que celui qui colle un peu aux basques de l'AFJ ?

F) Continuer à lutter car la situation professionnelle est favorable pour agir...

Dans un premier temps pendant l'été, je m'étais dit je vais arrêter l'AFJ et je vais relancer autre chose. Pourquoi est-ce que je vais relancer autre chose ? Pourquoi en tout cas j'avais envie de m'inscrire dans une nouvelle mouvance ? Aujourd'hui je pense qu'il y a vraiment quelque chose qui frémit et que là il y a une vraie cohérence à faire quelque chose.

C'est-à-dire qu'il y a plusieurs facteurs. Il y a un premier facteur qui est de l'ordre de ma vie professionnelle, je suis depuis un an responsable pédagogique au sein d'une école de journalisme, IPJ, Institut Pratique du Journalisme qui fait partie de l'université Paris Dauphine et qui est considéré avec le CFJ et ESJ comme l'une des trois plus grandes écoles de journalisme de France. Donc je forme des futurs journalistes et je suis en charge également d'une mission diversité et égalité des chances à laquelle je tiens beaucoup. Donc évidemment qui englobe l'égalité hommes-femmes mais qui va bien au-delà de ça.

Ce qui est très intéressant c'est que les étudiantes en parlent de ces sujets, elles sont extrêmement, c'est une génération qui est très sensibilisée à ça. C'est-à-dire qu'elles voient bien dans leurs premières expériences professionnelles qu'il y a des choses qui les titillent et c'est un sujet auquel elles sont sensibles. Et avec elles je sens beaucoup de réactivité. Elles me disent, c'est dommage de s'arrêter là, il faudrait faire quelque chose. Et c'est un peu les têtes de pont dans les futurs médias.

En plus moi je les ai en entretien en début d'année, tous mes étudiants et étudiantes. Je leur fais depuis l'an dernier des cours de sensibilisation aux stéréotypes dans les médias avec

un focus spécifique sur la représentation des femmes dans les médias. Et quand je les ai en tête à tête, je leur dis que les cultures considèrent que nous ne sommes absolument pas dans un pays sexiste et machiste mais je leur dis quand même que l'égalité n'y est pas, que dans les médias il y a encore des pratiques réelles alambiquées, voire de harcèlement. Qu'elles ne le vivront peut-être pas et je leur souhaite. Mais que ça existe et qu'en tout cas c'est très important et qu'ici c'est un vrai sujet. Parce qu'effectivement à force de voir des situations de sexisme ordinaire et que quand on s'insurge on nous dit que ce n'est pas grave que c'est juste pour rire. Il y a des jeunes filles qui sont quand même un petit peu abîmées par ces "juste pour rire" parce qu'on le ressent très différemment. Moi je leur dis juste, sachez en tout cas que c'est un sujet.

Et j'ai la surprise incroyable, parce que ce premier entretien je le fais avec des étudiantes qui arrivent en première année, qui ne sont donc pas encore dans les médias mais qui ont fait pour la plupart des stages de découverte dans les médias. Et il y en a quand même un certain nombre d'entre elles, qui me raconte d'ores et déjà des situations d'harcèlements, de propositions, d'attouchements, de compliments extrêmement lourds... Et donc qui n'osaient pas en parler ou qui en ont parlé à des collègues et on leur a ri au nez. Et donc elles sont enfermées dans des situations et le simple fait de leur dire c'est un sujet on en parle, j'ai senti que ça déverrouillait pas mal de choses. Donc sensibiliser tout le monde les garçons comme les filles à cette question de l'égalité et de la reconnaissance par la compétence, ça paraît quand même important. Parce que j'ai des jeunes hommes qui n'ont pas conscience encore de certaines choses même si ce n'est pas forcément des attitudes volontaires mais beaucoup dans l'inconscient. On a aussi des jeunes filles, de plus en plus de jeunes filles qui s'intéressent au sport. Et c'est vrai que certaines quand elles vont dans des services des sports, c'est encore des bastions qui sont difficiles à pénétrer pour des jeunes filles. Il y a encore dans la profession des choses qui restent encore assez fermées.

G) ...car c'est un sujet qui est de plus en plus traité et médiatisé

Et puis d'autre part (en plus du fait d'être dans une école et donc de pouvoir agir directement), depuis deux-trois ans ce thème de la place des femmes dans les médias est devenu un vrai sujet. Déjà il y a pas mal de choses qui sont portées par le ministère des droits aux femmes, la lutte contre les stéréotypes qui est normalement un des fers de lance du ministère. Le CSA avec effectivement Sylvie Pierre-Brossolette qui insiste beaucoup sur les questions à la fois de représentation et de place des femmes. La ministre de la culture Aurélie Filippetti qui a clairement dit, pour les institutions de culture mais il en est aussi beaucoup question pour les institutions de médias, que certaines nominations devront faire place à une certaine forme de parité.

Il y a eu tout le travail fait par Brigitte Grésy qui a été rapporteur d'une étude en 2009 sur la place des femmes dans les médias qui recense pas mal d'études dont celle du GMMP. Mais qui après a fait un énorme travail dans les médias, c'est-à-dire qu'elle allait dans les rédactions pour essayer de sensibiliser à ce sujet là et elle a permis aussi à certaines rédactions de réfléchir à ça. Il y a eu une réflexion interne par exemple au *Monde*, chez *Marianne* et dans d'autres médias. Où effectivement il y avait dans un premier temps une négation de ce qui était dit et puis après, mis devant des pages de la représentation, il y a eu une réelle réflexion qui a conduit notamment à la parution du *Guide des expertes* en disant que pourquoi on n'a pas plus d'expertes qui s'expriment, et on va vous prouver qu'il y a des expertes femmes. Moi j'ai vraiment vu par exemple les pages sport du *Monde* changées. C'était incroyable. Plus de sportives mises à l'honneur, traitement médiatique plus axé sur leurs compétences, leurs

performances et non sur les anecdotes people. J'ai commencé vraiment à voir et à sentir une prise de conscience dans certains médias même s'il reste encore beaucoup à faire. Avec une véritable réflexion sur ces questions là. Et c'est pour ça que je sens que ça frémit et que je pense qu'il y a une vraie pertinence aujourd'hui à pousser et à fédérer des réflexions.

H) ...car il y a des femmes journalistes qui se regroupent pour lutter pour leurs droits

Et puis il y a eu quand même des mouvements de femmes. Il y a eu je crois, je vais me faire confirmer l'info pour pouvoir me rapprocher de ces femmes. Il y aurait un réseau de femmes à Radio France créé justement pour œuvrer sur une meilleure représentation des femmes à Radio France. Ce qui ne serait pas du luxe parce que si j'en juge la dernière conférence de presse de Jean-Luc Hees qui a dit un jour quand on lui a fait remarquer qu'aux antennes régionales il y avait peu de femmes à la tête, il a dit que c'était compliqué pour une femme de déménager quand elle a des enfants !

Donc je pense que le sujet est toujours d'actualité. Mais il y a une concentricité des femmes dans les rédactions et moi je trouve que mettre en lien les futures journalistes, les étudiants qui vont après être des têtes de pont dans les rédactions, les sensibiliser à ces questions là et avec les différents journalistes pour qui c'est devenu un sujet. Ça me paraît intéressant et c'est vraiment nouveau.

Il y a eu la grève des signatures aux *Echos* en juin dernier. Des femmes qui ont dit, c'est pas possible c'est nous qui faisons plus de la moitié du journal, on n'est pas valorisées, on n'est pas entendues donc on fait la grève des signatures. Et ça a généré un tel mouvement chez les journalistes des *Echos* qu'il y a eu une vraie prise de conscience de la rédaction des *Echos* qui a dit c'est une réalité, on va en tenir compte dans les nominations à des postes à responsabilité, car tout le monde s'attend à ce qu'il y ait quand même des femmes qui soient nommées. Il y a eu aussi une revalorisation d'une grande partie des salaires qui est entamée : salaire égal à poste égal à compétences égales. Donc ça a vraiment bougé. Il y a vraiment des signes positifs et en tous cas quand je dis que c'est un sujet c'est vraiment un sujet.

I) Et car il y a une vraie prise de conscience collective

Ce qui m'a frappé par exemple, c'est qu'à la dernière conférence des écoles de journalistes, qui se tient régulièrement et où se rendent les représentants des 14 écoles reconnues, le matin on débat sur la formation, le journalisme, l'après-midi il y a un certain nombre de personnalités journalistes invitées sur la question des évolutions du métier, donc là c'était sur le multimédia, donc il y avait 3 personnes de différents médias qui s'exprimaient et qui avaient la main sur toute la dimension multimédia, et la personne qui animait à dit, bah voilà je vous les présente, c'était trois hommes, et il a dit écoutez je suis désolé j'ai bien conscience que ce ne sont que des hommes mais en même temps j'ai sollicité deux femmes qui n'étaient pas disponibles. Il s'en est expliqué et moi je lui dis je vous remercie parce qu'au moins vous en avez conscience et c'est un sujet pour vous. Vous avez quand même essayé de faire autrement. Il y a trois ans, ça aurait été inimaginable que d'emblée il s'excuse en disant qu'il aurait aimé qu'il y ait aussi des femmes journalistes qui viennent s'exprimer. Et je trouve qu'il y a une vraie avancée là-dessus.

Il y a aussi le collectif La Barbe qui s'est invité dans beaucoup de réunions des grands de la presse qui échangeaient sur l'avenir de la presse et à la table ronde il n'y avait que des hommes. Et tout ça aujourd'hui on en rigole plus dans les médias, c'est récent mais c'est réel.

J) Propositions pour l'avenir de l'AFJ

Et par rapport à ma réflexion vis-à-vis de l'AFJ, je discutais il y a deux jours avec une grande spécialiste des réseaux Emmanuelle Gagliardi qui a fait un livre sur les réseaux féminins⁴¹³, qui organise des événements sur les réseaux féminins. Je lui dis écoute, à un moment donné l'AFJ essaye de fédérer puisqu'il y a eu plein d'initiatives dans les journaux, moi je suis en lien avec énormément de journaux. Et je lui dis l'AFJ ça ne veut plus rien dire, peut-être il faut arrêter pour pouvoir repartir. Et elle me disait non, à ta place moi je ferais en sorte de faire bouger le bureau, d'anticiper, il y a un certain nombre de choses très positives comme le prix ou des réactions qui sont associées à ça.

Donc vous tombez en pleine réflexion puisque je dois voir Isabelle Fougère la semaine prochaine pour lui dire que l'on doit faire quelque chose avec ou sans l'AFJ. On est toujours dans ce questionnement là.

Après mon idée elle est tout à fait récente et il faut quand même dégager du temps, c'est plutôt de fédérer un réseau entre les journalistes en place dans les rédactions, avoir un tissu d'interlocuteurs et d'interlocutrices, j'aimerais bien qu'il y ait des hommes évidemment, des veilleurs un petit peu sur place, et qu'on échange sur ce qui se passe au sein des rédactions. Là où c'est un sujet, là où ce n'est pas un sujet, qu'est-ce qui bouge, qu'est-ce qui ne bouge pas... Pour faire une sorte de veille des bonnes pratiques, pour valoriser aussi les initiatives. Dire il y a des efforts à faire mais en même temps ça bouge et voilà ce qui s'est passé. Et le fait aussi de communiquer sur la façon dont ça bouge et si ça bouge de façon positive ça peut faire une sorte d'émulation. Et puis communiquer et agir auprès des jeunes journalistes dans l'école parce qu'après c'est eux qui rentrent dans ces rédactions et qui sont aussi porteurs d'une nouvelle génération.

Et pour moi il y aurait une vraie cohérence, parce que ce que me disait Emmanuelle Gagliardi c'est qu'elle interagissait avec beaucoup de femmes, elle a créé sa société Connecting Women, en fait elle les voit très ponctuellement, elle entend parler de choses de ci de là et il y aurait quelque chose à faire pour relier un peu tout cela. Après je suis bien consciente que même si on l'appelle autrement, même si on le fait autrement, si on se renouvelle on génère des choses, c'est quand même du temps et qu'à l'école je travaille énormément et j'ai trois enfants. C'est une réalité quand même, en garde alternée certes, mais quand même.

Donc à voir, mais en tout cas c'est sûr que cet automne il va se passer quelque chose. Si on réinvente quelque chose il faudra aller vite. Et il y a un autre élément qui me pousse en faveur de faire quelque chose c'est que j'ai été sollicité par Jean-Marie Charon qui est un sociologue spécialiste des médias qui est au sein de beaucoup de structures journalistiques entre autres la CNMJ [Conférence Nationale des Métiers du Journalisme] qui est une structure sur les métiers du journalisme dont il a pris la présidence cette année. Et qui m'a sollicité pour faire un livre sur la place des femmes dans les médias. J'ai commencé à travailler un petit peu dessus. Je vais mener un certain nombre d'interviews bien sûr et je me dis ce livre c'est aussi l'occasion à nouveau de faire le point sur ce qui se passe dans toutes les rédactions et d'en profiter pour peut-être communiquer un petit peu tout cela entre les différentes interlocutrices et interlocuteurs que je vais pouvoir rencontrer dans le cadre de ce livre. C'est

⁴¹³ GAGLIARDI Emmanuelle et MICHELON Carole, *Réseaux au féminin, guide pratique pour booster sa carrière*, Eyrolles, 2013.

vrai que c'est aussi l'occasion pour moi de faire une espèce de benchmark sur ce qui se passe à l'heure actuelle dans les rédactions sur ces questions.

Voilà dans les grandes lignes. Donc un petit peu à la croisée des chemins en ce qui concerne à la fois l'association et d'un mouvement de frémissement sur ce thème là dans les médias. »

Q2 « Est-ce que l'AFJ travaillait avec les pouvoirs publics, que ce soit pour contester ou pour des actions ? »

« À une époque, l'AFJ travaillait effectivement beaucoup avec le service des droits aux femmes, à l'époque où il y en avait un, avant qu'il ne soit supprimé par l'ancien gouvernement. Aujourd'hui Najat Vallaud-Belkacem est intervenue au moment où l'AFJ commençait à être plus qu'au ralenti. Moi j'interviens encore... je suis allée la semaine dernière au Sénat où il y avait toutes les associations justement au Conseil à l'égalité qui est responsable d'un peu tout ce qui a été fait... Et Isabelle Germain, de *Nouvelles News*, qui est quelqu'un de l'AFJ fait partie de la commission sur les stéréotypes donc on est représenté. Isabelle Germain est dans le Conseil à l'égalité qui travaille avec le Ministère des droits des femmes et avec Isabelle on communique sur toutes ces questions de stéréotypes dans les médias. De façon indirecte, je dirai, car elle y va plus au nom de *Nouvelles News* que de l'AFJ. »

Q3 « Est-ce qu'à un moment donné, dans l'histoire de l'AFJ, vous vous êtes posé la question de la mixité ? »

« C'est aussi une vraie question. C'est-à-dire que moi à un moment donné j'ai posé la question au bureau. Moi ce qui me dérange, enfin ce n'est pas que ça me dérange en soi, je sais bien qu'à un moment donné il fallait défendre nos droits et nous sommes les premières à devoir monter au front, mais en même temps, à dessein quand je dis que je veux voir s'il est possible d'avoir un réseau d'interlocuteurs et d'interlocutrices moi j'aimerais pouvoir mener cette réflexion avec des hommes et des femmes. Après c'est l'Association des FEMMES Journalistes évidemment ou alors faudrait ouvrir l'Association de la Mixité en Journalisme... Ce qui voudrait dire effectivement rouvrir une autre association. Mais en proposant la mixité je me suis heurtée à des réticences très très fortes de certaines anciennes qui sont des féministes pures et dures et pour moi ce n'est pas un gros mot. Et pour elles c'est une association de femmes et c'est dans l'ADN de l'AFJ, ce que je comprends tout à fait. C'est pour ça que je suis très très partagée entre l'idée de continuer et de refaire quelque chose dans lequel moi je me sente plus à l'aise de m'inscrire. Et c'est vrai que la question de la mixité elle est au cœur de cette réflexion. »

Q4 « Ma source de recherche principale est le bulletin interne de l'association qui était envoyé tous les mois à toutes les adhérentes. Ce bulletin ou lettre interne existait-il toujours avant que l'AFJ soit en stand by ? »

« Non, ces lettres internes n'existaient déjà plus quand je suis arrivée dans l'association. Nous fonctionnions plutôt avec une liste de diffusion, une mailing liste à laquelle étaient inscrites toutes les adhérentes. »

Martine STORTI

Co-fondatrice de l'AFJ en juin 1981
Questionnaire renvoyé par mail le 25 septembre 2013

1) Pouvez-vous confirmer que vous avez bien participé, d'une manière ou d'une autre, à la mise en place de l'Association des Femmes Journalistes en 1981 ?

Oui je fais partie des fondatrices de l'AFJ.

2) Quelle était votre situation professionnelle / personnelle à l'époque ?

À l'époque j'étais journaliste à *F magazine* après avoir été 5 ans journaliste à *Libération* et avoir co créé *Histoires d'elles*.

3) Qui étaient les autres personnes à l'initiative de l'AFJ ?

Je sais que j'ai un dossier AFJ mais il faut que je le retrouve ! De mémoire il y avait outre Marie-Odile Fargier et moi-même au moins Marie Odile Delacour, Elisabeth Salvaresi, Evelyne Le garrec, d'autres encore il faut que je retrouve les noms.

4) Comment vous connaissiez-vous ? Quels étaient les liens qui vous unissaient ?

Nous nous connaissions parce que nous étions journalistes dans la presse gauchiste et militantes au MLF.

5) D'après Marie-Odile Fargier ce sont différentes implications politiques qui vous ont conduit à vouloir agir ensemble :

- **Aviez-vous suivi mai 68 ensemble ?** Non
- **Aviez-vous réagi au manifeste des 343 ?**
- **Y avait-il un lien avec votre participation à la rédaction de *F Magazine* ?**
- **Quel rôle a joué dans votre construction personnelle votre participation à la délégation de femmes en Iran en 1979 ? Cela constitue-t-il d'une manière ou d'une autre un élément déclencheur dans la création de l'AFJ ?**

Je ne pense pas, l'idée est plus en amont, mais d'abord avec Delacour et le Garrec j'avais créé *Histoires d'elles*.

- **Aviez-vous ensuite participé ou suivi activement les manifestations pour la pérennisation de la loi Veil en 1979 ?**

Je suis l'une des co-organisatrices de la manifestation du 6 octobre 79 pour reconduction Loi Veil (voir mon site et mon livre *Je suis une femme pourquoi pas vous, quand je racontais le mouvement des femmes dans Libération*, ed Michel de Maule, Paris 2010.)

6) Pourquoi avoir créé l'AFJ ? Quels étaient les objectifs du départ ?

Il fallait que les femmes journalistes se donnent de l'énergie, s'aident mutuellement, s'affirment dans des rubriques autres que société ou ailleurs que dans des magazines féminins, la situation des femmes journalistes a beaucoup changé depuis les années 70 et 80. Il s'agissait aussi de développer dans toute la presse écrite ou audiovisuelle un point de vue non pas « de femme » mais de féministe et pas seulement sur les « sujets femmes » mais sur tous les sujets.

7) *Le contexte politique de l'arrivée de la gauche au pouvoir a-t-il eu un rapport avec la création de l'AFJ ?*

Sans doute, nous pensions en effet que l'arrivée de la gauche ouvrirait des possibilités.

8) *Etes-vous restée active par la suite au sein de l'association ?*

J'ai interrompu mon activité de journaliste en 1984.

9) *Diriez-vous que l'AFJ était un réseau de professionnelles/un tremplin dans les carrières?*

À l'époque non, plus tard peut-être, je ne sais pas.

10) *Diriez-vous que l'AFJ était un groupe féministe ? Etiez-vous féministe vous-même ou engagée pour les questions-femmes ?*

Au départ oui l'AFJ était féministe, moi-même je l'étais oui, bien sûr.

Katie BREEN

Présidente de l'AFJ de janvier 1988 à janvier 1989
Interview téléphonique le mercredi 25 septembre 2013
Durée de l'enregistrement 34 min

Q1 : « Pouvez-vous revenir sur ce qui vous a amenée à créer l'AFJ ? »

A) Le contexte politique de l'arrivée de la gauche au pouvoir

« La naissance de l'Association des Femmes Journalistes est vraiment ancrée dans la mouvance féministe. Moi, le souvenir le plus fort que j'en ai c'est l'élection de François Mitterrand en mai 1981 avec l'arrivée de plusieurs femmes au gouvernement qui étaient des femmes engagées pour les femmes, à la fois socialistes et féministes, en particulier Yvette Roudy, que l'on connaissait déjà parce qu'elle avait déjà une place dans tout ça, elle avait écrit des livres, elle avait des réflexions là-dessus. Et donc on s'est dit, en tout cas moi je me suis dit, ça y est tout est possible, on va pouvoir parler des sujets femmes, on va pouvoir faire monter cette information dans les journaux. Parce que... Je vais vous raconter mon parcours personnel qui est très lié à ça.

B) Parcours personnel et prise de conscience féministe

Parce que j'ai un doctorat en sciences politiques et j'ai été confrontée vraiment à une misogynie extrêmement lourde dans les domaines d'histoire contemporaine et de sciences politiques. Et j'ai passé du temps aux Etats-Unis, mon mari étant américain et là-bas j'ai participé aux tout premiers groupes du mouvement des femmes, c'étaient les premières cellules (enfin on n'appelait pas ça cellule), les premiers petits comités de la National Organization for Women. Et donc j'ai commencé à voir les choses avec un œil différent finalement. Si on était exclues, ce n'est pas que l'on était moins bonnes et qu'il y avait un système vraiment qui traitait les femmes comme des citoyens de seconde zone. Enfin si vous voulez, tout d'un coup, on regarde les choses avec un autre œil.

Et puis nous sommes rentrés en France avec mon mari qui avait eu un poste en France. Enfin on voulait rentrer de toute façon. Et là j'ai arrêté ma carrière universitaire et j'ai décidé de faire du journalisme, ce que j'avais déjà fait un peu avant. Et en fait je me suis engagée dans un journalisme féminin-féministe disons. C'est-à-dire que systématiquement j'ai exploré un certains nombres de sujets d'un point de vue féminin-féministe. Mes premiers articles je les ai faits dans un petit journal qui s'appelait *Femme Pratique*. Et surtout j'ai travaillé au *Monde* dans un supplément sur des sujets de société qui sortait toutes les semaines. Et là j'ai fait un certain nombre de papiers sur la violence conjugale, sur... enfin je ne me rappelle plus mais ce n'était pas des grands papiers mais c'était un "regard nouveau". Mais très vite j'ai été rattrapée par *Marie-Claire* qui à ce moment là avait une rubrique qui s'appelait la rubrique Femmes qui fut une rubrique très importante dans la construction du discours féminin-féministe dans la presse française. C'était seize pages tous les mois sans publicité. Si vous voulez, ça rappelle un peu ce que fait *Causette* aujourd'hui. C'est-à-dire qu'il y avait beaucoup d'humour, beaucoup de témoignages, on contestait énormément de choses du système. On était tout un groupe, quatre ou cinq journalistes, et on faisait un journalisme un petit peu impertinent.

Voilà. Moi au fond, mon ambition, qui était assez large, c'était de transformer les magazines féminins. A l'époque les féminins c'était pas comme aujourd'hui d'être sexy, d'être à la mode, etc... c'était beaucoup d'être une bonne mère, une bonne ménagère, une bonne épouse. Et donc en fait on a transformé *Marie-Claire* très largement à cette époque là. Et si vous voulez la rubrique Femmes de *Marie-Claire* du numéro de juin 1981, on a refait toute la rubrique à la suite de l'élection de François Mitterrand et je crois que ça s'appelait, du genre, "Elles ont gagné !" Et nous toutes les femmes on avait gagné. C'était ça. C'était un sentiment très fort, c'était les choses allaient changer pour nous les femmes. Si vous voulez aujourd'hui on a l'impression que tout est possible, que les femmes peuvent tout faire mais à l'époque c'était encore très difficile...

Il faudrait regarder un petit peu l'histoire des femmes journalistes avant 1981 voir un peu les deux modèles, les deux femmes, qui ont été très importantes pour la promotion des femmes journalistes ça été Christine Ockrent et Anne-Sinclair. Ça été aussi toute l'équipe autour de Françoise Giroud mais Françoise Giroud avait... enfin bon je crois que ce n'est pas la peine d'aller trop dans les détails...

Enfin juste pour vous donner un exemple, en 1975 je crois, j'habitais à Rennes avec mon mari, j'avais un enfant je crois, et j'avais un contrat avec *Ouest France* pour faire chaque mois un grand dossier. J'avais une page entière pendant trois jours pour faire des dossiers sur des sujets de société. C'était très intéressant. J'étais la seule femme de l'équipe parce qu'à l'époque c'était extrêmement masculin. Enfin il y avait peut-être une autre femme dans l'équipe... Et à ce moment là il y avait un club de la presse à Rennes et moi je me suis dit bon, on ne connaissait pas tellement de monde à Rennes, je me suis dit je vais aller me présenter au club et voilà ça sera sympathique. Et le président du club m'a présenté il a dit "voilà, je vous présente Katie Breen, femme journaliste" et il a ajouté "et maintenant on aura plus de problème pour la vaisselle" ! C'était ça mon accueil au Club des Journalistes de Rennes. On ne se rend pas compte, aujourd'hui je crois, du nombre de mépris et d'humiliations qu'il y avait à l'égard des femmes dans toutes sortes de domaines. Donc, dans cette perspective là, l'arrivée de toutes ces femmes socialistes-féministes nous a donné un vrai coup de boost.

C) Une aide au travail de journaliste : l'AFJ comme moyen de se faire un réseau

Et donc en fait la création de l'AFJ doit dater de fin juin 1981, et l'objectif était double, il a toujours été double. Il était à la fois d'améliorer l'information femmes, c'est-à-dire qu'on parle des choses, qu'on ne mette pas les sujets sous le tapis, et d'autre part de soutenir les femmes dans la profession.

Mais en fait ce qui s'est passé dans les faits c'est qu'on n'a jamais eu de vedettes, on n'a jamais eu de femmes en position de pouvoir, même si elles n'étaient pas nombreuses à l'époque, qui auraient été capables d'aider les autres femmes, de faire grimper des filles. Et moi à l'époque j'étais rédactrice en chef adjointe à *Marie Claire*, enfin disons que j'avais un tout petit pouvoir de faire travailler des pigistes et tout ça. Et du coup je me retrouvais avec plein de gens car on n'était vraiment pas très nombreuses à pouvoir aider les gens, à pouvoir donner du boulot aux filles, etc. Le côté soutien professionnel, ou comme vous dites "réseau professionnel", il n'était pas très fort.

Par contre une chose qui a été très sympathique, ça été surtout à partir du moment où Florence Montreynaud a été présidente. Elle a été présidente pendant de nombreuses années et

elle faisait ça très bien. Mais elle était, si vous voulez, plus écrivain que journaliste, elle n'était pas dans une rédaction. Mais par contre elle dirigeait très bien l'association. Et il y a une chose que l'on avait institué, on est parti de la réflexion suivante : c'est que en fait quand on est une femme avec une carrière, pas seulement journaliste, on a sa vie personnelle, on a sa vie de famille avec des enfants, on avait toutes, enfin, on était nombreuses à avoir des enfants, enfin voilà on était de cette génération où on voulait tout faire et donc il y avait quelque chose qui était très difficile à gérer dans tout ça, c'était au fond la troisième patte de la carrière qui est le networking et rencontrer des gens, avoir une activité sociale-professionnelle.

Et donc on faisait un dîner par mois avec une personne qui était dans l'actualité soit quelqu'un qui avait écrit un livre, soit quelqu'un qui présentait un projet de loi enfin c'était assez varié, c'était des hommes et des femmes, pas nécessairement que des femmes, mais ça nous créait des contacts. Et c'était toujours vraiment très sympathique. On avait un restaurant favori qui s'appelait Les Philosophes où il y avait une cave. On était toujours entre quinze-vingt. Mais c'était vraiment quelque chose de positif, c'était un peu un club comme ça pour s'entraider, pour se mettre dans le coup. Au début on a fait, des genres de, comment dirais-je, des grandes réunions sur des thèmes de société mais finalement ça n'a pas débouché. C'était énormément d'organisation et on n'avait pas beaucoup d'argent. On devait avoir une subvention, je ne sais pas trop, enfin moi je n'étais pas trop pour les subventions, je trouvais qu'il fallait se débrouiller par soi-même et être complètement libres par rapport au pouvoir. C'était une association modeste.

D) Les difficultés de l'AFJ aujourd'hui

Donc en fait aujourd'hui il y a deux réalisations qui sortent directement de tout ça : le prix Canon AFJ de la femme photo-reporter dont Isabelle Fougère s'occupe, et l'autre c'est les *Nouvelles News* d'Isabelle Germain où l'idée de l'information fifty-fifty où l'information femmes n'est pas ignorée.

Donc aujourd'hui cette association elle est moribonde parce que personne n'a le temps. En fait les gens qui sont passés par cette association..., il y en a une qui est super c'est Moïra Sauvage. Elle continue sur la même ligne. Elle a fait son livre sur les femmes et la guerre, les femmes dans la guerre, enfin les guerrières plutôt⁴¹⁴. Donc Moïra a vraiment beaucoup continué sur cette ligne là. L'autre, dont j'ai fait la connaissance à l'association et qui est une amie très fidèle, et avec qui j'ai travaillé pas mal à *Marie-Claire*, c'est Catherine Durand qui est rédactrice en chef adjointe qui s'occupe des grandes enquêtes de société en fait et qui n'a pas trop dévié de cette ligne. Et puis il y a eu Isabelle Alonso... je ne sais plus quand elle a adhéré à l'association... Mais en fait il y avait quand même un certain nombre de gens qui n'était pas directement journaliste. Finalement ça a regroupé des femmes... il y avait Danièle Laufer qui au départ était traductrice et puis qui est devenue journaliste... C'était un groupe de femmes qui au fond avait une conscience féministe forte et qui aimait écrire dans les journaux ou ailleurs, qui avait des idées...

Et on n'a jamais eu, comme je l'ai dit, des femmes qui avaient des positions importantes. Elles traitaient ça par le mépris. C'était, comment dirais-je, l'attitude très française qui dit on est tous égaux, on est tous des êtres humains et une femme qui fait carrière elle doit travailler avec les hommes. Ce qui est exacte d'ailleurs. Le féminisme a toujours été très difficile à avaler dans notre pays, ce n'est pas du tout comme aux Etats-Unis où se construisent vraiment

⁴¹⁴ SAUVAGE Moïra, *Guerrières ! A la rencontre du sexe fort*, Actes Sud, 2012.

des réseaux féminins. Aujourd'hui il n'y a pas de réseau féminin journaliste. Quand on voit ce qui se passe avec Valérie Trierweiler et comment on mélange tout, on n'a aucune éthique, aucune éthique journalistique par rapport à ça et il n'y a personne qui bouge là-dessus, c'est hallucinant quoi. Et ça serait à l'AFJ de le faire, mais je vous dis aujourd'hui on n'a pas le temps pour faire ça. Celles qui ont réussi dans le système elles n'ont plus le temps. C'est le problème de la militance au féminin, c'est qu'on a toutes des familles, tout le monde est à courir toute la journée. Pascale Colisson par exemple, qui est la dernière présidente de l'AFJ, c'est une femme seule avec deux enfants et elle a un boulot... On n'arrive pas quoi. »

Q2 : « Vous êtes toujours restée adhérente à l'AFJ jusqu'en 2012 ? »

« Oui. »

Q3 : « Vous souvenez-vous des personnes qui ont participé à la création de l'association ? »

« Il y avait Minou Azoulai. Je pense que Danièle Laufer était là. Il y avait Micheline Pelletier-Lattès. Elle est photographe en fait et moi je voyageais beaucoup avec elle pour *Marie-Claire*, beaucoup sur les sujets femmes justement. Je pense qu'il y avait Moïra Sauvage, mais je ne suis pas sûre de ça. Je revois la scène, c'était dans l'appartement de Marie-Odile Fargier. Vous avez la composition du bureau en 1982 ? Dites la moi ça va me rappeler. Il y avait Florence Montreynaud aussi je pense à la création. Alors vous avez qui au bureau de 1982 ? »

« Minou Azoulai, Katie Breen, Marie-Odile Fargier, Annick Le Floc'Hmoan... »

« Annick Le Floc'Hmoan. Oui. Exact. Alors Annick Le Floc'Hmoan, je crois qu'elle était pigiste à *Marie-Claire*. Après elle est passée à *Elle*, et je ne sais pas du tout ce qu'elle est devenue. Ça fait longtemps que je n'ai pas entendu son nom. »

« Il y avait aussi dans le bureau 1982, Véronique Lefèvre-Toussaint qui était trésorière de l'association. »

« Alors ça je ne m'en rappelle pas du tout. Je ne sais pas qui c'est. »

« Anne Ravilly... »

« Ah oui, oui. Anne Ravilly. Bien sûr. Elle était documentaliste au *Matin de Paris*. Et c'était la femme de Bernard Langlois qui avait un petit journal de gauche dont j'ai oublié le titre⁴¹⁵. Mais ça Bernard Langlois c'était quelqu'un d'assez connu. Anne Ravilly, je n'ai pas de nouvelles d'elle depuis longtemps non plus. Mais peut-être que vous devriez contacter Moïra Sauvage. »

⁴¹⁵ *Politis*

« D'après Marie-Odile Fargier, qui ne se souvenait pas non plus de tous les noms, il y aurait aussi Danièle Granet ? »

« Danièle Granet ? Ah oui peut-être. Elle travaillait au *Point*, je crois. Mais elle n'est pas restée longtemps dans l'association elle alors. »

« Oui effectivement elle n'est pas restée longtemps. »

« Oui, c'est ça en fait les gens qui étaient dans les grands médias ne sont pas restés longtemps. Il y en a une qui est venue à un moment, c'était Arlette Chabot. C'était une des rares des gros médias qui soit venue et qui y croyait vraiment. Mais je ne saurai plus vous dire à quelle époque. Parfois on invitait des gens, mettons une journaliste qui sortait un livre on l'invitait et puis après elle trouvait notre association sympathique donc elle s'inscrivait voilà. On faisait grimper un peu comme ça le nombre d'adhérents. »

« Marie-Odile Fargier avait mentionné aussi Nina Sutton et Martine Storti... »

« Ah oui exact. Alors Martine Storti elle traitait tous les sujets femmes dans le journal *Libération*. Elle a fait ça pendant longtemps. Nina Sutton...oui effectivement... Mais ça c'est des gens qui peut-être étaient là tout au début mais je n'ai pas du tout souvenir qu'ils participent de quelque manière que ce soit au fonctionnement de l'association. Mais bon je peux me tromper aussi. »

« Sur le fonctionnement et la création pure de l'association, vous mettriez quels noms ? »

« Marie-Odile Fargier, Florence Montreynaud qui a été très active, Minou Azoulai. Alors Minou c'était la femme d'un journaliste... à l'époque elle n'était pas très journaliste Minou...qu'est-ce qu'elle faisait ? je ne sais plus... c'était la femme de Bernard Benyamin... à la télévision c'est lui qui faisait la grande émission de reportages là...c'est deux femmes qui la font maintenant⁴¹⁶... Et donc après Minou, elle a fait de la production télévisuelle⁴¹⁷. Elle a un peu suivi son mari là-dedans. Et Minou je pense qu'elle est encore active. Et alors il y en a une que normalement je vais voir demain, c'est Danièle Laufer. Parce que Danièle était venue avec Minou, c'est une amie de Minou. Elle vient d'écrire un livre sur la première année après la retraite. Et donc il y a un petit pot demain et je peux lui demander si elle se souvient de la première assemblée constituante qui se passait dans l'appartement de Marie-Odile Fargier. En tout cas je sais qu'il y avait Micheline Pelletier-Lattès, Minou, il devait y avoir Florence Montreynaud... et après je ne suis pas sûre. Moi j'avais des archives AFJ mais j'ai dû les donner, je ne sais pas ce que j'en ai fait. »

Q4 : « Et comment vous connaissiez-vous avec ces différentes femmes ? »

« Moi je travaillais beaucoup avec Micheline Pelletier-Lattès qui était, enfin qui est toujours, photographe, maintenant elle signe Micheline Pelletier. C'est la femme d'Alain Decaux. Et Micheline était très proche de Marie-Odile Fargier donc moi je pense que c'est comme ça que je suis arrivée dans ce groupe parce que les autres personnes je ne les connaissais pas je crois. Et puis Marie-Odile était assez connue parce qu'elle avait écrit un

⁴¹⁶ Il s'agit de l'émission *Envoyé Spécial* qu'il a animé jusqu'en 2001.

⁴¹⁷ Avec *Dreamway Production* qu'elle a dirigé jusqu'en 2010.

livre sur le viol⁴¹⁸. Et Marie-Odile j'avais du la rencontrer, ou bien on l'avait interviewé pour la rubrique Femmes de *Marie-Claire*, quelque chose comme ça. Donc c'est par ces deux personnes que moi je suis arrivée. »

Q5 : « Quels étaient vos objectifs en arrivant à la présidence de l'association en 1988 ? »

« Je dirai qu'on m'a beaucoup poussée à devenir présidente. Il n'y avait pas beaucoup de volontaires et puis je me suis dit pourquoi pas. Mais sincèrement... en 1988-1989, j'avais trois enfants, j'étais à la fois reporter et rédactrice adjointe. Je n'arrêtais pas de travailler. Et sincèrement je crois que j'étais une présidente nulle parce que j'avais juste pas le temps. Et puis j'ai succédé à Florence Montreynaud. J'étais très amie avec Florence... donc elles ont dû dire il faut que t'y ailles et puis voilà moi j'y suis allée. Mais franchement c'était comme ça. Je n'aurais pas dû le faire. Mais bon après on se dit, c'est bon on va y arriver.

Contactez Moïra Sauvage, parce qu'elle elle va savoir plein de choses. Elle était très impliquée dans l'association. Moi j'étais très impliquée au début mais après j'ai eu un enfant en 1982 et puis franchement en plus j'avais ma belle mère qui était malade, on devait s'en occuper... enfin bref... Je participais mais... je n'étais pas la cheville ouvrière. J'étais une cheville ouvrière dans la création. J'y croyais vraiment. Je me disais que c'était vraiment une bonne chose à faire, que c'était utile et tout ça.

Et on a écrit un petit livre, *Dites-le avec des femmes*, je vais vous l'envoyer. C'est important pour vous parce qu'il date de cette époque. Il dit beaucoup de choses, il est très bien ce bouquin. »

⁴¹⁸ FARGIER Marie-Odile, *Le viol*, Paris, Grasset, 1976.

Florence MONTREYNAUD (1)

Présidente de l'AFJ de janvier 1985 à décembre 1987
Première prise de contact téléphonique, appel préparatoire
Le lundi 23 juin 2014
Durée de l'appel 13 min, non enregistré mais avec prise de notes

« J'ai bossé comme une dingue pour cette association pendant des années, pratiquement un mi-temps, pour un résultat dérisoire. »

« Je tire de cet échec des conclusions politiques. Les journalistes pigistes étaient trop pauvres pour adhérer et les professionnelles n'avaient pas le temps. »

« J'ai arrêté l'AFJ à cause de mon implication pour les Chiennes de Garde, à la fin de l'année 1999, et après il ne s'est plus rien passé dans l'association. Et puis moi je n'étais plus journaliste mais juste écrivaine. »

« Avec l'AFJ, je voulais promouvoir la solidarité entre les femmes et l'information-femme. »

« Je faisais surtout du relationnel et j'ai organisé des événements. »

Les raisons de l'échec de l'AFJ :

« On a commencé trop vite, trop fort avec l'argent d'Yvette Roudy donc on a pu prendre directement une salariée et cela demande trop de temps de gérer une salariée. Après elle est partie car on avait plus de subvention et on a eu encore plus de boulot. »

« Le pays est trop centralisé, tout a lieu à Paris. Et puis les femmes journalistes sont individualistes. »

« L'AFJ, c'est un mauvais souvenir. Il ne se passe rien pour les femmes journalistes. »

Florence MONTREYNAUD (2)

Présidente de l'AFJ de janvier 1985 à décembre 1987

Interview téléphonique le jeudi 26 juin 2014

Durée de l'enregistrement 15 min

Q1 : « Lors de notre dernière discussion vous évoquiez vos regrets concernant le peu d'envergure qu'avait pris l'AFJ au fil de son existence. Auriez-vous des exemples de projets qui n'auraient pas abouti ou d'ambitions non accomplies ? »

« Ah non, non, ce n'est pas des projets non aboutis, non, non. Ce pour quoi j'étais déçue c'est pour le nombre d'adhérentes. »

« D'accord, c'est vraiment au niveau de la taille de l'association ? »

« Oui. Il faut une taille critique pour faire quelque chose et comme j'avais vu qu'à peu près en même temps s'était lancée une association en Allemagne qui en un rien de temps avait 300 membres ! en quelques mois avait 300 membres ! ça m'avait marquée ce nombre, je m'étais dit moi je rame, je rame et j'arrive à peine à 100, 120, vous voyez ? Mais tout ce que j'ai voulu faire, je l'ai fait, j'y ai mis l'énergie qu'il fallait, j'y suis arrivée et puis j'ai trouvé toujours des camarades sympathiques avec qui monter des actions. Donc non, non ce n'est pas du tout pour les actions. C'est uniquement pour la masse critique qui permet à une association d'avoir plus d'interfaces. »

Q2 : « D'accord. Et donc le fait que vous n'avez pas réussi à capter de nouvelles adhérentes, vous pensez que c'est surtout dû à la centralisation de l'association ? »

« Oui comme je vous l'ai dit au téléphone, c'est ça. Je ne suis pas particulièrement légitime pour dire ça, mais il me semble qu'en France tout est centré à Paris donc déjà ça a limité parce qu'en Allemagne il y en avait dans les principales villes et que nous c'était que Paris. Alors Paris ça beau être grand, ça fait l'équivalent d'un petit pays. Bon ça c'était une chose, la centralisation, et deuxièmement le fait que la plupart des membres était des pigistes pas riches et que la cotisation de 400^F était chère, enfin nous ça nous coûtait beaucoup notamment pour la lettre, etc. Et donc c'était une côte mal taillée, il aurait fallu quelque chose de beaucoup moins cher pour avoir plus d'adhérentes mais il aurait fallu leur offrir plus de services syndicaux et là on n'était pas assez nombreuses. Donc c'était, malheureusement, un cercle vicieux. Donc je pense, la centralisation, d'une part, la pauvreté, et l'individualisme aussi des journalistes qui étaient en place et installées n'avaient pas forcément envie d'aider des jeunes journalistes. Alors que les membres, que se soit Katie Breen ou Elisabeth Weismann étaient très très aidantes pour les jeunes, pour donner des conseils pour trouver des piges et tout ça.

La raison, c'est aussi, peut-être que je m'y suis mal prise. Parce qu'il y a eu une crise dans l'association en 1985-1986, je crois. Deux clans se sont opposés et c'est le mien qui a gagné. C'était Minou Azoulai qui voulait transformer l'association en quelque chose comme en actions publiques, faire un travail syndical et commercial et moi je voulais que ça reste quelque chose de féministe avec des idées politiques plutôt. C'était deux conceptions différentes de l'association qui se sont affrontées. Il y a eu une crise. Et c'est moi qui ai gagné

et c'est peut-être moi qui suis aussi responsable du fait que ça ne soit pas devenue une grosse association. Peut-être qu'elle avait raison et que si on avait utilisé les compétences dans un domaine plus commercial cela aurait fait autre chose. Mais moi j'avais le modèle, comme je vous l'ai dit, de l'Angleterre avec l'association The Society of Women Writers and Journalists, c'est-à-dire les femmes qui écrivent des livres et des articles. Et elle, elle avait plutôt le modèle des relations publiques. Voilà, c'était deux versions différentes. »

Q3 : « Donc l'association, pour vous, est restée féministe pendant toute sa vie ? »

« Ah bah oui. Pour moi, il n'y a aucun doute là-dessus. D'abord parce que je m'y suis énormément identifiée et la plupart des gens que je connaissais dans le milieu féministe me connaissaient en tant que telle. Donc il n'y avait aucun doute là-dessus. Et puis, la preuve par aujourd'hui, Isabelle Germain elle est vraiment reconnue comme féministe. C'est elle qui a été à ma connaissance la dernière présidente de l'association. Pour moi il n'y a pas de doute là-dessus. On était au festival de Créteil, on a donné plein de débats sur le féminisme en invitant des féministes. Donc, cette tendance là a gagné, pendant peu de temps certes, mais on a créé une sorte de nouvelle actrice féministe dans le paysage français. Même si je le reconnais, ça desservait l'association, parce que ça marquait les journalistes idéologiquement. C'est vrai. Mais d'autre part, on ne pouvait pas dire, il faut promouvoir les sujets femmes, il faut se défendre entre femmes et puis évacuer le mot "féministe". La plupart le reconnaissait sans aucun doute enfin, toutes celles que j'ai très très bien connues. Les adhérentes, parce que c'est par moi qu'elles sont venues, il n'y a pas de doute ça leur convenait ce mot "féminisme". »

Q4 : « Au travers des archives que j'ai pu consulter, j'ai bien vu que vous avez été très impliquée au sein de l'association. Qu'est-ce que ... »

« Ça je tiens à le dire. Je vous avoue qu'une fois j'ai répondu pendant des heures à une interview d'une jeune fille journaliste. Et l'interview n'a pas été enregistrée et donc ça m'a fait de la peine parce que je me suis dit je suis vraiment le symbole de cette association. Franchement c'est pas mon genre de me vanter mais quand même, je vais vous dire, j'ai tenu cette association à bout de bras pendant des années. Si je n'avais pas été là à faire ce travail de cheville ouvrière, de contact entre les gens, ce bulletin... personne ne me demandait d'en faire autant, d'ailleurs j'ai été bête d'en faire autant. Mais j'ai fait l'équivalent d'un tiers de temps pour l'AFJ pendant des années et des années. Depuis que j'y suis arrivée, dès la création, en 1981 et je m'y suis vraiment investie à partir de janvier 1983 jusqu'à 2000, pratiquement, je crois que j'ai fait, vraiment, au moins 12 heures par semaine, au moins, pour cette association. Enfin je ne cherche pas à le revendiquer d'une manière immémorielle mais c'est la pure vérité. Et c'est d'autant plus mon échec, je le dis d'autant plus. Pour moi c'était important, c'était un outil professionnel, un outil militant extraordinaire pour faire connaître le travail des féministes, etc. et donc je le reconnais bien volontiers, c'est un échec.

Je ne sais pas si j'apparais autant que ça dans les archives ? Parce que j'ai été présidente vraiment que quelques années mais l'essentiel c'est que je faisais le travail de secrétariat, c'est-à-dire les lettres, y répondre, recruter des adhérentes, faire du lien entre elles, organiser des rencontres avec des personnalités, il fallait lire le livre, mener l'interview et noter les réponses après... C'était un boulot monstrueux ! »

Q5 : « Je l'ai bien vu dans les archives. Ça transparait assez clairement en termes de nombres de bulletins rédigés, d'organisation de dîners-rencontres, de mise en place de prix... Que cherchiez-vous en vous investissant autant dans l'association ? Pourquoi y avoir donné tant de temps ? »

« C'était pour les deux objectifs : construire un outil professionnel pour que les femmes journalistes s'entraident, un truc de l'ordre d'un syndicat, et deuxièmement, ce qui était tout aussi important, faire avancer les sujets femmes dans les médias. Parce qu'après avoir fait mon livre sur les femmes, je voyais que c'était ça le problème. Les femmes n'étaient pas reconnues et qu'on est toujours dans des préoccupations de hiérarchie sur des sujets qui concernent vraiment que les hommes. Je m'identifiais totalement aux objectifs de l'association. »

Q6 : « Est-ce que l'association a pu vous servir pour vous ouvrir des portes ? J'ai lu dans vos mémoires que votre appartenance à l'AFJ vous avait permise de rencontrer divers réseaux, des écrivains, etc. »

« Oui, mais bien sûr. C'est pour ça que finalement j'y trouvais mon compte. C'est-à-dire que premièrement j'ai pu devenir journaliste parce qu'au début je m'occupais d'un tout petit journal dans ma province donc c'était pas officiellement journaliste mais à force d'en connaître j'ai pu travailler comme journaliste. Et puis j'ai rencontré des tas de gens formidables notamment les personnes que j'interviewais mais aussi des journalistes qui est un métier formidable. On faisait des débats sur des grands sujets et puis la puissance du journalisme, je l'ai éprouvée. Vous savez quand je téléphonais pour demander un livre en service de presse, bon je faisais ça au moins une fois par jour, c'est formidable. On téléphone et le livre arrive, voilà. Donc la puissance du journalisme et l'intérêt du travail, être en prise sur la vie. Le journalisme est quelque chose de formidable. L'impression de changer le monde par ce que l'on écrit, oui c'est vraiment ça que je ressentais. Donc j'ai vécu ce temps avec un grand plaisir. »

Q7 : « Qu'est devenu le réseau Séverine, que vous avez créé à la fin des années 1990 ? »

« Oui, je l'ai créé. Il y a eu plusieurs réunions et il y a eu un truc vraiment épouvantable, un truc idiot. Certaines féministes, notamment Nadja Ringart, se sont offusquées que j'aie choisi le nom "Séverine", cette grande journaliste que j'avais choisie comme modèle. Elles ont trouvé que Séverine avait écrit, dans sa jeunesse, des articles pour *La libre parole* de Drumont, l'antisémite. Elle a en effet écrit quelques articles mais elle a eu une longue carrière, elle est morte en 1929. Et donc elles sont montées sur leurs grands chevaux à l'idée de monter un truc avec une journaliste antisémite. Ce qui est vraiment odieux parce que Séverine est bien autre chose que ça. Et donc ça m'a découragée. Je me suis dit c'est vraiment trop pénible. Donc après avoir fait deux réunions, avoir invité des dizaines et des dizaines de journalistes et d'historiennes à participer, enfin à animer ça, sur des tas de projets, j'ai laissé tomber. À cause de la remise en question du nom.

Q8 : « L'AFJ avait cherché à se rapprocher et à marrainer d'autres associations de femmes journalistes. Il y avait notamment le Cercle des Femmes Journalistes du Québec en 1988 et l'APAC (l'Association des Professionnelles de la Communication Africaine) en 1994. J'ai trouvé ces informations dans les bulletins, mais je n'ai pas de suite, je ne sais pas ce que ça a donné. »

« Alors ça c'est pas moi qui ai fait ça. Je pense que c'était celle qui s'occupait de Mediawatch, Monique Trancart. »

Q9 : « Même question. En 1995, vous vous êtes aussi rapproché de l'Observatoire des Femmes Professionnelles (OFP) qui était un regroupement d'associations féminines professionnelles, et du Cercle des Journalistes qui regroupait plusieurs associations de journalistes. »

« C'est pas moi. Non à cette époque, il y avait quelques espoirs justement, ça commençait à se diversifier. Il y avait d'autres personnes que moi qui faisaient des choses et qui les faisaient très bien. Donc je ne peux pas vous en dire plus. C'était d'autres initiatives de jeunes qui étaient arrivées. C'était bien. »

BIBLIOGRAPHIE

*Ouvrages de l'AFJ ou d'affistes

MÉTHODOLOGIE :

- BARD Christine, METZ Annie et NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, PUR, 2006.
- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010.
- BEDARIDA François, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, 2001, p 153-160.
- BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2010.
- BLANCHET Alain, GHIGLIONE Rodolphe, MASSONAT Jean, TROGNON Alain, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Observer, interviewer, questionner*, Paris, Dunod, 2000.
- BLANCHET Philippe, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- COURTINE Jean-Jacques, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », *Langages*, n°62, 1981, p.9-128.
- DESCAMPS Florence, *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, 2006.
- KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 2004.
- PECHEUX Michel, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.
- ROCHEFORT Florence, « Christine Bard, Annie Metz, Valérie Neveu (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme* », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2008, p. 275-307.
- THEBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS édition, 2007.
- THEBAUD Françoise, DERMENJIAN Geneviève (dir), *Quand les femmes témoignent : histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes*, Paris, Publisud, 2009.
- TILLIER Annick (coord.), *Des sources pour l'histoire des femmes. Guide*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

HISTOIRE DU GENRE :

- « Histoire des femmes, histoire des genres », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°75, 2002.
- « Féminin/Masculin », *Le Mouvement Social*, n°198, 2002.
- « Le genre de la nation », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°12, 2000.
- « La distinction entre sexe et genre. Une histoire entre biologie et culture » *Cahiers du Genre*, n°34, 2003.

« *Gender mainstreaming* : égalité des sexes ou égalité des chances ? », *Cahiers du Genre*, n°44, 2008.

« Genres, politiques sociales et citoyenneté », *Cahiers du Genre*, hors série, 2011.
Genre & Histoire

-BARD Christine, BAUDELLOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent, Genre et pouvoir*, Paris, Editions de la Martinière, 2004.

-BARD Christine (dir.), *Le genre des territoires, Féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 2004.

-BERGERE Marc et CAPDEVILA Luc (dir.), *Genre et événement, Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

-BOURDIEU Pierre, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

-BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La découverte, 2005.

-BUTLER Judith, *Défaire le genre*, Paris, Editions Amsterdam, 2006.

-GUIONNET Christine et NEVEU Erik, *Féminins/Masculins, sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2009.

-HUBERT Ollivier, « Féminin/Masculin : l'histoire du genre », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, n°57, 2004, p. 473-479.

-LAUFER Jacqueline, MARRY Catherine, MARUANI Margaret (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

-RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de "genre" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°47, 2000, p. 805-814.

-SCOTT Joan W., *Parité ! L'universel et la différence des sexes*, Paris, Albin Michel, 2005.

-THOMPSON Victoria E., « L'Histoire du genre : 30 ans de recherches des historiennes américaines de la France », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°96-97, 2005, p.41-62.

HISTOIRE DES FEMMES :

« Georges Duby et l'histoire des femmes », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°8, 1998.

« Intellectuelles », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°13, 2001.

« Femmes et associations », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, n°11, 1984.

-BARD Christine, *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2004.

-CORBIN Alain, *Les filles de nocé. Misère sexuelle et prostitution*, Paris, Aubier-Montaigne 1978.

-CORBIN Alain, LALOUETTE Jacqueline, RIOT-SARCEY Michèle (dir.), *Les femmes dans la cité : 1815-1871*, Paris, Cérphis, 1997.

-DUBY Georges, PERROT Michèle, *L'Histoire des femmes en Occident*, Paris, Perrin, 1991-1992.

*FARGIER Marie-Odile, *Le viol*, Paris, Grasset, 1976.

- *FARGIER Marie-Odile et GASPARD Françoise, *Madame Le*, Paris, Grasset, 1979.
- FRAISSE Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Paris, Folio histoire, 1998.
- *MONTREYNAUD Florence, *Le vingtième siècle des femmes*, Paris, Nathan, 1999.
- *MONTREYNAUD Florence, *L'aventure des femmes : XX^e-XXI^e*, Paris, Nathan, 2006.
- PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984.
- PERROT Michelle, FARGE Arlette, DAUPHIN Cécile, *et al.*, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 41^{ème} année, n°2, 1986, p.271-293.
- RENNES Juliette, *Le Mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige*. Paris, Fayard, 2007.
- SOHN Anne-Marie, THELAMON Françoise (dir.), *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1997.
- THEBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Fontenay-aux-Roses, ENS éditions, 2007.
- VIRGILI Fabrice, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, n°75, p. 5-14.
- ZANCARINI-FOURNEL Michèle, *Histoire des femmes en France : XIX^e, XX^e*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

FÉMINISME :

- « Histoire des femmes et du féminisme », *Matériaux pour l'Histoire de notre temps*, n°1, 1985.
- « Féminisme(s). Recompositions et mutations », *Cahiers du Genre*, hors série, 2006.
- ALBISTUR Maïté, ARMOGATHE Daniel, *Histoire du féminisme français*, tome 2, Paris, Des Femmes, 1978.
- BARD Christine, *Le mouvement féministe en France, 1914-1939*, mémoire de DEA, (dir.) PERROT Michelle, Université Paris VII, 1989.
- BARD Christine, *Les Filles de Marianne, histoire des féminismes en France 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995.
- BARD Christine (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.
- BARD Christine, « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouvelles questions féministes*, n°22, 2003, p. 14-30.
- BARD Christine, BAUDELLOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent, Genre et pouvoir*, Paris, Editions de la Martinière, 2004.
- BARD Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- BEAUVOIR Simone de, *Le deuxième sexe*, 2 vol., [1949], Paris, Folio, 1986.
- DAUPHIN Sandrine, *L'État et les droits des femmes. Des institutions au service de l'égalité ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

- DELPHY Christine, *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française (1980-2010)*, Paris, Editions Syllepse, 2010.
- FRAISSE Geneviève, « Singularité féministe. Historiographie critique de l'Histoire du féminisme en France », in PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984, p. 190-204.
- GUBIN Eliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, *et al.*, (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2004.
- JENSON Jane, « Le féminisme en France depuis mai 68 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°24, octobre-décembre 1989, p. 55-68.
- KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, « Eléments d'une histoire du féminisme en France », *Matériaux pour l'Histoire de notre temps*, n°1, 1985, p.6-19.
- KLEJMAN Laurence, ROCHEFORT Florence, *L'Égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de la FNSP et éditions des femmes, 1989.
- LEGER Danièle, *Le féminisme en France*, Paris, Le Sycomore, 1982.
- *MONTREYNAUD Florence, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde. Du MLF aux Chiennes de garde*, Paris, Eyrolles, 2014.
- PERROT Michelle, « Genre et histoire du féminisme en France », in BARD Christine, BAUDELOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent, Genre et pouvoir*, Paris, Editions de la Martinière, 2004, p. 215-229.
- PICQ Françoise, *Libération des femmes. Les années mouvement*, Paris, Seuil, 1993.
- REMY Monique, *De l'utopie à l'intégration : histoire des mouvements de femmes*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- RIOT-SARCEY Michèle, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte / Repères, 2002.
- SCOTT Joan W., *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Albin Michel, 1998.
- *STORTI Martine, *Je suis une femme, pourquoi pas vous ?, 1974-1979 quand je racontais le mouvement des femmes dans Libération*, Paris, Michel de Maule, 2010.
- *STORTI Martine, *Un chagrin politique. De mai 68 aux années 80*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- WOOLF Virginia, *Une chambre à soi*, Paris, 10/18, 1992.

LE TRAVAIL DES FEMMES :

- « Travail, femmes et genre », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°114, 2007.
- « Travaux de femmes : de la nourrice à l'employée », *Mouvement social*, n°105, 1978.
- « Métiers de femmes », *Mouvement social*, n°140, 1987.
- « Métiers. Corporations. Syndicalisme. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°3, 1996.
- « Travail des hommes / Travail des femmes. Le mur invisible. », *Cahiers du Genre*, n°32, 2002.
- « Etat / Travail / Famille : "conciliation" ou conflit ? », *Cahiers du Genre*, n°46, 2009.
- « Egalité, parité, discrimination : l'histoire continue », *Travail, genre et sociétés*, n°7, 2002.
- « Salaires féminins, le point et l'appoint », *Travail, genre et sociétés*, n°15, 2006.
- « Genre et organisations », *Travail, genre et sociétés*, n°17, 2007.

« Égalité et diversité », *Travail, genre et sociétés*, n°21, 2009.

-MARUANI Margaret (dir.), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, La Découverte, 1998.

-MARUANI Margaret, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2011.

-SCHWEITZER Sylvie, « Les enjeux du travail des femmes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°75, 2002, p. 21-33.

-SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.

-TILLY Louise A., SCOTT Joan W., *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Payot, 2002.

-WOOLF Virginia, *Trois Guinéas*, [1938], BlackJack éditions, 2012.

Document audiovisuel :

KRIER Jacques, *Les femmes aussi : Une femme = un homme ? Enquête et démonstration sur les différences de salaire entre homme et femme*, INA, 1968 (prod.), 1 film (54 min).

FEMMES ET MEDIAS :

« Une communication sexuée », *Réseaux. communication. technologie. société.*, n°120, 2003.

« Medianet », *Le Temps des médias*, n°12, 2009, p. 257-260.

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, WomenAction, *Femmes et médias à travers le monde : pour le changement social*, Québec, Edition du remue-ménage, 2001.

-ADLER Laure, *À l'aube du féminisme : les premières journalistes, 1830-1850*, Paris, Payot, 1979.

*BARRE Virginie, DEBRAS Sylvie, HENRY Natacha, TRANCART Monique, *Dites-le avec des femmes, le sexisme ordinaire dans les médias*, Paris, AFJ/CFD, 1999.

*BRIERE Claire et LAUFER Danièle, *Femmes Journalistes, ambitions et réalités*, Les dossiers de l'AFJ, 1986.

-CHARAUDEAU Patrick, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1997.

-CHOLLET Mona, *Beauté fatale*, Paris, Zones, 2012.

-DAMIAN-GAILLARD Béatrice (dir.), FRISQUE Cécolène (dir.), SAIITA Eugénie (dir.), *Le journalisme au féminin : assignations, inventions, stratégies*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

*DEBRAS Sylvie, « Lectrices oubliées au quotidien », *Réseaux*, n°120, p. 175-204.

*DELACOUR Marie-Odile, LE GARREC Evelyne, STORTI Martine, « Femmes et journalisme », *Cahiers du Grif*, n°13, octobre 1976, p.49-54.

-EVENO Patrick, « Les médias sont-ils sexués ? Éléments pour une gender history des médias français », *Le Temps des médias*, n°1, 2003, p. 162-173.

-LEVEQUE Sandrine, « Femmes, féministes et journalistes : les rédactrices de La Fronde à l'épreuve de la professionnalisation journalistique », *Le Temps des médias*, n°12, 2009, p. 41-53.

- MATTELART Michèle, « Femmes et médias : retour sur une problématique », *Réseaux*, n°120, 2003, p. 23-51.
- PAVARD Bibia, « Contraception et avortement dans *Marie-Claire* (1955-1975) : de la méthode des températures à la méthode Karman », *Le Temps des Médias*, n°12, 2009, p.100-113.
- RIEFFEL Rémy, « Présentation », *Réseaux*, n°120, 2003, p. 9-19.
- ROBERTS Mary Louise, « Copie subversive : Le journalisme féministe en France à la fin du siècle dernier », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°6, 1997, p. 230-249.
- *TRANCART Monique, *Femmes journalistes et images des femmes dans les médias*, Institut Français de Presse, Paris, 1997.
- VOYENNE Bernard, *Les Journalistes français*, Paris, CFPJ-Retz, 1985.

ASSOCIATIONS, FEMMES ET ASSOCIATIONS :

« Femmes et Associations », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, n°11, 1984.

- AUBERTIN Judith, *L'Association des Françaises Diplômées des Universités, 1919-1940, Un réseau féminin de solidarités nationales et internationales*, Mémoire Master Recherche Histoire, ANDRIEU Claire (dir.), IEP Paris, 2008.
- BARTHELEMY Martine, *Les associations dans la société française : un état des lieux*, Centre d'étude de la vie politique française, Paris, FNSP, CNRS, 1994.
- BASSO Jacques, *Les groupes de pression*, Paris, PUF, 1983.
- BLUM Françoise, CHAMBELLAND Colette, DREYFUS Michel, « Mouvements de femmes (1919-1940). Guide des sources documentaires », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°1, 1985, p.20-21.
- BOURDON Jacques, DEBBASCH Charles, *Les associations*, Paris, PUF, 1985.
- CHAPERON Sylvie, *Le creux de la vague, mouvements de femmes et féminisme, 1945-1970*, Thèse de doctorat, Florence, Institut universitaire européen, 1996.
- DIEBOLT Evelyne, DOUYERE-DEMEULENARE Christiane (dir.), *Un siècle de vie associative : Quelles opportunités pour les femmes ?*, colloque, Paris, Femmes et Associations, 2001.
- DIEBOLT Evelyne (dir.), *Dictionnaire biographique. Militer au XX^e siècle. Femmes, féminismes, Église et société*, Paris, Michel Houdiard, 2009.
- FAURE Christine, « Les associations féministes à Paris en 1984 », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, n°11, 1984, p. 160-168.
- FAYET-SCRIBE Sylvie, « Femmes et Associations », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, n°11, 1984, p.5-13.
- GAGLIARDI Emmanuelle et MONTAY Wally, *Guide des clubs et réseaux au féminin*, Paris, Le cherche midi, 2007.
- GARCIA GUADILLA Naty, « De la confiance à l'association : l'évolution du MLF depuis 1968 », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, n°11, 1984, p.154-159.
- KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, « Les associations féministes en France de 1871 à 1914 », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, n°11, 1984, p.147-153.

- LOISEAU Dominique, *Femmes et militantismes*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- MEISTER Albert, *Vers une sociologie des associations*, Paris, Editions Ouvrières, 1972.
- MORE Caroline, *Pour une contribution à l'histoire des intellectuelles. L'Association Française des Femmes diplômées des universités des origines à nos jours*, mémoire DEA Sciences de la Société. Sociétés occidentales. Sexe et sociétés, Thebaud Françoise (dir.), Paris VII, 2001.
- PICQ Françoise, « Quelques étapes dans la constitution des associations féministes », in. « Femmes et Associations », *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, n°11, 1984, p.200-205.
- RAQUEL Rego, « Une typologie de l'engagement des dirigeants associatifs », *SociologieS*, [en ligne] Théories et recherches, mis en ligne le 29 septembre 2010, consulté le 10 juin 2014. URL : <http://sociologies.revues.org/3240>.
- RETIF Sophie, *Logiques de genre dans l'engagement associatif. Carrières et pratiques militantes dans des associations revendicatives*, Paris, Dalloz, 2013.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	2
Sommaire.....	3
Principaux acronymes	4
Introduction	5
PARTIE 1 – L’AFJ : Une association féminine parisienne de journalistes	22
Chapitre 1 : La création de l’AFJ : se construire et rassembler	23
A. Les contextes d’une histoire de l’AFJ : le choix de la structure associative	23
1. <i>Continuer la lutte dans un environnement politico-féministe apaisé</i>	23
2. <i>Se constituer en association, un moyen de se positionner comme interlocuteur privilégié du gouvernement ?</i>	25
3. <i>L’émergence des associations professionnelles féminines</i>	27
B. Les enjeux de la création de l’AFJ	28
1. <i>La situation de la profession journalistique</i>	28
2. <i>L’engagement syndical et féministe de l’AFJ</i>	31
3. <i>Agir en tant que femme et en tant que journaliste</i>	33
C. Les “pionnières” de l’AFJ	34
1. <i>Les initiatrices de l’Association des Femmes Journalistes</i>	35
2. <i>Prosopographie partielle</i>	36
Chapitre 2 : Les afjistes.....	43
A. Être adhérente à l’AFJ	43
1. <i>Les différents régimes d’adhésion</i>	43
2. <i>Une évolution timide du nombre d’adhérentes</i>	45
3. <i>Esquisse du profil des adhérentes : une base militante à l’hétérogénéité relative</i>	46

4. <i>Motivations et démarches pour adhérer à l'AFJ</i>	50
B. Les présidentes de l'Association des Femmes Journalistes	51
1. <i>Les dirigeants d'association : des acteurs puissants</i>	52
2. <i>Panorama des présidentes successives de l'AFJ de 1981 à 1999</i>	53
3. <i>Typologie diachronique des présidentes de l'AFJ</i>	55
C. Les adhérentes minoritaires : l'AFJ en province et les adhérentes étrangères	59
1. <i>Les sections locales de l'AFJ</i>	59
2. <i>Quelle intégration des adhérentes de province ?</i>	61
3. <i>Les différentes initiatives en province</i>	63
4. <i>Les journalistes étrangères adhérentes</i>	65
Chapitre 3 : Le bulletin, outil de compréhension de l'histoire de l'AFJ	67
A. Fonctionnement des bulletins	67
1. <i>“Bulletin” ou “lettre interne” ?</i>	67
2. <i>La lettre externe</i>	68
3. <i>La lettre interne</i>	69
4. <i>Diffusion des bulletins</i>	71
B. Les rédactrices du bulletin	73
1. <i>Approche des rédactrices dans leur ensemble</i>	73
2. <i>Variations du discours : l'empreinte personnelle des rédactrices</i>	76
3. <i>Les caricatures de Catherine Beaunez : entre illustration et subversion</i>	78
C. Le bulletin, un moyen de fonder une identité collective	80
1. <i>Le bulletin comme lien entre les membres de l'AFJ</i>	80
2. <i>Le bulletin pour valoriser les adhérentes</i>	83
3. <i>Promouvoir l'AFJ par le biais de son bulletin</i>	85

PARTIE 2 - L'AFJ : Une association professionnelle féministe au sein d'un large réseau	87
Chapitre 4 : Quelles actions pour quels engagements ?	88
A. Les activités régulières de l'AFJ : le quotidien des adhérentes	89
1. <i>La vie administrative et sociale de l'AFJ à la capitale</i>	89
2. <i>Les grands débats : l'activité privilégiée des débuts de l'association</i>	90
3. <i>Les dîners-rencontres aux Philosophes, le cœur de l'activité associative de l'AFJ</i>	92
B. Les actions ponctuelles de l'AFJ : reflet de ses engagements	95
1. <i>La remise de prix</i>	95
2. <i>Un engagement fort à l'international : l'exemple des journalistes algériennes</i>	99
3. <i>Le travail de la commission Femmes dans les médias</i>	101
C. La vocation d'expertise de l'AFJ	103
1. <i>Participation à la 3^{ème} et à la 4^{ème} conférence mondiale sur les questions femmes</i>	103
2. <i>Intervenir lors d'évènements à l'international en tant que femmes et en tant que journalistes</i>	106
3. <i>L'AFJ se positionne comme le spécialiste français des questions femmes dans les médias</i>	108
Chapitre 5 : Les sociabilités de l'association	110
A. Le réseau professionnel tissé par l'AFJ	110
1. <i>Les tentatives de l'AFJ pour établir des relations avec d'autres associations professionnelles à l'étranger</i>	110
2. <i>L'AFJ au sein de groupements associatifs nationaux : des essais peu concluants</i>	112
3. <i>Un réseau surprenant : le monde du livre</i>	114

B. L'AFJ et le monde politique	118
1. <i>Les relations privilégiées de l'AFJ avec le Ministère des droits de la femme</i>	118
2. <i>Yvette Roudy et Simone Veil : deux personnalités politiques importantes dans l'histoire de l'AFJ</i>	120
3. <i>L'attribution de subventions : entre reconnaissance et dépendance</i>	122
C. Le réseau interne constitué par l'AFJ	127
1. <i>L'AFJ utilise ses adhérentes</i>	127
2. <i>Quels bénéfices personnels et professionnels pour une adhésion à l'AFJ ?</i> ..	128
3. <i>L'AFJ, un lobby ?</i>	131
Chapitre 6 : L'AFJ : une association féministe ? Quel féminisme ?	133
A. Le "féminisme" de l'AFJ	133
1. <i>D'un féminisme à l'autre héritage et rupture</i>	134
2. <i>Pour une image de la femme non stéréotypée dans les médias</i>	137
3. <i>La lutte pour l'égalité professionnelle</i>	139
B. Exprimer un engagement féministe au sein d'une association	141
1. <i>Être une association féministe</i>	141
2. <i>Les relations féministes de l'AFJ</i>	144
C. L'AFJ, une association féministe ?	146
1. <i>Les autres thématiques féministes traitées par l'AFJ</i>	146
2. <i>Les limites de l'engagement féministe de l'AFJ</i>	148
Conclusion	153
Index des encadrés	160
Index des tableaux	161
Index des graphiques	162
Table des illustrations	162
Table des annexes	163

Annexe 1 : Chronologie de l'AFJ	164
Annexe 2 : Liste des présidentes	167
Annexe 3 : Collecte d'informations sur les adhérentes	168
Annexe 4 : Collecte d'informations sur des personnalités non adhérentes	174
Annexe 5 : Premier bulletin de l'AFJ	176
Annexe 6 : Lettre ouverte du MLF.....	181
Annexe 7 : Liste chronologique des rédactrices des bulletins de l'AFJ	182
Annexe 8 : Infographie des rédactrices	184
Annexe 9 : Organismes ayant fait appel à l'AFJ en France	185
Annexe 10 : Cartographie sélective de l'AFJ	187
Sources	188
Entretiens.....	192
Entretien 1 : Marie-Odile Fargier	192
Entretien 2 : Pascale Colisson	196
Entretien 3 : Martine Storti.....	204
Entretien 4 : Katie Breen	206
Entretien 5 : Florence Montreynaud (1)	212
Entretien 6 : Florence Montreynaud (2)	213
Bibliographie	217
Table des matières	224